POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

LII.

CHÊNEDOLLÉ.[1]

On a dit de Nicole qu'il excellait à discourir sur des sujets de morale qui n'auraient pas tout-à-fait fourni la matière d'un sermon. J'avoue que la plus grande gloire que j'ambitionne dans la plupart des portraits que je retrace est un peu de ce genre-là : je serais heureux qu'on trouvât que je réussis à des sujets qui ne sont pas tout-à-fait du ressort de l'oraison funèbre. Ce que je voudrais avant tout, ce serait de donner simplement des chapitres divers d'histoire littéraire, de les donner

(1) Ayant dû à la confiance de la famille de M. de Chênedollé la libre communication de tous les papiers du poète, il m'a été permis de donner à cette étude une forme plus développée que celle du *portrait* proprement dit. J'ai tâché, tout en conservant le cadre, de l'étendre, et de me rapprocher autant que possible de ce que font si bien nos voisins les Anglais dans leurs abondantes biographies littéraires.

vrais, neufs s'il se peut, nourris de toutes sortes d'informations sur la vie et l'esprit d'un temps encore voisin de date et déjà lointain de souvenir. Je viens d'avoir (1) une ample occasion de parler une fois de plus du groupe qui marqua si brillamment dans l'inauguration du siècle : Chateaubriand, Fontanes, Joubert, m'ont tour à tour occupé, et j'ai tâché d'assigner définitivement à chacun son rôle et son caractère dans l'œuvre commune; il me reste à écrire encore un chapitre sur l'histoire littéraire de ce groupe, et je mets en tête le nom de *Chênedollé*, l'un de leurs amis les plus chers et l'un des poètes distingués d'alors. Quand on est parti ensemble pour un long voyage, pour une grande entreprise, quand le vaisseau est de retour triomphant, il est triste d'avoir laissé en chemin l'un des compagnons, et qu'il soit tombé dans le vaste abîme. Sans parler de Chateaubriand le triomphateur, Fontanes et Joubert ont survécu, et ils nous disent de penser à Chênedollé, injustement resté en arrière.

Le malheur de Chênedollé (malheur qui a été compensé pour lui par de bien douces jouissances au sein de la famille et des champs) a été de vivre trop long-temps loin de Paris, seul lieu où se fassent et se complètent les réputations littéraires. Les ouvrages pris isolément ne sont rien ou sont peu de chose pour établir un nom : il faut encore que la personne de l'auteur soit là qui les soutienne, les explique, qui dispose les indifférens à les lire, et quelquefois les en dispense. L'homme qu'on rencontre tous les soirs, qui a de l'esprit argent comptant, qui paie de sa personne, à celui-là on ne lui demande pas ses titres, on les accepte volontiers sans les vérifier. Il a du crédit; son nom circule, et même si plus tard la vogue tourne, si le goût public se porte ailleurs, on se ressouvient long-temps de lui comme tenant à une époque précise, à une heure brillante et regrettée; il a eu son jour.

Un autre inconvénient dont la renommée de Chênedollé s'est ressentie, c'est que ses œuvres elles-mêmes n'ont point paru à leur vrai moment, et qu'il y a eu de l'anachronisme en quelque sorte dans la date de ses publications. Les vers surtout, les vers devraient naître et fleurir et se recueillir en une seule saison. Ceux de Chênedollé (je parle de ses vers lyriques) sont nés près de Klopstock, se sont châtiés ensuite à côté de Fontanes, et n'ont paru que tard après les débuts de Lamartine et de Victor Hugo. L'effet qu'ils auraient eu droit d'espérer sous leur première étoile a été en partie manqué dans ce croisement d'astres tant soit peu contraires. Des pièces élevées ou touchantes, qui avaient certes leur nouveauté à l'heure de l'inspiration, et qui auraient placé le poète au premier rang des successeurs de Le Brun et parmi les ini-

(1) Dans un cours public professé à l'université de Liége. — Ce cours, devenu un livre, doit paraître vers la fin de l'automne chez le libraire Hachette, sous le titre d'*Histoire de la Littérature de l'Empire*, dont il formera le tome premier.

tiateurs de la muse moderne, n'ont plus été remarquées que du petit nombre de ceux qui vont rechercher et respirer la poésie en elle-même. Chênedollé n'a pas fait comme son illustre ami Chateaubriand, qui, entre tous ses génies familiers, eut toujours celui de l'à-propos. Tant de contre-temps aujourd'hui peuvent-ils se réparer? Au moins nous devons un souvenir, un hommage et une attention tardive à un homme distingué par le talent et par le cœur, qui eut en lui l'enthousiasme, le culte du beau, la verve sincère, les qualités généreuses, et jusqu'à la fin cette candeur des nobles ames qui devrait être le signe inaltérable du poète.

I. — ENFANCE. — ÉTUDES. — PREMIÈRES LECTURES.

Charles-Julien Pioult de Chênedollé naquit à Vire le 4 novembre 1769. Son père, membre de la cour des comptes de Normandie, portait, selon l'usage de cette époque, le nom de la terre seigneuriale de Saint-Martindon. Sa mère, Suzanne-Julienne Des Landes, appartenait à une ancienne famille du Bocage. « C'était, nous dit son fils, une personne d'imagination, ingénieuse à se troubler elle-même, une de ces ames qui ne vivent que d'angoisses et d'alarmes; j'ai beaucoup hérité d'elle. » *Chênedollé* est le nom d'un étang auprès duquel l'enfant allait souvent promener ses rêves. On se souvient dans la famille du poète qu'un aïeul paternel de Chênedollé, amateur de littérature et qui s'essayait en son temps à la poésie, avait été en correspondance avec Boileau, et avait reçu de lui des observations sur ses vers. Les lettres de Boileau s'étaient conservées avec soin dans les papiers de famille; elles furent brûlées avec ces papiers en 93. L'enfant tenait de cet aïeul la veine secrète. Né près du berceau d'Olivier Basselin, nourri dans cette terre des Vauquelin, des Segrais et des Malherbe, il recueillit en lui l'influence heureuse. Bien jeune, il éprouvait à un haut degré le sentiment de la nature. « Je me surprenais à neuf ans, disait-il, devant le coteau de Burcy chargé de moissons et si riche de lumière en été. Souvent, immobile sur le balcon de la maison, j'ai contemplé ce spectacle pendant des heures entières, quand la chaleur frémissait ardemment dans les airs. »

Il fit ses premières études au collége des Cordeliers de Vire, et en 1781, âgé de douze ans, il fut envoyé à Juilly (1) chez les Oratoriens, qui

(1) Parlant, dans ses *Souvenirs*, de ses condisciples du collége de Juilly où il avait été élevé, et de ceux qui étaient un peu plus jeunes que lui, Arnault, après avoir loué Alexandre de Laborde et lui avoir appliqué ces vers d'Horace :

. . . . Dî tibi formam,
Dî tibi divitias dederant, artemque fruendi,

ajoute, d'un style moins élégant : « Dans cette *catégorie* se trouve aussi Chênedollé,

donnaient à leurs élèves une éducation libre, variée et littéraire. Il en revint dans l'automne de 1788, ayant lu avec charme Virgile, Homère, Delille (pardon du mélange), Vanière, Boileau, Fénelon et *la Jérusalem*.

Ce qui a manqué à tous nos poètes modernes, à nous tous, c'est d'avoir rencontré au collége un maître tel que celui dont parle Coleridge, ce révérend James Bowyer, si sensé et si plein de goût dans sa sévérité. « Il m'apprit de bonne heure, dit son reconnaissant élève (1), à préférer Démosthène à Cicéron, Homère et Théocrite à Virgile, Virgile lui-même à Ovide; à sentir la supériorité de Térence, de Lucrèce et de Catulle par rapport aux poètes romains des âges suivans, à ceux même du siècle d'Auguste, pour la vérité du moins et pour la franchise native des pensées et de la diction. Il m'apprit que la poésie, même celle des odes les plus élevées et les plus désordonnées en apparence, a une logique propre aussi sévère que celle de la science, mais plus difficile en ce qu'elle est plus subtile, plus complexe, et qu'elle tient à bien plus de causes, et à des causes plus fugitives. Dans les vraiment grands poètes, ce digne maître avait coutume de dire que non-seulement il y a une raison à donner pour chaque mot, mais pour la position de chaque mot; — qu'il n'y a pas un vrai synonyme à substituer dans Homère. — Dans les compositions qu'il nous faisait essayer en notre langue, il était sans pitié pour toute phrase, métaphore, image, qui n'était pas en plein accord avec le droit sens, ou qui le masquait là où ce même sens se pouvait produire avec autant de force et de dignité en des termes simples. » J'abrège; mais on sent combien une telle préparation de goût reçue dès l'enfance aide ensuite à apprécier et à pratiquer en poésie un style ferme et doux, naturel et senti, dans lequel l'harmonie et l'élégance n'étouffent pas le réel. Un tel maître, par malheur, ne s'est jamais rencontré dans nos écoles, et Lancelot lui-même n'était rien d'approchant pour Racine.

Le jeune élève de Juilly revint donc, ses études finies, au logis paternel avec l'enthousiasme de son âge et dans la première ivresse de son imagination, mais ayant à se tracer à lui-même ses préceptes et à faire son choix entre ses modèles. Il n'y songea point d'abord et il se mit à jouir en tous sens de la nature et de la poésie. Le lieu qu'habitait sa famille et qu'il habita lui-même jusqu'à la fin était charmant : « On pourrait dans ce moment, écrivait-il bien des années après (mai 1820), appeler le jardin du Coisel, *le jardin d'agréable fraîcheur*. Il est impossible de rien voir de plus riant, des gazons plus frais et plus touffus, de plus magnifiques lilas, une plus grande abondance de fleurs, des ver-

poète à qui le temps a manqué pour remplir toute sa destinée, mais à qui la littérature doit, sinon un poème parfait, du moins des vers admirables. »

(1) *Biographia literaria*, chap. I.

gers plus riches et couverts de plus beaux pommiers et cerisiers. Les rossignols ont voulu encore une fois enchanter la solitude du poète : jamais les concerts des oiseaux n'avaient été si doux. » Toute sa vie il aima ainsi à *tenir registre* des années par les printemps; les plus beaux qu'il ait notés dans sa chère retraite furent celui de 1820, celui de 1804, *qui fut beau, mais moins que ce dernier*, et surtout, entre les printemps d'avant la révolution, celui de 1789, le premier *renouveau* qu'il ait passé au Coisel en sortant du collége. Il errait dans les prés avec délices, lisant l'*Héloïse* de Jean-Jacques. Il n'avait pas même attendu le retour de mai pour chercher la poésie dans la nature. « Je ne me rappelle jamais sans le plus touchant intérêt, écrivait-il à trente ans de là, une après-midi de janvier 1789 que je passai dans les champs de Saussai à lire les *Idylles* de Gessner par un beau jour de gelée et de soleil : la terre était couverte de neige et il faisait très froid, mais le soleil était superbe; je passai deux heures au pied d'un fossé à l'abri du vent à lire Gessner. J'ai rarement éprouvé un plaisir aussi vif, un enchantement pareil à celui-là... J'eus le sentiment de la poésie au plus haut degré. » La lecture de Buffon fut un événement pour lui : « C'est chez le curé de Saint-Martindon (décembre 1788 et janvier 1789) que je jetai la première fois les yeux sur les œuvres de Buffon. Je ne puis dire à quel point je fus frappé, ravi de ces admirables descriptions; je ne connaissais de ce grand écrivain que le portrait du cheval et une partie de celui du chien que j'avais vu citer dans les notes des *Géorgiques* de l'abbé Delille. Le portrait complet du chien, la peinture des déserts de l'Arabie, la description du paon, me jetèrent dans l'extase; j'y rêvais nuit et jour. Je les appris par cœur, et depuis ce temps je les ai toujours retenus. »

Enfin, pour compléter le cercle des enthousiasmes du jeune homme, il y faut joindre Bernardin de Saint-Pierre, qui eut même le pas, dans son esprit, sur Buffon et sur *la Nouvelle Héloïse :*

« Jamais aucune lecture ne m'a autant charmé que l'*Arcadie* de Bernardin de Saint-Pierre. Ce fut ma première lecture à mon retour du collége; je la fis en toute liberté, errant dans la campagne. Je fus ravi, transporté, et, dans la naïveté de mon enthousiasme d'écolier, j'écrivis à Bernardin toute mon admiration pour son talent, et le priai sans plus de façon, en m'appuyant du titre de compatriote, de m'envoyer le manuscrit de la fin de l'*Arcadie*. Toute ridicule que fût cette lettre, Bernardin cependant y vit sans doute quelque chose, car il répondit, mais avec son ironique bonhomie :

« Je sens tout le pouvoir magique de ce mot *Neustrie*, et ce nom de compa-
« triote est bien doux à mon cœur; mais, fussions-nous nés sous le même pom-
« mier, je ne pourrais répondre à votre désir sur l'article des fragmens de
« l'*Arcadie* qui ne sont pas publiés; ce sont choses trop délicates pour être ainsi
« confiées à la poste, et vous saurez peut-être un jour jusqu'à quel point va la
« délicatesse et la susceptibilité d'un auteur. »

« Cette lettre me fit grand plaisir, mais j'avoue que je fus un peu piqué de son *fussions-nous nés sous le même pommier* : je le gardai long-temps sur le cœur. »

On a vu que les premières amours littéraires de Chênedollé, si on peut ainsi les appeler, se portaient tout entières sur des contemporains ou sur des auteurs d'hier. C'est aux contemporains, en effet, qu'il est donné surtout de provoquer ces sympathies ardentes et vives, ces prédilections passionnées que les auteurs plus anciens et révérés de plus loin sont moins propres à exciter. Toutefois il est remarquable combien chez nous, en France, ces prédilections se confinent généralement à des auteurs trop voisins et se combinent le moins possible avec l'adoration des hautes sources. Cela tient à une certaine faiblesse première des études, qui n'a point frayé de bonne heure aux jeunes esprits un accès suffisant vers les grands monumens, toujours difficiles à aborder : il en résulte un défaut sensible pour la formation des talens et pour l'agrandissement du goût. Un critique qui n'est arrivé que tard au goût sévère a dit : « Il importe assez peu par quelle porte on entre dans le royaume du *grand et vrai beau*, pourvu que ce soit par une porte élevée et qu'il y ait à gravir pour y atteindre. C'est ainsi qu'Homère, Sophocle, Dante ou Shakspeare y donnent entrée presque indifféremment. Mais si l'on se flatte d'y arriver par une pente trop douce et sans sortir de chez soi, comme par Racine ou tels autres auteurs de trop facile connaissance, on court risque de s'y croire toujours sans y pénétrer jamais. » Ceci s'applique à nous tous, sortis de cette éducation gallicane trop molle à la fois et trop contente d'elle-même. Et que n'aurait pas gagné dans le cas présent le jeune talent qui nous occupe, si, pour fondement ou pour couronnement à Bernardin de Saint-Pierre et à Buffon, il avait eu, lui, capable du grandiose, sa mémoire remplie des strophes de Pindare ou des chœurs de Sophocle, comme cela est ordinaire aux bons écoliers de Christ's Hospital ou d'Eton, et s'il avait pu s'enchanter, à travers les prairies, d'une franche idylle de Théocrite, au lieu de s'aller prendre à une traduction de Gessner!

Il était digne d'être ainsi dirigé vers les antiques sources du naturel et du vrai, celui qui, sincèrement studieux de la nature, écrira sur son calepin de poète des notes d'un pittoresque puisé dans le rural, telles que celle-ci :

« 1er mai au soir. — Il a fait aujourd'hui un vrai temps de printemps; l'air, qui était aigre et froid, s'est singulièrement adouci et a passé au chaud. C'est ce que les gens de la campagne rendent par une expression pittoresque : ils disent que le temps *s'engraisse*. Ils disent aussi que le temps est *maigre* quand le vent souffle de l'est et que le hâle est grand. Le jardinier me disait aussi : « Le temps va changer, le soleil est bien plus *gras* qu'hier; il est chaud. » —

Toutes ces expressions sont aussi justes qu'énergiques, parce qu'elles sont toutes de sensation et créées par le besoin. »

Ce n'est certes pas Delille qui se serait avisé de prendre de ces notes-là dans ses rapides excursions aux champs, et Le Brun lui-même, qui médita si long-temps un poème de *la Nature* d'après Buffon, passa toute sa vie, comme on sait, de l'hôtel Conti et des Quatre-Nations au Louvre, ce qui laisse peu de place aux fraîcheurs des sensations de mai traduites dans le langage.

Chênedollé, au reste, nous donna l'exemple de ce qui est à faire quand on aime sincèrement la nature et l'étude. Dans la retraite de ses dernières années, tout en observant de plus en plus le doux spectacle des champs, il revint sur les lectures du passé et se mit à aborder directement ceux des grands modèles qu'il n'avait qu'entrevus jusque-là. Sur une même page de son journal de 1823, je lis de lui ces charmantes ébauches des impressions de la journée :

« 28 août. — J'ai revu aujourd'hui avec délices tous les travaux de la moisson : j'ai vu scier, j'ai vu lier, j'ai vu charrier. Rien ne me plaît comme de voir un atelier de moissonneurs dans un champ; j'aime à voir les jeunes garçons se hâter et défier les jeunes filles qui scient encore plus vite qu'eux; j'aime à entendre le joyeux babil des moissonneurs; j'aime à entendre les éclats de rire des jeunes filles si gaies, si folles, si fraîches; j'aime à les voir se pencher avec leurs faucilles, au risque pour elles de montrer quelquefois une jambe mieux faite et plus fine que celle de nos plus belles dames. Cette vue irrite les désirs dans le cœur du jeune homme; on fait une plaisanterie, et la gaieté circule à la ronde :

Verbaque aratoris rustica discit Amor.

« J'aime à voir le métayer robuste lier la gerbe et l'enlever au bout du rustique trident; j'aime à voir le valet de la ferme qui la reçoit debout au haut du char des moissons, et le char comblé s'ébranler pesamment dans la plaine.

« J'aime à voir glaner le pauvre. Laissez-lui quelques épis de plus :

Laissez à l'indigent une part des moissons.

« J'aime tous les travaux champêtres; j'aime à voir labourer, semer, moissonner, planter, tailler, émonder les arbres, aménager les forêts.

« Je jouis du blé vert, et j'en jouis en moisson.

« En mars, je ne connais rien de beau, de riant, de magnifique, comme un beau champ de blé qui rit sous les premières haleines du printemps.

« Depuis trente ans, je m'occupe de l'étude de la nature. Je l'observe sans cesse, je m'étudie sans cesse à la prendre sur le fait. »

Puis tout à côté il écrivait (ce qui concorde si bien) :

« Je suis presque bien aise d'avoir appris le grec tard. Cela présente la pensée sous de nouvelles couleurs et ouvre à l'esprit de nouveaux horizons. L'étude d'une langue, surtout d'une langue très riche et qui a de belles formes, retrempe et rajeunit l'imagination. Avant de lire Homère dans le grec, je pres-

sentais tout ce qu'il y avait dans l'expression grecque. J'étais arrivé là par une sorte de sagacité, par cette prévision poétique qui devine sûrement les poètes. La langue grecque est la langue aux mille aspects, aux mille couleurs. C'est un prisme continuel. Chaque mot de cette poésie rayonne et jette sur la pensée un arc-en-ciel (1). »

Mais pour lui comme pour Alfieri, comme pour d'autres, qu'il eût été bon que ces sources excellentes se fussent infiltrées avec facilité dans le talent dès l'adolescence!

Cependant la révolution suivait son cours. Le jeune Chênedollé, trop poète pour ne pas être prompt à la voix de ce qui lui semblait l'honneur, partit pour l'émigration en septembre 91; il fit deux campagnes dans l'armée des princes, séjourna en Hollande pendant les années 93 et 94. La nuit du 21 janvier 95, qu'il passa sur la mer glacée en fuyant l'armée française victorieuse, fut pour lui terrible et pleine de sensations extraordinaires. Il se rendit bientôt à Hambourg, où il rencontra Rivarol. Ce fut la grande aventure intellectuelle de sa jeunesse.

II. — RELATIONS AVEC RIVAROL.

On a beaucoup écrit sur Rivarol (2), mais on ne le connaît tout-à-fait par ses côtés supérieurs que quand on a entendu Chênedollé. Celui-ci a fort contribué à la publication des Œuvres complètes et au petit livre intitulé *Esprit de Rivarol,* qui fut dicté en deux ou trois soirées chez Fayolle. Je retrouve dans les papiers de Chênedollé la plupart de ces bons mots et de ces pensées déjà connues, mais dans leur vrai lieu, dans leur courant et à leur source. On en jugera tout d'abord par le récit de *ma première Visite à Rivarol,* que je donnerai ici, sans rien retrancher à la naïveté d'admiration qui y respire. Les générations capables de tels enthousiasmes littéraires sont déjà loin, et celles qui succèdent s'enflamment aujourd'hui pour de tout autres choses : y gagnent-elles beaucoup en élévation morale et en bonheur?

« Si Rivarol avait vu mes notes, il aurait dit : *Mais il n'a pas été trop ingrat !* » (Chênedollé.)

« Rivarol venait d'arriver de Londres à Hambourg, où je me trouvais alors. J'avais tant entendu vanter son esprit et le charme irrésistible de sa conversation par quelques personnes avec lesquelles je vivais, que je brûlais du désir de

(1) Et sur la même page je trouve cités, deux lignes plus bas, comme se rattachant naturellement aux idées d'érudition et de goût, les noms aimés de Mablin et de Boissonade.

(2) Je recommande à ceux qui se soucient encore de ces doux riens deux articles sur Rivarol insérés dans le *Mercure* vers le temps de sa mort, l'un du 5 floréal an x, de Flins, l'autre du 28 messidor an x, de Gueneau de Mussy : le premier est spirituel; dans le second, plus approfondi, l'influence de Chênedollé se fait sentir.

faire sa connaissance. Je l'avais aperçu deux ou trois fois dans les salons d'un restaurateur français, nommé Gérard, alors fort en vogue à Hambourg, chez lequel je m'étais trouvé à table assez près de lui, et ce que j'avais pu saisir au vol de cette conversation prodigieuse, de cet esprit rapide et brillant, qui rayonnait en tous sens et s'échappait en continuels éclairs, m'avait jeté dans une sorte d'enivrement fiévreux, dont je ne pouvais revenir. Je ne voyais que Rivarol, je ne pensais, je ne rêvais qu'à Rivarol : c'était une vraie frénésie qui m'ôtait jusqu'au sommeil.

« Six semaines se passèrent ainsi. Après avoir fait bien des tentatives inutiles pour pénétrer jusqu'à mon idole, un de mes meilleurs amis arriva fort à propos d'Osnabruck à Hambourg, pour me tirer de cet état violent, qui, s'il eût duré, m'eût rendu fou. C'était le marquis de La Tresne, homme d'esprit et de talent, traducteur habile de Virgile et de Klopstock (1); il était lié avec Rivarol : il voulut bien se charger de me présenter au *grand homme*, et me servir d'introducteur auprès de ce roi de la conversation. Nous prenons jour, et nous nous mettons en route pour aller trouver Rivarol, qui alors habitait à Ham, village à une demi-lieue de Hambourg, dans une maison de campagne fort agréable. C'était le 5 septembre 1795, jour que je n'oublierai jamais. Il faisait un temps superbe, calme et chaud, et tout disposait l'ame aux idées les plus exaltées, aux émotions les plus vives et les plus passionnées. Je ne puis dire quelles sensations j'éprouvai quand je me trouvai à la porte de la maison : j'étais ému, tremblant, palpitant, comme si j'allais me trouver en présence d'une maîtresse adorée et redoutée. Mille sentimens confus m'oppressaient à la fois : le désir violent d'entendre Rivarol, de m'enivrer de sa parole, la crainte de me trouver en butte à quelques-unes de ces épigrammes qu'il lançait si bien et si volontiers, la peur de ne pas répondre à la bonne opinion que quelques personnes avaient cherché à lui donner de moi, tout m'agitait, me bouleversait, me jetait dans un trouble inexprimable. J'éprouvais au plus haut degré cette fascination de la crainte, quand enfin la porte s'ouvrit. On nous introduisit auprès de Rivarol, qui, en ce moment, était à table avec quelques amis. Il nous reçut avec une affabilité caressante, mêlée toutefois d'une assez forte teinte de cette fatuité de bon ton qui distinguait alors les hommes du grand monde (Rivarol, comme on sait, avait la prétention d'être un homme de qualité). Toutefois il me mit bientôt à mon aise en me disant un mot aimable sur mon ode à Klopstock, que j'avais fait paraître depuis peu. « J'ai lu votre ode, me dit-il, elle est bien : il y a de la verve, « du mouvement, de l'élan. Il y a bien encore quelques *juvenilia,* quelques « images vagues, quelques expressions ternes, communes ou peu poétiques; « mais d'un trait de plume il est aisé de faire disparaître ces taches-là. J'espère « que nous ferons quelque chose de vous : venez me voir, nous mettrons votre « esprit *en serre chaude*, et tout ira bien. Pour commencer, nous allons faire au- « jourd'hui une débauche de poésie. »

« Il commença en effet, et se lança dans un de ces monologues où il était vraiment prodigieux. Le fond de son thème était celui-ci : Le poète n'est qu'un

(1) On trouve des fragmens de la traduction en vers de l'*Énéide* par M. de La Tresne dans le *Mercure* du 16 germinal an IX et dans d'autres numéros de ces années. Ses amis disaient de lui : « Il explique Virgile comme un bon professeur, et il l'entend comme un homme de goût. »

sauvage très ingénieux et très animé, chez lequel toutes les idées se présentent en images. Le sauvage et le poète font le cercle; l'un et l'autre ne parlent que par hiéroglyphes (1), avec cette différence que le poète tourne dans une orbite d'idées beaucoup plus étendue. — Et le voilà qui se met à développer ce texte avec une abondance d'idées, une richesse de vues si fines ou si profondes, un luxe de métaphores si brillantes et si pittoresques, que c'était merveille de l'entendre.

« Il passa ensuite à une autre thèse qu'il posa ainsi : « L'art doit se donner « un but qui recule sans cesse, et mettre l'infini entre lui et son modèle. » Cette nouvelle idée fut développée avec des prestiges d'élocution encore plus étonnans : c'étaient vraiment des paroles de féerie. – Nous hasardâmes timidement, M. de La Tresne et moi, quelques objections qui furent réfutées avec le rapide dédain de la supériorité (Rivarol, dans la discussion, était cassant, emporté, un peu dur même). — « Point d'objections d'enfant, » nous répétait-il, et il continuait à développer son thème avec une profusion d'images toujours plus éblouissantes. Il passait tour à tour de l'abstraction à la métaphore, et revenait de la métaphore à l'abstraction avec une aisance et une dextérité inouies. Je n'avais pas d'idée d'une improvisation aussi agile, aussi svelte, aussi entraînante. J'étais tout oreille pour écouter ces paroles magiques qui tombaient en reflets pétillans comme des pierreries, et qui d'ailleurs étaient prononcées avec le son de voix le plus mélodieux et le plus pénétrant, l'organe le plus varié, le plus souple et le plus enchanteur. J'étais vraiment *sous le charme*, comme disait Diderot.

« Au sortir de table, nous fûmes nous asseoir dans le jardin, à l'ombre d'un petit bosquet formé de pins, de tilleuls et de sycomores panachés, dont les jeunes et hauts ombrages flottaient au-dessus de nous. Rivarol compara d'abord, en plaisantant, le lieu où nous étions aux jardins d'Académe, où Platon se rendait avec ses disciples pour converser sur la philosophie. Et, à vrai dire, il y avait bien quelques points de ressemblance entre les deux scènes, qui pouvaient favoriser l'illusion. Les arbres qui nous couvraient, aussi beaux que les platanes d'Athènes, se faisaient remarquer par la vigueur et le luxe extraordinaire de leur végétation. Le soleil, qui s'inclinait déjà à l'occident, pénétrait jusqu'à nous malgré l'opulente épaisseur des ombrages, et son disque d'or et de feu, descendant comme un incendie derrière un vaste groupe de nuages, leur prêtait des teintes si chaudes et si animées, qu'on eût pu se croire sous un ciel de la Grèce... Rivarol, après avoir admiré quelques instans ce radieux spectacle et nous avoir jeté à l'imagination deux ou trois de ces belles expressions poétiques qu'il semblait créer en se jouant, se remit à causer littérature.

« Il passa en revue presque tous les principaux personnages littéraires du XVIIIe siècle, et les jugea d'une manière âpre, tranchante et sévère. Il parla d'abord de Voltaire, contre lequel il poussait fort loin la jalousie; il lui en voulait d'avoir su s'attribuer le monopole universel de l'esprit. C'était pour lui une sorte d'ennemi personnel. Il ne lui pardonnait pas d'être venu le premier et d'avoir pris sa place.

« Il lui refusait le talent de la grande, de la haute poésie, même de la poésie

(1) Chateaubriand semble avoir voulu justifier cette définition dans *les Natchez*, où le poète et le sauvage ne font qu'un. Il semblerait que Rivarol eût vent de Chactas.

dramatique. Il ne le trouvait supérieur que dans la poésie fugitive, et là seulement Voltaire avait pu dompter l'admiration de Rivarol et la rendre obéissante. « Sa *Henriade*, disait-il, n'est qu'un maigre croquis, un squelette épique, où « manquent les muscles, les chairs et les couleurs (1). Ses tragédies ne sont que « des thèses philosophiques froides et brillantes. Dans le style de Voltaire, il y a « toujours une *partie morte* : tout vit dans celui de Racine et de Virgile. L'*Essai « sur les mœurs et l'esprit des nations*, mesquine parodie de l'immortel Discours « de Bossuet, n'est qu'une esquisse assez élégante, mais terne et sèche, et men- « songère. C'est moins une histoire qu'un pamphlet en grand, un artificieux « plaidoyer contre le christianisme et une longue moquerie de l'espèce hu- « maine. Quant à son *Dictionnaire philosophique*, si fastueusement intitulé *la « Raison par alphabet*, c'est un livre d'une très mince portée en philosophie. Il « faut être bien médiocre soi-même pour s'imaginer qu'il n'y a rien au-delà de « la pensée de Voltaire. Rien de plus incomplet que cette pensée : elle est vaine, « superficielle, moqueuse, dissolvante, essentiellement propre à détruire, et voilà « tout. Du reste, il n'y a ni profondeur, ni élévation, ni unité, ni avenir, rien « de ce qui fonde et systématise. » Ainsi disant, il faisait la revue des principaux ouvrages de Voltaire, et les marquait en passant d'un de ces stigmates qui laissent une empreinte ineffaçable, semblable à la goutte d'eau-forte qui creuse la planche de cuivre en y tombant. Il finit par se résumer dans cette phrase que j'ai déjà citée ailleurs (2) : « Voltaire a employé la mine de plomb pour l'épo- « pée, le crayon pour l'histoire, et le pinceau pour la poésie fugitive (3). »

« Enhardi par l'accueil aimable que Rivarol me faisait, je me hasardai à lui demander ce qu'il pensait de Buffon, alors l'écrivain pour moi par excellence.— « Son style a de la pompe et de l'ampleur, me répondit-il, mais il est diffus et « pâteux (4). On y voit toujours flotter les plis de la robe d'Apollon, mais sou- « vent le dieu n'y est pas. Ses descriptions les plus vantées manquent souvent « de nouveauté, de création dans l'expression. Le portrait du *Cheval* a du mou- « vement, de l'éclat, de la rapidité, du fracas. Celui du *Chien* vaut peut-être « mieux encore, mais il est trop long; ce n'est pas là la splendide économie de « style des grands maîtres. Quant à l'*Aigle*, il est manqué : il n'est dessiné ni « avec une vigueur assez mâle, ni avec une assez sauvage fierté. Le *Paon* aussi « est manqué : qu'il soit de Buffon ou de Gueneau, peu importe; c'est une des- « cription à refaire. Elle est trop longue, et pourtant ne dit pas tout. Cela cha- « toie plus encore que cela ne rayonne. Cette peinture manque surtout de cette « verve intérieure qui anime tout, et de cette brièveté pittoresque qui double « l'éclat des images en les resserrant. Pour peindre cet opulent oiseau, il fallait « tremper ses pinceaux dans le soleil, et jeter sur ses lignes les couleurs aussi

(1) Il disait de *la Henriade* encore, « qu'il se serait bien gardé d'en corriger les épreuves; il connaissait trop bien le prix des fautes d'impression. Qui sait? le hasard pourra produire quelque beauté. » Il prétendait que, dans une vente de livres, *la Henriade* était restée pour paiement à l'huissier.

(2) Au tome V, page 332, des *OEuvres* de Rivarol.

(3) Cette conclusion est bien prétentieuse dans sa forme. Dureté pour dureté, j'aime mieux de Rivarol cet autre jugement si méchamment spirituel sur Voltaire : « Quand il s'observe, il n'est pas même exact ni vrai; et quand il s'abandonne, il n'étonne jamais. »

(4) Rivarol était un peu ingrat envers Buffon, qui avait dit de sa traduction de Dante que c'était, en fait de style, une *suite de créations*.

« rapidement que le grand astre jette ses rayons sur le ciel et les montagnes.
« J'ai *dans la tête* un *paon* bien autrement neuf, bien autrement magnifique, et
« je ne demanderais pas une heure pour mieux faire (1).

« Le portrait du *Cygne* est fort préférable : là il y a vraiment du talent, d'ha-
« biles artifices d'élocution, de la limpidité et de la mollesse dans le style, et
« une mélancolie d'expression qui, se mêlant à la splendeur des images, en
« tempère heureusement l'éclat. Un morceau encore sans reproche, c'est le dé-
« but des *Époques de la Nature*. Il y règne de la pompe sans emphase, de la ri-
« chesse sans diffusion, et une magnificence d'expression, haute et calme, qui
« ressemble à la tranquille élévation des cieux. Buffon ne s'est jamais montré
« plus artiste en fait de style. C'est la manière de Bossuet appliquée à l'histoire
« naturelle.

« Mais un écrivain bien supérieur à Buffon, poursuivait Rivarol sans s'inter-
« rompre, c'est Montesquieu. J'avoue que je ne fais plus cas que de celui-là (et
« de Pascal toutefois!) depuis que j'écris sur la politique : et sur quoi pour-
« rait-on écrire aujourd'hui? Quand une révolution inouie ébranle les colonnes
« du monde, comment s'occuper d'autre chose? La politique est tout; elle en-
« vahit tout, remplit tout, attire tout : il n'y a plus de pensée, d'intérêt et de
« passion que là. Si un écrivain a quelque conscience de son talent, s'il aspire
« à redresser ou à dominer son siècle, en un mot s'il veut saisir le sceptre de la
« pensée, il ne peut et ne doit écrire que sur la politique. Quel plus beau rôle
« que celui de dévoiler les mystères de l'organisation sociale, encore si peu
« connue! Quelle plus noble et plus éclatante mission que celle d'arrêter, d'en-
« chaîner, par la puissance et l'autorité du talent, ces idées envahissantes qui
« sont sorties comme une doctrine armée des livres des philosophes, et qui, at-
« telées au char du soleil, comme l'a si bien dit ce fou de Danton, menacent de
« faire le tour du monde! Pour en revenir à Montesquieu, sans doute en poli-
« tique il n'a ni tout vu, ni tout saisi, ni tout dit, et cela était impossible de
« son temps. Il n'avait point passé au travers d'une immense révolution qui a
« ouvert les entrailles de la société, et qui a tout éclairé, parce qu'elle a tout mis
« à nu. Il n'avait pas pour lui les résultats de cette vaste et terrible expérience,
« qui a tout vérifié et tout résumé; mais ce qu'il a vu, il l'a supérieurement vu,
« et vu sous un angle immense. Il a admirablement saisi les grandes phases de
« l'évolution sociale. Son regard d'aigle pénètre à fond les objets et les traverse
« en y jetant la lumière. Son génie, qui touche à tout en même temps, res-
« semble à l'éclair qui se montre à la fois aux quatre points de l'horizon. Voilà
« mon homme! c'est vraiment le seul que je puisse lire aujourd'hui. Toute autre
« lecture languit auprès de celle d'un si ferme et si lumineux génie, et je n'ouvre
« jamais *l'Esprit des Lois* que je n'y puise ou de nouvelles idées ou de hautes
« leçons de style. »

Chênedollé, à qui l'on doit cette vive reproduction du discours de Rivarol (discours qui n'est pas encore à sa fin), s'arrête ici un moment pour noter les sentimens divers qui se pressaient en lui devant ces flots et cette cascade toujours rejaillissante du torrent sonore. A propos de

(1) Il n'avait pas seulement le paon dans la tête, il était le paon en personne à ce moment-là.

la tirade sur Buffon, « j'étais, dit-il, confondu, je l'avoue, de la sévérité de ces jugemens et de ce ton d'assurance et d'infaillibilité avec lequel ils étaient débités; mais il me paraissait impossible qu'un homme qui parlait si bien se trompât. » Et faisant comme les jeunes gens qui, dans leur curiosité, n'ont pas de cesse qu'ils n'aient questionné tour à tour sur tous les objets un peu inégaux de leur prédilection secrète, il profita d'un moment où Rivarol reprenait haleine : « Et Thomas? » demanda-t-il.

« Thomas est un homme manqué, repartit d'un ton bref Rivarol; c'est un « homme qui n'a que des demi-idées. Il a une assez belle phrase, mais il n'en « a qu'une. Il n'avait pas ce qu'il fallait pour faire l'Éloge de Descartes: c'est « un ouvrage composé avec la science acquise de la veille. Cela n'est ni digéré « ni fondu. Il aurait fallu à l'auteur les connaissances positives de Fontenelle, « l'étendue et la pénétration de son coup d'œil scientifique. L'Éloge de Marc-« Aurèle vaut mieux : il y a dans cet Éloge des intentions dramatiques qui ne « sont pas sans effet. Le style en est meilleur aussi, bien que là pourtant, « comme ailleurs, ce style manque d'originalité. Ce n'est pas là un style *créé*. « Et puis il est trop coupé, trop haché, ou par endroits démesurément long. « Thomas ne s'entend pas à parcourir avec grace et fermeté les nombreux dé-« tours de la période oratoire. Il ne sait pas *enchevêtrer* sa phrase. Quant à son « *Essai sur les Éloges*, il y a de belles pages sans doute; mais, quoique les dé-« fauts y soient moindres et qu'il ait détendu son style, il y règne encore un ton « d'exagération qui gâte les meilleurs morceaux. Thomas exagère ses sentimens « par ses idées, ses idées par ses images, ses images par ses expressions. »

« — Et Rousseau? monsieur de Rivarol.

« — Oh! pour celui-là, c'est une autre affaire. C'est un maître sophiste qui « ne pense pas un mot de ce qu'il dit ou de ce qu'il écrit, c'est le paradoxe in-« carné, — grand artiste d'ailleurs en fait de style, bien que, même dans ses « meilleurs ouvrages, il n'ait pu se défaire entièrement de cette rouille gene-« voise dont son talent reste entaché. Il parle du haut de ses livres comme du « haut d'une tribune; il a des cris et des gestes dans son style, et son éloquence « épileptique a dû être irrésistible sur les femmes et les jeunes gens. Orateur « *ambidextre*, il écrit sans conscience, ou plutôt il laisse errer sa conscience au « gré de toutes ses sensations et de toutes ses affections. Aussi passionne-t-il « tout ce qu'il touche. Il y a des pages, dans *la Nouvelle Héloïse*, qui ont été « touchées d'un rayon du soleil. Toutes les fois qu'il n'écrit pas sous l'influence « despotique d'un paradoxe, et qu'il raconte ses sensations ou peint ses propres « passions, il est aussi éloquent que vrai. Voilà ce qui donne tant de charme à « quelques tableaux de ses *Confessions*, et surtout à ce préambule qui sert d'in-« troduction à la Profession du Vicaire savoyard, et où, sous le voile d'un jeune « homme qu'il met en scène avec le Vicaire, il raconte sa propre histoire. C'est, « avec quelques Lettres Provinciales et les chapitres sur l'*Homme* de Pascal, ce « que nous avons de mieux écrit en notre langue. C'est fait *à point* (1). »

(1) Les papiers de Chênedollé présentent plus d'une version de cette conversation avec Rivarol, et dans chaque version il y a quelques variantes. J'ai choisi, autant que possible, la *leçon* qui m'a paru la plus voisine de la parole même.

« Le reste de la conversation se passa en un feu roulant d'épigrammes lancées avec une verve intarissable sur d'autres renommées politiques et littéraires. Jamais Rivarol ne justifia mieux son surnom de *Saint-Georges de l'épigramme*. Pas un n'échappait à l'habileté désespérante de sa pointe. Là passèrent tour à tour, transpercés coup sur coup, et l'abbé Delille, « qui n'est qu'un rossignol qui a reçu son cerveau en gosier, » et Cerutti, « qui a fait des phrases *luisantes* sur nos grands hommes de l'année dernière, espèce de limaçon de la littérature qui laisse partout où il passe une trace argentée, mais ce n'est qu'écume et bave; » et Chamfort, « qui en entrant à l'Académie ne fut qu'une branche de muguet entée sur des pavots; » et Roucher, « qui est en poésie le plus beau naufrage du siècle; » et Chabanon, « qui a traduit Théocrite et Pindare de toute sa haine contre le grec; » et Fontanes, « qui passe son style au brunissoir et qui a le poli sans l'éclat (1); » et Le Brun, « qui n'a que de la hardiesse *combinée* et jamais de la hardiesse *inspirée* : ne le voyez-vous pas d'ici, assis sur son séant dans son lit avec des draps sales, une chemise sale de quinze jours et des bouts de manche en batiste un peu plus blancs, entouré de Virgile, d'Horace, de Corneille, de Racine, de Rousseau, qui pèche à la ligne un mot dans l'un et un mot dans l'autre, pour en composer ses vers, qui ne sont que mosaïque (2)? » et Mercier avec son *Tableau de Paris*, « ouvrage pensé dans la rue et écrit sur la borne; » et l'abbé Millot, « qui n'a fait que des commissions dans l'histoire; » et Palissot, « qui a toujours un chat devant les yeux pour modèle : c'est pour lui le torse antique; » et Condorcet, « qui écrit avec de l'opium sur des feuilles de plomb; » et Target, « qui s'est noyé dans son talent. » Chaque mot était une épigramme condensée qui portait coup et perçait son homme (3). Mirabeau obtint les honneurs d'une épigramme plus détaillée :

« La tête de Mirabeau, disait-il, n'était qu'une grosse éponge toujours gonflée « des idées d'autrui. Il n'a eu quelque réputation que parce qu'il a toujours écrit « sur des matières palpitantes de l'intérêt du moment (4). Ses brochures sont des « brûlots lâchés au milieu d'une flotte : ils y mettent le feu, mais ils s'y con-

(1) « Rivarol aurait pu profiter du procédé; cela n'aurait pas mal fait de *délustrer* un peu son style : il brillait trop. » (Chênedollé.)

(2) Voici une bonne anecdote sur Le Brun : « Le Brun arrive un jour tout effaré chez Rivarol, et s'écrie en entrant : « Chamfort est un barbare; il n'entend pas mon vers sur l'Espagne :

L'Espagne a trop connu *l'indigence de l'or*.

Il n'y a plus de poésie, il n'y a plus de littérature en France. C'est une création d'expression magnifique. C'est le *parvoque potentem* de Virgile, *l'orgueilleuse faiblesse* de Racine... » (Chênedollé.)

(3) « Unique en à-propos, Rivarol avait ainsi un trait, une épigramme pour chaque événement littéraire ou politique; il attachait un mot à la tragédie ou à la comédie nouvelle, au sermon à la mode, à l'académicien du jour, et ce mot restait : c'était un stigmate ineffaçable. » (Chênedollé). — Et encore : « Les malices lui sortent de tous les côtés : Rivarol fait des épigrammes jusque dans son éloquence. » — Au reste, la plupart de ces mots de Rivarol étaient faits d'avance, on le sent, et ils servaient dans l'occasion : « Rivarol taillait toutes ses pensées à facettes; il tenait une phrase quinze jours sur son chevalet. » Son improvisation porte la trace de cette préméditation.

(4) Ce *palpitantes d'intérêt* est déjà du style à la Mirabeau.

« sument. Du reste, c'est un barbare effroyable en fait de style; c'est l'Attila de « l'éloquence, et s'il y a dans ses gros livres quelques phrases bien faites, elles « sont de Chamfort, de Cerutti ou de moi. »

« Trois heures, continue Chênedollé, s'écoulèrent dans ces curieux et piquans entretiens, et me parurent à peine quelques instans. Le soleil cependant avait disparu de l'horizon, et la nuit qui tombait nous avertit qu'il était temps de nous retirer.

« Nous prîmes donc congé de Rivarol qui, en nous quittant, nous dit quelques-uns de ces mots aimables qu'il savait si bien trouver, et nous fit promettre de revenir. Puis il me remit sa traduction du Dante, en me disant : « Lisez « cela! il y a là des études de style qui formeront le vôtre et qui vous mettront « des formes poétiques dans la tête. C'est une mine d'expressions où les jeunes « poètes peuvent puiser avec avantage. »

« Nous reprîmes la route de Hambourg, M. de La Tresne et moi, confondus, terrassés, éblouis par les miracles de cette parole presque fabuleuse. Le jour avait tout-à-fait disparu; il faisait une de ces belles nuits si communes en cette saison dans les climats du nord, et qui ont un éclat et une pureté qu'on ne voit point ailleurs. Une lune d'automne brillait dans un ciel d'un bleu magnifique, et sa lumière, brisée en réseaux de diamant, étincelait dans les hautes cimes des vieux ormes qui bordent la route, en projetant devant nous de longues ombres. L'oreille et la tête encore pleines de la conversation de Rivarol, nous marchions silencieusement sous cette magique clarté, et le profond silence n'était interrompu que par ces exclamations répétées vingt fois : « Il faut convenir que Ri- « varol est un causeur bien extraordinaire! » De tout ce soir-là, il nous fut impossible de trouver d'autres paroles. »

Si j'avais moins longuement cité, on n'aurait pas une idée aussi complète, ce me semble, de ce que fut réellement Rivarol, le grand improvisateur, le *dieu de la conversation* à cette fin d'un siècle où la conversation était le suprême plaisir et la suprême gloire. On n'avait qu'à le toucher sur un point, qu'à lui donner la note, et le merveilleux clavier répondait à l'instant par toute une sonate. Le récit qu'on vient de lire nous a rendu comme présentes ces qualités soudaines, mais l'admiration du narrateur n'a pu nous dissimuler les défauts. Lui-même, lorsqu'il est un peu revenu, il nous dit de cette verve étonnante de Rivarol qu'elle ressemble à un feu d'artifice tiré sur l'eau (1) : — *brillante et froide!* C'est une illumination d'Armide. Un fonds de vanité et de frivolité perce en effet jusqu'à travers les couleurs et occupe la place du foyer véritable (2). Son talent, comme Chênedollé l'a très-bien reconnu, *manquait de probité* (3). Le mal de Rivarol est là. Ce sybarite qui était un esprit supérieur, après s'être amolli dans les délices de son temps,

(1) Le mot est primitivement de M. de Lauraguais.

(2) C'est ce qui le rend inférieur, par exemple, à Diderot et à Coleridge, ces deux autres puissans improvisateurs, qui avaient dans leur entrain chaleur et bonne foi.

(3) Et encore : « Rivarol fait aux idées des caresses de courtisane, et non d'honnête femme. » (Chênedollé.)

essaya trop tard de s'élever aux graves sujets et aux sérieuses entreprises : il en était digne par l'intelligence, mais les mœurs et le cœur faisaient défaut. Tandis qu'il prodiguait sa parole avec le jeu de baguette d'un enchanteur et d'un son de voix de sirène, son regard semblait éteint et noyé; l'ame était absente. Ce peintre rival qui voulait reprendre Buffon sur la nature et refaire quelques-uns de ses tableaux, ne sortait plus, dans les derniers temps, du fauteuil où il trônait; il était devenu pâle à force de garder la chambre; il avait l'air d'une plante étiolée. Aussi conseillait-il aux jeunes talens la *serre chaude* pour les *pousser* comme des fruits hâtifs. C'était bien lui qui se vantait à Chênedollé de résoudre un problème de géométrie jusque dans l'éclair du plaisir : cette fatuité achève de le peindre. Il disait encore : « Le cri de la plume me fait mal, je déteste d'écrire. » Il ne fut donc qu'un admirable *virtuose* et ne put accomplir son œuvre comme écrivain; sachons pourtant ce qu'on a perdu en lui.

Au moment où Rivarol, près de finir, lançait ainsi ses bouquets d'artifice à Hambourg et à Berlin, un homme qui se piquait d'insolence et presque de fatuité aussi, mais avec cela d'une vie grave, d'une ame ferme, et nourri aux fortes études, Joseph de Maistre, commençait à marquer son rang; ce rôle final souverain que Rivarol avait rêvé, ce plan hardi de réaction contre Voltaire et de restauration des vraies doctrines politiques, de Maistre le prit en main dès le premier jour; et s'il y mêla trop souvent ce que j'appelle du Rivarol, c'est-à-dire de l'homme du monde et du talon rouge, tout cela en lui se releva, s'agrandit, s'honora par des inspirations supérieures : tellement que si, un jour, un soir, aux bords de la Newa, dans un de ces étés du nord qui sont si beaux, quelques amis se rassemblent pour converser avec lui et pour l'entendre, on pourra alors, de bien loin sans doute quant à la grace, mais sans profanation du moins quant à la hauteur des idées, — on pourra évoquer le souvenir idéal de Platon. Il n'y en avait qu'un faux air dans cette soirée de Ham, malgré la prétention de Rivarol de renouveler les jardins d'Académe.

Rivarol aurait pu être un grand critique littéraire, et il l'était en causant. Sous ses airs fats, il avait éminemment du bon sens. On a vu à quel point il analysait les contemporains les plus admirés. Il savait le défaut de la cuirasse de chacun, et y pénétrait hardiment. Il les jugeait d'égal à égal et les classait d'une vue sûre. Quant aux petits grands hommes, il se plaisait à les rassembler « comme des atomes sous sa lentille », en disant : « Voyons si nous en pourrons tirer quelque chose. » Toutes ses plaisanteries (signe remarquable de sa vocation) étaient littéraires. Si on lui faisait entendre qu'il était parfois cruel, il disait que « l'homme de goût a reçu vingt blessures avant d'en faire une, » et le mot est charmant. Chênedollé a eu raison de remarquer

que « Rivarol avait déjà dans son talent quelque chose de ce qu'on a depuis appelé le *romantisme;* il avait senti la nécessité de retremper la langue, de lui donner plus de franchise, plus de mouvement et d'abandon, de créer en peignant. » Il avait dans la prose, mais dans la prose seulement (1), l'instinct de ce que l'école romantique de l'*art* a essayé d'introduire depuis; il y a un Hazlitt français dans Rivarol.

Y avait-il également un Burke ou un Bonald, et mieux qu'un Bonald? Chênedollé le pensait. Dès sa seconde entrevue, un matin, Rivarol lui lut le début de son ouvrage sur la *Théorie du Corps politique :* « Aucun morceau de prose ne m'a jamais fait autant d'effet. Il est évident que Rivarol, dans ses quatre chapitres sur la nature et la formation du corps politique, a voulu lutter contre les chapitres sur l'*homme,* de Pascal. » Et Chênedollé, poussant plus loin cette comparaison que j'ose indiquer à peine, trouvait que les deux ouvrages avaient eu pareille destinée. Celui de Rivarol, écrit en effet sur de petites feuilles volantes, sur de petits morceaux de papier, les uns enfilés par liasse, les autres entassés confusément dans de petits sacs, ne s'était retrouvé qu'en fragmens, — comme les immortelles *Pensées.* Là se borne pour nous la ressemblance. Il serait plus exact de le comparer au manuscrit de Bergasse sur les mêmes matières, qui fut, je crois, détruit dans un incendie. Une grande partie du manuscrit de Rivarol fut volée (à la lettre) par l'abbé Sabatier de Castres, qui le pilla et le défigura à sa manière dans l'ouvrage *de la Souveraineté,* imprimé à Hambourg en 1806. Un court chapitre intitulé *de la Souveraineté du Peuple,* par Rivarol, fut publié à Paris en 1831, et Chênedollé ne dut pas y être étranger. J'ai sous les yeux de nombreux essais de *mise en ordre* et de *rédaction* dans lesquels ce dernier, en disciple fidèle, tenta jusqu'à la fin de sa vie de recomposer et de *restituer* une œuvre dont la perte lui semblait un malheur irréparable pour la cause des justes doctrines politiques (2). Nous ne saurions nous hasarder ici dans une discussion

(1) Quand il s'agissait de poésie, Rivarol ne sortait guère des habitudes et des conceptions de son temps; il disait, par exemple : « *Le pauvre Diable* est le chef-d'œuvre de la satire, rien n'est plus rapide, plus animé, plus piquant à la fois et plus pittoresque; mais Voltaire, en peignant le cordonnier, *a eu tort de le nommer.* Au lieu de

Le cordonnier qui vient de ma chaussure
Prendre à genoux la forme et la mesure....

il fallait mettre : *l'humble artisan* qui vient, etc. La poésie doit toujours peindre et ne jamais nommer. » Je n'examine pas si Rivarol a tort ou raison; mais, pour être alors un critique original en matière de poésie, il aurait fallu qu'il dît autre chose. *Renouveler le pittoresque* et *introduire le naturel,* c'était le double conseil à donner aux poètes, et il n'en parle pas.

(2) Vers 1833, Chênedollé écrivait au frère de Rivarol, possesseur des papiers qu'on avait pu recouvrer : « De tous ces papiers, on pourrait, je crois, extraire un petit volume extrêmement substantiel, qui n'excéderait pas de beaucoup les dimensions du *Contrat*

dont les élémens se dérobent. Le champ est trop vaste de ce qui n'a pas été et qui *aurait pu être*. L'ouvrage de Rivarol est rentré pour jamais dans les limbes d'où il n'était sorti qu'à de rapides momens d'évocation et d'improvisation brillante; il y sommeille avec tant d'autres pensées fécondes, auxquelles pourtant le soleil propice a manqué et qui n'ont pas eu leur jour. Ce qui demeure certain, c'est que, comme publiciste, Rivarol, averti par la révolution, aspira de bonne heure à un grand but, et qu'il ne parut pas incapable de l'atteindre. La mort, en le saisissant à l'âge de quarante-sept ans, l'arrêta dès les premiers pas de sa seconde carrière. On a eu depuis lors Bonald, de Maistre, les oracles d'un parti; mais le Montesquieu véritable, le réparateur intelligent et modéré des ruines de 89 n'est pas venu. Le plus brillant et le plus spirituel des hommes à la mode aurait-il jamais pu se dépouiller assez lui-même pour s'élever jusque-là?

Chênedollé n'hésite pas à nous l'assurer et à se porter pour caution: « Il y avait, dit-il, un *côté législatif* dans les idées de Rivarol qui ne se trouve ni dans Garat ni dans Lacretelle (aîné). » Je le crois bien; mais on peut être plus fort que ces deux philosophes d'école, que le sophiste et que le crédule, et rester encore en chemin, bien loin de Montesquieu. J'adhérerais plus volontiers au jugement général de Chênedollé, qui se résume ainsi : « Les trois hommes de lettres les plus distingués de la fin du XVIIIe siècle sont Beaumarchais, Mirabeau et Rivarol. Beaumarchais, par son *Figaro*, donna le manifeste de la révolution; Mirabeau la fit; Rivarol la combattit et fit tout pour l'enrayer : il mourut à la peine. » Le disciple pourtant retombe à demi sous l'illusion quand il ajoute : « Homme à la mode digne de la gloire, que les salons regardèrent comme un prodige, que la politique européenne aurait pu compter comme un oracle, et que la postérité doit adopter aujourd'hui comme un de ces génies heureux et incomplets tout ensemble, qui n'ont fait que montrer leurs forces. » La postérité n'adopte rien de confiance; elle ne juge que sur les titres directs, et les témoignages les plus enthousiastes ne servent tout au plus, comme ici, qu'à exciter les regrets et l'étude de quelque curieux autour d'un nom.

Quoi qu'il en soit, pendant deux années, Rivarol tint le jeune homme suspendu à sa conversation *avec des chaînes d'or;* il le fascinait.

social, où tout serait pensée et résultat, et qui comprendrait toute la doctrine politique de votre frère. Si vous êtes assez bon pour me communiquer votre manuscrit, je crois être dans le cas, avec ce que je puis posséder moi-même de fragmens et de souvenirs, de rédiger ce volume comme aurait pu faire votre frère : tant je m'étais pénétré de ses idées, et tant il a laissé en moi une profonde empreinte de son génie. » — Ce frère de Rivarol, à qui Chênedollé écrivait cette lettre, est celui dont Rivarol disait : « Mon frère a de l'esprit quand il me quitte; c'est ma montre à répétition. »

« Chose singulière (écrit Chênedollé)! pendant ces deux années que je passai avec lui, je ne fis presque rien :

Mon génie étonné tremblait devant le sien!

Il m'avait dompté. J'étais devenu l'esclave de sa pensée, et je n'avais conservé de puissance que pour l'admirer. — J'ai subi deux fois le joug et la tyrannie de deux esprits qui m'avaient d'abord terrassé, — de Rivarol et de Chateaubriand.

« Cependant (poursuit-il) tant d'idées nouvelles ne pouvaient tomber en moi sans y fermenter sourdement. Semblable à ces terres fortes qui, avant de porter des fruits ou des moissons, gardent long-temps les germes qui leur sont confiés, mon esprit se saturait en secret de tout ce qu'il devait s'approprier un jour. Ce fut Rivarol qui me suggéra l'idée de mon poème du *Génie de l'Homme*. Un soir, il rentrait chez lui, après avoir dîné chez le Juif Cappadoce (1); il était fort gai, et son imagination était montée sur un ton très élevé. Nous parlâmes poésie, et, dans un moment de verve, étant mécontent des vers de Voltaire et de Le Brun sur le système du monde, il s'écria : Voici ce qu'on aurait dû dire là-dessus. Et tout à coup il trouva quelques belles paroles sur le mouvement des astres et la grande économie des cieux. Ces images me frappèrent tellement que deux jours après je les rapportai en vers à Rivarol, qui en parut extrêmement content, et qui me dît qu'il fallait entreprendre le poème *de la Nature*, poème qui avait été manqué deux fois dans notre langue par Le Brun et Fontanes. Dès ce moment, l'ouvrage fut comme arrêté dans ma tête, et devint la principale occupation de ma pensée. »

Ces vers de Chênedollé doivent être ceux qui furent insérés alors dans *le Spectateur du Nord* (2) : ils ont depuis trouvé place dans le chant de *l'Astronomie*, presque au début du *Génie de l'Homme;* mais, en les retouchant, le poète les a un peu gâtés et refroidis. J'aimais mieux ce premier jet :

Les orbes follement l'un sur l'autre entassés
Dans des cercles confus tournaient entrelacés;
L'erreur en s'écartant de la loi des distances, etc. (3).

(1) David Cappadoce. — On y dînait fort bien. Rivarol, qui ne faisait grace à aucun de ses amis, disait de lui : « Son existence se compose des alarmes de la santé et des témérités de la gourmandise; il ne connaît de remords que ceux de son estomac. »

(2) Troisième numéro de l'année 1797 (mars), tome Ier, page 412. On y donnait à côté deux morceaux sur le même sujet, l'un tiré du poème sur *l'Astronomie* par Fontanes, l'autre tiré de *la Henriade*, chant VIIe.

(3) Et plus loin, quand Newton est venu :

Le silence renaît aux plaines de l'espace;
Vers un centre commun les astres emportés,
De ce centre commun sans relâche écartés,
Autour de leurs soleils, dans des bornes prescrites,
Majestueusement décrivent leurs orbites.

Les corrections de 1807 ont un peu amorti les effets : ce *majestueusement* a disparu.

L'idée, d'ailleurs, est belle : depuis Copernic et Newton, l'ordre et la simplicité règnent dans les cieux; l'embarras et l'erreur ont cessé là-haut, ils sont relégués ici-bas; ils n'existent plus qu'au sein même de l'homme et à la surface de notre terre :

Son compas à la main, la céleste Uranie,
Laissant ces vils tyrans aux humains égarés,
Remonta pour toujours sur les dômes sacrés.
. . . .
Le hasard fut pour nous, le calcul pour les cieux;
Et l'Être qui lisait dans le secret des dieux,
Dès-lors plus compliqué que l'ensemble du monde,
Demeura pour lui seul une énigme profonde.

Cette liaison avec Rivarol, si vivement engagée et si fortement nouée en apparence, se brisa tout d'un coup; l'esprit y avait plus grande part que le cœur :

« Je vécus ainsi deux ans avec Rivarol, dit Chênedollé, dans un continuel éréthisme de la pensée et dans un enchantement littéraire continuel. Un rien nous brouilla. J'avais fait connaissance avec une M[me] Duprat, de Lyon, qui était alors à Hambourg, femme galante d'un haut ton, belle encore, et qui vivait avec le prince Zouboff. J'y mangeais très souvent avec d'aimables *roués*, Alexandre Tilly, Armand Dulau, et quelques autres émigrés français. Nous faisions souvent des parties à la campagne, et nous revenions fort tard. On sent facilement que cette vie avait dû me déranger un peu, et que souvent je n'étais pas très exact à venir travailler au *Dictionnaire* (1). Rivarol, un matin, me le fit sentir avec une aigreur marquée : de mon côté, je répondis avec humeur. Cependant je me remis au travail, mais le travail fut silencieux, les communications sèches et froides, et je sortis sans rien dire à Rivarol, qui travaillait dans son cabinet. Piqué sans doute de ce ton fort déplacé dans un jeune homme, il m'adressa le lendemain matin un billet fort sec, dans lequel il me redemandait une *Jérusalem* italienne que j'avais à lui. Je renvoyai *la Jérusalem* avec un billet écrit du même style, et dès ce moment je résolus de briser là. Le marquis de Mesmons (2), avec qui j'étais fort lié, et qui allait aussi chez Rivarol, fit tout ce qu'il put pour me raccommoder avec lui : je tins bon, et je lui déclarai que je n'y retournerais point. Je finis en lui disant : « J'adore le talent de Rivarol, et « j'aime sa personne, mais je ne le reverrai plus. » — Depuis long-temps j'avais envie de rentrer en France, et je saisis cette occasion pour rompre des engagemens qui commençaient à me peser. Je partis pour la Suisse. »

(1) Le *Nouveau Dictionnaire de la Langue française* qu'avait entrepris Rivarol.

(2) « J'ai beaucoup connu à Hambourg M. de Mesmons : c'était un homme du monde qu'une aventure malheureuse avait forcé de se retirer de la société, et qui était devenu sauvage et mélancolique, mais d'une mélancolie de bon goût. Sa conversation avait beaucoup de *charme*. » (Chênedollé.) — *Le Spectateur du Nord* contient plusieurs articles, notamment l'*Essai sur l'Amour et sur l'Amitié*, qui sont de cet homme de *sentiment*; ils sont signés R. M. (Romance de Mesmons).

Le mot de *roués* est échappé tout à l'heure : en effet, dans cette société de Hambourg, Chênedollé vit en abrégé tout un pêle-mêle des derniers types du XVIIIe siècle; il y prit une idée exacte du monde et des salons qu'il n'avait pu voir à Paris. La société habituelle de Rivarol à Hambourg, durant ces années, était tout ce qui passait de distingué dans cette ville et tout ce qui y séjournait un peu; je cite au hasard : Mme de Fougy, la princesse de Vaudemont, Mme de Flahaut, « qui faisait, quand elle le voulait, des *yeux de velours;* » Alexandre de Tilly, « louvoyant entre la bonne et la mauvaise compagnie, agréable dans la bonne, exquis dans la mauvaise; » Armand Dulau, « l'homme qui avait porté le plus de grace dans l'ignorance; » Baudus, directeur du *Spectateur du Nord,* « qui avait le style *grisâtre;* » l'abbé Louis et l'abbé de Pradt, tous deux rédacteurs (1); le duc de Fleury, le duc de La Force, le comte d'Esternod, M. de Talleyrand, de beaux débris de l'ancien monde; l'abbé Delille (2); l'aimable philosophe Jacobi; l'abbé Giraud, « qui disait à tout propos : *C'est stupide,* tellement que Rivarol prétendait qu'il laissait tomber partout sa signature; » et bien d'autres encore. Le jeune émigré apprit là mille bonnes histoires de l'ancienne société, la plupart meilleures que je ne puis dire ici. Rivarol faisait poser devant lui les personnages et les jouait à ravir. Par exemple, voulait-il peindre, chez Lally-Tolendal, le mélange singulier de la sensiblerie et de la gourmandise, il avait imaginé un monologue de Lally à souper, racontant les horreurs de la révolution : « — Oui, messieurs, j'ai vu couler ce sang! — Voulez-vous me verser un verre de vin de Bourgogne? — Oui, messieurs, j'ai vu tomber cette tête! — Voulez-vous me faire passer une aile de poulet? » Rien n'était plus gai que ce jeu de scène. — Dans un tout autre genre, ce dut être aussi de bonne source, et sans doute auprès des Brazais et des de Pange, que Chênedollé apprit sur André Chénier et sur ses sentimens philosophiques des détails intimes qu'il a résumés dans une note bien brève, et que je livre comme je la trouve, sans rien qui l'explique : « André Chénier était athée avec délices. »

(1) Ainsi, dans *le Spectateur du Nord* de mars et d'avril 1797, les *Lettres d'un officier allemand sur la guerre,* signées D..., sont de l'abbé de Pradt, et les *Lettres sur la situation des finances en Angleterre,* signées G..., sont de l'abbé Louis.

(2) J'ai donné quelques détails sur la réconciliation de Rivarol et de l'abbé Delille dans un article sur ce dernier (*Portraits littéraires,* tome II, p. 89, 1844). — Chênedollé, d'ailleurs, ne rencontra point Delille à Hambourg; il ne le vit pour la première fois que le 28 janvier 1808 à Paris. Delille lui raconta avec beaucoup de grace son entrevue avec Rivarol; il l'avait abordé avec ce vers :

Je t'aime, je l'avoue, et je ne te crains pas.

Un Hambourgeois présent, se croyant bien fin, lui avait dit : « C'est plutôt le contraire. » Delille ajoutait de Rivarol : « C'est le plus aimable vaurien que j'aie rencontré. »

III. — RELATIONS AVEC KLOPSTOCK.

Un homme bien différent de Rivarol, et que Chênedollé connut d'abord à Hambourg, était Klopstock, qui, « dans sa *Messiade*, avait ouvert à l'imagination des horizons nouveaux. » La relation qu'il nous a laissée de sa première visite au vieux maître, et de l'impression qu'il en reçut, vient bien à côté de ce qui précède et fait contraste par la simplicité.

« Caractère de Klopstock. — Lorsque je fus admis pour la première fois en sa présence, par La Tresne, je crus être admis en présence du Génie. Je vis un petit homme, d'une figure douce et riante. Je ne lui trouvai point du tout cet air de réserve, cet air diplomatique dont parle Goethe. Je lui trouvai, au contraire, un air ouvert et plein de franchise. Je n'ai jamais vu de figure de vieillard plus aimable et plus prévenante. Il avait surtout un sourire de bonté si parfait, qu'il vous mettait tout de suite à votre aise. Je lui lus une ode que je venais d'esquisser à sa louange. Cette ode le flatta beaucoup et parut lui faire le plus grand plaisir. Il dit qu'il attachait un grand prix à être loué par un Français, et surtout à être loué en vers. En un mot, il fut ravi. Dès ce moment, il me prit dans la plus grande affection; il m'invita à aller dîner le lendemain ou le surlendemain à une maison de campagne qu'il avait aux portes de Hambourg. Je le trouvai se promenant dans son jardin avec sa femme et quelques dames qu'il avait invitées. C'était dans les premiers jours de mai (1795). Je me rappelle qu'il faisait un soleil superbe et que nous nous promenions sous des pruniers en fleurs, ce qui mit tout de suite la conversation sur le charme de la campagne et de la nature. Il en parlait avec ravissement. Dès cette seconde entrevue, il me parla de son goût, de son amour pour l'exercice du patin. Il paraît que chez lui c'était une espèce de manie, car ce fut aussi une des premières choses dont il s'entretint avec Goethe. Je lui trouvai la candeur d'un enfant et le génie d'Homère. »

L'ode intitulée *l'Invention*, dédiée à Klopstock, et une autre ode, *le Génie de Buffon*, furent imprimées à Hambourg dans le courant de 1795. *Le Spectateur du Nord*, publiant en février 1797 une troisième ode de Chênedollé, intitulée *Michel-Ange ou la Renaissance des Arts*, appréciait en quelques lignes la tentative du jeune poète : Chênedollé aspirait à célébrer tour à tour les rois du pinceau, de la lyre et de la pensée, et à caractériser leur génie par le ton même des chants qu'il leur consacrait. Il fallait dans cette œuvre, pour y réussir, élévation, variété et souplesse. Chênedollé a surtout l'élévation et le souffle. Ces odes et celles du même genre qu'il composa ne parurent en France que tardivement recueillies vers 1820, c'est-à-dire vingt-cinq ans après leur naissance. Si elles avaient paru à son retour de l'émigration en 1802, elles auraient classé leur auteur au premier rang des héritiers et des émules de Le Brun.

Il eût été nécessaire aussi que le *Génie de l'Homme*, au lieu de retarder jusqu'en 1807, sortît quatre ans plus tôt. On aurait pu dire véritablement alors de Chênedollé venu à son heure, en le comparant avec les principaux des poètes en vogue :

« Ce qui caractérise l'abbé Delille, c'est la *mobilité* du style bien plus que le grandiose.

« Ce qui caractérise Le Brun, c'est la hardiesse de l'expression; mais il manque d'haleine, il est vite essoufflé.

« Chênedollé a de l'haleine; il a plus de grandiose que Delille; il fait ses vers avec le cœur. » — Voilà, en effet, ce que ses amis de 1802 lui reconnaissaient assez unanimement.

J'ajouterai pourtant, en lui appliquant ce qu'il disait de Le Brun : « Il a du souffle, mais un souffle qui n'allume pas la flamme. »

A côté de la page manuscrite où Chênedollé nous raconte sa visite à Klopstock, je trouve une réflexion modeste qui lui est suggérée par ce grand nom, et que je ne supprimerai pas, car elle respire une sincérité bien touchante; elle répond à une objection qui pourrait s'élever en lisant d'autres passages de ses mémoires. Tout poète a et doit avoir un haut sentiment de lui-même, sans quoi il ne serait point véritablement poète. Il lui est interdit d'être *médiocre*, et dès-lors, s'il persiste, il doit croire en conscience qu'il ne l'est point.

Ce que Malherbe dit dure éternellement,

c'est là, quoi qu'en disent les convenances, la devise secrète ou avouée de tout poète. *Musa vetat mori :* quiconque n'inscrit pas cette pensée, cet acte de foi au frontispice ou au cœur de ses œuvres, n'a pas reçu l'inspiration sacrée et l'étincelle. Ouvrez le *scrinium* des plus modestes comme des plus superbes : « Depuis Racine, il n'y a que Fontanes et *moi* qui ayons fait de bons vers, des vers raciniens, » dira l'un, celui qui est classique. — « Depuis Shakspeare, il n'y a que Schiller et *moi* qui ayons manié le drame grandiose, » dira l'autre, celui qui aspire à régénérer la scène. Toujours ce *moi* final s'ajoute, quelle que soit l'énumération; et si celui qui est en jeu ne l'ajoutait pas, il ne serait pas poète. Ce qui a fait dire à un railleur : « Il y a du Lemierre dans tout poète. »

Chênedollé avait de lui-même et de son propre effort un sentiment noble, élevé, consolateur, comme quelqu'un qui avait vécu un jour avec les hommes les plus éminens de son temps, qui avait recueilli leur parole et leur louange, et qui s'était retiré ensuite dans la solitude; mais, après avoir écrit cette page sur Klopstock, il ajoute au revers :

« C'est quand je lis des hommes comme Goethe, Schiller, Klopstock, Byron..., que je sens combien je suis mince et petit. Je le dis, dans la sincérité de mon ame et avec la plus intime conviction, je n'ai pas la dixième partie de la pensée,

du talent et du génie poétique de Goethe. Quelle étendue, quelle fécondité, quelle profondeur, quelle variété d'idées, d'aperçus philosophiques, littéraires, politiques! Quelle richesse d'invention poétique dans ses tragédies, ses poèmes et ses poésies fugitives sur tous les sujets! Quelle sécheresse, quelle stérilité d'imagination chez moi à côté de cette prodigieuse abondance! »

Le jour où vous avez fait cet humble aveu, ô poète, vous l'étiez plus par le cœur, par le sentiment, par l'idéal que vous conceviez dans toute sa plénitude, par les larmes d'admiration que vous versiez, — vous l'étiez plus, poète, que dans ces heures où l'on s'enivre trop aisément de soi-même, et vous méritiez d'être reçu à votre rang dans le groupe sacré par ces maîtres sublimes que vous saviez si bien saluer et reconnaître.

Le Spectateur du Nord contient, indépendamment des odes et morceaux en vers, quelques articles en prose de Chênedollé : un *Essai sur les traductions*, sur la manière de traduire les poètes, avec application du système à trois ou quatre odes d'Horace traduites en prose (1) (juillet 1797); une analyse et un jugement du poème des *Plantes* de Castel, qui venait de paraître (juin 1797). Castel était de Vire comme Chênedollé, et plus âgé que lui d'une dizaine d'années. Homme honorable en politique, il traversa la révolution avec courage. Maire de sa ville natale durant les années difficiles, il la préserva de toute commotion violente. Député à l'Assemblée législative, il sut résister aux excès des factions. Après la restauration des études, il professa les belles-lettres au collége de Louis-le-Grand. Mais il était poète, et ne fut qu'à demi satisfait des éloges mitigés de son compatriote : « Castel, écrit Chênedollé dans une note manuscrite, Castel se met, je crois, au-dessus de Fontanes et de Delille; il se regarde comme le premier poète du jour, et Saint-Ange comme le second. Il est persuadé que Delille n'ira pas à la postérité. C'est une chose bien étonnante que l'amour-propre. C'est d'ailleurs un homme plein de mérite et un poète du talent le plus aimable; mais, parce qu'on est Paul Potter, il ne faut pas se croire Raphaël. » — Castel n'est pas un Paul Potter, parce que, même dans ces

(1) Rien de plus judicieux ni de mieux entendu que ce système de Chênedollé : « Ce qui caractérise particulièrement Horace, dit-il, c'est la précision du style et l'audace des images, deux qualités qui sont l'ame de la poésie lyrique... C'est donc à rendre ces deux caractères distinctifs que je me suis principalement attaché. Pour y parvenir, je n'ai le plus souvent fait que rendre image pour image, et me jeter dans les moules que m'offrait le poète romain, afin d'y modeler mon expression sur la sienne. J'ai cru que, pour ne point défigurer Horace, il fallait surtout ne jamais délayer ses pensées; qu'il fallait être toujours fidèle à la forme de ses images, du moins autant que le permettait le génie de notre langue; et quand celle-ci résistait à l'expression latine (ce qui m'est arrivé beaucoup plus rarement qu'on ne pourrait croire), j'ai cherché avec soin l'image correspondante. » Et il choisit les trois odes : *Sic te Diva potens*, etc.; *Pastor cum traheret*, etc., et *Qualem ministrum fulminis*, etc., qu'il traduit en prose, selon moi, très heureusement.

cadres limités, il n'a pas le style. Le style fait d'un Paul Potter un diamant.

IV. — SÉJOUR EN SUISSE. — RELATIONS AVEC Mme DE STAEL, — BENJAMIN CONSTANT, ETC.

Chênedollé, en quittant Hambourg, partit pour la Suisse; nous l'y trouvons arrivé vers la fin de l'été de 1797 : « Il y a aujourd'hui vingt-trois ans (écrivait-il le 12 septembre 1820) que nous partîmes de Berne pour le voyage des hautes Alpes. Nous allâmes coucher à Interlaken. C'est là où j'eus pour la première fois la sensation des hautes montagnes. Le lendemain, nous nous rendîmes à Lauterbrunn. C'est dans ce voyage que j'ai joui le plus complétement de mon être et que j'ai été enlevé le plus parfaitement à toutes les misères, à tous les soins, à tous les chagrins de la vie. » Son poème *de la Nature* se dessina plus fièrement dans sa pensée; son talent semblait trouver son niveau dans les hautes régions. Il a consacré plus tard ce sentiment, trop tôt perdu, d'essor et de plénitude dans sa pièce des *Regrets* (1). Se trouvant en Suisse, il ne pouvait manquer de visiter Mme de Staël à Coppet, où il fit quelque séjour. Ses papiers fournissent plus d'une note sur les conversations brillantes auxquelles il assista. N'oublions pas qu'il avait l'imagination encore toute remplie des feux d'artifice de Rivarol, auquel il rapportait tout, et Mme de Staël dut être bien prodigieuse pour ne point pâlir auprès, et pour lui paraître même, à quelques égards, supérieure.

« Mme de Staël n'avait pas une parole plus svelte, plus rapide, plus splendide, plus variée que Rivarol; mais elle l'avait plus vive encore et plus ardente. En un mot, elle était plus tourbillon. Elle vous entraînait, elle vous forçait à rouler dans son orbite.

« La parole de Mme de Staël était teinte de la foudre. Elle avait des dix minutes de conversation vraiment étonnantes.

« Tout l'esprit de Mme de Staël était dans ses yeux, qui étaient superbes. Au contraire, le regard de Rivarol était terne, mais tout son esprit se retrouvait dans son sourire le plus fin et le plus spirituel que j'aie vu, et dans les deux coins de sa bouche, qui avait une expression unique de malice et de grace.

« Mme de Staël coupait, disséquait un cheveu en quatre. Elle anatomisait et colorait tout. — Rivarol, au contraire, caractérisait mieux les hommes que les choses. »

Chênedollé disait encore : « Mme de Staël a plus d'esprit qu'elle n'en peut mener. » Cela n'était vrai qu'à cette première époque. Au reste, tous les témoins sont d'accord sur un point : rien ne saurait donner l'idée de cette conversation de Mme de Staël, rien que les dernières pages de l'*Allemagne;* on la retrouverait là seulement presque tout entière.

(1) *Études poétiques*, liv. I, ode 21.

On causa, au premier dîner, du livre des *Passions*, du compte-rendu qu'en avait fait Rœderer : « Rœderer, quand il juge, retire avant tout la vie d'un ouvrage, pour le mettre en abstraction. » — Benjamin Constant se moqua du philosophe Lacretelle aîné, dont l'optimisme spéculatif résistait à tout : « Il attend la mise en liberté de son frère du progrès des lumières (1). » — « Promenade dans le parc après dîner. Mme de Staël me parle du dernier ouvrage de Benjamin Constant sur la révolution de 1660 (2). Des Genevois arrivent après dîner. On parle de M. de Maistre, que Mme de Staël regarde comme un *homme de génie* (3). Ma promenade le soir, dans le parc, avec M. Necker. » Les jours suivans, et durant le séjour de Chênedollé, on causa du livre de la *Littérature*, qui était sur le métier : « Mme de Staël, nous dit-il, s'occupait alors de son ouvrage sur la *Littérature*, dont elle faisait un chapitre tous les matins. Elle mettait sur le tapis, à dîner, ou le soir dans le salon, l'argument du chapitre qu'elle voulait traiter, vous provoquait à causer sur ce texte-là, le *parlait* elle-même dans une rapide improvisation, et le lendemain le chapitre était écrit. C'est ainsi que presque tout le livre a été fait. Les questions qu'elle traita lorsque j'étais à Coppet sont : de l'*Influence du Christianisme sur la littérature;* de l'*Influence d'Ossian sur la poésie du Nord;* poésie *rêveuse* au Nord, poésie des *sensations* au Midi, etc. Ses improvisations étaient beaucoup plus brillantes que ses chapitres écrits... » Chênedollé n'est peut-être pas très juste pour le livre; pourtant il y a du vrai dans sa remarque. Depuis Mme de Staël, qui en a donné le signal et qui elle-même l'avait reçu du XVIIIe siècle, il n'y a jamais eu plus d'improvisateurs que de nos jours, plus d'esprits qui pensent à toute heure et devant tous, et *parlent* aussitôt leurs pensées; mais, quelle que soit la verve, ces pensées, nées en public, manquent le plus souvent de couleur dès qu'on les écrit: elles ne connaissent pas cette pudeur qui fait qu'on rougit en se produisant. Elles sont comme ces personnes qui passent leur vie dans les bals et dans les raouts; elles n'ont pas de teint. Tâchez que les pensées, en se produisant, aient leur rougeur naturelle; c'est la vraie couleur.

Chênedollé jugea très bien Benjamin Constant. Si piquant que fût celui-ci, il ne pouvait tenir tête à Mme de Staël que dans son beau temps. Tel que nous l'avons vu, il était bien inférieur. Elle lui avait prêté bien plus qu'elle ne lui avait pris. Et même dans ce beau temps Chênedollé disait de lui : « Benjamin Constant ne cause pas, il fait l'*accompagnement* de la conversation. » Je lis encore : « Benjamin Constant, c'est

(1) C'est le même Lacretelle aîné qui disait : « Si Boileau vivait de notre temps, il aurait bien de la philosophie; » ce qui faisait pouffer de rire Fontanes.

(2) *Des Suites de la Contre-Révolution de 1660 en Angleterre.*

(3) Joseph de Maistre, à cette date, n'était connu que par ses *Considérations sur la Révolution française*, qui venaient de paraître (1796). C'est assez pour Mme de Staël, qui aussitôt l'a jugé et classé à son rang.

de l'enthousiasme allemand enté sur une base de glace géométrique. — B. C. est la production d'un siècle philosophique et du dernier terme de la civilisation. Il n'y a plus là ni cœur, ni enthousiasme, ni, etc. » On voit le ton. J'aime mieux noter ceci : « B. C. dit qu'il n'y a que deux livres qu'il ait lus avec plaisir depuis la révolution, l'*Histoire de Florence* (de Machiavel), et le cardinal de Retz. »

Chênedollé connut encore dans son séjour en Suisse Mme de Montolieu; mais la seule inspiration qu'elle lui causa fut l'*ennui :* passons vite. — Ces années de retraite (1797-1799) furent très profitables à Chênedollé. Il mit ordre à ses idées; il acheva de secouer le joug de Rivarol et d'émanciper son esprit par la lecture et la réflexion. Il trouvait un aimable compagnon d'études dans Adrien de Lezai, noble et délicat esprit (*mens pulchra in corpore pulchro*), que l'administration enleva bientôt aux lettres. M. de Lezai, jeune, ne se plaisait qu'à la lecture de Pascal et de Montesquieu. Il aimait à *pascaliser,* comme il disait lui-même. Il nous a volé ce mot-là, à nous qui prétendons presque avoir inventé Pascal aujourd'hui.

Cependant Mme de Staël s'intéressait vivement à Chênedollé, comme elle faisait pour tout talent et pour toute infortune. Elle avait entendu de ses vers, et elle disait de lui : « Ses vers sont hauts comme les cèdres du Liban. » Elle travailla à sa radiation de la liste des émigrés, et, comme Fouché avait été professeur du jeune homme à Juilly, les voies étaient toutes ménagées. Rentré en France, Chênedollé fut par elle conduit un matin chez Fouché. Celui-ci le regarda d'abord de son air froid et politique; puis, tout d'un coup, il le reconnut, et, lui tendant les bras, il l'accueillit avec sa physionomie de Juilly, — d'avant les crimes.

Chênedollé passa trois années à Paris (1799-1802), et continua d'y fréquenter Mme de Staël; mais déjà il avait connu Chateaubriand, et cette chaîne d'or, dont il se croyait affranchi depuis sa rupture avec Rivarol, était renouée, et par un plus digne.

V. — LIAISON AVEC CHATEAUBRIAND; — AVEC Mme DE BEAUMONT.

Chateaubriand parle un peu légèrement de Chênedollé dans ses *Mémoires*, et il ne lui accorde pas la justice qu'il devait peut-être à son dévouement et à son amitié. Quand on écrit ainsi ses Mémoires à si longue distance, il y a des *raccourcis* qui suppriment ou qui faussent les rapports réels qu'on a eus avec les hommes. Des années d'intimité, de confiance et de cordialité se résument en une phrase d'une brièveté presque épigrammatique.

« A trente ans, dit Chênedollé, nous nous sommes connus à Paris, Chateaubriand et moi. Il arrivait de Londres, moi de Suisse. Nous étions tous deux émigrés. Nous avions même âge, mêmes goûts, même amour de l'étude, même désir de la gloire; nous méditions tous deux de grands

ouvrages. Jusque-là tout se ressemble. Pendant plus de deux ans, nous ne fûmes presque pas un seul jour sans nous voir; mais bientôt nos chemins se séparèrent : notre fortune devint toute différente... » On sait assez cette différence: mais il y eut quelques années d'une intimité véritable à laquelle il nous faut assister. Laissons M. de Chateaubriand nous y introduire lui-même avec une familiarité aimable qu'il ne gardera pas toujours à ce degré. Chênedollé avait quitté Paris, et était rentré à Vire dans sa famille, le 5 août 1802, après onze ans d'exil.

A M. de Chênedollé (1).

« 11 septembre 1802.

« Je vous entends d'ici, mon cher ami, accuser l'amitié et les hommes. Vous me voyez déjà oubliant nos promenades, nos conversations, et ces bons jours où l'on est si malheureux et où l'on s'aime tant. Tout cela est injuste, et vous calomniez votre meilleur ami. Il ne se passe pas de jour dans la petite société (2) que nous ne disions : « Chênedollé disoit ceci, Chênedollé disoit cela. » Nous vous associons à tous nos projets, et vous êtes un des membres principaux et nécessaires de la colonie que nous voulons établir tôt ou tard au désert.

« Mais cette colonie, mon cher ami, quand l'établirons-nous? Tous les jours voient se former et s'évanouir nos espérances; vous savez ma manière de pousser le temps, de vivre dans les projets et les désirs, et puis, *si je rentre en moi-même, je suis Gros-Jean comme devant*. Rien de déterminé encore sur mes destinées futures. Cependant j'approche du dénoûment, car j'achève la correction de mes gros volumes (3), et je me mets sur-le-champ à la poursuite des grandeurs. Si je n'obtiens pas dans un mois ce que je demanderai, je me désisterai de la poursuite, et Dieu sait ce que je deviendrai, si je ne puis parvenir à planter des choux; car, vous le savez, n'en plante pas qui veut.

« Que faites-vous là-bas? Travaillez-vous? Souvenez-vous qu'il nous faut les quatre chants pour essayer, et puis le poème épique, si le public juge comme vos amis; et si le public ne juge pas comme cela, peu importe; le public est un sot. Ginguené vient de publier ses articles en forme de brochure. Fontanes ne m'a pas encore défendu; il dit qu'il le fera; Dieu le veuille (4)! Apprêtez-vous, mon cher enfant, à venir nous retrouver bientôt, car le moment approche où notre sort va être déterminé d'une manière ou de l'autre. Écrivez-moi, et aimez-moi aussi tendrement et aussi constamment que je vous aime. Toute la société vous dit mille et mille choses excellentes, et moi je vous embrasse du fond de mon cœur. C.

« Vous avez dû recevoir une lettre de Mme de Beaumont? »

(1) La plupart de ces lettres sont adressées : *Au citoyen Saint-Martin fils, chez le citoyen Saint-Martin père, à Vire.* Nous avons dit que *Saint-Martindon* était le nom de terre que portait le père de Chênedollé; mais *Saint-Martin* était plus commun et plus commode en temps de révolution.

(2) La société de Mme de Beaumont, qui se composait habituellement de Joubert, Fontanes, M. Molé, Gueneau de Mussy, Mme de Vintimille et M. Pasquier.

(3) Le *Génie du Christianisme*, qu'il corrigeait pour la seconde édition.

(4) Il le fit précisément à quelques jours de là, dans son *second extrait* sur le *Génie du Christianisme*, inséré au *Mercure*. (Ier jour complémentaire de l'an X.)

Au même.

« Paris, vendredi, 15 octobre 1802.

« Mon cher ami, je pars lundi pour Avignon, où je vais saisir, si je puis, une contrefaçon qui me ruine; je reviens par Bordeaux et par la Bretagne. J'irai vous voir à Vire et je vous ramènerai à Paris, où votre présence est absolument nécessaire, si vous voulez enfin entrer dans la carrière diplomatique. Il paroît certain que nous recevrons des ordres pour l'Italie dans les derniers jours de novembre. J'espère vous embrasser vers le 15 de ce même mois; tenez-vous donc prêt pour cette époque; je compte sur vous. Dans tous les cas, si le voyage d'Italie venoit encore à manquer, vous seriez placé à Paris.

« Travaillez-vous, mon cher ami? Voilà la saison favorable. Vous voyez les feuilles tomber, vous entendez le vent d'automne dans les bois. J'envie votre sort. Dans tout autre temps, le voyage que je vais faire me plairoit; à présent, il m'afflige. Ne manquez pas d'écrire *rue Neuve du Luxembourg* (1) pendant mon absence, mais ne parlez pas de mon retour par la *Bretagne* (2). Ne dites pas que vous m'attendez et que je vais vous chercher. Tout cela ne doit être su qu'au moment où l'on nous verra tous les deux. *Jusque-là je suis à Avignon, et je reviens en droite ligne à Paris.*

« Je ne sais si je pourrai voir La Tresne en passant à Bordeaux; cela me feroit grand plaisir. Malheureusement, la saison sera bien avancée, et le temps me presse. Si je puis parvenir à tirer quelque chose du contrefacteur du *Génie du Christianisme*, alors je prendrai la poste et j'irai beaucoup plus vite que par les diligences. Je pars avec des lettres de Lucien, qui me recommande vivement au préfet; j'espère réussir avec de la promptitude et du secret.

« Adieu donc, mon très cher ami. Si je ne me casse pas le cou, je vous embrasserai chez vous dans un mois. Encore une fois, tenez-vous prêt à partir avec moi pour Paris; il seroit absurde, à votre âge et dans votre position, de renoncer à tout projet d'avancement et de fortune. Je vous embrasse tendrement.

« CHATEAUBRIAND. »

Au même.

« Fougères, ce samedi 27 novembre 1802.

« Me voici au rendez-vous, mon cher ami, un peu plus tard que je ne l'avois dit; mais il est bien difficile de ne pas se tromper de quelques jours sur une route de six cents lieues.

« Je vous envoie un exprès; je vous propose deux choses :

« Ou d'aller vous prendre ou de vous recevoir ici. Si vous voulez que je passe chez vous, j'y serai vendredi prochain, 3 décembre ou 12 frimaire. Nous continuerons notre route par la Normandie; le chemin sera plus long.

« Si vous venez me chercher, je vous prie d'être le même vendredi, 3 décembre, à Fougères. Nous irons à Paris par Mayenne. Notre chemin sera plus court.

« Je ne puis que vous répéter que votre présence est absolument nécessaire à Paris, si vous désirez occuper une place; rester à Vire, c'est vous enterrer tout

(1) A Mme de Beaumont.

(2) Il devait y rencontrer Mme de Chateaubriand, qu'il n'avait pas revue depuis dix ans.

vif. Je vous embrasse tendrement, en attendant votre réponse. Je loge hôtel Marigny, rue Derrière, à Fougères.

« Votre meilleur ami,

« CHATEAUBRIAND. »

Un trait caractéristique se dessine déjà : Chênedollé, au lieu de se lancer, se retire. Chateaubriand, qui possède si bien le génie de l'occasion, et qui sait que pour la renommée aussi il est vrai de dire : *Carpe diem*, le presse, le harcelle; il lui demande les *quatre chants* (*le Génie de l'Homme*), le *poème épique* (cette *Jérusalem détruite* qui ne sera jamais achevée). Chênedollé écouta trop le *démon de la procrastination*, comme on l'a appelé. Il n'invoqua pas assez la *Muse de l'achèvement*, cette muse heureuse, la seule qui sache nouer la couronne.

Il était poète, mais pas seulement en vers; il aimait *tout de bon* l'ombre des bois, la paix retrouvée des prairies natales, l'oubli des heures. Il était sensible, non pas seulement par crises; il souffrait mortellement d'une peine de cœur, de la perte d'une personne chérie; il eut en ces années de ces douleurs qui ne laissèrent pas à son talent toute sa liberté, et qui en atteignirent profondément peut-être le ressort. « Que me fait la gloire, à moi (se disait-il en ces heures d'abattement)? Elle ne me touche pas là où j'ai mal, elle ne guérit pas la plaie secrète de mon cœur. » Tenu, à ce qu'il semble, un peu sévèrement par son père, il désira un moment tenter la fortune sur les pas de son ami; mais M. de Chateaubriand n'était encore que secrétaire d'ambassade, et ne pouvait disposer d'aucune place avec certitude. Les lettres suivantes se rapportent à ce projet, qui aurait rattaché Chênedollé à la carrière diplomatique.

M. de Chateaubriand à M. de Chênedollé père.

« Paris, 25 mai 1803.

« Monsieur,

« Lorsque je passai par Vire il y a six mois, j'eus l'honneur de vous dire qu'on m'avoit promis de m'envoyer à Rome en qualité de secrétaire de légation et que j'espérois pouvoir faire entrer M. votre fils avec moi dans la carrière diplomatique. Je pars à l'instant pour ma destination; mais les affaires se sont arrangées de sorte que je ne puis emmener à présent Chênedollé. Une personne doit venir me rejoindre dans six semaines ou deux mois en Italie, et si vous y consentez, voici ce que je vous propose :

« Chênedollé viendra me rejoindre à Rome avec la personne que j'attends. Il ne lui en coûtera rien pour les frais de route; mais, comme il faut qu'il vive à Rome en arrivant (vu que je ne puis pas avoir la certitude complète de le placer dans l'ambassade au moment même de son arrivée), il faudroit que vous lui fissiez en Italie une petite pension égale à celle que vous lui feriez partout, s'il ne vivoit pas sous le même toit avec vous. Je crois pouvoir vous assurer que Chênedollé ne sera pas six mois en Italie avant que j'aie trouvé le moyen de le placer agréablement. Les beaux talens de M. votre fils, l'amitié qui me lie avec

lui, me font vivement désirer que vous consentiez à cet arrangement, qui peut le mener à la fortune. Je suis persuadé que vous en reconnoîtrez vous-même tout l'avantage.

« Je suis avec respect, Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« DE CHATEAUBRIAND. »

A M. de Chênedollé fils.

« Lyon, mercredi, 19 prairial, an XI (1803).

« Je suis toujours à Lyon, mon très cher ami, et je présume que vous êtes toujours à Paris (1); c'est pourquoi j'envoie cette lettre rue Neuve du Luxembourg. On la mettra à la poste en cas que vous soyez parti pour Vire.

« Je n'ai qu'un seul désir et qu'une seule pensée, c'est de vous revoir. Vous sentez qu'ici je ne puis avoir aucune donnée nouvelle; mais il paroît par tout ce que je vois et tout ce que j'entends que le travail de la légation sera considérable, et conséquemment qu'on aura besoin d'une personne de plus. J'y perdrai mon crédit, ou cette personne sera vous. Je crois donc que vous pouvez faire vos préparatifs pour accompagner *nos amis* (2) cet automne. Votre père doit sentir l'importance d'une position qui peut vous *mettre à lieu* (3) de réparer le mal que la révolution a fait à votre fortune.

« Comment est toute la petite société? ou comment l'avez-vous laissée en quittant Paris? Je vois qu'on ne s'occupe plus que de guerre dans les papiers publics; ainsi je ne vous demande point comment va la littérature. Les seconds extraits que M. Clausel m'avait promis seront restés là, et cela est tout simple; ils ne seront bons que pour la troisième édition, qui doit être au moment de paroître. J'ai fait affaire ici avec Ballanche pour une édition in-18. Le petit Gueneau n'a pas apparemment livré son article (4). Du reste, mon cher ami, *les honneurs m'accompagnent*, et nos amis communs vous auront dit ce que je leur ai mandé à cet égard. On ne se fait pas d'idée à quel point ma *gloire* est encore augmentée depuis l'année dernière. On me cite en chaire comme un père de l'église, et, si cela continue, je serai canonisé avant ma mort. — Mon cher ami, je ne prends pas ce voyage comme je devrois le prendre; je n'y mets nulle ardeur, nul plaisir. Je vieillis ou peut-être je me désenchante, et depuis que j'ai recommencé *les jours de voyage, dies peregrinationis*, je ne fais que songer au bonheur de la retraite et du repos. Je le sens jusqu'au fond des entrailles, une chaumière et un coin de terre à labourer de mes mains, voilà après quoi je soupire, ce qui est le vœu constant de mon cœur et la seule chose stable que je trouve au fond de mes souhaits et de mes songes.

« Si vous m'avez écrit à Turin ou à Milan, je trouverai vos lettres sur ma

(1) Chênedollé était revenu de Normandie à Paris; il y passa l'hiver de 1802-1803, le printemps et une partie de l'été.

(2) Mme de Beaumont.

(3) Cette expression, *mettre à lieu*, pour *mettre à même*, revient dans ces lettres de Chateaubriand, comme dans celles de sa sœur Lucile. Ce doit être une locution de pays.

(4) Un article à propos des nouvelles éditions du *Génie du Christianisme*; il se trouve dans le *Mercure* du 23 juillet 1803. — On voit qu'à travers tout l'auteur ne s'oublie pas. Chênedollé lui-même avait payé sa dette en répondant dans le *Mercure* du 26 février 1803 à une critique du *Génie du Christianisme*, qu'on attribuait à M. de Boufflers.

route. Nous serons encore huit jours ici. Mandez-moi comment vous avez trouvé votre famille. Le voyage d'Italie est très peu cher. Il y a d'ici à Florence une diligence qui passe par Milan et qui vous rendra à Florence pour cinq louis. On se charge de vos bagages, et on est, dit-on, parfaitement traité. De Florence à Rome, on trouve des cabriolets qui vous mènent en deux ou trois jours à Rome à un prix très modique. De sorte que vous arrivez au *Capitole* pour dix louis au plus. Les Lyonnais vont maintenant en Italie aussi facilement qu'à Paris. Ce voyage n'est plus rien. — Bonjour, mon cher ami, je vous aime tendrement et pour la vie. Comptez sur moi, aimez-moi, et croyez que vous n'avez pas au monde d'ami plus fidèle et plus dévoué. Mille choses à tous nos amis. — Écrivez-moi, je vous écrirai. »

Au même.

« Rome, samedi, 17 messidor (16 juillet 1803).

« Voici, mon cher ami, l'état des choses et ce qui nous attend désormais pour l'avenir.

« Je ne pourrai pas satisfaire mon cœur; je ne pourrai pas gagner quelque chose sur *l'homme* (1) dans la position où je me trouve. Loin de vouloir rien entendre, il renvoie quelques malheureux qui étoient rendus ici, et qui lui étoient vivement recommandés. Mais mon parti est pris irrévocablement : je ne demeurerai qu'un an ici, jour pour jour. Au bout de cette année, si je ne suis pas placé d'une manière indépendante, je fais un saut à Athènes, puis je reviens au mois d'octobre (1804) m'ensevelir dans une chaumière aux environs de Paris, si je le puis, ou dans quelque province de la France. Si vous voulez alors venir y vivre et y mourir avec moi, je vous offre une durable hospitalité.

« Si, au contraire, on me donne une place indépendante au bout de mon année, alors vous venez sur-le-champ me rejoindre. Je vous en fournirai les moyens, et nous demeurerons ensemble. Ainsi, dans tous les cas, nous ne serons séparés que quelques mois, et j'espère que vous aurez autant de plaisir à vous fixer auprès de votre meilleur ami, qu'il en aura à vous retrouver.

« La vie ici est ennuyeuse et très *pénible*. Les honneurs, mon cher ami, coûtent cher! Heureusement je n'en porterai pas long-temps le poids. Au reste, vous aurez su par notre bonne amie, Mme de Beaumont, que sous les rapports littéraires je n'ai point à me plaindre. On ne sauroit avoir été accueilli comme je l'ai été. Mon ouvrage est traduit, et le pape va, dit-on, le faire retraduire et réimprimer au Vatican. Mais qu'est-ce que tout cela, quand le cœur est serré, triste? Si vous saviez ce que seroit ce pays s'il n'avoit pas ses ruines? Le cœur me saigne; pauvre religion!

« Notre amie doit être sur le point de partir pour le Mont-d'Or; comment est-elle? J'espère que son voyage au midi sera bien utile à sa chère santé, et, sous ce point de vue, nous ne saurions trop hâter son voyage. Écrivez-vous à Lucile (2)? Retournez-vous chez votre père? Comment est-il pour vous? Je tremble en pensant à lui. Écrivez-moi, mon très cher ami; j'ai été vivement ému en apprenant que vous aviez été malade. Vous avez dû recevoir une lettre de moi; croyez,

(1) Le cardinal Fesch.

(2) Lucile, ou Mme de Caud, si connue depuis les *Mémoires d'Outre-tombe*, la plus jeune des sœurs de M. de Chateaubriand, celle dont la figure lui a servi de type pour l'*Amélie* de *René*.

mon cher ami, que personne au monde ne vous aimera comme je vous aime, que personne ne vous sera fidèle comme moi, et que personne n'est plus affligé que moi de la nécessité qui nous sépare à présent pour quelques mois. Conservez-moi votre amitié et votre estime. Je vous embrasse les larmes aux yeux. — Vous savez que mon adresse est tout simplement à M. Ch., et puis le *titre*, — à Rome, — sans affranchir. »

La lettre suivante de M. Gueneau de Mussy trouve ici sa place entre celles de Chateaubriand, qu'elle explique. Elle nous fait entrer plus avant encore dans la familiarité gracieuse du salon de la rue Neuve du Luxembourg. Ces messieurs avaient tous de l'esprit; celui de M. de Mussy, très réel, était un peu étudié, un peu prémédité. « La conversation de Gueneau, disait M. Joubert, est très fleurie, mais ses fleurs n'ont pas l'air de naître spontanément : elles ont l'air de ces fleurs de papier peint qu'on prend dans les boutiques. La nature n'a point fait ces roses. » Il disait encore, à propos des mots de Gueneau, qui étaient faits d'avance et ne sentaient pas l'inspiration : *Il ne sert pas chaud.* — La lettre qu'on va lire donne assez l'idée de ce ton fleuri et de cet esprit bien rédigé :

A M. de Chênedollé.

« Mardi, 2 août 1803.

« Croyez, cher Corbeau, que, sans de graves raisons, je n'aurais pas laissé un si long intervalle entre cette lettre et les promesses données à votre départ. Je suis encore à Paris où me retiennent une fièvre et une jaunisse que mon frère a rapportées de la Bourgogne, et j'y suis le seul débris de la petite société (si toutefois je puis compter même pour un débris), et j'ai reçu les adieux de tous ceux que je devais précéder à la campagne. Au milieu de tous ces contre-temps et de ces fâcheuses distractions, vous m'avez toujours été présent, cher Corbeau, et j'ai regretté souvent nos promenades et votre conversation. Heureusement que mes privations ne sont point en pure perte, car on dit que votre santé se refait dans votre Normandie et que vous rajeunissez sous le chêne paternel. Il est question aussi d'une négociation (1) dont le succès tient à cœur à vos amis; mais cette affaire en est venue au point qu'elle doit se terminer directement entre Michaud et vous, et je l'ai perdue de vue au moment où les médiateurs l'ont abandonnée, c'est-à-dire que j'en suis à la lettre écrite par Fontanes à Michaud au sujet des remontrances et des *vils détails*. Cette lettre donc a été écrite sous mes yeux, et je vous assure qu'elle ne pouvait être plus aimable, et que le *sanglier* (2) a dignement représenté votre délicatesse avec tous ses scrupules. Michaud a répondu le lendemain d'une manière un peu cérémonieuse et embarrassée, un peu plus en libraire qu'en homme de lettres; quoi qu'il en soit, il a dit qu'il s'adresserait à vous directement, et j'ignore la suite; de grace ne me

(1) Il s'agissait pour Chênedollé de faire les notes qui devaient se joindre à la traduction de l'*Énéide* par Delille. Ce petit travail l'aurait mis à même de se suffire quelque temps à Paris sans recourir à son père.

(2) Fontanes était ramassé et avait quelque chose d'athlétique dans sa petite taille. Ses amis le comparaient en plaisantant au sanglier d'Érymanthe.

le laissez pas ignorer. — Eh bien! je me suis enfin hasardé dans le salon de la rue du Luxembourg. Figurez-vous un corbeau, ou plutôt un butor qui aborde une hirondelle gracieuse et aérienne; mais j'étais fort de ma conscience, j'avais l'article en poche (1), je me souciais fort peu d'être ridicule. D'ailleurs, le chrétien remplit ses trésors de toutes les déconvenues de l'amour-propre. J'ai donc fait de fort bonnes affaires chez Mme de Beaumont, et cependant, tout en changeant les illusions de terreur que j'apportais en sa présence en un véritable sentiment de reconnaissance pour ses bontés et ses manières engageantes, hélas! je n'en ai joui qu'avec de tristes pressentimens. A mon avis, sa santé s'altère de plus en plus. Je crois les sources de la vie desséchées; sa force n'est plus qu'irritation, et son esprit si plein de graces ressemble à cette flamme légère, à cette vapeur brillante qui s'exhale d'un bûcher prêt à s'éteindre (2). Ce n'est pas sans une sorte d'effroi que j'envisage les fatigues du voyage qu'elle projette d'entreprendre au *Mont-d'Or*, d'où, je le conjecture, elle se rendra dans le *département du Tibre*. Mais, s'il faut s'en rapporter aux dernières lettres du cher et illustre Corbeau, croyez-vous bien qu'elle ira plutôt consoler un exilé, un désespéré, que jouir de la gloire d'un poète célébré partout et du crédit d'un secrétaire d'ambassade plus puissant qu'un prince de l'église? Hélas! oui. Dans les premiers jours de son arrivée, ce cher voyageur était sous le poids de la grandeur de Rome; il ne pouvait suffire à la force de ses impressions et au tumulte de ses pensées. Il se passait dans son imagination comme un vent puissant qui fait courber les hautes forêts. Le pape l'avait accueilli avec une distinction particulière, avait été à sa rencontre, l'avait nommé son fils, son *cher Ch.*, lui avait dit qu'il lisait son livre, et lui avait indiqué le volume et la page où il en était, etc. Et maintenant, je ne sais quel vent de découragement a soufflé, ou quel crocodile s'est réveillé au fond de son cœur; mais il gémit sur les bords du Tibre, comme Ovide jadis sur les bords de la mer Caspienne; il se croit abandonné de toute la terre au milieu de la gloire dont il la remplit tout entière; il parle même de prendre un *parti*, et, voyez comme le ridicule se mêle quelquefois dans la conduite des grands hommes, parce qu'un *M. Guillon* veut écrire un voyage en Italie, il ne veut pas écrire le sien : *ô siècle! ô mémoire!* Je n'ai pas besoin de vous dire toutes les remontrances et tous les encouragemens que nous lui avons expédiés de Paris. — Pour moi, cher Corbeau, je compte toujours puiser aux sources modestes de mes montagnes de Bourgogne. Si je me croyais, j'aurais plus d'images et de rêveries qu'il n'en faut pour remplir mon petit volume; mais vous savez combien ces richesses d'imagination s'exagèrent lorsqu'elles sont vues de loin, et combien une plume et de l'encre font disparaître d'illusions de ce genre. Adieu, adieu; si vous voulez m'aimer un peu, vous me ferez du bien. Pardon de ce griffonnage, je l'écris sur mes genoux au milieu de toutes sortes de distractions. Répondez-moi à *Semur*, à l'adresse convenue, et je vous répondrai d'une manière qui sentira mieux son solitaire. *Philibert.*

(1) C'est cet article du *Mercure* (23 juillet 1803) que nous avons vu M. de Chateaubriand réclamer.

(2) « Mme de Beaumont avait l'air d'être composée d'élémens qui tendaient à se désunir, à se fuir sans cesse. — *Fi de la vie!* disait une fille de roi. Mme de Beaumont s'était prise à ce mot et l'avait trouvé admirable quand son père le lui cita. » (Chênedollé.)

« *P. S.* — M. de Bonald, à qui j'avais fait part de votre maladie, veut être rappelé à votre souvenir. J'étais hier chez Fontanes au moment où il reçut une lettre de Michaud, qui disait vous avoir écrit trois fois sans réponse. »

Nous reprenons la série des lettres écrites de Rome par M. de Chateaubriand :

A M. de Chênedollé.

« Rome, mercredi, 6 fructidor (24 août 1803.)

« Lucile vient de m'apprendre, mon très cher ami, que vous vous plaignez de mon silence. Est-ce à vous ou à moi à se plaindre un peu? Je vous ai écrit une longue lettre de Lyon; vous étiez malade quand vous l'avez reçue, et vous ne m'avez pas répondu depuis que vous vous portez bien. Je vous ai écrit une longue lettre de Rome, sous le couvert de Mme de Beaumont. Il est vrai que vous ne pouviez pas encore avoir reçu cette lettre lorsque Lucile m'a écrit; mais j'espère que vous l'aurez reçue depuis. Voici donc ma troisième lettre de compte fait, et je n'ai pas encore reçu signe de vie de vous. Je ne vous en fais point de reproche. Vous aurez eu sans doute mieux à faire qu'à m'écrire; et si votre paresse m'afflige, je suis au moins sûr de votre cœur.

« Dans toutes mes lettres à Mme de Beaumont, il y avoit toujours un mot pour vous et la prière de vous instruire de nos projets. On m'a marqué que Michaud étoit prêt à faire avec vous une affaire pour les notes du Virgile de l'abbé Delille. J'en serois charmé; mais votre paresse ne sera-t-elle pas un obstacle? Au reste, mon cher ami, c'est votre bonne étoile qui vous a empêché de venir ici. Figurez-vous que ma vie est un enfer. J'ai demandé mon rappel au moins pour l'année prochaine, si l'on ne veut pas me l'accorder plus tôt. Vous sentez que je ne puis entrer dans les *détails*; mais soyez sûr que vous n'auriez pas tenu vingt-quatre heures avec cet homme (1). Ainsi donc, mon cher ami, ou j'obtiendrai une place *indépendante* l'année prochaine, et alors vous serez avec moi, si cela vous fait plaisir, ou je serai avec vous à Paris, et, une fois rentré, ensemble, nous nous arrangerons pour cultiver un petit jardin et des choux.

« Je ne vous parlerai point de Rome. Je suis si malheureux que je ne vois rien. Comme littérature, j'ai encore de ces succès qui ne consolent de rien et qui ne servent à rien. Il y a en Italie trois traductions de mon ouvrage. Je ne sais où cette lettre vous trouvera. Je crois que vous êtes chez votre père, mais il est possible que vous fussiez (*sic*) resté à Paris pour les notes. Adieu, mon très cher ami, comptez toujours sur ma tendre amitié, sur ma fidélité à toute épreuve. Écrivez-moi si vous le pouvez. Fontanes vous dira pourquoi je souffre ici, en cas que vous le voyiez.

« Mon adresse est tout simplement : A M. Ch., secrétaire de la légation françoise, à Rome, Italie. — Il n'est pas nécessaire d'affranchir les lettres. Comment est votre santé actuellement? »

Au même.

Rome, ce 8 novembre 1803.

« Tout est fini pour moi, mon cher ami. Mme de Beaumont n'est plus; je n'ai eu d'autre consolation que d'avoir un peu honoré ses cendres. Vous verrez tous

(1) Le cardinal Fesch.

les détails dans la copie de la lettre que je vous ferai passer par le courrier prochain. Je serai à Paris au mois de janvier, et en Bretagne peu de temps après; je vous verrai. Je vais me retirer entièrement du monde. Écrivez-moi, écrivez à Joubert. Ma santé est bien mauvaise, et je désire quelquefois de ne pas repasser les Alpes. Je vous embrasse tendrement. »

Au même.

« Rome, ce 16 novembre 1803.

« Mon dernier billet, mon cher ami, vous annonçoit la mort de Mme de Beaumont, qui a quitté cette triste vie le 4 du mois courant, à Rome. Je vous disois que je vous ferois passer par le prochain courrier le récit de sa mort. J'ai pensé depuis qu'il vaudroit mieux pour vous d'écrire à Joubert, à Villeneuve-sur-Yonne, ou à Mme de Vintimille, à Paris. Ils vous enverront copie de cette fatale relation, et vous aurez moins de port à payer que si je vous la faisois passer de Rome.

« Mon cher ami, je suis vraiment au désespoir. Je ne sais ce que (*sic*) devenir ni quel parti prendre. Je suis bien déterminé à quitter Rome, mais le cardinal s'y oppose à présent; et plus on m'a d'abord persécuté injustement, plus on veut maintenant, par des caresses, me retenir ici. Quoi qu'il en soit, je n'irai pas toujours plus loin que mon année, qui finit au mois de mai. Oui, mon cher Chênedollé, mes déserts vont être maintenant auprès des vôtres. J'appelle la retraite et l'obscurité de toute la force de mes désirs. Il est plus que temps de renoncer à tant de mensonges, à tant de projets que tout renverse et que rien ne peut amener à une fin heureuse. Écrivez-moi ici; j'ai soif de vos lettres et de votre amitié. — Adieu, adieu. »

Mme de Vintimille s'acquittait de la commission dont il vient d'être parlé, et elle écrivait à Chênedollé la lettre que voici :

« A Paris, le 1er nivôse (1803).

« Vous me rendez bien peu de justice, monsieur, en me soupçonnant d'avoir pu vous oublier. L'éternel souvenir de la malheureuse amie que je pleure ne me permettra jamais de voir avec indifférence ceux qui partageaient mes sentimens pour elle, et croyez bien que ce mutuel regret me donne un lien avec vous que rien ne rompra jamais. — Voilà la relation que M. de Chateaubriand m'a envoyée; j'ai trouvé plus court de vous la faire passer que d'en faire prendre une copie. Quand vous l'aurez gardée tout le temps que vous jugerez à propos, vous voudrez bien me la renvoyer; je m'en rapporte à votre bon esprit pour juger qu'elle doit rester dans l'intimité, et qu'il y a des choses dont les indifférens n'ont que faire. Je ne vous fais donc aucune recommandation à ce sujet. Quelle perte nous avons tous faite par la mort de cette malheureuse amie! Je ne puis dire le chagrin que j'en ressens; c'est une plaie qui ne se fermera jamais; l'idée de ne la plus revoir me poursuit sans cesse, et il m'est doux de parler de cette peine à une personne qui, j'en suis bien sûre, sait m'entendre. — Je suis affligée de ce que vous me dites de vos malheurs personnels, et, quoique je n'aie pas beaucoup de droits à votre confiance, laissez-moi vous dire que s'ils sont de nature à être un peu adoucis par l'intérêt bien véritable, je vous demande de ne pas me refuser le plaisir de vous offrir quelque consolation. — Vous savez que M. de

Chateaubriand est nommé dans le pays de Vaud. J'avais pensé que peut-être vous iriez le retrouver, et je l'avais espéré pour tous deux. — Veuillez, je vous prie, m'accuser tout de suite la réception de mon paquet, et, quand vous reviendrez à Paris, venez me voir au plus tôt pour que je vous pardonne le soupçon de vous avoir oublié. — Adieu, monsieur; recevez, je vous prie, l'assurance bien vraie de tous les sentimens que vous m'avez inspirés.

(Rue Cerutti, nº 19.)

« *P. S.* — M. Pasquier, à qui j'ai dit que j'avais reçu de vos nouvelles, me charge de le rappeler à votre souvenir, et vous prie de ne pas l'oublier. »

La lettre de Chênedollé en réponse à celles de Rome qu'on vient de lire sur la mort de Mme de Beaumont se trouve dans les *Mémoires* de M. de Chateaubriand. — C'est ici le lieu de placer les lettres de Mme de Beaumont elle-même à Chênedollé, gracieuses paroles de cette ame détachée et fidèle qu'animait l'affection seule au bord de la tombe. Elles viennent bien s'ajouter à tout ce que nous avait appris d'elle la correspondance de M. Joubert (1).

Mme de Beaumont à M. de Chênedollé.

« Le 7 fructidor (1802).

« Notre ami veut attendre la décision d'une nouvelle espérance (2) pour vous répondre. Si elle se réalisait, il n'y aurait pas la moindre apparence de fiction dans la lettre déterminante qu'il doit vous écrire; mais ne nous flattons point. S'il était vrai qu'*espérer, c'est jouir*, nous serions bien heureux, car nous espérons beaucoup. A la vérité, nous changeons souvent de vues, de projets et d'espérances; ils ont le bon esprit de se trouver bien de cette vie, cependant bien fatigante; je les en félicite : mais l'hirondelle (3) est toujours le plus noir des corbeaux, sans en excepter celui de Vire. Cet aimable corbeau, quoique absent, est toujours parmi nous; nous en parlons sans cesse, nous cherchons toutes les manières de le rappeler de son exil, de ne plus le laisser s'envoler. Il entre dans tous nos projets de voyage, de retraite ou de repos.

« Si par hasard quelque journal arrive *à Vire,* vous aurez vu la nouvelle organisation du gouvernement. Je n'en parle pas, car il serait impossible qu'une lettre en donnât idée.

« Il paraît un ouvrage du *grand homme de Necker* : il s'appelle *Dernières Vues sur les finances et le gouvernement des Français*. On dit qu'après une monarchie tempérée, l'auteur ne trouve rien de mieux à nous offrir qu'une république gouvernée par *sept directeurs*. Je ne croirai une telle absurdité qu'après l'avoir *lue, de mes yeux lue.* Ce qu'il y a de certain, c'est que le livre ne plaît ni ne réussit (4). On dit qu'il retarde l'*apparition* du roman de Mme de Staël (5); c'est un tort très grave pour mon impatience.

(1) *Pensées, Essais et Maximes* de M. J. Joubert, tome II, page 236 et suiv.
(2) Il s'agissait de la nomination de M. de Chateaubriand à un poste diplomatique.
(3) C'est elle-même.
(4) Après y avoir jeté les yeux, elle sera moins sévère dans la lettre suivante.
(5) *Delphine*.

« M. de Lauraguais vient, du fond du plus horrible galimatias (1), d'essayer de mordre notre ami; mais ses dents sont tout usées, il aurait bien mieux fait de s'en tenir *à la Constitution, la Constitution!* Cette fois, le trop d'idées ne l'a pas empêché d'achever.

« On a fait une *Résurrection d'Atala* en deux volumes. Atala, Chactas et le père Aubry ressuscitent aux ardentes prières des missionnaires. Ils partent pour la France, un naufrage les sépare : Atala arrive à Paris. On la mène chez Feydel (2), qui parie 200 louis qu'elle n'est pas une vraie sauvage; chez l'abbé Morellet, qui trouve la plaisanterie mauvaise; chez M. de Chateaubriand, qui lui fait vite bâtir une hutte dans son jardin, qui lui donne un dîner où se trouvent les élégantes de Paris; on discute avec lui très poliment les prétendus défauts d'Atala. On va ensuite au bal des Étrangers où plusieurs femmes du moment passent en revue, enfin à l'église où l'on trouve le père Aubry disant la messe et Chactas la servant. La reconnaissance se fait, et l'ouvrage finit par une mauvaise critique du *Génie du Christianisme*. Vous croiriez, d'après cet exposé, que l'auteur est païen. Point du tout. Il tombe sur les philosophes, il assomme l'abbé Morellet, et il veut être plus chrétien que M. de Chateaubriand. La plaisanterie est plus étrange qu'offensante; mais on cherche à imiter le style de notre ami, et cela me blesse. Le bon esprit de M. Joubert s'accommode mieux de toutes ces petites attaques que moi qui justifie si bien la première partie de ma devise : *Un souffle m'agite* (3).

Le dernier *Mercure* (4) est détestable M. Delalot y règne comme le roi de Cocagne, et s'il ne bâille pas, du moins nous fait-il bâiller..... *Ah! qu'allait-*IL (5) *faire dans cette galère! Il* vous écrira incessamment, Gueneau aussi. Les deux corbeaux soupirent après le troisième. Lucile s'est écriée lorsque son frère nous a lu votre lettre : *Qui ne sait compâtir aux maux qu'il a soufferts!* Fougères lui a trop appris à apprécier Vire; elle vous plaint de toute son ame et me charge de vous dire mille choses. La lettre de notre ami sera telle que vous la pouvez désirer et très déterminante. Puisse-t-elle pour vous deux n'être pas une fiction! Il est dans son nouveau logement, *Hôtel d'Étampes*, n° 84. Ce logement est charmant, mais il est bien haut. Toute la société vous regrette et vous désire; mais M. Joubert est dans les grands abattemens, M. de Chateaubriand est enrhumé, Fontanes tout honteux, et la plus aimable des sociétés ne bat que d'une aile.

« M. B. (Montmorin-Beaumont.) »

(1) M. de Lauraguais fit paraître plus d'un écrit à cette date de 1802; on ne saurait dire duquel il s'agit ici.

(2) L'un des rédacteurs du *Journal de Paris* à cette époque, un personnage assez excentrique, et qui a fini deux ans après par Charenton.

(3) C'est Rulhière qui lui avait envoyé autrefois un cachet où se voyait un chêne gravé, avec cette devise : *Un souffle m'agite, et rien ne m'abat.*

(4) Le numéro du 3 fructidor an x.

(5) Chateaubriand. Voilà la vérité vue de près. De loin Chateaubriand et le *Mercure*, à cette époque, paraissent ne faire qu'un. M Delalot était tout à M. de Bonald : « Delalot s'est logé dans l'étui de M. de Bonald, comme les insectes qui se logent dans les trous des autres. » (Chênedollé). — Delalot, *le plus haïssable des écrivains*, disait M. Joubert; cela voulait dire le plus éloigné de toute grace. — Dans le peu de goût que témoigne Mme de Beaumont pour Delalot, expression du *genre-Bonald*, on aperçoit d'avance et sous forme littéraire l'indice de cette division qui éclatera bien plus tard dans la politique entre la fraction aimable et brillante du parti et le côté raide et dur.

Au même.

« Ce 9 vendémiaire (1802).

« Notre ami n'est *sûr de rien*. Sa destinée est plus incertaine que jamais, tout est dans le vague et tristement dans le vague; cependant, à son retour de la campagne, il vous écrira la lettre déterminante si nécessaire pour vous tirer de cet abîme d'ennui et pour vous ramener au milieu de nous. S'il eût été sûr que vous voulussiez la lettre, quel que fût l'état des choses, il l'aurait écrite (1); vous l'aurez incessamment. La correction de l'ouvrage (2) est entièrement finie; l'article de Fontanes a paru, et surpasse nos espérances (3). Le *Léviathan* (4) est accablé de critiques injustes et grossières; le livre de l'*Éléphant* son père est estimé et peu lu. Il y a, ce me semble, des choses fort nobles et fort courageuses dans ce livre que j'ai à peine parcouru, parce que M. Joubert s'en est emparé pour ne le pas lire. M. Delalot et Fiévée dominent toujours dans le *Mercure*. Le petit corbeau (5) est parti pour la Bourgogne, l'autre corbeau (6) est à la campagne avec *mauvais cœur* (7), et je vous écris de Lucienne, de chez la belle Mme Hocquart. Mais Lucienne n'a dans ce moment aucun charme pour moi : cette vue immense ne m'intéresse point; la campagne est desséchée, et la société m'ennuie. Il n'y a plus qu'une société pour moi. La pauvre hirondelle (8) est dans une sorte d'engourdissement fort triste; elle vous plaint cependant, mais elle espère pour vous, car le mal vient du dehors : en changeant de position, vous serez mieux. J'attends pour vous ce *mieux* avec impatience. Dans quelques jours, notre ami vous écrira, et j'espère que sa lettre vous ramènera parmi nous. Adieu, je ne suis point votre exemple. Je finis sans le moindre compliment, en vous assurant du tendre intérêt de toute la société et du mien en particulier. J'espère que nous rirons incessamment des dames de Vire; pensez un peu que vous nous en divertirez un jour : cela vous donnera du courage pour les supporter. Adieu encore une fois. J'ai, ce me semble, répondu à toutes vos questions. Portez-vous bien, songez à nous, et soyez sûr que la lettre de notre ami suivra de près la mienne. »

Au même (9).

« Ce dimanche soir (1803).

« C'est bien ridicule de ne pas profiter d'un jour que vous voulez bien m'accorder, lorsque vous vous rendez si rare; mais M. de Chateaubriand avait oublié

(1) Il s'agissait d'une lettre à écrire au père de Chênedollé, pour le déterminer à faire à son fils une petite pension qui le mît à même de tenter une carrière.

(2) La correction du *Génie du Christianisme* pour la seconde édition.

(3) Le second article de Fontanes dans le *Mercure* sur le *Génie du Christianisme*.

(4) Mme de Staël, à cause de *Delphine*, et plus loin M. Necker.

(5) M. Gueneau de Mussy.

(6) M. de Chateaubriand.

(7) Une note manuscrite m'indique Mme de Vintimille; ce sont des sobriquets de société.

(8) C'est toujours elle. — *Il n'y a plus qu'une société pour moi!* Heureux qui a pu inspirer à une telle ame de tels sentimens!

(9) L'adresse est à *M. de Chênedollé, rue du Bac, au coin du Pont-Royal;* il était revenu passer quelques mois à Paris.

un engagement chez Fontanes, et je ne voudrais pas vous séparer. Soyez donc assez bon pour me donner mardi ou mercredi. Le plus tôt sera le mieux. Dites votre choix à M. de Chateaubriand, et ne profitez pas de ce contre-temps pour redevenir le plus ours des ours. Salut à votre ourserie.

« M. B. »

Au même.

« Ce dimanche, 8 août 1803 (du Mont-d'Or). »

« Voici une lettre (1) qui n'a pas pris le plus court chemin pour vous arriver, puisqu'elle a passé par le Mont-d'Or. De peur qu'elle ne fasse encore un détour inutile, je l'adresse à Saint-Germain (2), qui passera chez vous à Paris, l'y laissera si vous y êtes, ou l'enverra à Vire. La paresse de notre ami l'a empêché de cacheter sa lettre, afin que je visse ses projets sans qu'il eût la peine de les écrire deux fois. J'aurais bien pu être polie, mais non sans vous forcer de déchirer la lettre en mille morceaux. Je laisse donc les choses telles qu'elles sont, et vous n'aurez point de cachet. Je n'ai pas le courage de vous dire à quel point je suis affligée de son projet (3), si arrêté, qui me semble si naturel, et qui, dans les vues du monde, est si déraisonnable. Je suis dans un état de faiblesse qui m'ôte presque la force de désirer et de craindre. Je prends les eaux depuis trois jours. Je tousse moins; mais il me semble que c'est pour mourir sans bruit (4), tant je souffre d'ailleurs, tant je suis anéantie. Il vaudrait autant être morte. Adieu, écrivez-moi au Mont-d'Or, par Clermont (département du Puy-de-Dôme), c'est-à-dire dans le lieu le plus abominable de la terre. »

Au même.

« Ce 29 août 1803.

« Comme je n'ai point eu de vos nouvelles depuis que je suis ici (5), il m'est difficile de vous adresser cette lettre juste. Je me détermine pour Vire sans trop savoir pourquoi, car il me semble que vous devriez être à Paris. Quoi qu'il en soit, je ne veux pas vous laisser ignorer ma marche, même sans espérer que vous en profitiez. Je serai du 10 au 15 septembre à Lyon; j'y resterai le temps nécessaire pour arranger mon voyage; ce sera l'affaire de quelques jours. L'incertitude du temps que mes remèdes dureraient m'a empêchée de vous mander plus tôt une détermination qui n'était pas prise. Je ne vous fais pas de reproches de votre silence; mais je ne veux cependant pas vous dissimuler qu'il me fait de la peine. Si vous aviez un mot à me dire, il faudrait que ce fût à Lyon, poste restante. »

Qu'a donc Chênedollé? Tout le monde se plaint de son silence, il

(1) La lettre de M. de Chateaubriand à Chênedollé écrite de Rome le 16 juillet 1803, qu'on a lue précédemment.

(2) Son valet de chambre.

(3) De quitter la carrière diplomatique au bout d'une année, s'il n'a pas une position indépendante.

(4) Voilà de ces mots charmans dans leur tristesse, comme en avait cette ame aérienne. M. Joubert la comparait « à ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'un corps. »

(5) Au Mont-d'Or.

semble s'oublier lui-même, il s'abandonne : cela se sent à tout instant dans les paroles que lui adressent ses amis. Est-ce la paresse qui l'enchaîne? N'est-ce pas plutôt quelque douleur? Tout à l'heure nous y toucherons discrètement.

Mais « il était si sombre, si mélancolique en ces années, me dit un des témoins survivans, que, quand il s'approchait d'une fenêtre, ses amis disaient toujours : *Il va s'y jeter.* »

Ne voulant que prendre la parole le moins possible, nous mettrons ici, sans interruption, la suite restante des lettres de Chateaubriand à Chênedollé. On y sentira mieux que nous ne le pourrions dire cette impression triste qui résulte d'une liaison étroite qu'on voit se relâcher avec les années; celle-ci du moins ne se dénoua jamais.

A M. de Chênedollé, à Vire.

« Paris, 15 ventôse (6 mars 1804).

« Je n'ai pas voulu, mon cher Chênedollé, répondre à votre lettre que m'a transmise le petit Gueneau, avant que mon sort fût entièrement décidé. Maintenant que j'ai accepté la place de ministre dans le Valais et que je suis au moment de mon départ, je vous propose de m'y suivre, si cela peut vous être agréable. Peut-être ne serez-vous pas très tenté, vu la tristesse de la résidence que je vais occuper; j'espère, d'ailleurs, ne faire qu'un très court séjour à Sion, et je ferai solliciter par mes amis quelque place obscure dans une bibliothèque (1), qui me fixe à Paris l'hiver prochain. — Si tout cela ne vous alarme pas, venez sur-le-champ me rejoindre à Paris, ou chez Joubert à Villeneuve-sur-Yonne, en cas que j'eusse déjà quitté Paris. Il ne vous faut que l'argent du voyage jusque-là; je me charge du reste. Venez ou répondez-moi sur-le-champ *au Singe violet*, rue Saint-Honoré, près la rue de l'Échelle, chez Joubert Lafond (2).

« Mon cher ami, nous sommes très malheureux, et je crois connoître les nouveaux chagrins dont vous voulez me parler. Mon plus grand désir est de finir ma vie avec vous, et, si nous en avons la ferme volonté, j'espère que nous nous réunirons un jour et que nous achèverons ensemble cette triste vie qui ne mène à rien (3) et qui n'est bonne à rien. Je vous embrasse mille fois du fond de mon cœur. CH. »

(1) Ceci passe presque la mesure de ces illusions qu'une imagination de poète a le droit de se faire à elle-même. Il en est de ce coin de bibliothèque comme de cette chaumière qui revient sans cesse, et où il ne veut, dit-il, que *planter ses choux*. Ce n'est qu'une manière de dire. Il sait bien au fond qu'il n'en est rien, et lui-même en est convenu à propos d'un pareil vœu qui lui échappe dans l'*Itinéraire :* « Je me demandois si j'aurois voulu de ce bonheur; mais je n'étois déjà plus qu'un vieux pilote incapable de répondre affirmativement à cette question, et dont les songes sont enfans des vents et des tempêtes. » Ce vieux pilote avait commencé de bonne heure en lui.

(2) M. Joubert le cadet, depuis conseiller à la cour de cassation.

(3) Voici une de ces paroles qui sont comme une lueur sombre. Ceux qui ont connu d'alors M. de Chateaubriand nous ont souvent dit comment il était revenu de Rome tout repris d'incrédulité. Il confesse en ses *Mémoires* qu'il eut dans sa vie plus d'une reprise de cette sorte; mais ce n'est ni le lieu ni le moment de démêler ce point délicat.

Au même.

« Mercredi, 23 ventôse (1804).

« Migneret (1), mon très cher ami, vient de m'envoyer votre billet. Vous devez avoir à présent entre les mains une lettre de moi. Je vous disois que je partois pour le Valais, que j'espérois n'y faire qu'une courte résidence, et que j'attendois de la bonté du Consul la permission de revenir cet automne à Paris; que, si pourtant le voyage vous tentoit, quoique vous connoissiez déjà les montagnes, vous pouviez venir sur-le-champ me rejoindre à Paris ou à Villeneuve-sur-Yonne, d'où je me chargeois ensuite de tous les frais de votre voyage. La chose n'est pas brillante; mais *le diable ne peut offrir que son enfer*.

« Être avec vous seroit un grand bonheur pour moi; mon amitié pour vous est inaltérable; malheureusement on ne me met guère *à lieu* de vous le prouver; vous ne pouvez vous faire une idée de mes chagrins.

« Je crois connoître tous les vôtres. *Notre chère Lucile* (2) est très malade!.... Mon ami, si nous ne nous voyons pas encore cet été sous les montagnes de Sion, les landes de la Bretagne et de la Basse-Normandie nous réuniront cet hiver. Quelle triste chose que cette vie! Je vous embrasse en pleurant: c'est maintenant mon habitude (3).

« *P. S.* — Adressez votre réponse chez Joubert, *au Singe violet*, rue Saint-Honoré, près la rue de l'Échelle. »

Au même.

(1804.)

« Vous aurez reçu, mon très cher ami, ma seconde lettre où je vous parlois du peu d'agrément de la chose que je vous proposois, et surtout de sa courte durée. Dupuy, que j'avois appelé comme secrétaire, a été épouvanté, et il refuse de venir. Je tâcherai de prendre quelque enfant de seize ans qui me coûte peu et qui sache remplir les *blancs* d'un passeport.

« Votre lettre a croisé la mienne; je ne m'étonne pas des difficultés que fait votre père. Non-seulement la place de *secrétaire de légation* ne dépend pas de moi, comme vous le dites, mais je n'ai point de secrétaire de légation; je suis tout seul, et on ne me passe pas même un *secrétaire particulier*. Il est vrai que je vais dans un trou horrible, et que je n'y vais que pour quelques mois, du moins je l'espère.

« Si tout cela ne vous décourage pas, voilà la lettre pour M. votre père; remettez-la-lui et venez. J'aurai un extrême bonheur à vous embrasser. Ma femme est ici. Elle va me chercher un logement pour moi et pour elle. Je cherche une cabane à acheter aux environs de Paris; j'espère l'avoir pour cet automne; alors, si vous ne venez pas à Sion, du moins promettez-moi de venir vivre dans ma chaumière. Lucile va venir dans une pension excellente que je lui ai arrêtée ici.

(1) Le libraire.

(2) Ceci se rapporte à ces *nouveaux chagrins* dont il est question dans la lettre précédente.

(3) C'est pourtant le même homme qui disait de lui avec vérité : « Je n'ai jamais pleuré que d'admiration. » En effet, s'il pleurait pour d'autres choses, c'étaient des larmes légères et qui ne comptaient pas.

Alors nous pourrions tous nous réunir, au mois d'octobre, à Paris. Mille tendres amitiés, mille souvenirs. A vous pour la vie, et à toute épreuve.

« J'attends votre réponse : en me répondant sur-le-champ, je pourrai encore recevoir votre lettre, *rue de Beaune, hôtel de France.*

« Si vous abandonnez le projet de venir à Sion, vous jetterez au feu la lettre pour votre père.

« Je n'ai point encore vu le premier Consul. »

Au même.

« Mantes, 15 août 1804.

« Je m'approche de vous et je sors enfin du silence, mon cher Chênedollé. Je n'ai osé vous écrire de peur de vous compromettre pendant tout ce qui m'est arrivé (1). Que j'ai de choses à vous dire! Quel plaisir j'aurai à vous embrasser si vous voulez ou si vous pouvez faire le petit voyage que je vous propose! Je vais passer quelques jours chez Mme de Custine, au château de Fervaques, près Lisieux, et vous voyez, par la date de ma lettre, que je suis déjà sur la route. J'y serai d'aujourd'hui en huit, c'est-à-dire le 22 d'août. La dame du logis vous recevra avec plaisir, ou, si vous ne vouliez pas aller chez elle, nous pourrions nous voir à Lisieux. Écrivez-moi donc *au château de Fervaques, par Lisieux, département du Calvados.* Vous ne devez pas en être à plus de quinze ou vingt lieues. Tâchons de nous voir pour causer encore une fois, avant de mourir, de notre amitié et de nos chagrins. Je vous embrasse les larmes aux yeux. Joubert a été bien malade et n'a pu répondre à une lettre que vous lui écriviez. *Tout ce qui reste* de la petite société s'occupe sans cesse de vous. Mme de Caud est très mal. »

Au même.

« Villeneuve-sur-Yonne, 10 octobre 1804.

« Cher Corbeau, votre lettre m'a fait un insigne plaisir. Joubert déclare qu'il va mettre la main à la plume, et moi je me réjouis dans l'espérance de vous embrasser, du 20 au 25 du mois d'octobre courant, à Fervaques. Tâchez de vous y rendre; nous arrangerons notre hiver.

« Je pars d'ici le 16 octobre; je passerai deux ou trois jours à Paris, d'où je continuerai ma route pour Lisieux. Adieu, cher enfant. J'écris en hâte ce billet, parce que je suis mal à mon aise. Je vais vite le cacheter et le mettre à la poste.

« Mille fois à vous. Mille respects à vos parens. »

Au même.

« Villeneuve-sur-Yonne, 13 novembre 1804.

« Mme de Caud n'est plus. Elle est morte à Paris le 9. Nous avons perdu la plus belle ame, le génie le plus élevé qui ait jamais existé. Vous voyez que je suis né pour toutes les douleurs. En combien peu de jours Lucile a été rejoindre

(1) Il veut parler de sa démission donnée après le meurtre du duc d'Enghien et de l'éclat qui s'ensuivit.

Pauline (1)! Venez, mon cher ami, pleurer avec moi cet hiver, au mois de janvier. Vous trouverez un homme inconsolable, mais qui est votre ami pour la vie.

« Joubert vous dit un million de tendresses. »

Au même.

« Paris, 12 janvier 1805.

« J'ai votre portrait : mon cher ami, vous jugez s'il me fait plaisir. Les gens qu'on aime étant presque toujours éloignés de nous, au moins que leur image les fixe sous nos yeux, comme ils le sont dans notre cœur. Je suis enfin revenu de Villeneuve pour ne plus y retourner cette année. Je vous attends; votre lit est prêt, ma femme vous désire. Nous irons nous ébattre dans les vents, rêver au passé et gémir sur l'avenir. Si vous êtes triste, je vous préviens que je n'ai jamais été dans un moment plus noir : nous serons comme deux cerbères aboyant contre le genre humain. Venez donc le plus tôt possible. Mme de C. doit vous avoir un passeport. Venez; le plaisir que j'aurai à vous embrasser me fera oublier toutes mes peines. Mille tendres amitiés. »

(Rue de Miroménil, n° 1119.)

Au même.

« Samedi, 8 février 1806.

« Vos poulardes sont bonnes, mon cher ami; mais vos lettres et surtout votre présence vaudroient encore mieux. Quand arriverez-vous? Nous vous attendons. Venez occuper le petit cabinet et jaser avec nous sur les maux de la vie. Je partirai dans le courant d'avril pour l'Espagne (2), où je resterai tout au plus deux mois. J'irai voir les antiquités mauresques; jusque-là je suis à votre service. Venez débarquer chez moi; vous ferez grand plaisir à Mme de Chateaubriand. Joubert est ici. Tout le monde sera charmé de vous voir. Le poème est-il fini? Quand l'imprimons-nous? Je parle tous les jours de vous à Mme de Custine. Venez donc, mon cher ami. Vous savez combien les premiers jours du printemps sont beaux à Paris et combien nous vous aimons. Mille remerciemens des chapons; nous en mangeons un ce soir avec Joubert. Tout à vous. »

Au même.

« Paris, le 7 mai 1816.

« Je dicte en courant quelques mots à mon secrétaire (3), mon cher ami. Je ferai tout ce qui me sera possible de faire pour vous faire entrer à l'Institut; mais ne comptez sur rien, et voici pourquoi : l'esprit de ce corps est resté le même, malgré la réforme qu'il vient d'éprouver. Dans les dernières nominations, nous n'avons pu avoir que quatre voix pour M. De Sèze. Jugez par là où nous en sommes. Je sais que vos titres sont d'une nature différente; mais le talent, comme vous savez, n'est pas toujours une raison de succès. Quant à Fontanes,

(1) Mme de Beaumont.

(2) Au lieu de ce simple voyage, il fit le grand tour par la Grèce et par l'Orient.

(3) Cette lettre n'est pas de la main de M. de Chateaubriand; il n'a fait que la signer. Déjà l'homme politique absorbe l'ami.

je ne le vois plus (1); son opinion dans la chambre des pairs le range sous des bannières différentes de la mienne, et j'avoue qu'après la dernière expérience, je ne sais plus capituler avec des opinions. Comptez toujours sur moi, mon cher ami, et croyez que je serois trop heureux de trouver l'occasion de vous être bon à quelque chose.

« (2) Je vous embrasse.

« DE CHATEAUBRIAND. »

Au même.

« 26 juillet 1820. — Rue de Rivoli, n° 26.

« Votre écriture, mon cher ami, m'a fait grand plaisir à reconnoître : les années ne font rien avec moi, et les amis qui m'ont oublié (3) ne vivent pas moins dans mon souvenir. Dix ans, à mon âge, c'est trop pour l'histoire; il faut que je la commence promptement ou que j'y renonce. J'ai déjà deux volumes à peu près achevés; j'espérois rester en France, *Diis aliter visum* (4).

« On dit qu'on me rappellera l'année prochaine : Dieu le veuille! Le roi, en me nommant son représentant, m'a trop honoré et trop récompensé : j'attendrai la suite de ses bontés. Et vous, mon cher ami, que devenez-vous? Que deviendra l'Université? Je voudrois bien vous voir à Paris. Votre muse doit avoir besoin de revoir les lieux qui ont inspiré Racine. Vous trouverez tôt ou tard, sous nos princes légitimes, une place plus convenable à votre fortune et à vos occupations. Si je restois en France, je vous offrirois tout mon *crédit*, qui n'est pas grand. Mais enfin, ceci n'est pas un adieu; nous nous reverrons; nous finirons nos jours ensemble dans cette grande Babylone qu'on aime toujours en la maudissant, et nous nous rappellerons le bon temps de nos misères où nous prenions le détestable café de Mme Rousseau. — Bonjour, mon cher ami; je vous embrasse tendrement. Je ne partirai qu'au mois de septembre. Ainsi, si vous avez quelque chose à me dire, je suis tout à vous. »

Ce souvenir du *bon temps* de misère et du *détestable café* de Mme Rousseau va renouer la chaîne au premier anneau d'autrefois : depuis ces premiers mois du retour de l'émigration en 1800 jusqu'à l'ambassade de Berlin, vingt longues années s'étaient écoulées. Chênedollé était resté fidèle aux anciens jours; il n'avait cessé, au sein de sa vie secrète, de célébrer en silence les anniversaires de ses premières jouissances d'esprit ou de cœur. Il était de ceux qui s'asseoient de bonne heure sur un banc de pierre du chemin et qui aiment à se dire en se retournant : « Notre meilleur ami, c'est le passé. »

(1) Triste effet des passions politiques! M. de Chateaubriand y était en proie à cette heure.

(2) Ces derniers mots sont seuls de l'écriture de M. de Chateaubriand.

(3) Ce mot est dur et n'est pas juste. Il devait bien savoir qu'il n'était pas de ceux qu'on oubliait.

(4) Il venait d'être nommé à l'ambassade de Berlin.

VI. — LIAISON AVEC LUCILE.

Rien n'est plus délicat à sonder que certaines douleurs; je ne l'essaierai point pour celles de Chênedollé; je crois entrevoir qu'il en eut plus d'une en ces années du retour. Seulement, sur un point qui touche de toutes parts à la poésie, qui est de la poésie même, j'ajouterai quelques détails à ce que disent les *Mémoires* de son illustre ami. On apprendra à y connaître mieux encore cette charmante Lucile, et sa divine mémoire, se mêlant au nom de Chênedollé, y jettera un de ces rayons paisibles, pareils à ceux de cet astre d'*argent* qu'il a si bien chanté et qu'elle a tant aimé.

Il avait d'abord connu Lucile à Paris en 1802; il l'y avait retrouvée à son retour vers l'entrée de l'hiver (1802-1803). Il s'était pris insensiblement d'une adoration secrète pour cette ame délicate et douloureuse. Le lien qui s'était noué alors entre eux, je ne le saurais dire dans sa vraie nuance; c'était quelque chose de vague, de tremblant, d'inachevé. Il y avait eu de la part de Lucile, veuve et libre de sa main, une demi-promesse, — promesse sinon de l'épouser, au moins de n'en jamais épouser un autre. C'était tout pour elle, pour cette ame malade et méfiante du bonheur; ce n'était point assez pour lui. Pendant le court séjour qu'il continua de faire à Paris lorsqu'elle fut retournée en Bretagne, elle lui écrivait (je livre ces timides lettres dans leur demi-teinte d'obscurité et avec leur voile de mystère) :

A M. de Chênedollé, rue du Bac, nº 610, à Paris.

Rennes, ce 2 avril 1803.

« Mes momens de solitude sont si rares, que je profite du premier pour vous écrire, ayant à cœur de vous dire combien je suis aise que vous soyez plus calme. Que je vous demande pardon de l'inquiétude vague et passagère que j'ai sentie au sujet de ma dernière lettre! Je veux encore vous dire que je ne vous écrirai point le motif que j'ai cru, à la réflexion, qui vous avoit engagé à me demander ma parole de ne point me marier. A propos de cette parole, s'il est vrai que vous ayez l'idée que nous pourrons être un jour unis, perdez tout-à-fait cette idée : croyez que je ne suis point d'un caractère à souffrir jamais que vous sacrifiiez votre destinée à la mienne. Si, lorsqu'il a été, ci-devant, entre nous question de mariage, mes réponses ne vous ont point paru ni fermes ni décisives, cela provenoit seul (1) de ma timidité et de mon embarras, car ma volonté étoit, dès ce temps-là, fixe et point incertaine. Je ne pense pas vous peiner par un tel aveu, qui ne doit pas beaucoup vous surprendre, et puis, vous connoissez mes sentimens pour vous : vous ne pouvez aussi douter que je me ferois un honneur

(1) Lucile avait le génie de la sensibilité et de la rêverie; mais, comme les femmes du XVII[e] siècle, elle avait aussi ses inexpériences et ses aimables gaucheries en fait d'orthographe et de grammaire. J'en ai dissimulé le plus que je l'ai pu en restant exact.

de porter votre nom; mais je suis tout à la fois désintéressée sur mon bonheur, et votre amie : en voilà assez pour vous faire concevoir ma conduite avec vous.

« Je vous le répète, l'engagement que j'ai pris avec vous de ne point me marier a pour moi du charme, parce que je le regarde presque comme un lien, comme une espèce de manière de vous appartenir. Le plaisir que j'ai éprouvé en contractant cet engagement est venu de ce qu'au premier moment votre désir à cet égard me sembla une preuve non équivoque que je ne vous étois pas bien indifférente. Vous voilà maintenant bien clairement au fait de mes secrets; vous voyez que je vous traite en véritable ami.

« S'il ne vous faut, pour rendre vos bonnes graces aux Muses, que l'assurance de la persévérance de mes sentimens pour vous, vous pouvez vous réconcilier pour toujours avec elles. Si ces divinités, par erreur, s'oublient un instant avec moi, vous le saurez. Je sais que je ne peux consulter sur mes productions un goût plus éclairé et plus sage que le vôtre; je crains simplement votre politesse. Quant à mes contes, c'est contre mon sentiment, et sans que je m'en sois mêlée, qu'on les a imprimés dans le *Mercure* (1). Je me rappelle confusément que mon

(1) On trouve en effet dans le *Mercure* du 21 ventôse an XI (12 mars 1803) les deux *contes* suivans, qui diffèrent un peu, par la couleur, des pièces de Lucile citées dans les *Mémoires d'Outre-tombe :*

CONTE ORIENTAL.

L'ARBRE SENSIBLE.

« Un jour Almanzor, assis sur le penchant d'une colline et parcourant des yeux le paysage qui s'offrait à sa vue, disait au Génie tutélaire de cette charmante contrée : « Que « la nature est belle! Comment l'homme peut-il se priver volontairement du plaisir de « voir les moissons ondoyer, les prés se couvrir de fleurs, les ruisseaux fuir et l'arbre se « balancer dans les airs? Arbre superbe, de quelles délices tu jouirois si le ciel t'eût doué « du sentiment! C'est dans ton sein que se réfugient les oiseaux amoureux; c'est sur ton « écorce que les amans gravent leurs chiffres; c'est sous ton feuillage que le sage vient « rêver au bonheur. Tu prêtes ton abri à toute la nature sensible. Que ne puis-je être « toi, ou que n'as-tu mon ame! — Deviens arbre, indiscret jeune homme, dit à l'instant « le Génie; mais reste Almanzor sous son écorce. Sois arbre jusqu'à ce que le repentir « te rende ta première forme. » A peine le Génie a-t-il achevé de parler, qu'Almanzor s'élève en arbre majestueux : il courbe ses superbes rameaux en voûte de verdure impénétrable aux rayons du soleil. Bientôt les oiseaux, les zéphyrs et les pasteurs recherchèrent l'ombrage du nouvel arbre; mais il ne le prêta jamais qu'à regret à l'indifférence. Cependant la belle et insensible Zuleïma vint un soir se reposer sous son ombre. Bientôt le sommeil ferma doucement ses paupières. Que de graces s'offrirent à l'imprudent Almanzor! Un frémissement insensible s'empare de ses feuilles. Il incline vers la jeune fille ses rameaux amoureux. Tandis qu'il fait des efforts jaloux pour la dérober à l'univers, Nesser, amant dédaigné de Zuleïma, porte ses pas vers ces lieux; il voit la fille charmante, et d'une main téméraire il veut écarter le branchage que l'arbre cherche à lui opposer. Nesser est auprès de Zuleïma; il va lui dérober un baiser. L'arbre pousse un gémissement; Nesser fuit, Zuleïma s'éveille : Almanzor a repris sa première forme. Il tombe aux pieds de la fière Zuleïma, dont le cœur s'attendrit à la vue de tant de prodiges. Que de belles ont à moins perdu leur indifférence!

« PAR UNE FEMME. »

CONTE GREC.

L'ORIGINE DE LA ROSE.

« Craignant de perdre Rosélia dès son berceau, ses parens alarmés la consacrèrent à

frère m'a parlé à cet égard; mais je n'y fis aucune attention, ni ne répondis. J'étois au moment de quitter Paris; j'étois incapable de rien entendre, de réfléchir à rien : une seule pensée m'occupoit, j'étois tout entière à cette pensée. Mon frère a interprété pour moi mon silence d'une façon fâcheuse. Je vous sais gré de l'espèce de reproche que vous me faites au sujet de l'impression de mes contes, puisqu'il me met *à lieu* (1) de connaître votre soupçon et de le détruire. Soyez bien certain que je n'ai point consenti à la publicité de ces contes, et que je ne m'en doutois même pas. J'espère que, quand vos affaires de famille seront terminées, vous vous fixerez à Paris : ce séjour vous convient à tous égards, et je voudrois toujours que votre position soit la plus agréable possible. Adieu. Vous voudrez bien, quand il en sera temps, me mander votre départ de Paris, afin que je ne vous y adresse pas mes lettres. Je compte encore rester quinze jours dans cette ville-ci. Après cette époque, adressez-moi vos dépêches à Fougères, à l'hôtel Marigny.

« Quoique vos dépêches soient les plus aimables du monde, ne les rendez pas fréquentes; j'en préfère la continuité. Vous devez être paresseux, et moi-même

Diane. Bientôt la jeune Rosélia, prêtresse de cette déesse, lui présenta l'encens et les vœux des mortels. Elle ne comptait que seize printemps quand sa mère, par une tendresse sacrilége, l'enleva du temple de Diane pour l'unir au beau Cymédore. « Quoi! « répétait sans cesse cette mère imprudente en regardant sa fille, quoi! ma fille ne con- « naîtra jamais les douceurs d'un hymen fortuné! Quoi! les flammes du bûcher funèbre « consumeraient tout entière cette beauté si charmante, qui ne laissera pas après elle de « jeunes enfans pour rappeler ses traits et pour bénir sa mémoire! » Rosélia est conduite de l'autel de Diane à ceux d'Hyménée. Là, sa bouche timide profère de coupables sermens, dont son cœur ne connait pas le danger. Cependant Cymédore, que l'idée de Diane poursuit d'un noir pressentiment, se hâte de sortir avec Rosélia du temple de l'Hymen. Ils en franchissaient les derniers degrés, lorsque Diane leva son mobile flambeau sur la nature. La chaste déesse n'a pas plus tôt aperçu nos époux fugitifs, qu'un trait, semblable à ceux dont elle atteignit les enfans de Niobé, part de sa main immortelle et va frapper le cœur de Rosélia. Un soupir qui vint expirer sur les lèvres de cette vierge-épouse fut, dit-on, le seul reproche qu'elle adressa à la déesse. Rosélia chancelle, ses faibles genoux fléchissent sur le gazon qui la reçoit. Transporté de douleur et d'amour, Cymédore veut soutenir son épouse : mais, ô prodige ! il n'embrasse qu'un arbuste qui blesse ses mains abusées. Cependant ce nouvel arbuste, né du repentir de Diane et des pleurs de l'Amour, se couvre de roses, fleur jusqu'alors inconnue. Rosélia, sous cette forme nouvelle, conserve ses graces, sa fraîcheur, et jusqu'au doux parfum de son haleine. L'amour et la pudeur rougissent encore son front, et les épines que Diane fait croître autour de sa tige protégent son sein embaumé. Cette belle fleur sera d'âge en âge également chère à la vierge craintive et à la jeune épouse.

« PAR LA MÊME. »

Puis le *Mercure* ajoute : « Après ces deux morceaux charmans d'une femme qu'une grande timidité empêche de se livrer à un talent réel pour les lettres, on lira avec plaisir ce fragment de Thompson, traduit par une autre femme morte à la fleur de son âge, et que de nombreux amis regrettent encore. » Suit une traduction libre de la fin du premier chant de Thompson, qui est, je le crois bien, de Mme de Farcy, autre sœur de M. de Chateaubriand.

(1) C'est la même locution que nous avons déjà notée chez son frère. — On aime d'ailleurs la susceptibilité de Chênedollé. Le véritable sentiment a sa pudeur et souffre de toute publicité qui divulgue l'objet aimé.

je suis fort sujette à la paresse. Je vous recommande surtout de me faire part de tous vos soupçons à mon égard; cette preuve d'intérêt me sera infiniment précieuse. »

Cette lettre était bien faite pour troubler un cœur tendre et pour l'enchaîner encore davantage. Au moment de retourner en Normandie, Chênedollé sollicitait de son amie avec ardeur la faveur de l'aller revoir, espérant la faire revenir sur son refus. Elle lui écrivait :

« Ce 1er juillet 1803.

« Je vais répondre de suite à votre lettre du 7 messidor, parce que je pars aujourd'hui pour la campagne, où il me sera moins facile de vous écrire. Je suis bien touchée de l'empressement que vous témoignez de me voir; mais, en vérité, cela n'est guère possible. Si vous connoissiez ma bizarre position, vous ne seriez pas étonné de ce que je vous dis. Si pourtant il est absolument essentiel que vous me parliez, venez donc me trouver, en dépit de tout, à Lascardais, chez Mme de Chateaubourg, près de Saint-Aubin-du-Cormier, à quatre lieues de Fougères, sur la route de Rennes.

« Je vous prie de ne point me parler dans vos lettres de ce voyage. Si vous persistez à vouloir l'exécuter, marquez-moi simplement, quelque temps avant, que tel jour vous comptez accomplir le projet dont vous m'avez fait part. Si j'ai le plaisir de vous voir, je vous dirai le pourquoi de ces précautions, qui doivent vous paroître folles et qui pourtant ne sont que simples. Tout ce que vous saurez pour le moment, c'est que j'ai la certitude qu'on voit mes lettres et celles que je reçois. Je vais faire en sorte que celle-ci évite le sort des autres. Je vous avoue que ce n'est pas sans impatience que je vois qu'on cherche à me dérober la connoissance de mes sentimens et de mes pensées les plus intimes, et que je m'indigne que les lettres des personnes qui m'écrivent tombent en d'autres mains que les miennes. Je suis surprise que mon frère ne vous ait point encore écrit; il ne peut sûrement pas vous avoir oublié. Attendez-vous au premier moment à recevoir de son griffonnage. Je vous confie bonnement que la chose du monde qui me rendroit la plus heureuse, ce serait de voir mon frère dans le cas de pouvoir vous être utile. Adieu; je vous écris en courant, ayant beaucoup de petits arrangemens à faire. Gardez de moi quelque souvenir, et ne négligez rien pour le rétablissement de votre santé.

« Adressez-moi désormais vos lettres chez Mme de Chateaubourg, à Lascardais, à Saint-Aubin-du-Cormier, près Fougères.

« Mandez-moi le plus tôt que vous pourrez que vous avez reçu cette lettre, et n'oubliez pas non plus de me marquer un certain temps d'avance le moment de votre arrivée à Lascardais, par la raison que je ne vais point être fixe nulle part une partie de l'été. »

Au même.

« A Lascardais, ce 23 juillet 1803.

« J'ai reçu le 19 de ce mois votre lettre en date du 12, par laquelle vous m'annonciez votre arrivée. Je vous ai attendu, comme bien vous pensez, avec impatience. Ne vous voyant pas paroître, je me suis livrée à mille diverses in-

quiétudes. J'espère qu'une cause toute simple est la seule raison qui vous a empêché d'accomplir votre projet; je vous prie de m'écrire pour lever tous mes doutes à cet égard. Je vous préviens que je suis dans un pays si perdu, que vos lettres mettront un temps infini à me parvenir; qu'elles pourront même se perdre en route, ainsi que les miennes. Ainsi, ne soyez pas surpris du silence que je pourrai paroître garder avec vous. Tenez-vous convaincu pour jamais que mes sentimens pour vous sont inaltérables, et que vous êtes et serez sans cesse présent à ma pensée.

« Je vous remercie de la manière dont vous m'avez écrit votre dernière lettre; croiriez-vous pourtant qu'on a deviné de quel projet vous vouliez me parler? Je crois qu'on seroit charmé de le détourner; mais je ne vois pas comment, si vous y êtes bien résolu. Adieu; je n'ajoute rien de plus à cette lettre, pensant que vous êtes à peu près aussi habile que moi sur tout ce que mon amitié pourroit me dicter de plus. Je vais écrire à mon frère et lui faire les reproches qu'il mérite à votre égard; soyez certain qu'il n'est coupable envers vous que de négligence. Persistez donc dans la bonne résolution de lui conserver tout votre attachement. Adieu encore une fois. »

Chênedollé avait réparé le contre-temps dont il vient d'être question, et il avait pu revoir son aimable amie. Il lui écrivait, quelques jours après l'avoir quittée, une lettre qui prouve du moins que les craintes de la mélancolique Lucile n'étaient pas toutes imaginaires, et qu'il y avait, de la part de certaines personnes, médiocrement indulgentes, quelque peu de tracasserie autour d'elle :

A Mme de Caud, à Lascardais, près Saint-Aubin-du-Cormier.

« Vire, 3 fructidor 1803.

« Je n'ai point pu partir pour Paris, chère Lucile, comme je vous le disais dans ma lettre. Ma sœur aînée vient de tomber malade de la petite vérole, et vous concevez qu'il m'a été impossible de la quitter. L'incertitude du moment où je puis recevoir de vos lettres me détermine à vous envoyer un exprès. D'ailleurs, je dois éclaircir plusieurs points avec vous, ce que je ne pourrais faire en me servant de la voie ordinaire de la poste.

« Depuis que j'ai quitté Fougères, je n'ai point été un moment tranquille. Vous aurez su que j'ai mangé et logé chez Mme de Chateaubriand. Voici comment cela s'est fait. En arrivant à Fougères, je descendis chez M. de *Guébriac* (1) avec l'intention d'y coucher, si je ne pouvais pas trouver de voiture dans la soirée. A six heures, je sortis pour aller faire une visite à Mme de Chateaubriand, politesse dont je ne crus pas possible de me dispenser. Mme de Chat... profita de ce moment pour envoyer vite chercher mon sac de nuit, resté chez M. de *Guébriac*. Nous sortîmes avec une amie de Mme de Chat... pour aller nous promener dans la forêt, et, à mon retour, on me dit qu'on avait envoyé chercher mon sac de nuit et que ma chambre était préparée. Je fus donc forcé de rester. Le lendemain, je voulus partir de grand matin. Point de chevaux. *On* me pro-

(1) Ou plutôt Québriac.

met de m'en faire trouver avant midi. Effectivement, *on* envoie des domestiques courir dans la ville. Midi arrive, point de chevaux. *On* avait l'air de s'amuser beaucoup de mon malaise et de mon impatience, et l'on se jouait de moi avec une grace parfaite et une politesse infinie. L'après-midi se passe de même en courses inutiles de la part des domestiques, et *on* avait toujours l'air de me plaindre beaucoup de ce que je ne pouvais partir. Enfin, à huit heures du soir, on vint m'annoncer, de la part de la maîtresse de la poste chez laquelle j'avais été le matin, qu'il venait d'arriver un homme en chaise de poste qui demandait un compagnon. J'en profite, et à neuf heures je monte en voiture. Voilà exactement comment les choses se sont passées. Il paraît qu'on avait formé le projet de m'arrèter pour m'embarrasser, et peut-être pour vous inquiéter un peu vous-même; mais je dois vous avouer, chère Lucile, que l'on ne m'a dit que des choses aimables sur votre compte, et qu'on a affecté même de très peu parler de vous. D'ailleurs, je vous le répète, tout ce qu'on pourrait me dire pour vous nuire serait absolument inutile. Je ne veux jamais vous juger, chère et céleste amie, que d'après mon cœur, et vous imaginez si le jugement doit vous être défavorable! Je désire que le vôtre soit aussi flatteur pour moi, et que vous gardiez toujours la parole que vous m'avez donnée. Sans ce mot charmant : *Je ne dis point non*, je serais reparti la mort dans le cœur; mais cela ne suffit pas, chère Lucile, il faut que vous preniez des mesures pour que nous nous voyions promptement : il faut que vous vous déterminiez bientôt, et que vous soyez entièrement à moi avant cet hiver. Je ne vois de bonheur que dans notre union, et je sens que vous êtes la seule femme dont les sentimens soient en harmonie avec les miens, et sur laquelle je puisse me reposer dans la vie. Écrivez-moi par l'homme que je vous envoie. Vous pouvez tout me dire et m'ouvrir votre cœur de tout point; c'est un homme parfaitement sûr. Je suis triste, et j'ai le cœur flétri. Cette existence isolée me pèse cruellement; j'ai besoin de quelques mots de vous pour me redonner un peu le goût de la vie. Il me semble qu'il y a plusieurs mois que je vous ai quittée, et je ne puis me faire à l'idée de ne point recevoir de vos lettres. Écrivez-moi donc, et dites-moi que vous m'aimez encore un peu. Au nom de Dieu, envoyez-moi une copie de cette chose si aimable et si flatteuse que je lus dans le bois. *L'éternelle et chère erreur* me fut une expression bien douce, et elle est restée bien avant dans mon cœur. Si vous voulez être parfaitement aimable, joignez-y quelques-unes de vos pensées. Vous savez si je chéris tout ce qui vient de vous! —J'ai enfin une lettre de votre frère; il me dit qu'il ne peut rien faire pour moi à Rome, et que lui-même est extrêmement dégoûté de sa place. Ainsi, il ne faut plus songer à ce voyage. Je ne puis croire que vous ayez envie d'y aller vous-même, comme me le dit Mme de Chateaubriand. Vous n'auriez sans doute pas voulu me cacher une semblable démarche, et cela s'accorderait bien peu avec ce que vous m'avez promis. Mais, je vous le répète, je ne l'ai point cru.

« Adieu, douce et bonne Lucile, aimez-moi et écrivez-moi une lettre bien amicale. Oserais-je vous supplier de présenter mes hommages respectueux à Mme et à Mlle de Châteaubourg, et de dire mille choses honnêtes à monsieur? »

Cependant le mal de la pauvre Lucile augmentait, et elle entrait dans un funeste silence. Mme de Chateaubourg, cette sœur de M. de

Chateaubriand, avec qui demeurait Lucile, et qui n'avait cessé d'être bien pour elle, écrivait à Chênedollé, qui ne recevait plus de réponse.

« A Lascardais, 25 septembre 1803.

« Aussitôt votre lettre reçue, monsieur, je me suis hâtée de faire passer à ma sœur celle que vous m'envoyez pour elle : elle l'a présentement. Elle n'est plus à Lascardais : elle habite Rennes depuis trois semaines; elle y est pour sa santé. Son adresse est chez Mlle Jouvelle, rue Saint-George, n° 11. J'ignore absolument d'où provient le silence de ma sœur à votre égard. Peut-être ce qui vous paraît inexplicable n'a qu'une cause fort simple et fort naturelle. Je voudrais pouvoir vous donner des éclaircissemens que vous semblez vivement désirer, et vous convaincre de la bonne volonté que j'ai de vous obliger. C'est dans ces sentimens que je suis, monsieur,

« Votre très-humble servante,

« CHATEAUBRIAND DE CHATEAUBOURG. »

Chênedollé revit un moment Lucile à Rennes, et il nous dira tout-à-l'heure quelque chose sur cette entrevue pénible. Vers le printemps de 1804, Lucile venait à Paris dans une pension que lui avait trouvée son frère; elle y mourait le 9 novembre de cette année. Dans les papiers de Chênedollé, je rencontre un petit cahier à part qui a pour titre *Mme de Caud;* j'en donne les pensées sans suite et qui peignent, mieux que ne sauraient faire toutes nos paroles, le désordre de douleur où le jeta cette perte cruelle. Quelle oraison funèbre ou quelle élégie vaudrait de tels sanglots !

« La mélancolie est l'écueil des belles ames, des grands talens et peut-être des grands caractères. On se dégoûte de tout parce qu'on a senti tout trop vivement.

« Il est bien peu de personnes qui sachent respecter une grande douleur, du moins si l'on en juge par l'indifférence ou même la joie qu'on témoigne devant celui qui l'éprouve.

« Il n'est pas bon que l'homme soit trop solitaire et qu'il se livre trop à sa pensée et à sa douleur. Il dévore alors son propre cœur, et il se tue ou devient fou.

« Il est bien peu de personnes qui sentent combien une véritable douleur doit durer long-temps. »

« Je lui ai entendu réciter ces vers :

« Il faut brûler quand de ses flots mouvans, etc. »

avec une expression parfaite.

« Auprès de cette femme céleste, je n'ai jamais formé un désir. J'étais pur comme elle. J'étais heureux de la voir, heureux de me sentir près d'elle. C'était l'espèce de bonheur que j'aurais goûté auprès d'un ange.

« Il fallait peu de chose pour procurer du bonheur à ce cœur si triste et si malade. Je me rappelle sa joie lorsqu'on lui procura à Fougères ce petit jardin

où elle pouvait lire et méditer sans être vue. Ce fut pour elle le suprême bonheur.

« Dans la voiture qui nous conduisait à Lascardais : « Quand les hommes et « les amis nous abandonnent, il nous reste Dieu et la nature! » me dit-elle en soupirant.

« Ce qu'il y a de cruel dans les grandes douleurs causées par de grandes pertes, c'est de voir la profonde indifférence des autres.

« Les amis nous disent : « On ne peut pas toujours s'affliger, il faut chercher « des distractions. » — Hélas! quand on a bien souffert, quand on commence à se soulever sous le poids de ses maux et qu'on essaie de se rattacher encore à quelques illusions, il vient un nouvel accident, une nouvelle mort qui vous perce le cœur encore tout saignant de sa première blessure. Il vaut bien mieux se faire une habitude de la tristesse, repousser les caresses de l'espérance et bien se dire qu'il n'est plus de bonheur. Mais alors qu'est-ce que la vie ? car l'homme est porté par un désir invincible vers le bonheur. »

« Il me semble la voir encore, belle de mélancolie et d'amour, se troubler, pâlir, se couvrir de sueur et me dire avec l'accent le plus tendre et le plus étouffé : « Monsieur Ch....., ne me trompez-vous point? M'aimez-vous? » puis se reprenant et disant : « Ne croyez pas au moins que je veuille vous épouser. Je ne « ferai jamais mon bonheur aux dépens du vôtre. »

« La pitié attendrit ce cœur jusqu'à l'amour.

« Le soir, je tremblais d'éteindre ma lumière; l'idée que le moment où je verrais le jour reparaître était l'instant du départ me faisait frémir.

« Je lui disais : « Je serai heureux d'avoir passé un instant à côté de vous dans « la vie : il me semble avoir passé à côté d'une fleur charmante dont j'ai em « porté quelques parfums. »

---

4 frimaire.

« Jamais la nature ne m'a paru plus triste. Un silence universel règne dans la campagne. On n'entend que le bruit monotone des gouttes de pluie qui frappent les rameaux des arbres dépouillés et tombent sur les feuilles desséchées :

Il ne peut faire un pas sans heurter son tombeau.

« Que de gémissemens sortent chaque jour de ce cœur si triste!

« L'homme est en quelque sorte heureux de sa douleur et de ses regrets, tant qu'ils n'ont point été profanés par une pensée ou une action coupable. Ainsi l'homme qui a perdu sa femme ou son amie trouve un charme dans sa tristesse tant qu'il n'a point commis d'infidélité. Quand il n'a point été fidèle à sa douleur, il peut éprouver de nouveaux regrets, mais ils sont sans vertu.

« Cette femme me paraissait si pure et si céleste, que je ne puis me faire à

l'idée qu'elle n'est pas morte vierge. Il me semble qu'il n'y avait point d'homme digne de la serrer dans ses bras.

« C'est avec une réflexion bien douloureuse que je m'aperçois que j'ai perdu de ma sensibilité. Sans doute j'ai été profondément affecté de sa mort, mais cette femme adorable n'est pas regrettée aussi vivement et aussi dignement qu'elle mérite de l'être. L'année dernière, je n'aurais pas survécu à un coup aussi terrible.

« Celui qui n'a pas connu Lucile ne peut pas savoir ce qu'il y a d'admirable et de délicat dans le cœur d'une femme. Elle respirait et pensait dans le ciel. Il n'y a jamais eu de sensibilité égale à la sienne. Elle n'a point trouvé d'ame qui fût en harmonie avec la sienne; ce cœur si vivant, et qui avait tant de besoin de se répandre, a d'abord tué sa raison et a fini par dévorer sa vie.

« Il me vient une pensée effroyable... Je crains qu'elle n'ait attenté à ses jours. Grand Dieu! faites que cela ne soit pas, et ne permettez pas qu'une si belle ame soit morte votre ennemie. Ayez pitié d'elle, ô mon Dieu, ayez pitié d'elle!

« Lucile est un exemple bien terrible du pouvoir des imaginations fortes. L'alliance perpétuelle de son imagination et de son cœur avait fini par tuer sa raison. Mais qu'elle était touchante dans son égarement! On ne lui a jamais surpris un mouvement qui ne fût parfaitement noble et parfaitement délicat.

« Que de combats ce cœur si triste et si passionné a eu à rendre contre lui-même, et que les souffrances de l'ame ont dû être grandes pour avoir détruit aussi vite un corps aussi robuste et aussi bien organisé!

« Quelle joie elle eut de me revoir à Rennes! et comme le sourire vint tout à coup éclaircir les ombres de ce visage si doux et si profondément mélancolique! Je n'oublierai jamais l'espèce de reconnaissance qu'elle me témoigna pour avoir détruit, par ma présence inattendue, les impressions fâcheuses qu'on avait cherché à lui donner contre moi. On voyait qu'elle me savait bon gré de lui rendre encore la possibilité de m'aimer.

« Je n'essaierai pas de peindre la scène qui se passa entre elle et moi le dimanche au soir. Peut-être cela a-t-il influé sur sa prompte mort, et je garde d'éternels remords d'une violence qui pourtant n'était qu'un excès d'amour. On ne peut rendre le délire du désespoir auquel je me livrai quand elle me retira sa parole en me disant qu'elle ne serait jamais à moi. Je n'oublierai jamais l'expression de douleur, de regret, d'effroi, qui était sur sa figure lorsqu'elle vint m'éclairer sur l'escalier. Les mots de passion et de désespoir que je lui dis, et ses réponses pleines de tendresse et de reproches, sont des choses qui ne peuvent se rendre. L'idée que je la voyais pour la dernière fois (présage qui s'est vérifié) se présenta à moi tout à coup et me causa une angoisse de désespoir absolument insupportable. Quand je fus dans la rue (il pleuvait beaucoup), je fus saisi encore par je ne sais quoi de plus poignant et de plus déchirant que je ne puis l'exprimer.

« Devais-je imaginer que, l'ayant tant pleurée vivante, je fusse destiné à la pleurer si tôt morte?

« Quelle pensée! Ce visage céleste, si noble et si beau, ces yeux admirables où il ne se peignait que des mouvemens d'amour épuré, de vertu et de génie, ces yeux les plus beaux que j'aie vus, sont aujourd'hui la proie des vers. Il est impossible de penser à cette image sans frémir.... Oh! c'est bien alors qu'il faut s'écrier avec Bossuet : *Oh! que nous ne sommes rien!* C'est alors qu'on en veut à cette cruelle espérance qui se réveille encore quelquefois au fond de notre cœur, se soulève sous le poids des maux et veut nous persuader que la vie est quelque chose. C'est alors que tout projet de félicité s'évanouit et que toute idée de bonheur tombe en défaillance. Écrions-nous donc avec Bossuet : *Oh! que nous ne sommes rien!* et demandons à Dieu la grace d'une bonne mort.

« Hélas! elle sera peut-être morte sans consolation. Elle n'aura point eu peut-être devant son lit de mort ce sourire de l'amitié qu'elle avait tant désiré. Douloureuse pensée! Ce cœur si aimant, si délicat, si sensible, aura-t-il été seul vis-à-vis de lui-même dans ces derniers instans, et n'aura-t-il point trouvé une main amie pour lui adoucir la mort? Encore si son frère avait été auprès d'elle!

« Peut-être aurais-je rendu un peu de calme à cette imagination effarouchée, peut-être aurais-je réconcilié avec la vie ce cœur si triste et si malade, et qui ne demandait qu'un roseau pour s'appuyer.

« Son imagination était effarouchée des hommes et de la vie.

« Son visage exprimait toujours la plus profonde mélancolie, et ses yeux se tournaient naturellement vers le ciel, comme pour lui dire : Pourquoi suis-je si malheureuse? — Quelquefois elle sortait de cette profonde tristesse et se livrait à des accès de gaieté et à de grands éclats de rire, mais ces éclats de rire faisaient sur moi la même impression que les rires d'un homme attaqué de folie : ils conservaient, par un contraste terrible, toute l'amertume de la tristesse, et, sur ce visage si mélancolique, la gaieté même semblait malheureuse. »

Tout commentaire serait déplacé après de tels accens; mais qui de nous ne connaît maintenant, comme pour avoir lu dans leur cœur, le génie-femme dans Lucile et l'homme de sentiment dans Chênedollé (1)!

SAINTE-BEUVE.

(*La fin au prochain n°.*)

(1) Treize ans après il écrivait, l'ayant toujours présente, mais dans une nuance adoucie : « 16 septembre, 9 h. 1/2 du soir (1817). — Il a fait une journée aussi belle, aussi chaude, aussi brûlante qu'hier, et voilà une soirée tout aussi admirable. Le ciel surtout, ce soir, après le coucher du soleil, était d'une beauté suprême; l'œil se caressait à le regarder. C'était une couleur si douce, si suave! un mélange de lumière, de blancheur, d'opale et d'azur, tout cela fondu dans une teinte d'un charme inexprimable : ce devait être là, comme le disait si bien Mme de Caud, *la couleur de l'Olympe.* » — Je trouve encore indiquée, comme souvenir d'elle, une conversation *ravissante* sur la musique, qu'elle sentait à la manière des anges; sur les fleurs, et les oiseaux *qu'elle préférait aux fleurs, parce qu'ils étaient plus près du ciel.*

UN MOT

SUR LE 24 FÉVRIER.

La Société et les Gouvernemens de l'Europe depuis la chute de Louis-Philippe jusqu'à la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, par M. Capefigue.[1]

On s'est demandé souvent : Faut-il réfuter la calomnie? faut-il la laisser parler et garder devant-elle un dédaigneux silence? N'est-ce pas la meilleure réponse à lui faire? Dans un temps où l'on ne voit pas deux personnes du même avis sur un individu ou sur un fait; quand il est presque impossible de s'entendre sur quelque chose ou sur quelqu'un; quand il n'y a pas un homme ou une action qu'on ne juge de vingt manières différentes; lorsqu'enfin les imputations les plus odieuses sont répandues avec une facilité, accueillies avec une indifférence qui les rend presque innocentes, tant les blessures qu'elles causent sont peu profondes, à quoi bon s'enquérir de ce qui se dit ou de ce qui s'imprime, et pourquoi donner à l'apologie une importance qu'on n'accorde plus à l'attaque? Encore si l'accusation tombait de haut, si elle venait de quelque adversaire sérieux, le trait pourrait porter et mériterait qu'on le parât. Il serait nécessaire, il serait urgent d'éclairer à la fois le public et l'écrivain lui-même dont l'autorité aurait égaré ses lecteurs.

(1) Paris, tome 1er, chez Amyot, 1849.

Abusé par des renseignemens inexacts, il s'empresserait d'expier son injustice en rétractant son erreur; mais des ennemis si courtois ont toujours été assez rares. D'ailleurs, pour peu qu'on se respecte, on met de la mesure jusque dans le blâme; on ne se le permet qu'en l'appuyant sur des documens, sinon irrécusables, du moins spécieux. Cette méthode n'est point d'un usage général : elle a été remplacée par une autre beaucoup plus commune, et surtout bien plus facile. Défigurer l'histoire sous prétexte de la réformer, intervertir les opinions reçues et les réputations acquises, flétrir les noms consacrés par la tradition séculaire ou par l'appréciation contemporaine, réhabiliter ceux qu'atteint un jugement sévère et mérité, présenter des idées erronées ou vulgaires sous l'appareil d'une fausse érudition et d'une fausse conscience historique; mêler ce que tout le monde sait à ce que personne ne croit, ce qui traîne partout à ce qu'on n'a jamais vu nulle part; faire flotter deux ou trois paradoxes sur un océan de lieux communs; puis, après avoir donné des banalités pour des découvertes dans un style prétentieux et vague, dont la pesanteur n'est comparable qu'à la légèreté des informations, attacher à cette compilation indigeste une longue préface pleine d'une sorte de forfanterie gouvernementale et de je ne sais quel esprit gourmé soi-disant conservateur; se poser devant les badauds en avocat consultant de l'Europe monarchique, en conseiller intime des souverains et des hommes d'état du midi et du nord, de l'est et de l'ouest : voilà le procédé appliqué par de prétendus historiens à tous les règnes, à toutes les époques, depuis le xe siècle jusqu'au xixe, depuis Hugues-Capet jusqu'à Louis-Philippe; recette uniforme avec laquelle on peut mettre toute l'histoire de France en pamphlets, comme le père Berruyer avait mis jadis toute l'histoire sainte en madrigaux.

Qu'une personne digne des respects universels et devenue plus respectable encore par l'empreinte sacrée du malheur vienne à être injustement attaquée dans de pareils ouvrages, doit-on s'en indigner? doit-on même s'en apercevoir? Y prendre garde, n'est-ce pas tomber dans un piége? En croyant faire une réclamation, ne risque-t-on pas de venir en aide à une réclame? Enfin, contre de telles attaques, y a-t-il d'autres armes que le dédain et l'oubli?

Ces armes suffiraient, sans doute, s'il s'agissait d'une défense personnelle. Qu'un homme engagé dans le mouvement journalier des affaires, en pleine possession de sa patrie et de lui-même, qu'un ministre, par exemple, un fonctionnaire public, calomnié dans un journal, dans un livre, lève les épaules et passe, sa conduite est naturelle et logique : il a pour lui l'occasion et le temps; il peut prendre sa revanche sans aller s'engager dans une apologie fastidieuse et inutile. Mais si l'agression tombe sur une mère, sur une veuve, sur une princesse exilée et proscrite; si une accusation imméritée la poursuit dans

le seul bien qui lui reste, dans l'intégrité de son caractère; si elle ne peut pas se justifier en venant elle-même raconter sa vie, moyen le plus simple et le plus sûr pour tout le monde, mais que l'exil lui interdit, faut-il l'abandonner sans défense ou la contraindre à écrire, comme les accusés vulgaires, des factums, des réfutations, des mémoires? — Non, mille fois non. Il appartient alors à ceux qui savent la vérité de la dire hautement, d'éclairer surtout ce grand nombre de lecteurs plus faibles que méchans, qui, entraînés par la curiosité ou cédant à l'attrait du mystère, prêtent une oreille favorable à toute accusation. Il faut détromper surtout les esprits avides de prétendues révélations politiques; il faut leur montrer le poison. Un livre a été dirigé contre Mme la duchesse d'Orléans. La conduite politique de cette princesse au 24 février y est complétement dénaturée. C'est à ce point de vue que je m'occuperai de la dernière révolution. Le seul but que je me sois proposé est d'ôter par un récit exact tout crédit à des allégations mal fondées. On a débattu ailleurs, très inutilement selon moi, le degré de sincérité qu'on doit supposer à l'auteur. Est-il ou n'est-il pas de bonne foi? Rien de plus oiseux, à mon gré, que cette investigation biographique; je n'ai ni le temps ni le désir de m'y livrer; je ne prétends ni incriminer ni absoudre des intentions qui, pour ma part, me touchent médiocrement, et qui, en vérité, ne peuvent préoccuper personne. L'attaque subsiste; qu'importe le motif qui l'a dictée? Reste cependant un fait pour lequel il est impossible de professer la même indifférence. Des bruits invraisemblables, répandus à dessein, attribuent cette attaque à l'influence d'un parti. C'est encore une nouvelle manœuvre; on ne peut s'y méprendre, et on doit la signaler. A une époque où l'accord trop rare de toutes les opinions avouables et sincères présente le seul moyen de salut, la seule résistance possible à des doctrines perverses; lorsqu'il n'y a pas d'autre digue contre le désordre que la conciliation sans artifice, sans subterfuge, sans arrière-pensées, entre toutes les opinions honnêtes, on ne doit pas accueillir légèrement des soupçons vagues et de mensongères rumeurs. Les partis ou plutôt les convictions honorables doivent se ménager, se respecter mutuellement. Je ne croirai jamais que les amis d'un prince dont la jeunesse s'est passée dans l'exil veuillent poursuivre la mère d'un autre prince, comme lui exilé et proscrit; je ne croirai jamais surtout qu'un tel malheur ne soit pas respecté par ceux qui admirent de près dans la fille de Louis XVI le plus auguste exemple d'une infortune royale injustement subie et héroïquement supportée. Laissons donc à l'auteur de cette incroyable agression sa responsabilité tout entière; ne cherchons pas à le grandir en attribuant son attaque aux suggestions d'un parti. Cette attaque n'a pas, elle ne peut avoir ce caractère. Rendons-lui seulement de justes actions de grace pour avoir donné l'occasion de révéler des faits qui, sans son

intervention officieuse, n'auraient pu être de si tôt produits au grand jour. Si la vérité éclate, c'est à lui seul qu'on le devra.

En 1837, le gouvernement issu de la révolution de juillet semblait parvenu à son apogée; il était arrivé à ce point précis où le problème d'un établissement politique est résolu, moins encore par ses amis que par ses adversaires, qui ajournent en public des desseins dont ils commencent à désespérer en secret. Au dedans comme au dehors, tout avait réussi à la dynastie nouvelle. Les relations internationales entraient dans une phase régulière; la révolte comprimée paraissait désarmée et vaincue. Dans l'opinion de l'Europe, la sagesse, l'habileté et, ce qui est plus rassurant que l'habileté et la sagesse, le bonheur, présidaient aux destinées de la France. Sans doute on prévoyait encore de graves périls à conjurer dans l'avenir; mais on les rejetait au-delà du règne présent. Bien plus, contre ce danger même, quelque redoutable qu'il parût d'avance, le pays trouvait de puissantes garanties dans les espérances fondées sur l'héritier du trône.

Tout le monde a connu et approché M. le duc d'Orléans, car jamais prince ne fut plus accessible, et on peut appliquer à sa mémoire ce qui a été dit d'un des personnages éminens du XVIe siècle, de l'un des Guise, si je ne me trompe : *Pour le haïr, il fallait ne pas le voir.* La noblesse de son maintien, la grace de son accueil, l'éclat de sa bravoure, enfin tout ce qu'il y avait de séduisant dans ce jeune prince, dans ce jeune homme, est encore présent à tous les esprits et pour ainsi dire à tous les yeux; mais, si des traits extérieurs peuvent laisser une empreinte durable, il n'en est pas ainsi de la physionomie intime et morale, qui échappe souvent aux contemporains eux-mêmes, effacée et perdue dans un débat contradictoire, et qui disparaît bien plus facilement encore sous les fausses couleurs des pamphlétaires rétrospectifs. A cet égard, les morts ne sont pas plus heureux que les vivans; le prince royal n'a pas été plus épargné que sa noble compagne. Que dire de ces lignes tracées au hasard où M. le duc d'Orléans n'est nommé que pour être sacrifié à un autre prince, qui certes souscrira moins que personne au jugement dont il est l'objet? En mettant de côté un parallèle entre des qualités entièrement différentes, et sans entrer dans des détails qui nous mèneraient trop loin, nous récuserons sur ce point, comme sur tous les autres, la compétence du trop fécond historien.

M. le duc d'Orléans représentait, non les idées vaincues et surprises dans la catastrophe de février, mais les idées qui seules auraient pu la prévenir. Quoiqu'un peu dominé par une ardeur belliqueuse que l'âge aurait réglée sans l'amortir, il ne s'était pas trompé sur le caractère de son époque : il la voyait telle qu'elle est; il ne tournait pas le dos à un

mal réel pour aller combattre un mal imaginaire. Le mot de ***révolution sociale***, devenu aujourd'hui, pour notre malheur, une expression banale et courante, se trouvait alors dans l'esprit de peu de gens, et n'était dans la bouche de presque personne. On signalait beaucoup d'autres périls, on oubliait celui-là. M. le duc d'Orléans avait su le voir. Ceci n'est pas une conjecture; c'est une assertion appuyée sur un document irréfragable que certes je n'aurais pas désigné le premier à la publicité, même la plus restreinte, mais qui déjà y a été livré. Une intuition prophétique lui montrait la lutte dans un avenir que sa mort a rapproché. Certes, une telle prévision n'est pas d'un homme ordinaire, quoi qu'en dise l'écrivain qui parle du loyal duc d'Orléans avec une légèreté si étrange. S'il l'avait connu, il aurait fait de lui un portrait tout opposé. Au lieu de nier son intelligence, il lui en aurait peut-être reproché l'excès; il aurait dit que parfois la faculté de saisir vite toutes les questions jetait quelque incertitude sur l'exercice de sa volonté, qu'à force de tout comprendre, il hésitait à choisir. Encore n'était-ce que dans des circonstances secondaires; les grandes lignes de conduite étaient d'avance tracées dans son esprit. M. le duc d'Orléans avait ses défauts comme les autres hommes, mais il n'avait aucun de ceux qu'on lui impute ici. D'ailleurs, cette flexibilité d'appréciation, cette abondance de ressources, auraient présenté d'incontestables avantages en amenant à temps des transactions nécessaires auxquelles il se serait prêté d'autant mieux qu'il y était préparé d'avance. Il n'aurait pas eu besoin de combattre à outrance contre l'impossible. Son caractère un peu défiant, surtout envers le sort, l'aurait certainement garanti des illusions de l'optimisme, armure brillante et fragile qui couvre et soutient tant qu'elle est intacte, mais qui, au moindre choc, tombe tout entière et se brise en mille éclats. M. le duc d'Orléans était même porté à une disposition toute contraire. Selon l'expression consacrée, il voyait assez volontiers *en noir*. Il avait l'esprit gai et le caractère sérieux, combinaison qui mûrit l'intelligence, mais ne contribue pas au bonheur. Sur le faîte d'une fortune qu'il portait sans humilité et sans orgueil, avec un sentiment vrai de sa valeur individuelle et de la grandeur de son origine, il se sentait pris quelquefois d'une mélancolie involontaire; mais cette vague tristesse n'affaiblit jamais ni son activité ni son courage : on aurait dit plutôt qu'il se hâtait d'agir et de vivre. Aucune carrière aussi courte n'a été mieux et plus complétement remplie. Il avait déjà donné beaucoup plus que des espérances. Brave et spirituel, généreux et magnifique, supérieurement désintéressé; dévoué à ses amis, capable d'en avoir et digne de les conserver; d'une discrétion à toute épreuve, injustement soupçonnée de dissimulation, il était devenu le favori de la France. Tous les jours elle apprenait à le connaître et s'attachait de plus en plus à ses aimables vertus. A l'ex-

ception des partis qu'un principe inflexible ou des passions implacables rendaient hostiles à sa dynastie, on désirait généralement qu'une alliance complétât et fixât sa destinée. On voulait voir M. le duc d'Orléans uni à une compagne digne de lui par les dons de l'esprit et surtout par les qualités du cœur. Ces conditions si rares se trouvèrent réunies dans Mme la princesse Hélène de Mecklembourg.

Les fêtes de Fontainebleau et de Versailles sont loin de nous. Qui voudrait parler aujourd'hui de ces royales splendeurs? Trop souvent elles furent le présage des révolutions, le signal des catastrophes. Le souvenir de ces pompes nuptiales est éteint comme la flamme des girandoles et les fusées des feux d'artifice. Ce qu'on n'a pas oublié, c'est la grace, la bonté, la dignité parfaite de celle pour qui s'ouvraient alors comme par enchantement les chambres de François Ier et de Louis XIV, les galeries peintes par le Primatice et par Lebrun. A côté d'une vertu modeste et d'une bienfaisance sans faste, on remarqua l'amour et la culture des lettres, une connaissance familière de notre littérature ancienne et moderne. Alors on applaudit à des mérites si divers; on ne s'était pas encore avisé d'en faire un crime.

Chercher à peindre les momens si rapides que M. le duc et Mme la duchesse d'Orléans passèrent ensemble, c'est essayer de reproduire le calme et l'uniformité de la vie commune. Jamais dans Paris ménage bourgeois n'a goûté un bonheur plus facile et plus simple. La naissance de deux enfans, les phases journalières de l'existence en furent les seuls événemens. On sait combien le prince royal était attaché à sa famille. Sa vénération pour ses parens, son amitié pour ses sœurs et pour ses frères, restèrent toujours inaltérables non-seulement dans leur durée, mais dans leur vivacité passionnée. C'est encore son testament qui nous en transmet l'expression. C'est là qu'on trouve les témoignages de sa tendresse pour le prince qui, dans l'ordre de la naissance, venait immédiatement après lui. « J'aime Nemours, disait-il, encore plus qu'on n'aime un frère. » Mme la duchesse d'Orléans s'associait à ces sentimens. Elle ne cessa jamais, elle n'a jamais cessé d'obtenir un tendre et cordial retour de son beau-frère en particulier et de toute sa famille en général. Le roi Louis-Philippe, la reine Marie-Amélie, l'ont toujours traitée comme une fille chérie. Que dire de l'affection si vive de la princesse Adélaïde, à qui personne, que je sache, n'a reproché d'avoir su dissimuler sa pensée? Jamais Mme Adélaïde n'aurait pardonné le moindre désaccord avec les sentimens auxquels elle avait voué toutes les forces de son ame impétueuse et sincère, et cependant l'union de ces deux princesses ne se démentit pas un seul instant. La vie de Mme la duchesse d'Orléans se passait tout entière chez la reine, hors quelques fêtes données au pavillon Marsan, auxquelles le roi et sa famille assistaient toujours. Qu'on ne me prenne pas pour le Dangeau de la branche

cadette. On sait que je l'ai servie loyalement, mais sans adulation; le titre de courtisan ne m'appartint jamais. J'espère donc que le puritanisme républicain daignera me pardonner ces détails. Un portrait ne doit-il pas être placé dans son cadre?

Un grand voyage entrepris dans l'intérieur fit connaître à toute la France des qualités renfermées jusqu'alors dans Paris et connues seulement du petit nombre. Les nobles époux jouirent à cette époque d'une félicité complète; ils se voyaient appréciés par une nation dont les suffrages varient souvent, mais ne perdent jamais de leur prix et de leur prestige. Cependant le malheur les guettait de près. Des pressentimens funestes, seul héritage que M. le duc d'Orléans ait recueilli d'Henri IV, poursuivaient ce prince, qui promettait d'être un jour digne de son aïeul, et qu'une même fatalité allait atteindre. Lors de son dernier voyage en Afrique, arrivé à Toulon le 9 avril 1840, il traça ses volontés suprêmes. L'idée d'une mort prochaine est visiblement empreinte dans cet écrit. On la retrouve également dans les lettres qu'il adressa, vers la même époque, aux personnes qu'il honorait du nom de ses amis et qui conserveront précieusement sa mémoire. « Je ne puis quitter Paris pour un voyage lointain, écrivait-il à l'une d'elles, sans vous dire un mot d'adieu. Je ne sais à quel prix la Providence me fera acheter l'acquittement de la dette d'honneur que je vais solder en Algérie; mais, quelles que soient pour mon avenir, pour ma carrière et pour mon pays, les conséquences du devoir de conscience que je vais accomplir le plus promptement possible, je vais rechercher dans les rangs de l'armée la parole que j'y ai laissée... »

La mort de M. le duc d'Orléans fut sans contredit le coup le plus rude que pût recevoir la dynastie nouvelle. Non-seulement elle se vit privée de l'aîné de sa race, de celui qui avait acquis le plus de titres à l'attention publique; elle perdit avec lui le prestige de son bonheur.

Dès ce moment, Mme la duchesse d'Orléans se voua à une retraite absolue, trop absolue peut-être. Il aurait été utile qu'une existence faite pour défier le grand jour n'y eût pas été si complétement, si obstinément dérobée; mais elle n'écouta que les inspirations de sa douleur. La mort de son mari l'avait à la fois séparée du monde et rapprochée des siens. Elle se renferma dans la vie de famille et ne s'en éloigna plus un seul jour. Elle n'eut pas d'autres résidences que celles de ses parens. Saint-Cloud, Neuilly, les Tuileries, la voyaient arriver et repartir avec ses fils le même jour et presque à la même heure que la reine. Toujours vêtue de deuil, elle n'assistait à aucun des divertissemens ordinaires dans les cours. L'éducation de ses enfans occupait tous ses momens, et si elle accordait quelquefois la faveur d'une audience, c'était avec toutes les formes consacrées par l'usage. Sans doute un esprit aussi élevé ne pouvait rester étranger au spectacle

et à l'appréciation des événemens, devenus depuis quelque temps si redoutables et toujours si graves; mais aucun jugement, surtout aucun blâme ne se plaçait sur ses lèvres. Elle se bornait uniquement à ses devoirs de mère. Si on a osé l'accuser de menées et d'intrigues, c'est faute d'avoir su concilier une réserve si modeste avec un mérite si rare. De nos jours, on ne sait plus comprendre une vie à la fois grande et simple; l'idée de la véritable grandeur est si généralement obscurcie, qu'on ne peut plus croire à une abnégation volontaire. Dès qu'on reconnaît l'intelligence, on suppose l'agitation. Mme la duchesse d'Orléans resta silencieuse et immobile jusqu'aux jours néfastes où elle devint, non par sa volonté, mais par la force inexorable des événemens, le dernier espoir, le dernier enjeu de la monarchie. Elle n'avait jamais songé à briguer un rôle, et ce fut avec regret, mais avec résolution, qu'elle prit le sien des mains de la nécessité. Jusqu'à l'abdication du roi, elle demeura constamment auprès de la reine. Une commune pensée animait ces deux princesses. Obtenir du roi de ne point renoncer à sa couronne était leur vœu et leur espérance. Prêter à Mme la duchesse d'Orléans, dans ces heures de trouble et d'angoisse, les calculs et le sang-froid de l'ambition, c'est faire plus que de méconnaître son cœur : c'est méconnaître le cœur humain.

Le roi Louis-Philippe avait passé sa dernière revue; il était rentré aux Tuileries. Pendant qu'il conférait dans son cabinet avec quelques hommes politiques, la reine et les princesses, renfermées dans une pièce voisine, attendaient... avec quelle anxiété! on peut le deviner aisément. Une des personnes de la maison de Mme la duchesse d'Orléans, s'étant approchée d'elle, lui demanda avec inquiétude : « Que fait-on? Que fait madame? » Elle répondit : « Je ne sais pas ce qu'on fait, je sais seulement que ma place est auprès du roi. Je ne dois pas le quitter, je ne le quitterai pas. » Tout à coup la porte s'ouvrit, le roi parut et s'écria d'une voix forte : « J'abdique!.... » A ces mots, la reine, Mme la duchesse d'Orléans, toutes les princesses, s'élancèrent au-devant de lui et le conjurèrent, en versant des larmes, de ne pas abdiquer; sa belle-fille se jeta presque à ses pieds, pressant sa main avec un tendre et douloureux respect. Le roi ne répondit rien et rentra dans son cabinet. Les princesses l'y suivirent. Tandis que Louis-Philippe, pressé de toutes parts, signait son abdication, non pas avec les hésitations misérables, les tergiversations pusillanimes que lui prête un récit sans autorité et sans vraisemblance, mais avec une ferme et imperturbable lenteur, la reine et la princesse royale se tenaient par la main, en silence, à l'autre extrémité de la table. A la vue de la signature fatale, lorsque tout fut irrévocablement accompli, elles se jetèrent en pleurant, par un mouvement spontané, dans les bras l'une de l'autre. Où placer, dans une pareille scène, un mot malveillant et dur, une ex-

pression amère, un reproche même irréfléchi? Quel ressentiment injuste pouvait se faire jour dans un tel moment? Quoi qu'on en dise, il n'y eut de paroles que pour la tendresse et pour la douleur. Le roi et la reine embrassèrent leur belle-fille. Quelques hommes politiques lui parlèrent alors de la nécessité absolue où elle se trouvait de prendre la régence. Elle s'écria : « C'est impossible! Je ne puis porter un tel fardeau; il est au-dessus de mes forces. » Elle insista encore auprès du roi pour le conjurer de revenir sur son abdication; mais le bruit en était déjà répandu dans la garde nationale et dans l'armée. On répéta à Mme la duchesse d'Orléans que la régence était le moyen unique de salut pour la dynastie. Elle combattit cette opinion en peu de paroles, très rapidement, comme tout ce qui se dit et se fit alors. Les gens considérables dont elle était entourée la pressaient d'accepter. Elle leur répliqua par ces mots déjà cités ailleurs : « Oter la couronne au roi, ce n'est point la donner à mon fils. » Mais enfin il fallut se résoudre et céder. Le roi, la reine, étaient partis. Rentrée au pavillon Marsan, dans son appartement, la princesse en fit ouvrir toutes les portes. Quelques relations, très bienveillantes d'ailleurs, ont prêté à cette scène une pompe déclamatoire, une sorte d'apprêt théâtral qui n'est point dans le caractère de Mme la duchesse d'Orléans, et qui surtout n'était pas dans sa pensée en ce moment. Ce qu'elle fit alors, elle le fit noblement, dignement, simplement surtout. L'enthousiasme n'était pas le mobile unique qui la dirigeait; ce n'était pas même le motif principal de sa résolution. Sans doute elle admettait la chance d'un grand sacrifice, elle se sentait résolue à périr, s'il le fallait; mais elle ne rejetait pas la possibilité de se faire entendre à une population désabusée et calmée : elle croyait encore pouvoir être utile à la France, à sa famille, à son fils, en traitant à des conditions honorables. Debout avec ses enfans au pied du portrait de leur père, entourée des personnes de sa maison, de quelques officiers de marine, de quelques membres de la chambre des députés, accompagnée d'une de ses dames restée inséparable de sa destinée, elle était prête à tout, lorsqu'une personne envoyée par M. le duc de Nemours vint l'avertir, de la part du prince, de se rendre en toute hâte, par le pavillon de l'Horloge et par le jardin, au Pont-Tournant, surtout de ne pas perdre un instant pour quitter les Tuileries. La princesse se mit aussitôt en marche. A l'entrée du pavillon Marsan, elle trouva M. le duc de Nemours à cheval. Le prince se plaça auprès de sa belle-sœur pour la couvrir de son corps et la garantir des coups de fusil qu'on tirait de la place du Carrousel dans la cour des Tuileries, qui n'était pas encore envahie, mais au moment de l'être. Sous les yeux mêmes de Mme la duchesse d'Orléans, les insurgés avaient renversé et massacré un piqueur sortant à cheval des écuries du roi. Cet homme était tombé contre la grille, déjà vio-

lemment ébranlée et près de céder à l'effort des assaillans. Ceux-ci, repliés sous le guichet du Carrousel, marchaient droit sur le château, qu'ils n'avaient osé attaquer plus tôt, dans la crainte d'y trouver de la résistance. Plus enhardis maintenant, ils allaient forcer la grille, même plusieurs d'entre eux avaient pénétré dans la cour. Ce fut dans cet intervalle de quelques minutes seulement que M[me] la duchesse d'Orléans put gagner le jardin des Tuileries par le pavillon de l'Horloge; elle n'y réussit qu'en pressant le pas le long des murs. Elle tenait M. le comte de Paris par la main; derrière elle, on portait le petit duc de Chartres, malade, grelottant de la fièvre et enveloppé de manteaux. Ils traversèrent le jardin au milieu d'une foule tumultueuse, qui cependant n'avait rien d'hostile. On criait *vive la duchesse d'Orléans! vive le comte de Paris!* Les soldats placés dans l'intérieur présentaient les armes; on battait aux champs, derniers honneurs rendus à la royauté. Ce fut ainsi que la princesse arriva au Pont-Tournant; mais elle n'y trouva ni les personnes ni les voitures qu'on lui avait annoncées. Elle ne put se concerter avec M. le duc de Nemours, resté à l'arrière-garde pour donner des ordres. Ne se trouvant plus à la portée de son beau-frère, entraînée par les conseils de quelques-uns des hommes politiques qui l'avaient suivie, elle se dirigea sur la chambre des députés.

Tout en rendant justice à son courage dans ce moment décisif, on a quelquefois blâmé la résolution qu'elle prit alors. Il fallait, disait-on, tourner du côté opposé, marcher droit sur les boulevards, se faire voir et montrer ses enfans au peuple. Ainsi avait agi autrefois Marie-Thérèse. Son fils dans les bras, elle avait entraîné la nation hongroise tout entière. *Vive le roi Marie-Thérèse!* avaient crié les Magyars; *vive la régente Hélène!* auraient crié les Français... En vérité, c'est étrangement méconnaître les lieux et les temps. Quel effet aurait pu produire la nouvelle régente sur ce peuple en révolution, sur cette armée si profondément découragée, qui avait reçu l'ordre de mettre la crosse en l'air? La troupe lui aurait répondu par le silence, l'émeute par des coups de fusil. Sans doute, elle n'aurait point pâli devant la mort; mais à quoi aurait servi ce sacrifice, si ce n'est à rendre la révolte plus indomptable et la révolution plus assurée? Et d'ailleurs aurait-elle seulement été aperçue de tout ce peuple? Le succès des grands événemens tient souvent à de bien faibles mobiles. Le costume semble une chose bien frivole; l'éclat extérieur est cependant nécessaire dans ces occasions tumultueuses, et lorsque le prestige en est détruit, comme il l'est désormais parmi nous, c'est une arme de plus brisée dans les mains de la monarchie. Marie-Thérèse portait le vêtement national : un blanc panache flottait sur sa tête, la pourpre et l'hermine couvraient ses épaules, un sabre sonnait à sa ceinture. Aujourd'hui tout cet attirail serait ren-

voyé sur les planches d'un théâtre; il ne pourrait produire aucun effet, ou plutôt il produirait un effet contraire à l'enthousiasme. Et pourtant, comment dominer la foule, comment s'en faire apercevoir dans le costume de tous les jours et de tout le monde, sans marque distinctive, sans insignes particuliers, sans parler aux yeux par un moyen quelconque? En se rendant sur les boulevards et dans les rues, Mme la duchesse d'Orléans ne pouvait que s'y faire tuer pour rien, ce qui convenait à son courage, mais répugnait à sa raison. En allant droit à la chambre, la princesse rendait hommage au principe qui faisait l'essence, l'honneur de sa dynastie et de son parti. A défaut de la légitimité, la royauté de juillet avait la légalité; elle devait la conserver. Louis-Philippe ne s'en était jamais écarté, et cette fidélité même contribua à sa perte. Il est permis de ne point s'associer à tous les actes de la politique de ce prince; mais, malgré l'événement, ce n'est point par ce côté qu'elle est attaquable. La foi dans la légalité honora seule la chute du trône. Mme la duchesse d'Orléans ne pouvait pas répudier le principe qui l'attachait solidairement à sa famille et à sa cause. Elle alla donc à la chambre des députés, et, au risque de ce qui en arriverait, c'est là, c'est là seulement qu'elle devait porter sa douloureuse et rapide régence. Poussée par un cri unanime, elle arriva, à travers les flots de la foule émue, devant le péristyle du Palais-Bourbon. M. le duc de Nemours, la voyant de loin se diriger sur la chambre, s'était hâté de la rejoindre, résolu à ne pas l'abandonner. Homme du devoir, il se plaçait auprès de la nouvelle régente; aussi un des députés qui entouraient Mme la duchesse d'Orléans s'étant approché du prince pour lui demander s'il ne jugerait pas plus utile de rester en dehors avec les troupes sur la place Louis XV, M. le duc de Nemours répondit : « Hélène court ici des dangers, je ne veux pas la quitter; ne me conseillez pas d'abandonner la femme de mon frère. » Peut-être lui donnait-on un avis salutaire et opportun, je ne serais pas éloigné de le croire; mais qui pourrait blâmer une résolution si noble? et d'ailleurs combien le blâme aurait-il été plus assuré et plus général, si on n'avait pas vu M. le duc de Nemours auprès de sa belle-sœur! Il ne la quitta plus un seul instant.

Le cortége traversa la salle des Pas-Perdus. Bientôt une foule de députés et d'individus étrangers à la chambre déboucha de tous les couloirs et entoura la princesse, au risque de la priver d'air. « Point de princes! s'écria un homme investi depuis d'un emploi diplomatique (quelle préparation à la diplomatie!). Point de princes! nous n'en voulons pas ici! » Après avoir écarté des furieux qui se précipitaient audevant de Mme la duchesse d'Orléans pour empêcher son entrée dans la chambre, on la dégagea de la presse et on la fit entrer dans la salle

des distributions. Elle s'y assit quelques minutes. Enfin on l'annonce dans l'assemblée; elle y pénètre et se place dans l'hémicycle. On apporte des fauteuils pour elle et pour ses fils; elle reste debout au pied de la tribune. A sa vue, les cris de *vive la duchesse d'Orléans! vive le comte de Paris!* s'élèvent de tous les côtés. Les acclamations de l'assemblée presque entière sont constatées par le *Moniteur*, qu'on ne trouvera pas toujours aussi exact. Sans doute des sentimens hostiles avaient déjà pénétré dans la chambre : au fond des tribunes frémissantes on sentait, on devinait des ennemis, le silence des députés de l'extrême gauche était une menace; mais enfin l'aspect de l'assemblée, loin de révéler un parti pris contre le jeune prince et contre sa mère, semblait favorable et protecteur. Tout dépendait d'un effort : M. Dupin le tenta. Le président ne crut pas devoir s'y associer. Sur les réclamations des députés opposés à la nouvelle régence, il invita *les personnes étrangères* à se retirer, et, tout en répétant plusieurs fois les mots d'*auguste princesse*, tout en prodiguant les hommages les plus monarchiques, il engagea Mme la duchesse d'Orléans à quitter la chambre des députés *par respect pour le règlement!* Ce fut alors que, se tournant vers le président avec une incomparable dignité, elle lui adressa cette parole que conservera l'histoire : « Monsieur, ceci est une séance royale! »

Rien ne put la troubler, rien ne put l'émouvoir, et, si son intrépidité stoïque avait pu s'inoculer à toutes les ames, la royauté existerait encore en France. Et pourtant la pression matérielle était au moins égale à la préoccupation morale. L'hémicycle était rempli par une foule nombreuse, entrée avec la princesse dans l'enceinte législative : foule affairée, tumultueuse, bruyante, mêlée d'amis et d'ennemis, de curieux qui étaient venus pour voir, d'officieux qui se faisaient de fête, surtout d'individus sans opinion qui attendaient pour se déclarer, prêts à acclamer le triomphe, quel qu'il fût. Des hommes armés escaladaient les bancs, allaient et venaient, poussés ou rappelés par leurs chefs. Quelques-uns s'approchèrent de la princesse, la touchant presque de la main. « Venez, venez, madame, » lui dit en passant un jeune homme qui descendait en courant l'escalier de la tribune; « je vous réponds de vos enfans et de vous; venez vous montrer au peuple, il vous proclamera tout d'une voix. » — « Ne bougez pas! » s'écriait un autre; « si vous faites un pas, vous et vos enfans, vous êtes morts! » Au milieu de cet effroyable tumulte, Mme la duchesse d'Orléans ne faisait ni un mouvement ni un geste; seulement elle était un peu pâle, et, comme si elle assistait à un spectacle émouvant et curieux, elle attachait ses regards avec une attention infatigable sur la foule et sur l'assemblée. Puis, lorsque quelques-uns des amis dévoués dont elle était accompagnée s'approchaient d'elle, elle leur répondait par un

sourire triste et doux. Craignant pour sa vie, ils la suppliaient en vain de sortir : — « Si je sors d'ici, dit-elle, mon fils n'y rentrera plus. » La chaleur, la presse, la course précipitée de gens qui montaient, descendaient sans relâche, finirent par ne plus lui permettre de demeurer au pied de la tribune. Elle passa sur les gradins supérieurs de la salle, s'y assit avec ses fils et M. le duc de Nemours, suivis par les officiers de la maison de M. le comte de Paris, par quelques députés et par des gardes nationaux.

Rien n'était encore perdu, lorsque de froides et cruelles paroles, tombées goutte à goutte de la tribune, gagnèrent le centre de l'assemblée et glacèrent les cœurs étonnés et indécis. En face de M. le duc de Nemours, dont la présence attestait un acquiescement formel et une abdication bien noblement volontaire, M. Marie se fit le champion bénévole de sa régence. Il rappela la loi qui l'avait décernée à ce prince : « Il faut, dit-il, obéir à la loi... » A la loi portée par ces mêmes pouvoirs dont la destruction était décidée, accomplie!.... L'orateur mit le comble à sa gloire en prononçant le premier ces mots : *Gouvernement provisoire;* mots de funeste augure, destinés à servir d'enseigne à une anarchie que la France aurait dû dès-lors étouffer dans son germe, mais qu'à défaut de prévoyance, elle a du moins arrêtée avec courage dans sa marche audacieuse et désordonnée. Puisse-t-elle persévérer! M. Crémieux prêta à son honorable collègue l'appui de son talent; mais il crut devoir joindre la pantomime à l'éloquence. Après avoir parlé, il se glissa auprès de Mme la duchesse d'Orléans, et lui montra un petit papier sur lequel il lui avait fait sa leçon en termes ambigus qui pouvaient servir à deux fins. Il ajouta à ce don inestimable beaucoup de conseils, excellens sans doute. M. Crémieux fut écouté en silence, car il assure qu'il fut écouté (1). En tout cas, le temps était trop précieux pour l'employer à proposer des énigmes et à deviner des logogriphes. La princesse prit le chiffon que lui tendit son conseiller improvisé, le froissa dans ses doigts, le laissa tomber... On le ramassa, dit-on. Ensuite, Mme la duchesse d'Orléans se leva une seconde fois et essaya de se faire entendre. Elle crut même un instant y avoir réussi; mais à peine eut-elle prononcé avec beaucoup de calme et de sang-froid ces simples mots : « Mon fils et moi, nous sommes venus ici... » que les hurlemens de la foule d'en bas et des tribunes étouffèrent sa voix. Les uns lui criaient : « Parlez! parlez! » d'autres lui disaient : « Laissez parler Odilon Barrot! » M. Barrot, retenu par des obstacles aussi fâcheux qu'inattendus, était arrivé sur ces entrefaites; le tumulte l'ayant empêché d'entendre la princesse et la faiblesse extrême de sa vue ne lui ayant probablement pas permis d'a-

(1) Voir le *Moniteur* du mercredi 11 avril 1849.

percevoir qu'elle était debout, essayant de se faire écouter, il prit lui-même la parole. Alors, dans l'impossibilité de faire comprendre qu'elle voulait parler, Mme la duchesse d'Orléans fut contrainte de se rasseoir. M. Ledru-Rollin, M. de Larochejacquelein, montèrent tour à tour à la tribune, lorsqu'une bande d'ouvriers en blouse, en bourgeron, parmi lesquels on voyait des gens d'une classe toute différente qu'on reconnaissait à l'élégance de leurs vêtemens, tous le fusil sur l'épaule, tambours battans et drapeaux déployés, se précipitèrent dans la salle, poussant des cris affreux et proférant d'horribles menaces. Un insurgé parut tout à coup dans l'hémicycle envahi et brandit un drapeau à la droite de la tribune. « Il n'y a plus de royauté ! s'écrie cet homme : les Tuileries sont prises, le trône est jeté par la fenêtre ! » Un autre vexillaire se place à la gauche de la tribune. On s'y presse, on s'y pousse, on s'y heurte : tous veulent parler à la fois; l'escalier est escaladé, le désordre est à son comble. Il est inutile de chercher à le peindre; il est présent à tous les souvenirs, constaté par tous les documens, par le *Moniteur* lui-même. C'est ici pourtant qu'il faut relever une erreur grave du journal officiel. Après avoir rendu compte de cette scène tumultueuse, il fait disparaître Mme la duchesse d'Orléans; il lui fait quitter la salle avant le discours de M. de Lamartine (1). Nous ne voulons pas croire cette erreur volontaire; quoi qu'il en soit, elle est importante, elle est capitale, et, dans l'intérêt de l'histoire surtout, elle doit être soigneusement relevée. La vérité est que, lorsque M. de Lamartine parut à la tribune, Mme la duchesse d'Orléans était devant lui. « Messieurs, dit l'orateur, j'ai partagé aussi profondément que qui que ce soit parmi vous le double sentiment qui a agité tout à l'heure cette enceinte, en voyant un des spectacles les plus touchans que puissent présenter les annales humaines, celui d'une princesse auguste se défendant avec son fils innocent, et venant se jeter du milieu d'un palais désert au milieu de la représentation du peuple....... »

A ce langage harmonieux et pacifique, les amis de l'ordre crurent la monarchie sauvée; ils respirèrent. L'un d'eux, qui se trouvait alors le plus rapproché de Mme la duchesse d'Orléans, lui témoigna par ses regards l'espoir dont il se sentait pénétré; mais, d'un signe presque imperceptible de la main, la princesse lui fit comprendre qu'elle ne partageait pas ses illusions. Tandis qu'on la saluait de l'épée, elle en avait senti la pointe appuyée sur le cœur. Bientôt le glaive s'y enfonça tout entier. M. de Lamartine continua : de vaines espérances tombè-

(1) « Les regards se portent vers le sommet de l'amphithéâtre, où s'étaient assis la duchesse d'Orléans et ses enfans; mais, au moment de l'invasion de la salle par la multitude, la princesse, les princes et ceux qui les accompagnaient sont sortis par la porte qui fait face à la tribune..... MM. Crémieux, Ledru-Rollin et de *Lamartine* paraissent en même temps à la tribune, etc., etc. » — *Moniteur* du vendredi 25 février 1848.

rent toutes à sa voix; les clameurs s'élevèrent plus furieuses. Pendant toute la durée du discours de l'auteur des *Girondins*, un homme en blouse, un sabre nu à la main, s'était posté au pied de la tribune, les yeux obstinément attachés sur le visage de l'orateur; dès que M. de Lamartine eut fini de parler, cet homme remit son sabre dans le fourreau en criant : *A la bonne heure!*

Vers la péroraison, le bruit du dehors s'était violemment accru : on entendit des coups de crosse de fusil briser les portes de la tribune diplomatique, qui se remplit d'hommes armés. La chambre était prise d'assaut. Le président disparut derrière le fauteuil. La portion de la chambre entre Mme la duchesse d'Orléans et la tribune de droite fut dégarnie en un clin d'œil. La princesse resta comme un point de mire aux fusils braqués sur elle. Elle consentit alors à se retirer devant la force. L'assemblée s'était levée tout entière avec un grand bruit. Pendant le tumulte, un huissier de la chambre, vêtu en garde national, prit M. le comte de Paris dans ses bras. La princesse le suivit, tenant M. le duc de Chartres. Elle monta dans le couloir circulaire des pairs de France, longea ainsi la salle et sortit par la porte située au haut de l'extrême gauche. Là se passa une scène terrible dans un passage sombre et étroit, ouvert sur le palier d'un petit escalier tournant. La princesse fut séparée de sa suite par la foule effrayée, qui descendait des tribunes comme un torrent. Elle se sentit heurtée et rejetée contre la muraille, tandis que son faible cortége, allongé dans ce défilé à peine assez large pour le passage d'une seule personne, avait disparu, rompu et brisé par la foule. Tout à coup un homme d'une figure effroyable se jeta sur le comte de Paris, l'enleva de terre et lui serra la tête dans ses mains comme dans un étau, appuyant ses larges pouces sur les yeux de l'enfant. La pauvre mère crut qu'on voulait les arracher de leurs orbites. Elle se précipita sur l'assassin, et, avec le secours d'un garde national, lui fit lâcher prise. L'enfant tomba. Le petit duc de Chartres disparut, emporté par un passant. Nous verrons tout à l'heure comment ils furent retrouvés tous les deux. Mme la duchesse d'Orléans fut alors violemment séparée de ses fils. Entraînée, étouffée, presque jetée au bas de l'escalier, elle y resta, appelant ses enfans avec des cris douloureux. Elle se croyait arrivée à sa dernière heure.

Elle avait raison de le croire. Un prodige pouvait seul la sauver, et pourtant on vient nous dire après coup qu'en la traitant de la sorte, elle et ses enfans, on agissait dans leur intérêt; on se vante même de l'avoir *sauvée*, on semble presque compter sur sa reconnaissance. « Que fût-il arrivé, dit-on (1), si un de ces hommes courageux qui étaient à la tribune eût dit : « Ayez pitié de cette femme et de cet enfant! Ne vous con-

(1) *Le Conseiller du Peuple*, premier numéro, page 11-15.

« tentez pas de les entourer de respect et de compassion; donnez-« leur, à l'une la régence, à l'autre un trône! » Et le peuple, attendri et flottant, aurait peut-être ramené avec acclamations aux Tuileries cette femme et cet enfant...

« Et le lendemain?...

« L'esprit se perd dans l'abîme de conjectures, toutes plus sinistres les unes que les autres, sur les catastrophes qui se seraient succédé, si des hommes à courte vue et à faible cœur avaient restauré la régence le 24 février. Un instant de trêve, oui; mais une guerre renaissante et incessante aussitôt après, une émeute nouvelle tous les matins sous les fenêtres de *cette femme*. L'anarchie, si elle eût cédé; le sang à grands flots, si elle eût résisté. Aujourd'hui le palais forcé, comme au 20 juin 1791; demain la royauté captive, comme au 10 août... »

En vérité, si ce n'est pas une ironie sanglante (on le croirait au premier aspect, mais je repousse une telle pensée), si ce n'est pas une ironie, voilà du moins une singulière logique et une sollicitude plus étrange encore! Comment! pour épargner dans l'avenir une catastrophe terrible *à cette femme* (ce n'est pas moi qui parle, je copie), pour la garantir d'un malheur futur, on l'écrase séance tenante! Pour la préserver d'une prison problématique, d'une fantastique tour du Temple, on l'exile, on la proscrit, on la chasse! Pour l'empêcher d'être assassinée le 25, on l'expose à être massacrée le 24! D'ailleurs, pour Mme la duchesse d'Orléans, il ne s'agissait plus de la régence, mais de la vie. Arrachez-lui le pouvoir, si vous voulez, mais veillez sur ses jours. Lorsqu'elle est entourée d'assassins, protégez au moins sa sortie; ne la laissez pas tomber mourante au pied d'un escalier. La politique ne dispense pas de l'humanité. Eh bon Dieu! pourquoi s'étonner? la France n'a-t-elle pas été traitée comme *cette femme?*

Enfin, quelques amis dévoués parviennent jusqu'à la princesse, et réussissent à la dégager; ils l'entraînent dans la salle des Pas-Perdus. Nouveau surcroît de danger! La salle était envahie par des bandes furieuses. Ils gagnent alors à grand'peine la seconde salle d'attente du côté de la cour, puis les couloirs qui mènent aux bureaux de la chambre, où personne n'avait encore pénétré. A travers les corridors des bureaux, ils la conduisent au petit hôtel de la présidence; mais ce moment, qui semblait celui de la délivrance, fut incomparablement le plus douloureux de tous. Pour la première fois, Mme la duchesse d'Orléans perdit courage et fondit en larmes. Elle ne savait pas ce qu'étaient devenus ses enfans! Elle ne savait pas s'ils étaient vivans ou morts! Calme tout à l'heure, presque tranquille au milieu d'un péril partagé, elle demandait avec égarement ses fils qu'elle ne voyait pas; elle voulait courir les chercher... Bientôt M. le comte de Paris lui fut rendu. Au

moment où il était tombé, un des officiers de sa maison, suivi de plusieurs gardes nationaux, le trouva gisant à terre; l'ayant reconnu à sa voix enfantine, il le saisit rapidement et l'emporta dans ses bras. Arrivé à la salle des Pas-Perdus, l'officier fit descendre le petit prince par une fenêtre basse qui donnait sur le jardin de la présidence. Quant à M. le duc de Chartres, il avait été enlevé, comme son frère, par un insurgé, puis délivré par un huissier de la chambre. Ce brave homme l'avait caché chez lui, dans les combles du palais Bourbon. Plus tard, l'enfant fut aussi ramené à sa mère.

On ne pouvait rester plus long-temps à la chambre des députés ou dans ses dépendances. Par bonheur, une petite voiture à un cheval stationnait dans la cour. Mme la duchesse d'Orléans y monta avec M. le comte de Paris et un garde national; deux députés l'escortèrent. Ce fut ainsi qu'elle arriva aux Invalides. M. le duc de Nemours, qui avait échappé aux insurgés en habit de garde national, y rejoignit sa belle-sœur.

En descendant de voiture, Mme la duchesse d'Orléans était entrée dans l'appartement du maréchal Molitor. Le vieux guerrier n'attendait pas la princesse. Il la reçut avec un douloureux respect, sans lui cacher cependant les craintes que pouvait inspirer pour ses enfans et pour elle le choix d'un asile où aucune défense n'était possible. « Monsieur le maréchal, répondit Mme la duchesse d'Orléans, quelque danger que nous puissions courir, je suis décidée à rester aux Invalides. Dans ce moment, c'est le séjour le plus convenable pour mon fils et pour moi : convenable pour en sortir, si un avenir nous reste encore; convenable pour y mourir, si notre destinée est de mourir aujourd'hui. »

Toutefois elle ne se bornait pas à cette abnégation héroïque, elle n'invoquait pas seulement le secours d'un *beau désespoir*. Elle ne resta pas inactive un seul instant. Tout ne lui semblait pas perdu : elle avait conservé l'espoir d'une réaction dans le sens de l'ordre. Elle dit aux personnes qui l'entouraient : « Je tiens à la vie de mon fils plus qu'à sa couronne; cependant, si sa vie est nécessaire à la France... il a près de dix ans, il est déjà en âge de s'exposer pour son pays... Tant qu'il y aura une seule personne qui me conseillera de rester ici, quel que soit le danger, je resterai. » Si l'attitude de Mme la duchesse d'Orléans avait été noble et grande dans l'assemblée législative transformée en champ de bataille, elle ne fut pas moins admirable dans sa retraite momentanée à l'hôtel des Invalides. Des négociations s'y nouèrent et s'y dénouèrent sans relâche; des députations s'y présentèrent; les noms de ceux qui jouèrent un rôle dans cette circonstance ne sont pas encore acquis à la publicité, et quelques-uns ne laisseraient pas de causer un peu d'étonnement. Mme la duchesse d'Orléans écoutait tout le monde,

répondait à tous... Toujours résolue, jamais agitée, elle délibérait, ordonnait sans trouble, sans confusion, avec une présence d'esprit à la fois ardente et calme. Elle ne fut régente que pendant ces six heures, mais elle le fut.

Tant d'intrépidité dut fléchir devant une nécessité inexorable. Des rumeurs menaçantes se succédaient et se rapprochaient; toutes les espérances des amis de la dynastie se détachaient une à une. Des avis auxquels la princesse ne pouvait opposer que la résignation lui apprirent que c'en était fait. « On connaissait déjà sa retraite aux Invalides... Déjà les hordes insurgées se préparaient à violer cet asile... Comment leur résister avec des piques, car on n'avait pas d'autres armes?... Il n'y avait plus ni troupes, ni gouvernement, ni ministres... La régence était devenue impossible... Pour en prévenir l'établissement, des fanatiques ou des sicaires pouvaient aller jusqu'à l'assassinat... Il n'y avait plus de sûreté, ni pour les fils ni pour la mère; tous périssaient sans utilité pour la France. » Voilà les paroles sinistres qui retentissaient autour de la princesse : elle résistait encore; alors on lui conseilla de se retirer secrètement dans une maison particulière, en laissant croire qu'elle était restée aux Invalides, afin d'assurer sa fuite, si l'hôtel était envahi, ou d'y rentrer dans l'hypothèse d'une réaction monarchique. Mme la duchesse d'Orléans rejeta hautement ce dernier parti. Elle déclara qu'elle ne voulait pas de ce qu'elle appelait une supercherie, que surtout elle ne voulait pas exposer les invalides sans partager leurs dangers. « Je reste tout-à-fait ou je m'en vais tout-à-fait, » s'écria-t-elle avec une émotion généreuse peu éloignée d'une sorte d'indignation. Elle se décida enfin à se laisser conduire par ses amis dans la maison de l'un d'entre eux, située dans le voisinage, et sortit par une porte qui donne sur l'avenue de Tourville. Mme la duchesse d'Orléans était restée aux Invalides depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du soir. Elle passa toute la matinée du 25 dans sa retraite hospitalière; mais il fallut en repartir le lendemain. L'esprit des campagnes paraissait inquiétant; la république était proclamée à Paris. A l'aide d'un peu d'argent ramassé à la hâte et d'un passeport étranger, la princesse et ses fils, accompagnés d'un ami, prirent le chemin de fer dans la soirée du 26. Cette nuit-là, ils couchèrent à Amiens; le lendemain, à Lille; puis, après avoir traversé la Belgique sans s'être livrée à la joie douloureuse d'aller embrasser à Bruxelles sa sœur chérie, sa meilleure, sa plus constante amie, Mme la duchesse d'Orléans passa la frontière et s'arrêta à Ems. Quelque temps après, elle se retira à Eisenach, dans les états du grand-duc de Saxe-Weimar, son oncle. Elle y réside encore en ce moment, avec Mme la grande-duchesse douairière de Mecklembourg-Schwerin, sa belle-mère ou plutôt sa mère.

C'est ici que je dois m'arrêter. A des scènes terribles, j'aurais voulu faire succéder de plus paisibles images; mais Mme la duchesse d'Orléans est entrée dans la vie privée. A moins de méconnaître les lois d'une discrétion respectueuse, il n'est permis à personne de raconter cet exil, soutenu avec une ame religieuse et ferme, consolé (si l'exil pouvait l'être) par les affections de famille et par la satisfaction du devoir accompli. Nul n'a le droit de soulever ce voile. On l'a essayé pourtant; on a parlé de négociations commencées et restées imparfaites, on a supposé des offres et des refus. Vaines conjectures de spéculateurs oisifs! A Eisenach comme aux Tuileries, sur la terre d'exil comme sur les marches du trône, la princesse Hélène reste toujours soumise aux décrets de la Providence. Bien plus, ses amis n'auraient jamais cherché à rétablir des vérités obscurcies par tant de passions diverses, si une audacieuse attaque n'avait rendu l'apologie nécessaire. Qu'on le sache bien, parce que c'est la vérité, la politique n'a aucune part à cette défense. Il ne s'agit ici ni d'espérances, ni de regrets, ni de royauté, ni de régence. Et qui pourrait accueillir en ce moment toute autre pensée que le péril de la société menacée? Sans doute la France a fait justice d'une faction hypocrite qui insinuait le désordre et l'introduisait par ruse dans la place. Elle s'est débarrassée aussi de cette politique nébuleuse qui sacrifie le présent à je ne sais quel avenir problématique, oublie le jour pour le lendemain, les générations présentes pour les générations à naître; politique à la fois myope et presbyte, voyant trop de loin, pas assez de près, distinguant au bout d'un télescope l'écueil caché dans l'immensité des mers, le rocher perdu dans la brume de l'horizon, n'apercevant pas à ses pieds la chausse-trappe et le piége à loups; semblable à l'astrologue de La Fontaine, qui se laissait choir dans tous les puits en bayant à tous les nuages. L'anarchie n'a plus de masque; tous ceux qu'elle portait sont tombés! Masques humanitaires, progressifs, machiavéliques, dithyrambiques, tout a disparu devant le vote universel. On ne voit plus du socialisme que son visage, sa tête de Gorgone coiffée de serpens; mais, pour être à découvert, le monstre n'en est pas moins redoutable. Il se pare de couronnes civiques; ce n'est plus l'impunité, c'est le triomphe qu'il réclame; il demande sa place dans l'état. Les doctrines les plus perverses s'avouent, s'affichent et s'imposent. La démagogie parcourt et bouleverse l'Europe. Dans un péril général y a-t-il place pour des vœux particuliers, pour des combinaisons dynastiques? Celle qui en serait l'objet serait la première à les désavouer. Tous les souvenirs, toutes les affections, tous les partis enfin doivent se fondre dans un seul parti : celui de l'ordre; c'est le seul éternellement légitime. Risquer d'y jeter la désunion, même par un sentiment honorable dans son principe, rompre une seule maille

du réseau serré, mais délicat, qui maintient encore la société, serait à la fois insensé et criminel. Mais cet intérêt n'est pas le seul : dans un pays tel que le nôtre, les idées généreuses doivent savoir vivre à côté des idées utiles; elles n'ont jamais abdiqué, même pendant nos plus mauvais jours. Parmi nous, la vertu méconnue et outragée, la puissance désarmée et déchue, ont toujours trouvé des défenseurs : c'est une de nos libertés; nous ne devons en perdre aucune. Ainsi que je l'ai dit en commençant, je n'ai eu qu'un dessein : je n'ai pas prétendu écrire l'histoire du 24 février; je n'ai pas fait un réquisitoire contre le passé; je n'ai même nommé personne, à l'exception de deux ou trois hommes publics que j'ai jugés uniquement sur les paroles qu'ils ont prononcées ou sur les documens officiels signés de leur main. Je le répète, je n'ai eu qu'une pensée : j'ai voulu rétablir dans sa vérité un caractère historique présenté sous de fausses couleurs, j'ai voulu réfuter l'erreur ou la calomnie non par des phrases, mais par des faits.

ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

P. S. Pendant l'impression de ce récit, M. Capefigue a fait paraître le second volume de son ouvrage. J'ai eu à peine le temps de le parcourir. Les détails ne m'en ont pas paru plus fidèles que ceux du premier volume, notamment dans la scène de la chambre des députés, où, entre autres inexactitudes, l'auteur fait accompagner Mme la duchesse d'Orléans par M. le duc de Montpensier, tenant le jeune comte d'Eu par la main! Cela suffit pour prouver l'absence de toute information authentique; néanmoins la manière convenable dont il parle cette fois de la princesse qu'il avait si injustement attaquée semble absoudre ses intentions, sinon ses renseignemens, et je crois devoir lui rendre sur ce point la justice qu'il s'est tardivement rendue lui-même.

S.-P.

HISTOIRE

DU

PARLEMENT DE FRANCFORT.

PREMIÈRE PARTIE.

L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES.

L'heure de la guerre civile a sonné en Allemagne. Aveuglés par l'esprit de système, les plus sérieux chefs du progrès ont sacrifié à une chimère toutes les libertés de la patrie. Ce noble pays, qui commençait à se façonner si bien aux luttes de la discussion libre, n'est plus qu'un champ de bataille où l'absolutisme et la démagogie s'apprêtent à mesurer leurs forces. Quelle cause fatale a arrêté ainsi le développement des peuples germaniques? C'est l'amour, disons mieux, c'est la folie de l'unité. L'Allemagne a désiré l'unité comme un bien suprême, et, au lieu de chercher à l'établir d'abord dans les idées, dans les sentimens et les mœurs, elle a cru qu'il suffirait d'un article de loi pour refaire le travail des siècles. Elle a refusé de tenir compte de la réalité; elle s'est obstinée à ne pas voir les élémens contraires qu'il fallait rapprocher et unir; elle a procédé brusquement et révolutionnairement à une œuvre qui exigeait des précautions infinies. Là où il fallait préparer l'avenir par des transformations successives, elle a voulu se

passer du concours du temps; elle a prétendu imposer une théorie à des faits qui la repoussent; elle a décrété que l'idéal, en dépit de toutes les lois de l'histoire, au mépris de l'expérience et du bon sens, deviendrait immédiatement le réel. Enfin, infatuée de cette fausse métaphysique, éblouie par les systèmes de ses théoriciens enthousiastes, elle a armé contre elle-même des forces qu'elle devait appeler à son aide. Qu'est-il arrivé? — Le contraire exactement de ce qu'elle se promettait avec une si orgueilleuse confiance. L'Allemagne est plus divisée que jamais, et, soutenu par la Russie, l'absolutisme rallie tous ses soldats. L'ancienne unité a disparu, et la liberté est en péril.

Le jour où le parlement de Francfort se réunissait, il y a un an déjà, l'espérance était encore permise. Sans doute, quand on voyait sur les bancs de l'église Saint-Paul les plus fougueux politiques d'université, les plus obstinés constructeurs de systèmes, l'exaltation de ces docteurs devait inspirer des craintes; cependant, je le répète, il y avait place pour l'espoir, et bien des intelligences droites comptèrent sur les résultats heureux de cette grande convention nationale. L'urgence du péril, pensait-on, donnera aux théoriciens de l'unité le sentiment des choses pratiques. Il sera difficile aux utopistes de continuer leurs édifices imaginaires, tandis que le pays est en feu et que la démagogie fait irruption de tous côtés. Il ne s'agit plus ici de métaphysique hégélienne ou de constructions historiques; la tribune de Francfort n'est pas la chaire du professeur à Bonn ou à Berlin; au lieu d'une centaine d'étudians, c'est l'Allemagne entière qui écoute, l'Allemagne bouleversée, déchaînée, une Allemagne toute nouvelle où la révolution triomphante a vaincu M. de Metternich, a humilié Frédéric-Guillaume IV, a pénétré de vive force dans la diète, et n'a laissé debout qu'un seul pouvoir respecté, l'assemblée de l'église Saint-Paul. En présence d'une telle situation, aux prises avec des dangers si pressans, les faux systèmes, disions-nous, seront bientôt évanouis, et les esprits éminens qui s'enthousiasment d'une chimère ouvriront les yeux à la vérité. Les premiers actes du parlement de Francfort confirmaient ces espérances; pendant plusieurs mois, le parlement a été investi d'une grande force morale et l'a employée au service de l'ordre et du progrès. Bientôt cependant les folles prétentions ont reparu; en voulant imposer du premier coup l'unité qui répugnait aux mœurs et aux intérêts des populations diverses, on a été conduit à diviser l'Allemagne plus profondément que jamais. Une fois ce premier sacrifice consommé, les théoriciens ne s'arrêtèrent plus; ils avaient retranché l'Autriche comme un membre rebelle, afin de mieux assurer la fantastique unité qu'ils poursuivent; lorsqu'ils eurent besoin de l'appui des démagogues pour donner la couronne impériale au roi de Prusse, ils subirent les conditions du radicalisme. Voilà où les a menés l'infatuation d'une théorie!

Patriotes passionnés, soldats dévoués des réformes constitutionnelles, ils ont sacrifié et une partie de l'Allemagne et une partie du vrai programme libéral à ce fantôme de l'unité qui leur échappe toujours!

Je voudrais raconter nettement cette confuse histoire; je voudrais mettre en scène les hommes et les doctrines, signaler les péripéties de la lutte, faire connaître enfin les alternatives de bien et de mal qui ont honoré tour à tour et compromis l'influence du parlement de Francfort. L'impartialité, j'ose le dire, ne me sera pas un devoir pénible. Si l'assemblée de Francfort eût travaillé efficacement à la constitution de l'unité allemande, il nous eût été difficile de nous intéresser à son succès : le jour où l'empire allemand se constituera, la France devra mettre la main sur son épée, et, puisqu'on aura déchiré contre elle les traités de 1815, elle les déchirera aussi pour redemander ses frontières; mais, hélas! grace aux fautes sans nombre des politiques de Francfort, ce danger ne nous menace guère : j'en vois un autre bien plus sérieux. Ce n'est pas l'unité de l'Allemagne qui peut nous effrayer à l'heure qu'il est, c'est la victoire de l'absolutisme préparée par les folies démagogiques. Si la victoire reste aux souverains, quelle complication pour toute l'Europe et quel échec pour l'esprit de la France! Au lieu de ces pays constitutionnels qui grandissaient sous nos yeux pour porter au loin le triomphe de nos idées, c'est l'influence russe qui sera debout à nos portes. Je n'éprouverai donc aucune peine à étudier impartialement les travaux de l'assemblée de Francfort; nos ennemis ne sont pas là. Ce qu'elle a fait de bien ne saurait plus nous nuire, et, si ses fautes nous créent un jour des périls sérieux, l'Allemagne elle-même en serait la première victime. Reprenons confiance cependant; ni la liberté ni la civilisation ne doivent périr. Éclairée par les événemens, pressée entre l'anarchie et le despotisme, l'Allemagne, tôt ou tard, saura retrouver ses voies. L'histoire que je vais commencer serait trop affligeante, si je n'étais soutenu en l'écrivant par ce sympathique espoir dans les destinées d'un grand peuple.

I.

La révolution de février venait d'éclater. Un orage de quelques heures avait emporté la monarchie constitutionnelle, et le vieux roi dont l'habileté proverbiale contenait depuis dix-huit ans tous les efforts de la démagogie européenne errait misérablement sur les chemins de l'exil. Un avenir inconnu, rempli à la fois d'espoir et de menaces, s'ouvrait aux imaginations. L'Allemagne surtout, travaillée comme elle l'était par une fermentation sourde, devait ressentir jusqu'au plus profond de son ame les émotions de ce formidable instant. La république proclamée à Paris! A ces mots, éclatant comme la foudre et courant

de ville en ville avec une rapidité électrique, les plus graves pensées l'assaillirent en foule. La république de 1848 n'allait-elle pas se trouver en face d'une coalition de rois, comme sa terrible sœur de 92, et, provoquée par l'ennemi, ne menacerait-elle pas à son tour l'intégrité de l'Allemagne? Ce n'est pas tout : ne verrait-on pas se déchaîner tous les élémens de désordre qui grondent depuis dix ans au sein des partis extrêmes? Les *humanistes* de la jeune école hégélienne, les disciples de Feuerbach et de Stirner, impatiens de réclamer les droits de leur divinité récente, n'étaient-ils pas prêts à traduire dans la pratique la sauvage violence de leurs écrits? D'un autre côté, enfin, n'était-ce pas un devoir de mettre à profit les événemens de février pour établir d'une manière sérieuse les libertés constitutionnelles, pour fonder surtout cette unité allemande si ardemment désirée par toutes les intelligences d'élite? C'est ainsi que les dangers de la frontière, les inquiétudes de l'intérieur, les grands problèmes à résoudre, mille craintes, en un mot, et mille espérances confuses remplirent immédiatement les esprits.

Dès le lendemain du 24 février, des assemblées populaires se formaient sur toute la ligne du Rhin et délibéraient en tumulte. Le 27, à Mannheim, une réunion considérable, présidée par M. d'Itztein, avait formulé ses vœux dans une pétition hautaine qui réclamait l'armement du peuple, la liberté de la presse sans conditions, et la formation immédiate d'un parlement national où l'Allemagne entière ferait connaître ses volontés. Quatre cents habitans de Mannheim, signataires de cette pétition, résolurent de la porter eux-mêmes à Carlsruhe. En vain le gouvernement badois, dès le 29, avait-il accordé la liberté de la presse, le droit de réunion et le jugement par le jury; les porteurs de la pétition partirent de Mannheim le 1er mars, et ce bruyant cortége, grossi des députations de Heidelberg et de toutes les villes du grand-duché, entra triomphalement à Carlsruhe comme dans une ville conquise. Les mêmes événemens se produisaient dans les pays voisins. Le duc de Hesse-Darmstadt fut obligé de se soumettre aussi promptement que le grand-duc de Bade aux exigences de la révolution. Quatre députés de la seconde chambre, M. de Gagern, dont le rôle va singulièrement s'agrandir, M. Wernher, M. Lehne, M. Frank, adressèrent au gouvernement une pétition assez conforme à celle des habitans de Mannheim. Le grand-duc accorda quelques-uns des droits qu'on réclamait, et fit de vagues promesses pour les autres; la chambre ne se déclara pas satisfaite, et le lendemain, 5 mars, le grand-duc de Hesse-Darmstadt, afin de conjurer l'orage, était forcé de partager son pouvoir avec son fils, l'archiduc Louis, dont la générosité libérale était une suffisante garantie pour les vainqueurs. Le 6 mars, l'archiduc Louis chargeait M. Henri de Gagern de composer un ministère. Mêmes événemens, et plus graves encore, dans la Hesse-Électorale : les habitans

de Hanau prirent les armes, et, si le grand-duc n'avait cédé, une lutte sanglante s'engageait. Le Wurtemberg s'agitait aussi; l'assemblée populaire réunie à Stuttgart le 28 avait exprimé les mêmes vœux que les pétitionnaires de Mannheim et de Darmstadt, et, quelques jours après, les membres les plus avancés de l'opposition étaient investis du pouvoir. Dans le duché de Nassau, dans la Prusse rhénane, à Wiesbade, à Francfort, à Cologne, partout enfin sur cette ligne du Rhin où l'influence de la France se fait directement sentir, le bruit seul de la révolution de février avait conquis à l'Allemagne ces libertés qu'elle réclamait depuis si long-temps. Des bords du Rhin, le mouvement pénétra bientôt dans l'intérieur et jusqu'à l'extrémité de la confédération. La Saxe et la Prusse, l'Autriche et la Bavière, adressèrent les mêmes remontrances à leurs gouvernemens, et obtinrent les mêmes réformes en attendant les révolutions qui devaient, à la fin du mois de mars, consacrer à Vienne et à Berlin l'orageux commencement d'une époque nouvelle.

On comprendrait mal ce qui se passait alors à Heidelberg, on méconnaîtrait l'origine vraiment extraordinaire du parlement de Francfort, si l'on ne se rappelait ce rapide et universel soulèvement de l'Allemagne après notre révolution de février. La liberté était conquise; liberté précaire, pensait-on, tant que l'unité n'existait pas : *ex unitate libertas*. Il y avait long-temps que les intelligences d'élite, d'accord en cela avec le patriotisme populaire, se proposaient cette grande tâche de l'unité allemande avec toute l'intrépidité de l'inexpérience; cette fois, le triomphe des idées libérales aux premiers jours de mars, la soumission des gouvernemens, l'enthousiasme des populations, tout enfin semblait provoquer les rêveurs. Jamais les vieux pouvoirs n'avaient été plus désarmés, jamais une situation si favorable n'avait frayé le chemin des aventures. Il fallait seulement se hâter. Déjà la pétition de Mannheim avait exprimé le vœu de l'opinion publique : une assemblée nationale fera connaître les volontés de la patrie. Tout à coup quelques hommes d'élite, sans autre mandat que la gravité des circonstances, sans autre droit que le droit du plus hardi, conçoivent la pensée de donner une prompte satisfaction aux pétitionnaires et de convoquer enfin le parlement des peuples allemands. Le 5 mars, au milieu des commotions qui ébranlaient déjà toute cette partie du pays, au milieu des émeutes qui soulevaient toutes les villes, cinquante et un citoyens réunis à Heidelberg prirent l'initiative de cette révolution pacifique : c'étaient presque tous des membres influens de l'opposition dans les chambres; les autres, connus par leurs écrits ou par leurs actes, publicistes, professeurs, avocats, étaient naturellement désignés pour l'œuvre audacieuse qui se préparait. L'urgence du péril ne laissant pas le temps de convoquer tous les hommes éminens du parti libéral en Allemagne,

il avait fallu s'adresser exclusivement aux contrées les plus voisines. A cette assemblée improvisée, le duché de Bade fournit vingt membres, le Wurtemberg neuf, la Hesse six, la Bavière cinq, la Prusse rhénane quatre; Francfort, le duché de Nassau et l'Autriche envoyèrent les six derniers. L'esprit qui dominait la réunion était franchement et hardiment libéral, le parti républicain y était représenté aussi, et même dans une mesure beaucoup trop considérable pour l'expression sincère de la pensée publique; mais ce n'était pas là un danger sérieux. Le comité d'Heidelberg se proposait de frayer la route à l'assemblée de l'Allemagne tout entière; les électeurs, on le pensait bien, rectifieraient un jour ces inexactitudes inévitables et remettraient chaque parti à sa place : c'est ainsi que M. Hecker et M. de Struve, les chefs de la démagogie badoise, siégeaient à Heidelberg à côté de M. Hansemann; c'est ainsi que M. Brentano et M. Wiesner, les futurs membres de l'extrême gauche au parlement de Francfort, étaient associés à l'œuvre de M. Gervinus. Parmi les membres les plus distingués de la réunion d'Heidelberg, il faut citer, avec les noms que je viens d'écrire, l'élite des hommes politiques du duché de Bade, M. Bassermann, M. Welcker, M. de Soiron. Le Wurtemberg était dignement représenté par M. Frédéric Roemer, l'ami d'Uhland et de Paul Pfizer, que nous retrouverons bientôt dans le comité de constitution à Francfort. Les énergiques députés de Hesse-Darmstadt, M. Wernher, M. Lehne, M. Frank, y tenaient aussi parfaitement leur place. Quant au plus éminent de tous, M. Henri de Gagern, appelé, le lendemain, au gouvernement de son pays, il ne voulut pas cependant se séparer de l'œuvre commencée à Heidelberg; il signa les grandes mesures de l'assemblée, jaloux d'attacher son nom à cette entreprise extraordinaire et d'accroître l'autorité morale dont elle avait besoin.

Dès la première séance du 5 mars, les cinquante et un rédigèrent le programme de leur politique. « Les gouvernemens, disaient-ils, n'interviendront pas dans les affaires de la France. L'Allemagne n'inquiétera pas la liberté des autres peuples, décidée qu'elle est à maintenir aussi contre l'étranger sa pleine indépendance. Les souverains allemands, s'il était nécessaire de tirer l'épée, se confieront à la fidélité et au courage de la nation, et ne feront jamais alliance avec la Russie. Une assemblée des représentans de toute l'Allemagne sera réunie dans le plus bref délai, tant pour conjurer les périls au dedans et au dehors que pour développer toutes les forces et tous les trésors de la nationalité germanique. » Quand ce programme fut revêtu de toutes les signatures, les cinquante et un nommèrent un comité de sept membres, chargé de préparer la convocation de l'assemblée nationale. Les sept membres étaient choisis de manière à représenter presque tous les états dont les délégués avaient pris part aux délibérations de l'assemblée. Il fallait,

en effet, que tous agissent ensemble, et que chacun d'eux cependant eût une action spéciale sur son pays : M. Stedtmann représentait la Prusse rhénane, M. de Gagern la Hesse-Darmstadt, M. Roemer le Wurtemberg, M. Willich la Bavière, M. Winding la ville de Francfort; le duché de Bade, d'où le mouvement était parti, avait à lui seul deux représentans : c'étaient les deux chefs infatigables de l'opposition constitutionnelle, M. Welcker et M. d'Itztein, le premier comprenant déjà le besoin d'une résistance intelligente, le second, au contraire, tout prêt à se jeter dans les folies démagogiques.

Le comité des sept se mit à l'œuvre, et le 12 mars une proclamation signée de ces noms chers au pays convoquait à Francfort, pour le jeudi 30 mars, tous les anciens membres et tous les membres présens des chambres constitutionnelles. Un certain nombre d'hommes éminens, choisis en dehors des chambres et investis de la confiance populaire, recevraient bientôt, disait-on, des invitations spéciales. Le vendredi, 31 mars, ce parlement préparatoire (*Vorparlament*) ou assemblée des notables (*Notabeln Versammlung*), chargé de faire la loi électorale, de parer aux nécessités du moment, et de convoquer définitivement la véritable assemblée de la nation, tiendrait à Francfort sa première séance. Le rendez-vous était donné d'une manière solennelle, mais sans prétention et sans faste. Il y a presque toujours une beauté sévère dans ces premières transformations appelées par la conscience de tout un peuple. Ne sentez-vous pas ici quelque chose de 89? La révolution s'avançait sans fureur, sans violence, sans aucune brutalité anarchique; le flot montait majestueusement.

Il est rare pourtant, même en Allemagne, que les excès de la populace ne troublent pas les révolutions les plus pures. Pendant toute la seconde moitié du mois de mars, Francfort fut envahi par les clubs. Les démagogues, suivis de leurs bandes, y affluaient de tous côtés, et s'apprêtaient à surveiller le parlement. Il n'était pas bien sûr, en un mot, que cette assemblée, convoquée d'une façon révolutionnaire par un comité sans mission, pût trouver grace devant les agitateurs et délibérer librement. Le parti exalté parlait haut dans les clubs et les tavernes. Les deux meneurs, M. Hecker et M. de Struve, prêchaient ouvertement la république : le premier, sans théorie précise, sans aucune trace de doctrine sérieuse, n'ayant à lui que l'éloquence avinée d'un étudiant badois en belle humeur; le second, cherchant une sorte de système dans le *Contrat social*, mauvais scribe nourri de Robespierre et de Saint-Just, fanatique au teint hâve, à l'austérité pédantesque, un des moines mendians de la démagogie; tous deux, enfin, profondément méprisés des révolutionnaires du nord, et incapables, si la république triomphait, de tenir une heure seulement devant les montagnards de l'école hégélienne. Heureusement pour la tranquillité de Francfort, les

démagogues n'étaient pas seuls; chaque jour, à chaque heure, du nord, du centre, du sud de l'Allemagne, arrivaient, accompagnés d'amis et de compatriotes, les membres du parlement qui allait s'ouvrir. Un auditoire nouveau remplissait les assemblées populaires, et les orateurs furent plus d'une fois décontenancés, n'étant plus soutenus par leurs fidèles. Le 30 mars pourtant, la veille au soir de l'ouverture du parlement, le club du *Weidenbusch*, où s'agitait la rhétorique furieuse de M. Hecker, fut le théâtre d'une manifestation républicaine qui pouvait sembler de mauvais augure pour les délibérations du lendemain. Les membres de l'assemblée qui arrivèrent ce soir-là à Francfort purent entendre des milliers de voix demander la république. La république en Allemagne! La république imposée à quarante millions d'hommes par le *peuple* de M. Hecker! C'était pousser un peu trop loin la naïveté du plagiat. Nos démagogues parisiens sont de vulgaires et odieux imitateurs d'une terrible époque. M. Hecker et M. de Struve ne sont-ils que les copistes de nos copistes? En vérité, est-ce bien à Francfort que nous sommes? Où donc est cette originalité allemande qui craint si fort de nous ressembler? Les plagiaires, par malheur, se retrouveront souvent sur notre chemin; mais patience! les délégués sont fidèles au rendez-vous, le parlement préparatoire commencera demain ses travaux; cette fois-ci du moins le spectacle sera tout-à-fait allemand.

Le 31 mars 1848, à huit heures et demie du matin, tous les députés des chambres allemandes et tous les citoyens libéraux convoqués par le comité des sept étaient réunis dans cette grande salle du Roemer où se faisait le couronnement des empereurs. La Prusse seule avait envoyé 141 députés, le duché de Hesse-Darmstadt 84, le grand-duché de Bade 72, le Wurtemberg 51, la Bavière 44. Les autres pays de l'Allemagne étaient représentés dans une mesure assez équitable; exceptons pourtant l'Autriche, qui, n'ayant pas de chambres et ne possédant que des publicistes inconnus, dut se résigner d'abord à ne compter que deux voix dans l'assemblée des notables, M. le comte Vissingen et M. le docteur Wiesner. Six autres délégués, parmi lesquels M. Schuselka et M. Kuranda, furent adjoints plus tard à ceux que je viens de nommer, et prirent une part active aux délibérations. Si l'Autriche n'avait que deux représentans, le Schleswig-Holstein en avait neuf, et l'orgueil allemand, on le pense bien, triomphait de les voir là. Depuis plus de deux ans, l'Allemagne et le Danemark se disputaient le Schleswig; la présence des députés de ce pays au sein de l'assemblée de Francfort semblait un défi jeté au Danemark et un gage solennel de la victoire. En un mot, si arbitraire qu'elle fût, et malgré l'absence de l'Autriche, la réunion du 31 mars était une image assez fidèle de la situation de l'Allemagne. Le comité d'Heidelberg n'avait pas seulement convoqué cette assemblée; il lui avait indiqué un programme et pré-

paré un règlement. On put donc procéder sans délai à la nomination du bureau. La séance avait été ouverte par le président d'âge, M. Schmidt (de Brême); le président élu fut M. Mittermaier, professeur à l'université d'Heidelberg et ancien président de la chambre des députés du duché de Bade. L'assemblée nomma ensuite quatre vice-présidens, MM. Dahlmann, d'Itztein, Robert Blum et Jordan (de Marbourg). Les huit secrétaires étaient MM. Bauer (de Bamberg), Schwarzenberg (de Cassel), Wolfgang Müller (de Düsseldorf), Varrentrapp (de Francfort), Kierulff (de Rostock), Blankenhorn (de Mülheim), Briegleb (de Cobourg), et enfin l'un des publicistes célèbres de la Prusse, M. Henri Simon (de Breslau). Le bureau une fois constitué, vers neuf heures et demie, de nombreuses salves d'artillerie annoncèrent au loin la nouvelle, toutes les cloches de la ville sonnèrent à pleine volée, et les notables, sortant du Roemer, se mirent en marche vers l'église Saint-Paul, escortés par une double haie de gardes nationaux et salués des acclamations d'une foule immense.

II.

Il serait difficile au premier coup d'œil d'assigner exactement la destination de l'église Saint-Paul. Si ce bâtiment ressemble à quelque chose, c'est bien plus à un temple antique qu'à un édifice chrétien. Figurez-vous une large enceinte de forme circulaire, dont la partie centrale est entourée de colonnes. Sur ces colonnes repose un énorme jubé, ou, si vous l'aimez mieux, une galerie supérieure assez vaste pour contenir aisément deux mille personnes. Ce singulier temple, disait récemment un spirituel écrivain de la *Gazette d'Augsbourg*, semble avoir été dédié par l'architecte à l'un des dieux inconnus de l'avenir, et puisse le dieu arriver bientôt! En attendant la divinité nouvelle, l'assemblée des notables prit possession de l'église Saint-Paul, le 31 mars, au milieu d'une affluence tumultueuse dont l'attitude naïvement révolutionnaire donnait le plus étrange aspect à ses délibérations. Entrons avec la foule dans la vaste galerie d'en haut. Cette partie centrale, que je viens d'indiquer, est occupée par les notables. En face d'eux s'élève la chaire, devenue aujourd'hui une tribune; derrière la tribune, on a dressé l'estrade du haut de laquelle le président doit diriger les débats. A droite et à gauche de la tribune et de l'estrade du président, d'immenses draperies rouges tombent entre les colonnes, et cachent ce côté de l'enceinte que la forme même du bâtiment condamne à rester inutile. Sur ces draperies rouges, voyez les ornemens noir et or qui complètent les couleurs de l'empire. Enfin, là-haut, là-haut, bien au-dessus de l'estrade, à l'extrémité des colonnes, regardez cette personnification de l'Allemagne, cette colossale Germania. Pourquoi faut-il, hélas! que,

malgré tous les efforts du peintre, il y ait sur cette noble figure beaucoup plus d'intelligence que de netteté, beaucoup plus de vertus mystiques que de bon sens et de résolution? Fâcheux symbole, si c'en est un; triste présage des destinées du parlement! Mais le bruit, les cris, le tumulte des spectateurs, viennent nous distraire de ces pensées chagrines. L'amphithéâtre où siégent les députés est continué par de longues rangées de bancs, qui remplissent tout l'espace compris derrière les colonnes; une foule bruyante occupe ces sommets, et, séparée du parlement par des balustrades, semble dominer l'assemblée comme la montagne domine la plaine. Ce n'est pas tout: bien au-dessus de ce second amphithéâtre, au niveau de cette belle Germania trônant comme une reine mystique sur les hauteurs, la grande galerie que supportent les colonnes est envahie par une multitude formidable. Deux mille personnes se heurtent dans ce forum tumultueux soulevé en l'air, on le dirait vraiment, pour mieux exprimer la souveraineté du peuple. Jamais les tribunes n'ont pesé plus lourdement sur une assemblée. Que vous semble de ces six cents députés pressés, dominés, enveloppés de toutes parts? Qu'ils paraissent petits et faibles sous la rude main de la foule! Le président du moins saura-t-il contenir les vagues et détourner les tempêtes? Cette affectueuse bonhomie, cette bienveillance toujours prête, ce sourire qui jamais ne s'efface, est-ce assez pour gouverner une assemblée révolutionnaire? Je crains bien que non. Qui sait cependant? Il y a une indécision naïve qui peut ressembler à une tactique savante; il y a des esprits embarrassés qui sont pris souvent pour de profonds politiques. S'il ne faut pas, même en Allemagne, heurter trop vivement la révolution, s'il convient de la saluer et de lui sourire, s'il y a de l'habileté à ne voir d'adversaires nulle part et à être enchanté de tout ce qui se passe, M. Mittermaier est le plus habile des hommes; sa candeur désarmerait une émeute.

Le discours par lequel M. Mittermaier ouvrit la première séance de l'église Saint-Paul est tout rempli de cette complaisance banale que l'on n'a pas le courage de blâmer chez ce digne et illustre vieillard. Il y est question du géant qui s'éveille, c'est-à-dire de l'esprit du peuple, du peuple qui gagne son pain à la sueur de son front et qui réclame enfin une meilleure organisation de la société. Un peu plus loin, c'est une espérance donnée au parti modéré en des termes bibliques: l'esprit de l'ordre doit triompher, car il domine tout, le monde physique et le monde moral; il est ce *spiritus Dei* qui était porté sur les eaux primitives, et qui débrouilla le chaos. Tous les partis devaient être contens. Ajoutez à cela que le vénérable professeur d'Heidelberg avait l'air de présider une réunion de famille, et que, souriant aux plus farouches montagnards, il les appelait toujours *mes chers amis*.

Je n'omettrai pas ici une circonstance qui caractérise assez bien cette

assemblée des notables. Au moment où M. Mittermaier ouvrait la discussion sur le programme légué à l'assemblée par le comité d'Heidelberg, un député du duché de Bade, M. Mez, monta à la tribune et s'exprima ainsi : « Mes frères d'Allemagne, Franklin, le grand Franklin, l'homme de la raison, de la liberté et de la vertu, avait coutume de dire qu'il était profondément convaincu de la vérité de ce verset de la Bible : Si le Seigneur ne bâtit pas avec vous, vous bâtirez en vain. Mes frères, je déclare du haut de cette tribune que, comme Franklin, je crois fermement à ces paroles; je déclare que, comme Franklin l'a fait maintes fois, je prie le Seigneur de nous aider dans notre construction, pour qu'elle s'élève avec succès. C'est un grand édifice que nous voulons construire; c'est d'un bon et puissant secours que nous avons besoin. Je prie donc M. le président d'engager tous les citoyens qui adoptent comme moi cette vérité suprême à exprimer leur adhésion en se levant. » A cette proposition, tout empreinte qu'elle fût d'une fausse bonhomie déclamatoire, l'assemblée entière se leva. L'esprit de l'Allemagne du sud, on le voit aisément, dominait dans le parlement des notables. Les révolutionnaires de Bade, de Francfort, du Wurtemberg, à ce moment-là surtout, étaient médiocrement initiés à l'athéisme des radicaux de Berlin; ni M. Arnold Ruge, ni M. Charles Grün, ni M. Rauwerck, les dignes maîtres de M. Proudhon, ne siégeaient à cette première assemblée de Francfort. Les radicaux que Berlin y avait envoyés étaient tous, en attendant mieux, des agitateurs modérés; ils n'avaient pas porté la révolution dans le ciel et détrôné le Créateur. Les *humanistes* de la jeune école hégélienne voient dans la divinité un simple reflet de nous-mêmes, et veulent bien avertir le genre humain qu'il est depuis six mille ans prosterné devant son ombre : l'assemblée des notables ne contenait aucun des fidèles de cette nouvelle église. Les plus hardis en fait de révolutions religieuses, ce n'étaient ni M. Bruno Bauer ni M. Feuerbach; c'étaient un pasteur rationaliste, M. Wislicenus, et l'ancien chapelain de Laurahutte, le fondateur infortuné du catholicisme allemand, le médiocre et emphatique Jean Ronge. Voilà comment la solennelle proposition de M. Mez fut accueillie avec un empressement unanime. M. Vogt lui-même, le seul athée qui pût représenter l'école hégélienne parmi les notables, tout surpris sans doute de cette adhésion spontanée et vraiment dépaysé au milieu de tant de croyans, M. Vogt ne protesta pas.

Aussitôt la discussion fut ouverte. Le comité d'Heidelberg avait transmis aux notables un programme complet pour guider leurs délibérations. C'était une manière de gagner du temps. L'assemblée des notables aurait été obligée de nommer une commission pour préparer ce travail; le comité des sept, siégeant à Heidelberg pendant tout le mois de mars, avait épargné cette peine à l'assemblée, et lui fournissait le

moyen de commencer immédiatement ses délibérations. Ce programme du comité des sept, fortement empreint de l'esprit monarchique et constitutionnel, devait être attaqué et défendu avec une ardeur opiniâtre; ce fut la première bataille rangée que se livrèrent à Francfort la démagogie et la liberté, l'esprit de révolution et l'esprit de réforme. A peine M. Mittermaier avait-il achevé de lire le premier paragraphe du programme des sept, qu'un orateur s'élance à la tribune : c'est M. de Struve, le chef des républicains badois. Sans se soucier du programme d'Heidelberg, il fait une proposition qui est elle-même un programme tout entier, et quel programme, juste ciel! Avec quels ménagemens habiles ce grand politique va préparer les transformations de son pays! Par quelles transitions inaperçues, par quels chemins naturellement frayés il va conduire ses compatriotes vers ce but si sérieux de l'unité allemande! Comme il se gardera bien de heurter les opinions et d'accumuler les obstacles là où les obstacles sont déjà si nombreux! Le programme de M. de Struve se termine par cet article qui me dispense de citer les autres : « Les royautés sont abolies. Elles sont remplacées par des parlemens issus du suffrage universel, à la tête desquels siégeront des présidens élus aussi par le suffrage du peuple. Tous ces parlemens seront unis par des liens communs, à l'exemple des États-Unis de l'Amérique du Nord. »

Puis, après une proclamation adressée au peuple à la suite de ce programme, M. de Struve terminait ainsi : « Nous siégerons à Francfort jusqu'à ce qu'une assemblée nationale librement élue puisse prendre en main les affaires du pays. Dans l'intervalle, nous élaborerons les projets de lois, et, par l'installation d'une commission exécutive, nous préparerons la régénération de l'Allemagne. » La question était nettement posée; c'était la révolution, une révolution complète, radicale, que décrétait M. de Struve. Cette netteté même, on le pense bien, éloignait le péril; la proposition de M. de Struve était trop intelligible pour être bien dangereuse. Un tacticien plus expert s'empressa de venir à son aide. Voyez ce petit homme aux yeux clairs et perçans, à l'attitude froide et résolue; c'est un avocat saxon, M. Schaffrath. M. Schaffrath n'a pas la verve étourdie de M. de Struve, il ne parle ni de république ni de gouvernement provisoire. Que vient-il discuter à la tribune? — Une simple question de forme. L'assemblée nommera un comité chargé d'examiner non-seulement le programme d'Heidelberg, mais tous les programmes, toutes les propositions qui lui seront faites; c'est tout ce que demande M. Schaffrath. — Il professe, dit-il, la plus sincère estime pour les sept membres du comité d'Heidelberg; mais ce comité a-t-il été élu par l'assemblée de Francfort? est-il l'expression de cette assemblée nouvelle? Depuis le jour où ce comité s'est réuni, tout un mois ne s'est-il pas écoulé? Un mois, depuis le 24 février, c'est plus qu'un

siècle. Que de choses changées pendant ce long intervalle! L'ancien régime vaincu à Berlin et à Vienne, M. de Metternich en fuite, le Schleswig délivré du joug danois, l'Allemagne entière en possession des libertés constitutionnelles! Nommez donc un comité qui soit l'expression fidèle de l'assemblée et qui ait l'autorité nécessaire pour préparer efficacement vos travaux.—Encore une fois, l'orateur semble ne traiter qu'une simple question de procédure: prenez garde cependant; à l'insistance qu'il y met, à l'âpreté de sa logique, vous devez sentir qu'il s'agit d'une chose grave. Si la proposition de M. Schaffrath est votée, la commission s'assemble, les programmes se succèdent sans relâche, et ce parlement des notables, convoqué surtout pour faire la loi des élections, va devenir peu à peu une convention souveraine qui ajournera indéfiniment la véritable assemblée nationale.

Le comité d'Heidelberg sentit l'imminence du danger. La proposition de M. Schaffrath menait par un chemin détourné au but que proclamait si maladroitement M. de Struve. Un des membres éminens de ce comité, M. Welcker, prend aussitôt la parole: « Messieurs, dit-il, toute la question est de savoir si vous entendez prolonger la situation extraordinaire de cette assemblée. » Et, dévoilant la tactique de M. Schaffrath, il demande s'il est bien, si c'est un acte loyal de retarder la convocation du vrai parlement germanique. Ces simples paroles que lui dicte le bon sens sont prononcées par M. Welcker avec une animation prodigieuse; une colère mal contenue éclate dans l'émotion de sa voix, dans la vivacité de son langage. Il n'y aura pas de malentendu, la gravité de la discussion a été comprise par tous; il est clair que, dans cette question de règlement, c'est la révolution régulière et la démagogie aventureuse qui sont aux prises. M. Gervinus, qui remplace M. Welcker à la tribune, n'était pas membre du comité des sept; il était de cette réunion des cinquante et un d'où sont sortis et le comité des sept et le parlement des notables. Le comité des sept, a dit M. Schaffrath, ne représente plus rien; c'est à cela que répond M. Gervinus en quelques paroles nettes et hautaines. « La proposition de M. Schaffrath, s'écrie-t-il, aura cette conséquence nécessaire de substituer au programme du comité qui existe le programme d'un comité qui n'existe pas. Je prie M. le président de demander à l'assemblée si elle est de cet avis. » On ne pouvait mieux poser la question et provoquer plus clairement la réponse; par malheur, l'indécision de M. Mittermaier faillit tout perdre; ses scrupules lui défendirent de fermer si tôt le débat, et la bataille recommença de plus belle.

C'est M. Robert Blum qui vint appuyer la proposition de M. Schaffrath, et il le fit avec une douceur, avec une tranquillité singulières. Beaucoup plus modéré dans la forme que ne l'avait été M. de Struve, M. Schaffrath avait montré cependant une certaine vivacité de légiste;

M. Robert Blum, cité par quelques-uns comme le futur O'Connell de l'Allemagne, et qui devait mourir si misérablement, victime à la fois et des entraînemens de la démagogie et des vengeances de l'absolutisme, M. Robert Blum débuta au parlement des notables avec une sorte de bonhomie naïve qui révélait chez lui un talent fort original, le talent d'un diplomate au service des passions populaires. « Le comité des sept a fait son programme, disait Robert Blum, laissez-nous faire le nôtre. » Et cette pétition était débitée d'un ton si débonnaire! il y avait tant de candeur dans cette façon d'arranger les choses! on voit que de M. de Struve à Robert Blum, de la menace à la caresse, on avait parcouru toute la gamme de l'éloquence démocratique. Aussi le débat, si sérieux tout à l'heure, prenait une physionomie plaisante, et plus d'un esprit déconcerté cherchait vainement un point lumineux dans les ténèbres de cette discussion. Ne demandez pas cette éclaircie à l'orateur qui remplace M. Robert Blum. M. le docteur Eisenmann, l'un des martyrs de l'ancien régime, l'un des hôtes les plus assidus des prisons de la Bavière rhénane, monte à la tribune pour soutenir le comité des sept; mais M. Eisenmann n'aime pas à s'enrôler sous une bannière. Son rôle de conspirateur émérite et de prisonnier perpétuel, bien loin d'irriter son humeur, lui a donné le goût d'une originalité paisible. En le voyant monter à la tribune, tous ceux qui se rappellent sa longue captivité si noblement soufferte s'attendent à une parole énergique, à une pensée résolue : vain espoir! l'originalité de M. Eisenmann consiste à dérouter ses amis. Le comité des sept propose un programme que la gauche trouve trop timide; M. Eisenmann le déclare excessif et engage l'assemblée à ne rien faire. La discussion allait se traîner encore au milieu de ces bizarreries, si un homme résolu, s'emparant du débat et le gouvernant avec force, n'eût rallié la majorité indécise par la sûreté de son coup d'œil et l'autorité de sa parole. Voyez-le monter à la tribune; regardez ce beau front, cet œil fier, ce geste superbe; voilà un chef de parti. Ce parlement des notables et celui qui en sortira un jour ne produiront pas un homme d'état plus considérable. Si quelqu'un doit régner sur cette assemblée sans expérience qui fait son éducation en face de l'Europe et sous la pression d'un auditoire révolutionnaire, si quelqu'un est digne de représenter le parlement de Francfort, de le contenir parfois, de le charmer toujours, et peut-être de se perdre follement avec lui, — regardez bien, — c'est le noble orateur qui prend en ce moment la parole, c'est M. le baron Henri de Gagern.

Ce n'est pas ici que je veux peindre M. de Gagern. Les occasions ne nous manqueront pas pour placer ce portrait dans son meilleur jour. Attendons que le brillant orateur préside le parlement de Francfort, attendons surtout qu'il remplace M. de Schmerling à la tête du ministère de l'empire. C'est alors que le rôle de M. de Gagern acquiert

toute sa valeur et qu'il convient d'étudier en détail cette personnalité puissante. Un mot seulement pour introduire M. de Gagern au milieu de la lutte qui s'agite. Fils d'un homme qui a joué un certain rôle dans la diplomatie allemande, M. Henri de Gagern fut de bonne heure entouré d'exemples et de conseils qui décidèrent de sa vocation politique. Cette pratique des affaires qui fait si cruellement défaut, dans les temps de révolutions, aux hommes d'état improvisés, ne manquait pas à M. de Gagern quand les événemens de 1848 le portèrent tout à coup au pouvoir. Sans être complète, on le verra bien, son éducation avait été sérieuse et forte. Chargé, bien jeune encore, de fonctions importantes dans l'administration du grand-duché de Hesse-Darmstadt, il avait trente-trois ans quand les électeurs l'envoyèrent à la chambre des députés. Il est entré dans cette chambre au mois de décembre 1832, et il n'en est plus sorti que pour siéger aux assemblées de Francfort. On a trop peu suivi, en France, le travail de l'Allemagne méridionale depuis 1830. Dans ces assemblées du duché de Bade, de la Hesse-Darmstadt, du Wurtemberg, de la Bavière, si restreintes que fussent les garanties constitutionnelles et les libertés de la tribune, des esprits éminens maintenaient avec habileté les droits conquis et luttaient contre les envahissemens de la diète. Soutenues sans espérance de gloire sur un théâtre obscur, ces nobles luttes n'étaient pas sans profit pour l'opposition libérale. Des hommes d'état y grandissaient, et, tandis que l'Allemagne du nord, avant la belle session parlementaire de Berlin en 1847, dépensait toute sa force dans les systèmes et les utopies, les chambres de Carlsruhe, de Stuttgart, de Darmstadt, préparaient des intelligences claires et des volontés droites pour les discussions de l'avenir. C'est là que s'est formé M. Henri de Gagern. M. de Gagern n'est ni un penseur, ni un écrivain, comme le sont presque tous les hommes considérables de son pays; c'est avant tout un esprit politique. Doué d'un sens vif et net, dressé au maniement des affaires, habile à découvrir le meilleur parti en toutes choses, il semble destiné au pouvoir. Pour user sagement de ce pouvoir, il lui reste encore sans doute bien des qualités à acquérir; nous le verrons commettre bien des imprudences au parlement de Francfort. Tel qu'il est toutefois, et en attendant les leçons de l'expérience, c'est bien un homme politique, c'est bien un chef de parti qui va monter à la tribune dans cette première séance du 31 mars 1848. Cette réputation d'ailleurs l'y accompagnait déjà et augmentait sa force. Nommé ministre dans le duché de Hesse-Darmstadt, M. Henri de Gagern ajoutait à l'éclat de son talent l'autorité d'une position éminente; un silence profond s'établit quand il se dirigea vers la tribune.

L'assemblée hésitait entre la proposition de M. Schaffrath et celle de M. Eisenmann, l'une qui créait une commission pour l'examen des divers programmes, l'autre qui ne voulait qu'une seule chose, la con-

vocation la plus prochaine du parlement de l'Allemagne tout entière. La première proposition, nous l'avons dit, transformait le parlement préparatoire en un parlement définitif; la seconde, tout-à-fait raisonnable en apparence, tout-à-fait conforme aux vrais principes constitutionnels, renfermait cependant un danger sérieux, que créait la gravité extraordinaire des circonstances, et que l'assemblée ne paraissait pas soupçonner. M. de Gagern, avec la sûreté de son regard, vit immédiatement le péril et le signala sans hésiter. « Bien qu'elle ne représente pas tout le pays, l'assemblée, pensait-il, n'a pas le droit de s'abstenir sur certaines questions. Ne nous laissons pas enchaîner par le respect exagéré du droit : *Summum jus, summa injuria.* La révolution agite l'Allemagne; ne permettons pas qu'il y ait le moindre doute dans les esprits au sujet de certains points fondamentaux. Repousser le programme des sept ou tout autre programme équivalent, et ne faire que la loi électorale, c'est laisser croire qu'il y a un interrègne, que nous sommes un gouvernement provisoire, et que nous léguons à la future assemblée ce grand problème : la monarchie ou la république. Non, nous ne poserons pas ce problème, nous ne laisserons pas le doute aux esprits. Dans un moment où le pouvoir s'écroule, nous ne nous tairons pas sur une question si grave. Acceptons le programme des sept, ou, si nous ne l'acceptons pas, arrangeons-nous de manière à déclarer hautement que l'Allemagne, en voulant l'unité et la liberté, ne renonce pas au principe monarchique. » Tel est le résumé des hardies paroles de M. de Gagern; la grande majorité de l'assemblée, éclairée d'une lumière subite, éclata en bravos. Il ne restait plus qu'à ouvrir le vote. L'irrésolution de M. Mittermaier prolongea encore la discussion au seul profit de l'intrigue et des passions turbulentes. En vain M. Waechter (de Stuttgart) reprend-il avec force l'argumentation de M. de Gagern; un député de Brunswick, M. Assmann, comme pour embrouiller tout, présente un compromis entre la proposition Schaffrath et le programme des sept. L'indécision des esprits recommence déjà, et, profitant de l'occasion, M. Hecker demande à l'assemblée de se déclarer en permanence. Les tribunes applaudissent avec fureur; les députés cherchent vainement où en est la délibération : le tumulte et la confusion sont au comble. Enfin, M. Mittermaier paraît se souvenir qu'il est président; il met aux voix la question de savoir si le programme des sept sera soumis à une commission. C'est là, comme on voit, une partie seulement de la proposition Schaffrath; la question n'était donc pas posée de manière à terminer clairement le débat. Aussi, quand l'assemblée, à une majorité assez forte, se fut prononcée négativement, on ne vit là qu'une victoire insignifiante; le champ de bataille n'appartenait à personne, et la lutte recommença. Elle recommença avec une fureur et une confusion toujours croissantes. Voici M. Eisenmann qui soutient

sa proposition par des motifs ou des scrupules de droit constitutionnel; si M. Wesendonck l'appuie, c'est au contraire, et il s'en vante, parce qu'il y voit une arme révolutionnaire; cette arme pourtant ne suffit pas au naturaliste hégélien de l'université de Giessen, et il faut voir avec quel emportement démagogique M. Vogt maudit à la fois et la proposition Eisenmann et le programme des sept. Où donc est M. de Gagern pour gouverner cette discussion qui s'égare? M. Bassermann prend sa place, et, dans une improvisation pleine de force et de logique, il pose une seconde fois la question aussi clairement et aussi intrépidement qu'il est possible : « Voulez-vous la monarchie ou la république? voulez-vous la réforme ou le bouleversement de l'Allemagne? Soyez francs. La proposition Eisenmann crée une situation équivoque. Il n'y a que deux propositions en présence, le programme des républicains et le programme des sept; j'adjure l'assemblée de faire son choix. » Qu'attendait-on pour voter après une explication si nette? Pour la deuxième fois, le président était mis en demeure de terminer le débat, et pour la deuxième fois il s'y refusait. Était-ce indécision naturelle? était-ce intimidation causée par les tribunes et désir d'épargner à l'assemblée un vote trop décisif? Tout cela peut-être en même temps. Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. Mittermaier penche pour la proposition Eisenmann et veut la mettre aux voix, au lieu de poser à l'assemblée la question si claire formulée par M. Bassermann. La majorité se révolte; M. Welcker proteste énergiquement contre la position de la question, et il est remplacé à la tribune par M. Vogt, qui, dès le premier mot, lui jette comme un outrage le titre de plénipotentiaire à la diète. C'était lui dire insolemment qu'il n'était pas digne de siéger à ce parlement populaire. Aussitôt la colère de la majorité éclate; un seul cri sort de toutes les bouches : A bas! à bas de la tribune! (*Herunter aus der Tribune!*) Chassé de la tribune par l'indignation qu'il a soulevée, le jeune hégélien va peut-être trouver quelque appui parmi les spectateurs qui se pressent dans les galeries. Le président se couvre, et la séance est interrompue pendant une heure.

Quand la séance fut rouverte, M. Mittermaier apporta à la tribune les excuses de M. Vogt. M. Robert Blum aussi, comme vice-président, fit entendre des paroles de conciliation, des conseils pleins de dignité et de calme. L'assemblée applaudit; elle avait hâte de réparer elle-même et cette confusion violente de sa première séance et le triste incident qui l'avait terminée.

A travers le tumulte de cette orageuse matinée, malgré l'inexpérience des uns et l'entraînement révolutionnaire des autres, un symptôme rassurant s'était produit à l'assemblée des notables; le parti démagogique y était bien inférieur en nombre et en talent au parti de la réforme. Que le programme des sept fût admis, que la proposition

Eisenmann fût repoussée, il n'y avait pas là, en apparence, un intérêt bien considérable. L'intérêt pressant, c'était que le parti libéral montrât sa force, c'était que l'influence de ce grand parti, clairement manifestée au sein de l'assemblée, pût protéger et guider l'opinion publique jusqu'à la convocation de l'assemblée nationale. Ce résultat, M. de Gagern, M. Welcker, M. Bassermann, l'avaient préparé par leurs discours. L'assemblée commençait à se faire connaître; les forces de chaque parti se dessinaient clairement; entre la réforme, comme l'avait dit M. de Gagern, et le bouleversement de l'Allemagne, on pouvait prédire à coup sûr de quel côté se tournerait l'assemblée.

On reprit donc la discussion sur la proposition Eisenmann sans y attacher désormais la même importance. La première partie fut admise, c'est-à-dire que l'assemblée résolut de commencer ses travaux par la loi électorale. C'était là une grave et difficile entreprise; c'est aussi une des choses qui ont fait le plus d'honneur à l'assemblée des notables. Une assemblée formée par quelques hommes, réunie avec éclat dans la ville où l'on couronnait les empereurs, délibérant d'une manière solennelle, faisant enfin et promulguant la loi en vertu de laquelle tous les peuples de l'Allemagne, depuis le Rhin jusqu'aux frontières russes, depuis la mer Baltique jusqu'aux Alpes tyroliennes, choisiront leurs députés pour un grand parlement national, — tel est le spectacle extraordinaire qui fut donné à l'Europe au mois d'avril 1848.

Il y avait plus d'un problème à résoudre. — Quelles seront les parties de la confédération germanique représentées à l'assemblée nationale? Quel rapport fixer entre l'importance de la population et le nombre des députés? Quel sera le mode de l'élection? où se fera-t-elle? N'y aura-t-il qu'une assemblée, ou bien les gouvernemens seront-ils aussi représentés dans un congrès? — Sur le premier point, l'orgueil allemand devait se donner des libertés singulières, et l'on va voir se déclarer avec candeur toutes les prétentions du patriotisme le plus jaloux. Qu'est-ce que l'Allemagne? se demande l'assemblée. Où commence-t-elle et où finit-elle? D'après les doctrines de Hegel, l'Allemagne ne finirait nulle part; car, si l'Europe mène le monde, c'est l'Allemagne qui mène l'Europe, et le sang germanique a créé l'humanité moderne. Les politiques du pays veulent bien ne pas être aussi exigeans que les philosophes; ils se contentent de quelques bonnes conquêtes sur les frontières. Le Schleswig vient de se révolter contre le roi de Danemark; l'assemblée décide que le Schleswig enverra ses députés à Francfort. Ce sont deux délégués du Schleswig, M. Lempfel et M. Schleiden, qui provoquent cette décision au milieu des frénétiques applaudissemens de l'assemblée et des tribunes. La décision est prise à l'unanimité. Un seul député, M. Schwetzke, professeur à Halle, ose se lever à la contre-épreuve. C'est ainsi qu'une seule protestation s'éleva contre le serment

du jeu de paume, attestant par là l'indépendance des autres votes. Dans ces questions d'influence germanique, l'esprit allemand est aussi enthousiaste que nous l'étions en 89 pour les droits de la révolution. La question du Schleswig, nous le verrons plus d'une fois, a été et est encore pour l'Allemagne une de ces fantaisies ardentes avec lesquelles les démagogues soulèvent les peuples; c'est elle qui a fait couler le sang de septembre, c'est elle qui a livré aux assassins le brave colonel Auerswald, le brillant et intrépide Lichnowsky.

Ce n'était pas assez d'avoir voté l'annexion du Schleswig au futur empire d'Allemagne; on réclama bientôt une province de l'ancienne Pologne. Personne n'ignore que le grand-duché de Posen, donné à la Prusse lors du partage de la Pologne en 1772, fait partie des états prussiens sans appartenir à la confédération germanique. Décider que le duché de Posen enverrait ses députés à Francfort, c'était donner à l'empire presqu'un million de Polonais. Une discussion confuse s'éleva sur ce point; les uns, dans leur patriotisme orgueilleux, ne voulaient abandonner aucune des prétentions germaniques; les autres, plus soucieux du droit, craignaient de trop mettre à découvert l'ardeur envahissante de l'Allemagne et réclamaient en faveur de la Pologne. M. Leisler (de Nassau) et M. Biedermann (de Leipzig) osèrent même demander le rétablissement du royaume de Pologne dans les limites de 1772. Ce vœu, si populaire en France, ne sonne pas agréablement aux oreilles germaniques. Sans aller jusque-là, M. Venedey proposait seulement de laisser aux Polonais du duché de Posen toute l'indépendance qui leur a été réservée, et de ne pas décréter leur annexion à l'empire. Quelques autres, tels que M. de Gagern et M. de Struve, étonnés cette fois de se trouver d'accord, songeaient surtout aux Allemands qui habitent la province de Posen, et demandaient qu'ils fussent invités à élire des représentans. L'assemblée paraissait fort embarrassée. Devait-elle voter magnanimement le rétablissement de la Pologne? Devait-elle continuer le cours de ses victoires et s'emparer du duché de Posen avec ses boules blanches, comme elle avait conquis le Schleswig sans coup férir? Il semble, en vérité, qu'elle ait voulu satisfaire tout le monde. Elle déclara, sur une proposition de M. Robert Blum, que tous les pays de langue allemande seraient représentés à l'assemblée nationale : c'était proclamer le principe fondamental de l'orgueil teutonique et flatter ses plus chimériques prétentions; mais elle déclara en même temps, sur une proposition de M. de Struve, que le devoir le plus saint du peuple allemand était de rétablir la Pologne. Comprenne qui pourra ce singulier amalgame! L'assemblée elle-même ne paraissait pas savoir très bien ce qu'elle avait voté en acceptant la vague phraséologie de Robert Blum; M. Mittermaier lui expliqua son vote. L'assemblée avait décidé que la Prusse proprement dite, cette province dont Kœ-

nigsberg est la capitale, et qui ne fait pas partie de la confédération germanique, entrerait désormais dans l'unité et enverrait ses députés à Francfort; mais elle avait décidé aussi (il était permis de l'ignorer) que le duché de Posen ne serait pas incorporé à l'empire. La justice l'avait emporté sur l'esprit de conquête. Le Schleswig suffisait aux teutomanes; on voulait bien réserver les droits de la Pologne.

Après cette confuse délibération, dans laquelle, selon la remarque très sensée de M. Wernher (de Darmstadt), on avait si longuement et si inutilement débattu une nouvelle carte d'Europe pour l'année 1900, l'assemblée passa à des sujets moins périlleux pour elle. Quel rapport convenait-il d'établir entre le nombre des représentans et l'importance de la population? On décida qu'il y aurait un député par cinquante mille ames; les états dont la population n'atteindrait pas ce chiffre n'en auraient pas moins un représentant à élire. Un singulier incident troubla la fin de cette séance: tandis qu'on délibérait sur le nombre des députés, M. Mittermaier annonça tout à coup à l'assemblée qu'une foule considérable d'hommes armés marchait sur l'église Saint-Paul. A ces mots commence un tumulte épouvantable. Les tribunes poussent des cris de joie. « Voilà le peuple! crient des voix furieuses, ce peuple que vous ne voulez pas entendre! Il vous montrera le chemin! » Les hommes de la gauche, croyant déjà voir entrer le souverain, joignent leurs acclamations aux cris forcenés des tribunes. La droite indignée se lève et apostrophe violemment MM. Hecker et Struve. Ce n'était pourtant pas une révolution, ce n'était même pas une émeute; une collision survenue entre la garde nationale de Francfort et une bande de démocrates avait causé tout ce bruit. Le calme se rétablit bientôt, s'il peut être question de calme à propos d'une assemblée politique inquiétée sans cesse par les tribunes et livrée par un président trop débonnaire à tous les hasards tumultueux d'une discussion sans frein.

Ainsi se termina la première journée du parlement des notables. Beaucoup d'inexpérience, beaucoup de discours emphatiques et médiocres, des discussions confuses, des incidens nuisibles à la dignité de tous, une déplorable pression des tribunes sur l'assemblée, voilà la part du mal; la part du bien, ce fut l'attitude du parti de l'ordre, du parti sérieusement libéral, qui, indécis d'abord et mal sûr de lui-même, se forma dès la première séance à l'appel de M. de Gagern.

La première séance du second jour (1er avril) fut consacrée à la loi électorale. Tout citoyen allemand parvenu à sa majorité fut déclaré électeur et éligible, sans aucune condition de cens, sans aucune exclusion fondée sur les croyances religieuses, décision grave qui racheta d'un seul mot tous les Juifs d'Allemagne et termina une fois pour toutes cette contestation séculaire sur laquelle les esprits les plus libéraux n'avaient pu se mettre d'accord! Privés, la veille encore, de presque tous les droits politiques, de toutes les fonctions importantes, chassés

même d'un grand nombre de villes, les Juifs furent élevés le 1er avril à la dignité de citoyens. L'assemblée s'attacha surtout à poser les principes, suffrage universel, éligibilité universelle, sans aucune autre condition que celle de l'âge et de la nationalité. Quant à l'exécution même de la loi, quant à la question de savoir si le suffrage serait direct ou indirect, elle s'en remit à la sagesse des gouvernemens et les laissa libres de décider sur ce point, selon les convenances particulières de chaque pays, selon les nécessités de l'ordre public. Elle voulut cependant faire connaître sa pensée propre et déclara que le suffrage universel et direct était le mieux approprié à la situation du pays. On vota encore une autre disposition importante : il fut décidé que les députés pouvaient être choisis dans tous les pays allemands; un Prussien avait le droit de représenter l'Autriche, un Autrichien pouvait représenter la Saxe, ou plutôt on ne voulait pas de députés autrichiens ou prussiens, westphaliens ou saxons : on ne voulait que les députés de l'Allemagne. Par malheur, cette décision ressemblait un peu trop à la conquête du Schleswig et du duché de Posen; il est plus facile de rédiger un article de loi que de le faire passer dans les mœurs. Lorsque notre assemblée constituante détruisit les vieilles circonscriptions provinciales, elle ne fit, selon l'expression de M. Mignet, que décréter une révolution déjà faite; l'Allemagne, nous le verrons trop par la suite de cette histoire, décrétait une révolution impossible. Ce ne furent pas des députés allemands, ce furent des Autrichiens et des Prussiens, des hommes du nord et des hommes du midi, des catholiques et des protestans, qui vinrent siéger à Francfort.

Des questions plus graves et plus irritantes se présentèrent à la séance du soir. On avait décidé le matin que le parlement de Francfort se réunirait dans les premiers jours du mois de mai : du 1er avril au 1er mai, quel serait le représentant de l'Allemagne nouvelle? Laisserait-on aux gouvernemens le soin de surveiller, le soin d'accomplir l'œuvre révolutionnaire de l'assemblée des notables? Ne fallait-il pas se déclarer en permanence et ne déposer le pouvoir qu'entre les mains du parlement national? Les orateurs qui ouvrirent la discussion demandèrent énergiquement la permanence, et l'assemblée paraissait disposée à les suivre, lorsque M. Welcker monta à la tribune. « Messieurs, dit-il, je veux comme vous l'exécution la plus prompte et la plus complète de la loi électorale que nous venons de voter; mais ce n'est pas sur une assemblée de six cents députés que nous pouvons nous reposer de ce soin. Voilà pourquoi je repousse la permanence. Nommons un comité exécutif, un comité puissant et résolu, qui sache s'entendre avec la diète pour obtenir des gouvernemens de l'Allemagne le respect de nos décisions. Ne l'oubliez pas, en effet : la diète existe; elle existe épurée, transformée déjà, et elle ira se transformant encore chaque jour sous l'influence de l'esprit nouveau, sous l'action des évé-

nemens dont nous sommes nous-mêmes le plus éclatant témoignage. Cette diète, ce congrès qui représente les gouvernemens, c'est la dernière force qui reste au pouvoir au milieu des agitations du pays; ne détruisons pas cette force, si c'est la réforme et non le bouleversement de l'Allemagne que nous désirons. » Tel est le résumé des paroles de M. Welcker, et aussitôt les applaudissemens éclatent. Ces conseils pleins à la fois de hardiesse et de modération, ce grand sentiment de l'ordre joint au sentiment non moins vif des devoirs de l'Allemagne nouvelle, avaient enthousiasmé une partie de l'assemblée. Cependant la gauche proteste, et les tribunes poussent des clameurs furieuses. Alors les députés du centre et de la droite, debout et interpellant les spectateurs : « Vous ne nous intimiderez pas! point de terrorisme! Nous voulons délibérer librement! » Le désordre devient général, et M. Welcker a besoin de toute son énergie pour dominer le tumulte. « Je renouvelle ma proposition, s'écrie-t-il avec force; je demande que le comité s'entende avec la diète. Devant une institution régénérée, les vieilles attaques n'ont plus de sens. Avez-vous un autre intermédiaire pour parler aux gouvernemens? Avez-vous un autre organe pour agir sur la Prusse et sur l'Autriche? Vous n'en avez aucun : sachez donc vous servir de celui-là. »

M. Hecker, on le pense bien, n'est pas de cet avis; ce qu'il veut, ce qu'il demande avec force déclamations emphatiques, c'est la permanence de l'assemblée et la suppression de la diète. Chose étrange! presque tous les députés qui lui succèdent à la tribune semblent d'accord avec les républicains. Sur une vingtaine d'orateurs, à peine en est-il trois qui s'unissent à la pensée de M. Welcker; leurs noms méritent d'être signalés : c'est M. Ruder (d'Oldenbourg), M. Venedey, et le futur ministre de l'empire pour les affaires étrangères, un avocat d'Hambourg, M. Heckscher. Soit entraînement involontaire, soit rancune invétérée contre le nom seul de la diète, soit désir de conserver pendant un mois une part de souveraineté, les plus modérés inclinent du côté de M. Hecker. Ils savent bien cependant que la diète est profondément modifiée, ils savent que les gouvernemens ont remplacé leurs anciens envoyés par des hommes éminens du parti libéral, ils savent que M. Welcker, que le poète Uhland, que plusieurs autres encore y ont pris place et y feront triompher l'esprit nouveau; mais non, ils ne veulent rien savoir, la rancune l'emporte, et, pour satisfaire des haines surannées, l'assemblée va se jeter follement dans une voie révolutionnaire. Le danger presse; il est temps qu'une voix puissante vienne rallier les troupes dispersées. M. Henri de Gagern est à la tribune. M. de Gagern reprend, pour l'agrandir, la proposition de M. Welcker. Il veut un comité, un comité qui sera plus fort que l'assemblée des notables, parce qu'il sera moins nombreux; un comité qui sera une plus fidèle

image de la patrie, parce qu'il devra contenir dans son sein des représentans de tous les pays allemands; un comité qui aura toute puissance et toute autorité pour négocier avec la diète. « La diète! c'est un cadavre, s'écrie M. de Struve. — Si c'est un cadavre, reprend M. de Gagern, nous lui rendrons la vie en y introduisant des hommes investis de la confiance populaire, comme il y en a déjà depuis les derniers événemens. Débarrassez-vous, pour une situation nouvelle, de tous vos vieux préjugés. Attaquer aujourd'hui la diète, c'est un anachronisme. Qu'est-ce que la diète en effet? L'image de l'unité. Que ses anciens membres ne soient plus que des cadavres, cela est possible; mais la diète elle-même, je nie qu'elle soit morte, et vous devez le nier avec moi, vous qui êtes rassemblés dans l'église Saint-Paul pour préparer l'unité de l'Allemagne. Loin de désirer sa mort, souhaitons que la diète soit une vérité; et elle deviendra une vérité féconde, quand nous y aurons installé les hommes qui ont la confiance de la nation. Encore une fois, ce n'est pas pour détruire, c'est pour édifier que nous siégeons ici! » Enfin, formulant ses conclusions, M. de Gagern propose qu'un comité de cinquante membres soit chargé de faire adopter par la diète toutes les mesures nécessaires au salut de l'Allemagne et à la convocation du parlement. Si la patrie courait de sérieux dangers, le comité réunirait aussitôt l'assemblée des notables d'où il émane. — J'ai résumé fidèlement la pensée de M. de Gagern; mais comment rendre l'émotion de sa parole, comment rendre cet accent de persuasion énergique qui rétablit l'ordre dans les esprits et emporte les décisions d'une grande assemblée? Dès qu'il eut parlé, la discussion fut close. En vain M. Hecker voulut-il la prolonger encore; en vain, pour effrayer quelques esprits timides, demanda-t-il le vote par appel nominal : cette mauvaise tactique ne servit qu'à mieux constater la faiblesse du parti républicain. 368 voix contre 148 repoussèrent la permanence et se décidèrent pour un comité de cinquante membres chargé de préparer avec la diète la convocation de l'assemblée nationale.

Vaincu le 1er avril comme il l'avait été le 31 mars, le parti démagogique voulut prendre le lendemain une éclatante revanche. Une scène théâtrale, sur laquelle on comptait beaucoup pour soulever le peuple de Francfort, fut préparée et répétée avec soin. Il s'agissait d'une proposition tendant à expulser de la diète les hommes qui y représentaient l'absolutisme; et comme les termes de cette proposition devaient, selon toute vraisemblance, être repoussés par l'assemblée, la gauche indignée se retirerait en masse. La proposition, signée de MM. Zitz (de Mayence), Vogt, d'Itztein, Strecker, et autres députés de la montagne, était conçue ainsi : « Avant de travailler à la convocation de l'assemblée nationale, la diète annulera les lois d'exception qu'elle a faites depuis 1815, et elle expulsera de son sein les hommes qui ont contribué

au vote ou à l'exécution de ces lois. » Au premier coup d'œil, rien n'était plus acceptable que cette proposition. Personne, assurément, dans l'assemblée des notables, n'hésitait à déchirer les iniques décrets de 1819, personne ne désirait retenir dans les conseils de la diète les ministres d'un absolutisme détesté. Par malheur, si la pensée était nette, la rédaction ne l'était pas. Il y avait un danger sérieux dans les termes du décret proposé. Exiger que la diète se reconstituât d'une manière complète avant de s'occuper de la convocation du parlement, c'était retarder de plusieurs semaines peut-être un travail d'une urgence manifeste; c'était se servir d'une ruse hypocrite pour assurer à l'assemblée cette permanence qu'un vote solennel avait repoussée la veille. L'assemblée fut avertie de cette manœuvre par un très ferme et très spirituel discours de M. Bassermann. M. Bassermann n'eut pas de peine à démontrer que la proposition de la gauche était une manière détournée de déclarer la permanence. Il ne fallait pas cependant que la gauche pût accuser l'assemblée de favoriser les agens du despotisme et de souhaiter le maintien des lois d'exception : que fit l'ingénieux tacticien? Il changea un seul mot dans le texte de la proposition. Au lieu de dire : « Avant de travailler à la convocation de l'assemblée nationale, » M. Bassermann disait : « En travaillant à la convocation de l'assemblée nationale, etc... » Grace à cette correction habile, tous les intérêts étaient saufs; l'assemblée condamnait les actes de l'ancienne diète, et elle n'entravait pas la tâche si importante dont la diète nouvelle était chargée. Il était impossible de déjouer plus spirituellement la conspiration de la gauche. La gauche, on le devine aisément, n'accepta pas la rectification de M. Bassermann; ce qu'elle voulait, ce n'était pas seulement la condamnation de l'absolutisme et le rejet des lois d'exception : c'était surtout un prétexte de rupture. Ce prétexte, elle l'avait trouvé; bien habile qui aurait pu lui enlever une occasion de scandale! On vit donc se succéder à la tribune tous les agitateurs du duché de Bade; M. Kapp, professeur à Heidelberg, se fit remarquer entre tous par l'intempérance grossière de sa mauvaise humeur. Pendant plus de deux heures, l'éloquence démagogique s'évertua sur un prétexte; pendant plus de deux heures, il fallut subir toute cette indignation à froid et toutes ces colères hypocrites. Enfin le vote est ouvert, et l'amendement de M. Bassermann est admis par une majorité considérable. Aussitôt le mélodrame préparé s'exécute tant bien que mal. M. Hecker et M. de Struve, M. Zitz et M. Vogt se retirent majestueusement, entourés de leurs fidèles. Par malheur, tous les mécontens ne gagnèrent pas le mont Aventin. Il en est qui trouvèrent cette conduite indigne de gens sérieux, et qui refusèrent nettement de s'associer à une telle puérilité. M. Raveaux (de Cologne) donna ce bon exemple; il déclara, au milieu du tumulte, qu'il avait voté contre l'amendement de M. Bassermann, mais qu'il se soumettait à la majorité et ne quitterait pas son poste.

Cette loyale conduite arrêta beaucoup d'esprits indécis. M. Robert Blum lui-même parut fort embarrassé; il allait et venait, il sortait et rentrait tour à tour. J'ai déjà dit que M. Robert Blum était un diplomate Esprit plein de sens, cœur faible, il était trop engagé avec les fous pour revenir sur ses pas, et il a employé long-temps une habileté prodigieuse à se maintenir dans une position fausse. Malheur à l'homme généreux que sa faiblesse rend esclave de la démagogie! Suspect à son parti, il sera poussé tôt ou tard dans les voies fatales de la violence. La fin tragique de Robert Blum l'a trop bien prouvé; ce n'est pas seulement la justice sommaire du prince Windischgraetz qui doit se reprocher cette mort : Robert Blum, nous le verrons bientôt, a été frappé par les siens.

Le lendemain, 3 avril, M. Mittermaier, en ouvrant la séance, eut la joie de lire à l'assemblée un message bien significatif de M. le comte Waldsee-Colloredo, président de la diète. M. le comte Colloredo annonçait que la diète, prévenant les désirs de l'assemblée des notables, avait déjà, dans sa séance du 10 mars, annulé toutes les lois d'exception. Il ajoutait que, parmi ses collègues, tous ceux dont les actes politiques antérieurs n'étaient pas d'accord avec la situation présente avaient envoyé ou enverraient bientôt leur démission. Ainsi l'ancienne diète, transformée déjà par l introduction de M. Welcker et de ses amis, disparaissait devant la volonté des notables, et faisait place à un pouvoir nouveau, à un pouvoir libéral et intelligent, expression fidèle des exigences de la patrie. Cette victoire rappelait à tous les esprits une coïncidence extraordinaire. Quinze années auparavant, et précisément à pareil jour, le 3 avril 1833, une troupe d'insurgés avait voulu s'emparer de la ville où siégeaient les plénipotentiaires des cabinets allemands. Cette folle tentative avait jeté dans la prison ou dans l'exil un grand nombre des hommes assis aujourd'hui sur les bancs de l'église Saint-Paul et qui venaient de recevoir l'abdication de la diète. Ce simple rapprochement exprimait d'une manière dramatique les conquêtes du parti libéral. Le mouvement pacifique de la révolution se développait avec grandeur; rien ne gênait plus sa marche; les lois de 1819 étaient déchirées, et les anciens chefs de l'opposition à Carlsruhe, à Stuttgart, à Berlin, étaient les délégués des souverains dans les conseils de la diète. Belle situation, mais pleine d'inquiétudes! Responsabilité terrible pour l'Allemagne nouvelle et pour l'assemblée qui la représentera bientôt! L'Allemagne va montrer si elle était digne de cette victoire, ou bien si, entraînée par un fol enthousiasme, elle doit ne poursuivre que des chimères et se précipiter dans les entreprises violentes qui la ramèneront sous le joug.

Si ces inquiétudes troublèrent plus d'un esprit clairvoyant le 3 avril 1848, elles disparûrent bientôt dans la joie du triomphe. Cette dernière séance fut consacrée à la nomination du comité des cinquante.

On avait retardé le scrutin de quelques heures pour laisser aux dissidens de la veille le temps d'écouter les conseils de la raison et de revenir à leur poste. Ils revinrent en effet, ramenés par M. d'Itztein, et dissimulant tant bien que mal une confusion trop méritée. Il ne restait plus qu'une seule question à résoudre. Plusieurs députés influens voulaient écrire à grands traits une déclaration de droits, une *magna charta*, comme on disait à l'église Saint-Paul. Qui pouvait, en effet, se fier complétement à l'avenir? Un jour, si la révolution est vaincue, cette grande charte sera l'idéal auquel se rattacheront les ames d'élite. Ainsi pensait M. Biedermann de Leipzig, et il était l'organe d'une partie de l'assemblée. D'autres, au contraire, s'associant aux scrupules de M. Eisenmann, craignaient d'outre-passer leurs pouvoirs. « Gardons-nous bien, s'écriaient-ils, de nous attribuer une tâche qui n'appartient qu'au vrai parlement national! » Alors un des chefs de l'ancienne opposition libérale à Carlsruhe, M. Alexandre de Soiron, député de Mannheim, essaie au moins de faire consacrer un de ces droits fondamentaux, le plus décisif de tous, le droit de la souveraineté du peuple. Comme l'assemblée craint d'usurper la mission du futur parlement, M. de Soiron a recours à une tactique habile; il propose ce décret : « La tâche de reconstituer l'Allemagne appartient seulement et uniquement (*allein und einzig*) à l'assemblée nationale. » C'était renvoyer à l'assemblée future la discussion des droits fondamentaux, en même temps que l'on consacrait d'avance le plus important de tous ces droits. Si ingénieuse qu'elle fût, cette manœuvre ne réussit pas immédiatement, et il fallut que M. de Soiron montât plusieurs fois à la tribune pour expliquer, pour atténuer sa proposition. M. de Soiron, en effet, attaquait là une question grave; il voulait que l'assemblée toute seule, sans le concours des souverains, constituât l'unité allemande, et, excluant de cette œuvre si difficile ceux-là précisément dont il fallait se concilier l'appui, il ouvrait à la révolution les abîmes où elle s'est perdue. Des esprits sérieux pressentirent le danger; un député de Hanovre, M. Siemens, d'une voix brève et hautaine, protesta en quelques mots au nom des pouvoirs qu'on prétendait exclure. M. Welcker combattit aussi M. de Soiron, tandis que M. Jaup proposait tout simplement une déclaration de droits très généraux qui ne créait aucune difficulté pour l'avenir. Rappelé à la tribune par le discours de M. Welcker, M. de Soiron assure qu'il n'entend pas exclure les souverains; il veut seulement faire décréter le droit absolu de la future constituante; c'est elle qui décidera si elle doit agir seule ou se concerter avec les gouvernemens. Ainsi expliquée, la proposition de M. de Soiron est admise; la souveraineté du peuple est proclamée; les notables ont terminé leur mission.

C'est alors qu'on vit éclater toute la joie candide, toutes les généreuses illusions de ce premier parlement. On avait oublié déjà les tristes incidens de ces discussions orageuses; une même foi semblait réconcilier

les partis. L'unité de l'Allemagne ! cette œuvre si chère, si désirée, si long-temps attendue, les notables venaient de la commencer enfin! Avec quelle cordialité sincère on vota des remerciemens à la ville de Francfort, aux cinquante et un membres du comité d'Heidelberg, à la commission des sept, au président et aux vice-présidens des notables! Des bravos répétés saluaient chacun de ces votes; l'assemblée était fière de ses quatre journées, et le vénérable M. Mittermaier, dans un discours d'adieu où respirait sa confiance habituelle, exprima le bonheur naïf et les espérances enthousiastes qui enivraient les cœurs. L'enthousiasme redoubla quand on vit les notables, marchant deux à deux, sortir solennellement de l'église Saint-Paul au milieu d'une population immense, au bruit prolongé des salves d'artillerie, au joyeux carillon de tous les clochers de la ville. La vieille cité de Francfort avait-elle jamais assisté, même pour le couronnement des empereurs, à une solennité plus radieuse? Partout des tapisseries tendues et des bannières flottant aux fenêtres; partout les couleurs de l'empire allemand, les couleurs noir, rouge et or, brillant sur des milliers de drapeaux. Le printemps ajoutait encore ses enchantemens gracieux aux juvéniles séductions de ces heures brûlantes. L'air était parfumé, la soirée était tiède, et des processions aux torches prolongèrent fort avant dans la nuit cette fête de l'enthousiasme et de l'espoir. Ne croyait-on pas, en effet, que l'unité de la patrie serait bientôt constituée sans peine d'après le plan idéal que traçaient les docteurs? Comment ne pas se laisser gagner par cette confiance de tout un peuple? Et quoi de plus beau que de tels songes, si l'heure du réveil ne devait pas sonner!

III.

L'élection du comité des cinquante, commencée dans la séance du 3 avril, ne fut terminée que le soir. Le résultat parut satisfaisant. Le parti démagogique n'avait pu y introduire ses chefs; M. Hecker et M. de Struve étaient exclus. D'autres membres de l'assemblée moins engagés avec les factions violentes, mais connus cependant pour la turbulence de leur esprit, M. Zitz (de Mayence), M. Schaffrath, M. le comte Reichenbach, M. d'Ester (de Cologne), n'avaient pas été plus heureux. Au contraire, des hommes éminens du parti libéral, M. Alexandre de Soiron, M Heckscher, M. Lehne, M. Henri Simon, figuraient en première ligne sur la liste. Si M. Robert Blum y avait aussi sa place, c'est que l'éloquent député de Leipzig, je l'ai déjà prouvé, employait la plus habile diplomatie à se faire une position mixte entre les constitutionnels et les agitateurs. Dès le lendemain, 4 avril, à dix heures du matin, le comité des cinquante, succédant à l'assemblée des notables, se réunit dans la salle impériale du Roemer; il choisit M. de Soiron pour président, MM. Robert Blum et Abegg pour vice-présidens, et donna les

fonctions de secrétaires à MM. Henri Simon, Venedey et Briegleb. Une fois le bureau formé, le comité décida que ses séances seraient publiques, et qu'elles auraient lieu dans la salle du conseil législatif de Francfort. C'est là qu'on se rendit immédiatement, et les délibérations commencèrent.

Je n'ai pas à raconter en détail tous les actes du comité des cinquante: qu'il me suffise de les résumer brièvement. Le comité était chargé par l'assemblée des notables de s'entendre avec la diète et de préparer la convocation du parlement de Francfort. On peut dire qu'il remplit fidèlement cette tâche. La diète, qui avait fait sa soumission le 3 avril par l'organe de M. le comte Colloredo, essaya bien de lutter dans plusieurs circonstances contre la domination du comité; comment deux pouvoirs si différens, siégeant à côté l'un de l'autre, auraient-ils pu éviter toute occasion de conflits? Ces conflits cependant, quoique très graves au fond et de nature à arrêter des esprits plus calmes, ces conflits ne furent jamais un obstacle pour le comité des cinquante. Au moment où l'Allemagne entière était soulevée, quinze jours après les révolutions de Berlin et de Vienne, lorsque M. de Metternich était en fuite, lorsque Frédéric-Guillaume IV saluait de son balcon les cadavres des insurgés et se donnait le titre de *roi allemand* pour flatter les partisans de l'unité germanique, la diète, en vérité, ne pouvait être bien redoutable. Le comité des cinquante n'eut pas besoin de beaucoup d'efforts pour maintenir le droit révolutionnaire que lui avait transmis l'assemblée. Il y avait d'ailleurs, entre le comité et la diète, une autre réunion qui pouvait leur servir de lien et empêcher de périlleux frottemens. Dans la séance du 10 mars, c'est-à-dire trois semaines avant la réunion des notables, la diète, voulant se maintenir, s'il était possible, en face de cette assemblée qui venait prendre sa place, avait entrepris elle-même la réforme des lois qui régissent la confédération germanique. C'était une révision légale avant l'entreprise révolutionnaire des notables. La loi constitutive de 1815 prévoit la révision du règlement de la confédération et prescrit certaines formalités à cet égard; la diète décida que cette révision aurait lieu. En même temps, elle engagea les cabinets à envoyer dix-sept représentans, choisis parmi les hommes les plus populaires, pour former une sorte de comité consultatif qui aiderait la diète dans ce travail. On sait qu'il y a dix-sept votans aux conseils de la diète; les gouvernemens devaient donc avoir un envoyé officiel et un envoyé libre. Ce conseil se réunit en effet; M. de Gagern, M. Dahlmann, M. de Beckerath, M. Gervinus, en faisaient partie. Ce sont ces trois assemblées, la diète, les dix-sept et le comité des cinquante, qui ont dirigé les affaires générales du pays et travaillé à la convocation du parlement depuis le 4 avril jusqu'au 18 mai.

Cette tâche présentait plus d'une complication périlleuse. Qu'on veuille bien songer au bouleversement de l'Allemagne, qu'on se rap-

pelle la guerre civile et la guerre étrangère, les corps francs des républicains faisant irruption dans le duché de Bade, les Tchèques de Bohême décidés à faire triompher l'élément slave en Autriche et protestant contre le parlement de Francfort, enfin les hostilités ouvertes entre le Danemark et la Prusse au sujet du Schleswig. Tandis que les cinquante écrasaient les républicains dans le duché de Bade (fin avril), en Prusse ils poussaient le général Wrangel contre les Danois, afin de courtiser les passions populaires, et lui donnaient tout l'appui dont il avait besoin pour désobéir aux ordres de Frédéric-Guillaume. D'un autre côté, si les Allemands du Schleswig voulaient, malgré le Danemark, faire partie de la confédération germanique et siéger au parlement de Francfort, les Tchèques de la Bohême et de la Moravie ne cachaient plus leur désir d'enlever l'Autriche à l'Allemagne et de l'obliger à fonder un empire slave. Point d'élections pour Francfort! c'était le cri de l'insurrection en Moravie et en Bohême. Le comité des cinquante rédigeait proclamations sur proclamations; il fallut bientôt envoyer des délégués. M. de Wachter, M. Kuranda, M. Schilling, se rendirent à Prague. Ils trouvèrent la ville en feu; les Slaves étaient les maîtres, et tout ce qui s'intéressait à la cause allemande était sous le coup de la terreur. Les délégués essayèrent de parler dans les clubs; vains efforts! Au seul nom du parlement germanique, les Tchèques poussaient des cris de fureur et levaient leurs bâtons. M. Kuranda et M. de Wachter revinrent à Francfort, abattus et désespérés. Que faire? Implorer le secours de l'Autriche en faveur des Allemands de Prague? M. de Wachter le demandait expressément dans la séance du 3 mai, après avoir raconté les tristes aventures de l'ambassade. Il est trop évident que c'était demander l'impossible. Effrayée de la formation révolutionnaire du parlement, effrayée surtout des projets de l'assemblée nationale, l'Autriche, même après les journées de mars, pouvait-elle se prêter complaisamment à l'œuvre de l'unité germanique? M. de Metternich, du fond de son exil, gouvernait encore à Vienne; l'Autriche, pendant tout le mois de mai, se servit des Tchèques contre les prétentions de Francfort, de même qu'elle exploitait contre les Magyars les longues rancunes de la Croatie. Il fallut que l'insurrection des Tchèques devînt tout-à-fait terrible et menaçât même l'Autriche, pour que le prince Windischgraetz pût bombarder Prague. Cette extrémité ne devait se produire qu'à la fin de juin, et l'on était alors au commencement de mai. On voit quels obstacles se dressaient devant le comité des cinquante!

Y avait-il au moins une suffisante harmonie entre les cinquante et la diète? La diète, nous l'avons vu, s'était soumise, et les événemens, d'ailleurs, l'avaient transformée dans un sens libéral. Telle qu'elle était toutefois, elle représentait les gouvernemens; on ne s'étonnera pas qu'elle ait épié l'occasion de revendiquer les droits des souverains et de diminuer l'autorité dictatoriale dont on avait investi d'avance la

future assemblée de Francfort. Le comité des dix-sept avait été chargé de rédiger un plan de constitution, et il l'avait communiqué à la diète dans la séance du 27 avril. Cette constitution, à laquelle avaient travaillé les partisans fougueux de l'unité germanique, était comme l'ébauche de celle qui a été votée par le parlement de Francfort, et qui, en ce moment même, incendie l'Allemagne entière. M. Dahlman, M. Gervinus, tous ces grands politiques d'université qui sacrifieraient leur pays à un système, faisaient partie du comité des dix-sept, comme ils feront partie du comité de constitution dans le sein du parlement de Francfort. Toute renouvelée qu'elle fût par l'adjonction des principaux chefs du libéralisme, la diète eut le sentiment des dangers de l'avenir, et, quoique désarmée, elle essaya une protestation. En face de la révolution qui grandissait chaque jour, elle osa se préoccuper des intérêts des gouvernemens, elle osa demander que l'assemblée de Francfort ne fût pas chargée toute seule de faire la constitution de l'empire, et qu'il y eût, soit au sein du parlement, soit en dehors, un organe quelconque du droit des souverains. La diète n'indiqua pas la voie qu'il fallait suivre; seulement, dans sa séance du 3 mai, elle rédigea une adresse aux différens cabinets pour les prévenir du danger, pour les engager surtout à ne pas reconnaître l'omnipotence absolue de l'assemblée nationale. M. Welcker, plénipotentiaire du duché de Bade à la diète, prit une part importante à toute cette affaire; mais que pouvaient les efforts de M. Welcker? Les cinquante étaient bien décidés à résister, et ils avaient pour eux l'opinion publique, ils avaient cet enthousiasme de l'unité allemande qui confondait déjà républicains et réformateurs, démagogues et libéraux, et leur ouvrait la route des abîmes. C'est précisément le président des cinquante, M. Alexandre de Soiron, qui avait fait décider par l'assemblée des notables que le parlement de Francfort serait seul chargé de voter la constitution. Et puis, les hommes les plus modérés, les plus sérieux chefs de parti, n'étaient-ils pas aussi infatués que les autres du système de l'unité? M. Henri de Gagern, M. de Soiron, M. Heckscher, les trois hommes que le parti démagogique à Francfort honora de ses haines implacables, se montrèrent les plus obstinés à empêcher tout accommodement avec la diète. M. de Gagern, ministre dans le duché de Hesse-Darmstadt et membre du comité des dix-sept, désavoua officiellement la part que l'envoyé de son cabinet avait prise à l'arrêté du 3 mai. M. Heckscher, le futur ministre de l'empire à Francfort, prononça, le lendemain 4 mai, un vigoureux discours où il défendait, avec toute l'autorité de son talent, la dictature de l'assemblée constituante. Quant à M. de Soiron, il s'agissait de son œuvre, il s'agissait du droit révolutionnaire qu'il avait fait attribuer à l'assemblée; son énergique activité se multiplia. Tous enfin, sans se préoccuper des difficultés que leur réservait l'avenir, sans se demander si une

constitution débattue entre les souverains et les peuples n'aurait pas plus de chances de durée qu'une constitution arbitraire décrétée par un sénat métaphysique, ils cédèrent à l'entraînement des masses et repoussèrent toute conciliation avec les gouvernemens.

Elle va donc se réunir avec toutes ses prétentions aveugles, avec tous ses droits révolutionnaires, cette grande assemblée nationale, le premier congrès des peuples allemands. Il n'y a rien auprès d'elle pour lui faire contre-poids. La passion de M. de Soiron, de M. Heckscher, de M. de Gagern, l'a emporté sur la sage prévoyance de M. Welcker. Ah! sans doute, elle a de grandes choses à accomplir. Si les cabinets de l'Allemagne avaient quelque part leurs représentans officiels, si la question de l'unité s'y débattait sérieusement, en pleine connaissance de cause, avec toute la science pratique indispensable en de telles conjonctures; si l'on voulait, en un mot, tenir compte de la réalité et ne pas constituer par décret une Germanie imaginaire, l'assemblée de Francfort, assurément, ne bâtirait pas sur le sable. Instruite de ce qui est possible, elle n'élèverait pas un édifice de fantaisie; elle ne construirait pas l'Allemagne comme le rêveur construit son système. La constitution qui sortirait de ce débat ne serait pas une œuvre impraticable, une œuvre pédante et fausse, et il ne faudrait pas donner le signal des guerres civiles pour venger l'humiliation de ceux qui l'ont votée. Grace à l'autorité dont l'investit la confiance populaire, elle obligerait les souverains à des concessions raisonnables, et, d'accord avec eux, d'accord avec l'expérience et le bon sens, elle travaillerait à régulariser partout les libertés, en resserrant peu à peu les liens de la patrie commune. Mais non; l'esprit révolutionnaire ne l'a pas voulu ainsi. L'assemblée des notables a voté l'omnipotence du parlement, le comité des cinquante l'a maintenue, et voici le 18 mai qui s'approche. Les élections se sont faites avec calme. On a adopté presque partout le système à deux degrés, comme plus approprié à la présente situation de l'Allemagne et moins dangereux pour la tranquillité publique. Les électeurs de l'Autriche, de la Prusse, de la Bavière, du Wurtemberg, de la Saxe, de tous les royaumes, de tous les duchés, de toutes les villes, ont concouru avec empressement à cette formation de l'assemblée nationale. Du nord et du midi, on arrive à Francfort. Déjà M. de Soiron, dans la dernière séance du comité des cinquante, a félicité ses collègues sur leur intrépide attitude et déclaré leur mission terminée. La journée du 18 mai se lève. En présence de cette assemblée dictatoriale, en présence de cette convention qui apporte avec elle ou la glorieuse transformation du pays ou les horreurs de la guerre civile suivies du triomphe de l'absolutisme, il ne reste plus, hélas! qu'à pousser en tremblant le cri des révolutions : *alea jacta est!*

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

L'ESPAGNE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

I. — SITUATION EXTÉRIEURE.

España y el vizconde Palmerston, o sea defensa de la dignidad nacional en la cuestion de los pasaportes a sir H. Lytton Bulwer, par don ADRIAN GARCIA HERNANDEZ, docteur de l'université de Salamanque. [1]

Supposons que, le 23 février 1848, un homme fût venu dire : « Il arrivera un temps où le pays extérieurement le plus passif, intérieurement le plus désorganisé de l'Europe, et un autre pays qui, sous le double rapport de la prospérité intérieure et de l'ascendant extérieur, n'a en quelque sorte plus rien à désirer, échangeront leurs rôles. Le premier tombera dans le chaos juste à l'époque où il croira avoir épuisé et surmonté tous les genres d'épreuves; le second, pour se régénérer et s'affermir, profitera précisément de l'heure où tous les dangers seront venus l'assaillir à la fois. L'un, qui ne compte politiquement aujourd'hui dans le monde que par l'appui de deux grandes puissances, ne paraîtra jamais si fort que le jour où ce double appui lui fera défaut, et, par un contraste plus bizarre encore, l'autre ne se sera jamais trouvé plus isolé que le jour où dix peuples se soulèveront à sa voix. La société de celui-ci enfin, comme si Dieu voulait punir en elle l'abus de la science so-

(1) Madrid, 1848, imprimerie de Royo et compagnie, calle de Silva, 38.

ciale, reculera d'un bond vers les luttes de l'état sauvage, tandis que le gouvernement de celui-là verra simultanément disparaître jusqu'aux factions politiques qui sont l'inévitable cortége des situations les mieux organisées... » Je le demande : qu'aurait-on répondu à l'homme qui aurait tenu ce langage? Qu'il était prophète à bon marché. L'histoire de l'humanité n'abonde-t-elle pas en retours aussi étranges? Mais si cet homme eût ajouté soudain : « Ce déplacement de rôles, qui semble supposer le lent travail de plusieurs siècles, s'accomplira avec la rapidité d'un coup de théâtre; ce pays qui fera envie, c'est l'Espagne; ce pays qui fera pitié, c'est la France, et l'été de 1848 se lèvera sur ces horizons déplacés!... » On n'aurait vu dans cette prédiction que le rêve maladif d'un fou. Le rêve se serait pourtant réalisé mot pour mot. Cette extravagante imagination qui nous eût fait sourire, c'est toute l'histoire des six premiers mois de 1848.

Ai-je besoin de justifier un seul trait de ce tableau en ce qui concerne la France telle qu'elle s'offrait à l'observateur vers le milieu de 1848? L'état en déficit, les particuliers en faillite, la progression des charges égalant presque en rapidité, pour les particuliers comme pour l'état, l'effrayante décroissance des revenus, voilà pour notre situation matérielle. Un peuple jusqu'ici admiré, même dans ses emportemens les plus désordonnés, pour la générosité de ses passions, et qui en vient tout à coup à préméditer contre le reste de la société une attaque de grand chemin; une classe moyenne qui assiste, quatre mois durant, avec une froide curiosité à la violation des principes les plus tutélaires, et ne retrouve son héroïsme perdu que le jour où la question de civilisation ou de barbarie qui s'agite est devenue, pour elle, une question de comptoir et de mobilier, voilà pour notre situation morale. Des rois qui nous rendaient responsables de la révolution européenne, des peuples empressés à s'armer contre nous de l'idée de nationalité que nous leur avions lancée, voilà pour notre situation diplomatique. Eh bien! dans cette terrible période que limitent pour nous février et juillet, l'Espagne s'est relevée presque autant que nous nous abaissions. Brusquement isolé de la France par la chute de la famille qui personnifiait l'alliance des deux pays, le gouvernement espagnol, disait-on, n'avait plus qu'à se livrer à discrétion à l'Angleterre, qui ne manquerait pas de lui faire payer cher les mécomptes diplomatiques de 1846. Qu'a gagné cependant l'Angleterre à formuler ses prétentions? L'expulsion de son ambassadeur. La faction radicale et la faction absolutiste, qui, jusque-là, se relayaient pour attaquer la monarchie d'Isabelle, ont combiné tout à coup leurs efforts; l'Angleterre les a ostensiblement patronés, et qu'a produit ce triple assaut? Pas même l'ébranlement du ministère Narvaez. Pour la première fois, depuis cinquante ans, l'Espagne s'est montrée indépendante au dehors, calme et homogène au

dedans. L'Angleterre dévore son humiliation méritée dans un silence plus boudeur que menaçant; les bandes républicaines et montémolinistes ne semblent parcourir encore la Péninsule que pour mieux constater aux yeux de l'Europe l'indifférent dédain qu'elles rencontrent désormais dans les populations, et, au sein de la plus formidable épreuve que l'Espagne constitutionnelle ait traversée, le cabinet Narvaez a su trouver la sécurité et la liberté d'action nécessaires pour entreprendre des réformes devant lesquelles avaient dû reculer tous ses prédécesseurs. D'où lui vient cette double force? comment a-t-il déjoué les intrigues de l'extérieur? quel a été son point d'appui à l'intérieur? C'est ce que j'essaierai successivement d'expliquer, en m'étendant pour cette fois de préférence sur la question extérieure, qui, en Espagne, domine et régit tout, enraie ou précipite tout.

L'Espagne était, de tous les états du continent, celui que menaçait le plus directement l'influence de notre révolution. La Belgique, qui venait d'effectuer sa réaction libérale, l'Allemagne rhénane et l'Italie, encore dans le premier enthousiasme de leur avénement constitutionnel, marchaient déjà plus ou moins dans le lit où venait de se précipiter le torrent de février. Cette impulsion soudaine allait tout au plus accélérer leur mouvement. Mais c'est dans le sens opposé que marchait l'Espagne. Au moment même où le juste-milieu succombait à Paris, c'est le juste-milieu qui venait de triompher à Madrid. Le choc semblait d'autant plus inévitable, que le parti qui s'emparait chez nous des affaires s'était fait, tout récemment encore, une machine de guerre de l'appui donné par le gouvernement de Louis-Philippe aux modérés espagnols. Ce souvenir, joint aux menaces de propagande armée que nos clubs lançaient, dès le lendemain de février, aux monarchies européennes, devait inspirer au ministère espagnol de graves inquiétudes sur sa sûreté tant extérieure qu'intérieure. Le premier devoir de tout gouvernement sérieux, c'est de pourvoir à sa propre conservation. Le cabinet Narvaez sollicita et obtint des chambres l'autorisation de décréter tout à la fois la suspension des garanties constitutionnelles et un emprunt extraordinaire pour le cas où les circonstances l'exigeraient. J'insiste d'avance sur le caractère éventuel de cette double autorisation.

S'il prévoyait l'orage, le cabinet Narvaez était loin, je crois, d'en deviner la direction. Ce n'était ni de France, ni d'Espagne, que devait venir l'impulsion insurrectionnelle, c'était du palais de Saint-James.

Quel intérêt avait l'Angleterre à fomenter la révolution en Espagne? Au premier abord, aucun. L'Angleterre était elle-même trop ébranlée au dedans pour songer à renverser les points d'appui monarchiques qui pouvaient lui rester au dehors. L'incendie républicain, qui menaçait de la cerner, ne marchait déjà que trop vite. Quel était d'ailleurs le

grief du gouvernement britannique contre les modérés espagnols? Le concours donné par ceux-ci au renouvellement du pacte de famille. Or, ce pacte venait d'être anéanti par la brusque ruine de l'une des parties contractantes; ce grief avait disparu avec la monarchie de Louis-Philippe dans le gouffre de février. Disons plus : le mariage de M. le duc de Montpensier n'était plus qu'un accident heureux pour l'ambition britannique. Ce mariage, destiné à resserrer les liens qui unissaient les monarchies française et espagnole, ne revêtait-il pas désormais le caractère opposé, et ne devenait-il pas un gage permanent de défiance et de haine entre la France républicaine et l'Espagne monarchique? Il semblait donc qu'en principe comme en fait l'Angleterre ne pût, sous peine d'inconséquence, favoriser les agitateurs espagnols. Lord Palmerston en jugea autrement.

Lord Palmerston se dit que l'Espagne, avec les innombrables élémens de désordre qu'elle renfermait, avait peu de chances d'échapper au contre-coup d'une révolution qui bouleversait, dans le reste du continent, les situations les mieux assises. Or, si la Péninsule s'embrasait au seul contact de notre républicanisme, qu'allait-il arriver? L'échec subi en 1846 par l'influence anglaise allait se reproduire sous une forme plus définitive et plus dangereuse. A la solidarité brisée de deux familles allait se substituer la solidarité plus intime encore de deux révolutions, et cette fois ce serait le parti exalté lui-même, c'est-à-dire le parti dont s'étayait l'influence anglaise, qui se trouverait conduit à personnifier l'alliance franco-espagnole. Du même coup, l'influence anglaise pouvait ainsi perdre et le bénéfice de la chute de Louis-Philippe et son dernier point d'appui au-delà des Pyrénées. La peur est mauvaise conseillère. De crainte d'être supplanté par notre propagande révolutionnaire, lord Palmerston imagina tout à coup de prendre les devans sur elle. C'est ce qui va ressortir des faits ultérieurs. C'est la seule explication raisonnable de l'étrange note du 16 mars, qui, s'il n'y fallait voir l'expression du calcul que je signale, serait un monument d'imbécillité ou de folie. Les dieux semblaient décidément se mettre du côté des barricades, et le Caton du *Foreign-Office* jugeait infiniment habile de se mettre du côté des dieux.

Qui ne se souvient de cette fameuse note du 16 mars? Le long cri d'indignation qu'elle souleva l'été dernier dans la Péninsule trouva un écho jusqu'au sein de nos plus cruelles préoccupations intérieures. Chaque phrase de ce document était un acte de déloyauté ou une insulte. Au mépris des droits les plus imprescriptibles de l'indépendance espagnole, au mépris de cette solidarité qui doit unir de cœur ou de fait, en face d'un danger commun, tous les gouvernemens réguliers, et que j'appellerais la probité internationale, lord Palmerston accusait le gouvernement espagnol d'être *en contradiction* avec les sentimens et

les opinions du pays. Il l'engageait à « prendre conseil de la récente chute du roi des Français et de sa famille, ainsi que de l'expulsion de ses ministres, » et lui prédisait, « pour le cas où il n'adopterait pas une conduite légale et constitutionnelle, » une catastrophe analogue. Il lui conseillait enfin, ou plutôt il le sommait, — car le conseil ne venait qu'après la menace, — « d'élargir les bases de l'administration, en appelant au sein du pouvoir exécutif *quelques-uns de ces hommes qui possèdent la confiance du parti libéral;* » lisez : M. Salamanca et les autres notabilités du parti anglo-contrebandier.

Certes, le gouvernement qui offusquait à ce point les scrupules libéraux d'un ministre étranger, et qui lui arrachait une protestation si insolite, devait être coupable du plus scandaleux arbitraire. Quels étaient donc les excès commis par ce gouvernement tyrannique? Avait-il suspendu l'*habeas corpus,* ou évoqué contre les étrangers les prescriptions de l'*alien-bill?* S'était-il préparé à répondre par la mitraille aux plaintes affamées d'une autre Irlande? Avait-il condamné les journalistes opposans à montrer à M. Mitchell le chemin de la déportation? Méconnaissait-il tout au moins les prérogatives parlementaires? Comme ses deux prédécesseurs, les cabinets Pacheco et Goyena, ouvertement patronés par l'Angleterre, le cabinet Narvaez ne souffrait-il qu'avec une impatience avouée le contrôle des cortès, et les fermait-il, à l'exemple du premier? Comme M. Salamanca, le fondé de pouvoirs de l'Angleterre dans ces deux cabinets, avait-il profité de l'absence des cortès pour improviser, par voie de décrets, dans la législation, les innovations les plus graves? Rien de tout cela.

L'avénement du ministère Narvaez était une réaction modérée dans toute la bonne acception du mot. Le nouveau cabinet personnifiait un retour complet et sincère à cette légalité, à ces formes parlementaires que lord Palmerston l'accusait de violer. Son premier soin avait été de rouvrir les chambres et de suspendre jusqu'à l'approbation de celles-ci l'exécution des excentriques mesures arbitrairement décrétées, sous l'influence de M. Bulwer, par l'administration Goyena-Salamanca. Son programme était des plus larges : il promettait la liberté dans les discussions, des réformes dans l'administration, des économies dans le budget; sa conduite enfin était un modèle de tolérance. Il avait, sinon provoqué, du moins accepté et exécuté l'amnistie la plus large; il avait fait de nobles avances à Espartero, confié des postes importans à plusieurs notabilités progressistes. La majorité la plus forte et la plus homogène qui eût jamais surgi des cortès appuyait la nouvelle combinaison. L'opposition elle-même disparaissait ou tout au moins se taisait devant une politique qui ne lui laissait aucune prise, et ce calme, dont l'Espagne avait perdu depuis quinze ans l'habitude, se traduisait déjà par une intelligente sollicitude pour des intérêts jusque-là négligés,

entre autres l'agriculture, lorsque la catastrophe de février était venue brusquement substituer une question de salut à la question de progrès dont semblait pouvoir exclusivement se préoccuper le ministère Narvaez. Et à ce moment suprême quelle est encore son attitude? Cède-t-il à l'entraînement de la peur? Se hâte-t-il de décréter ces mesures violentes que légitime l'intérêt de l'ordre, et que prévoit d'ailleurs la constitution? S'abrite-t-il derrière cet irrécusable axiome de gouvernement, « qu'il vaut mieux prévenir que réprimer? » Il tombe plutôt dans l'excès contraire. Le langage, les mouvemens, les menées significatives de l'opposition extrême font pressentir à Madrid une sanglante parodie de notre révolution, et le cabinet Narvaez est le premier à vouloir que les mesures de résistance soient ajournées jusqu'à l'heure de l'attaque. Ces mesures, il n'en veut pas même la responsabilité, si légère qu'elle soit; il y associe les chambres, il fait sanctionner par celles-ci la suspension *éventuelle* de la constitution, il s'obstine, en un mot, dans la légalité quand l'illégalité est pour lui un droit, presque un devoir. Voilà la politique que lord Palmerston, le 16 mars, alors que rien encore ne l'avait fait dévier de ces scrupules exagérés de conciliation, accusait d'arbitraire et de violence! Voilà le gouvernement à qui un ministre de l'Angleterre, l'alliée officielle, sinon l'amie de l'Espagne, osait tenir un langage à peine tolérable vis-à-vis d'un despote ennemi qui se serait rendu coupable d'un attentat contre la civilisation!

Lord Palmerston, disons-le, dût sa probité politique souffrir de ce qui justifie sa perspicacité, comprenait tout le premier l'étrangeté de cette accusation. La note du 16 mars n'était pas adressée directement au cabinet de Madrid, mais bien à M. Bulwer, avec recommandation d'*attendre une occasion pour la communiquer*. Il ne pouvait s'agir ici de l'occasion matérielle, qui existe chaque jour et à toute heure pour un ambassadeur. Il ne s'agissait donc que de l'à-propos; de l'aveu de lord Palmerston, cet à-propos n'existait pas encore, puisqu'il fallait l'attendre. M. Bulwer complétait d'ailleurs, peu de jours après, la pensée du *Foreign-Office;* il avouait après coup, au duc de Sotomayor, que les conseils comminatoires contenus dans la note du 16 mars avaient pour base, non pas la conduite tenue par le gouvernement espagnol, mais bien la *prévision* (1) de la conduite qu'il serait amené à tenir. Voilà qui est significatif, et on commence à voir clair dans ces prophétiques nuages. Rapprochez les deux aveux, et nous aurons le droit de traduire ainsi la recommandation faite à M. Bulwer : « L'Espagne, je le sais, monsieur l'ambassadeur, jouit, depuis l'avénement du ministère Narvaez, d'un calme incontestable; le gouvernement espa-

(1) Lettre de M. Bulwer au duc de Sotomayor en date du 12 avril.

gnol, je le sais encore, fonctionne régulièrement et dans les limites de la plus stricte légalité; mais il arrivera indubitablement un moment où l'Espagne, comme l'Angleterre, aura à se défendre de la contagion de février, et où le gouvernement espagnol, aussi bien que le gouvernement britannique, sera forcé d'opposer des mesures exceptionnelles à des dangers exceptionnels. Quand ce moment sera venu, quand la révolte aura éclaté, quand le gouvernement aura plus que jamais besoin de cette force morale sans laquelle la résistance matérielle est moins une sauvegarde qu'un danger de plus, prononcez-vous ouvertement contre lui au nom de l'Angleterre. Cette brusque défection des seuls alliés officiels qui lui restent aujourd'hui en Europe le livrera pieds et poings liés au parti qui représente notre influence, et qui nous paiera ce service par un redoublement de docilité. » Il faut choisir enre cette interprétation ou l'absurde, entre un non-sens ou un guet-apens, et on va voir de quel côté sont les présomptions.

La note du 16 mars arrive vers le 21 à Madrid. M. Bulwer n'en souffle pas mot au gouvernement espagnol; mais, par un instinct de divination bien singulier, les groupes d'agitateurs qui stationnent, depuis la nouvelle des événemens de février, à la Puerta-del-Sol sont déjà au fait des sentimens du *Foreign-Office*. La publication des pièces de l'enquête prouvera plus tard que les agitateurs tenaient leurs renseignemens de bonne source : *M. Bulwer assistait dès cette époque aux réunions des sociétés secrètes* (1). Des émissaires parcourent les faubourgs. L'argent a raison du flegme proverbial des *manolos*, que la promesse des sympathies britanniques ne suffit pas à électriser, et, le 26 au soir, Madrid voit pour la première fois des barricades.

Je n'ai pas à raconter les incidens de cette échauffourrée (*jarana :* c'est ainsi que l'a baptisée le dédain du peuple espagnol); l'avortement en fut complet. Au premier cri des insurgés, la population, que la beauté du jour avait jetée tout entière sur les promenades, disparut comme par enchantement. Le mouvement se trouva donc, dès le début, complétement isolé. Ce n'est pas faute d'accointances politiques. Les cris les plus disparates sortaient des groupes d'insurgés; chaque opinion, depuis le montemolinisme le plus foncé jusqu'à la république la plus écarlate, pouvait y reconnaître son mot d'ordre, et, comme si l'émeute avait pris à tâche de symboliser l'incroyable tohu-bohu de l'opposition espagnole, chacune de ces opinions s'y fractionnait à l'infini. Les exaltés proprement dits formaient à eux seuls quatre écoles bien distinctes : celle qui se contentait de l'expulsion de la reine-mère et du général Narvaez, celle qui redemandait la constitution de 1812, celle qui voulait le suffrage universel, celle enfin qui rêvait la fusion

(1) Un rapport du chef politique de Madrid dénonçait, dès le 21 mars, au gouvernement ce fait grave.

des deux royaumes de la Péninsule avec un prince de Portugal sur le trône. Les républicains, divisés en unitaires et en fédéralistes, se subdivisaient en terroristes, en socialistes et en modérés, sans parler des demi-teintes et des quarts de teinte. Le drapeau montemoliniste, rendons-lui cette justice, tranchait sur les deux autres par la sobriété de ses couleurs; il ne représentait (le croirait-on?) que trois programmes : le *rey neto*, Montemolin avec la constitution de 1812 et Montemolin avec la constitution de 1837. Ces douze partis (n'en ai-je compté que douze?) s'ébranlaient aux ordres d'un état-major non moins bigarré et où d'anciens officiers carlistes coudoyaient les professeurs de barricades expédiés, dit-on, par nos clubs. L'anarchie est presque aussi impuissante à détruire qu'à fonder; la défaite des insurgés était inévitable. Peu s'en était fallu cependant qu'une coalition sérieuse ne sortît de ce ridicule fouillis d'opinions. La pensée première du mouvement était parfaitement concertée; « mais, au dernier moment, il y eut division d'avis entre les chefs de la conspiration. Les personnes à qui obéissait la populace ne donnèrent pas d'ordres généraux; par conséquent, il ne put pas y avoir d'organisation. » J'ai dû citer textuellement ce témoignage: il porte un de ces cachets de certitude qu'on ne simule pas. Qui en était l'auteur? quel était l'homme qui, le 28 mars (car c'est la date de ces paroles), le 28 mars, c'est-à-dire deux jours après les événemens et alors qu'aucune des révélations de l'enquête n'avait pu encore transpirer, était si bien au fait des détails les plus minutieux de la conspiration? C'était M. Bulwer écrivant à lord Palmerston!

La victoire de l'ordre avait été facile, elle sut être clémente. Pour la première fois, dans cette Espagne si insoucieuse du sang versé et où il semblait de règle, pour tous les partis, que le bourreau vînt chaque fois remplir le vide laissé par l'interrègne des garanties constitutionnelles, l'état de siége se limita à quelques arrestations préventives. Le vote qui avait d'avance légalisé ce régime exceptionnel, la longanimité imprévue avec laquelle le gouvernement espagnol en usait, le contraste de cette modération avec la gravité des dangers courus, dangers que M. Bulwer s'exagérait à lui-même plutôt qu'il ne se les dissimulait, puisque, de son aveu, l'avortement de l'insurrection provenait d'un simple malentendu, tout semblait conjuré pour donner un démenti minutieux aux scrupules anticipés qu'avait affectés lord Palmerston. M. Bulwer le comprend tout le premier : il guette quatorze jours entiers cette *occasion opportune* qui, d'après les instructions du *Foreign-Office*, doit servir de prétexte à la remise de la note; il espère qu'au bruit croissant de la révolution européenne le gouvernement espagnol cédera à un légitime effroi, usera jusqu'aux dernières limites des pouvoirs extraordinaires que lui ont conférés les cortès. Attente vaine : le ministère espagnol continue à se retrancher dans une quiétude dés-

espérante; l'occasion n'arrive pas. Eh bien! M. Bulwer provoquera l'occasion. La rumeur générale implique dans le complot du 26 quelques hommes marquans du parti exalté : M. Bulwer affiche des relations quotidiennes avec ces hommes. Plusieurs insurgés se sont réfugiés à l'ambassade anglaise : M. Bulwer se fait, au vu et su de Madrid, l'entremetteur de leurs relations avec le dehors. Le gouvernement espagnol affecte de ne pas voir ces manœuvres, sans doute pour ne pas trop divulguer l'isolement où le jette la défection de son dernier allié monarchique en Europe : M. Bulwer ne laissera pas l'ombre d'une excuse à cette feinte sécurité; par un procédé inoui dans les annales diplomatiques, la note comminatoire de lord Palmerston, dont le gouvernement n'a pas encore entendu parler, est livrée presque textuellement par M. Bulwer à un journal, et ce journal, c'est le *Clamor publico*, l'organe le plus violent de l'opposition révolutionnaire. La provocation est-elle assez claire cette fois? Les sympathies de l'ambassade anglaise pour les séditieux ne sauraient plus être un doute pour personne. Le cabinet Narvaez n'a plus aucun intérêt à se dissimuler et à dissimuler à la nation qu'il a à Madrid deux adversaires à combattre au lieu d'un; ce surcroît de dangers lui impose un surcroît de précautions et de mesures rigoureuses qui vont enfin fournir un prétexte à la remise de la fameuse note... Peine perdue! le gouvernement espagnol persiste dans son apparente impassibilité.

Il faut cependant en finir. Le temps presse. L'insurrection avortée du 26 mars se réorganise à l'ombre même de l'état de siége pour tenter cette fois un vaste coup de main; ses agens, à Perpignan et à Bayonne, sont déjà en relations suivies avec nos clubs. Si l'Angleterre se laisse devancer, si elle ne se place pas à temps à la tête du mouvement révolutionnaire par une rupture éclatante avec le gouvernement espagnol, c'en est fait des calculs du *Foreign-Office*. La note sera donc remise, et après tout qu'importe de sauver les apparences? Moins cette étrange injonction sera motivée, plus on y verra de malveillance systématique, et plus elle sera méritoire aux yeux de la révolution. Ainsi raisonne évidemment M. Bulwer; car, non content de transmettre, le 9 avril (1), au duc de Sotomayor cette note, déjà si inconvenante en elle-même, et dont la signification se trouvait si profondément aggravée par son inopportunité, par l'attitude de l'ambassade anglaise, par la communication anticipée faite au *Clamor publico*, M. Bulwer y joint en son

(1) La date officielle est du 7; mais la dépêche de M. Bulwer ne fut adressée en réalité au duc de Sotomayor que le 9. Dans ce délai de quatorze jours, qui s'était écoulé depuis l'insurrection, M. Bulwer et lord Palmerston avaient eu amplement le temps de se concerter, ce qui suffirait à démontrer, à défaut même d'autres preuves, que M. Bulwer n'avait pas agi ici à la légère et de son propre mouvement, comme ont voulu l'insinuer plus tard quelques amis du chef du *Foreign-Office*.

propre nom un commentaire encore plus impérieux. Un roi d'Honolulu convaincu de rébellion envers le protectorat britannique n'entendrait pas du résident anglais des injonctions plus dures que celles qu'adressait ici M. Bulwer au gouvernement régulier d'une nation forte et libre. L'agent de lord Palmerston sommait arrogamment le ministère espagnol « de réunir *sans délai* les cortès; » et ce n'est pas au ministère seul, c'est au principe monarchique même qu'il s'en prenait : « Le cabinet de Madrid, disait-il, ne doit pas oublier que ce qui a spécialement distingué la cause d'Isabelle II de celle de son *royal concurrent*, c'est la promesse de liberté constitutionnelle inscrite sur les bannières de sa majesté catholique. » Voilà, certes, qui était catégorique : l'administration Narvaez n'avait plus qu'à choisir entre la levée de l'état de siége, qui allait la livrer pieds et poings liés aux entreprises démagogiques, et l'adhésion de la Grande-Bretagne à la cause carliste, entre la république rouge et le *rey neto*. Le *Foreign-Office* trouvait également son compte dans l'une et l'autre solution. M. Bulwer pouvait-il trahir plus naïvement le but caché des scrupules libéraux si bruyamment affichés dans la note du 16 mars?

Cette fois, c'était trop de moitié. La dignité de la réponse allait dépasser l'audacieuse inconvenance de l'attaque. Si je ne craignais de m'engager dans des citations sans fin, je voudrais traduire en entier cette réponse du duc de Sotomayor. Le ministre des affaires étrangères dédaignait de réfuter les accusations calomnieuses de la note du 16 mars, qui, dans tous les cas, disait-il, n'étaient pas de la compétence de lord Palmerston, et dont la reine et les cortès avaient seuls droit de se saisir. Puis, comblant d'un mot la distance que lord Palmerston avait essayé de mettre entre le gouvernement espagnol et le cabinet britannique, il retournait contre le *Foreign-Office* lui-même, et cette fois en touchant juste, les récriminations vides et mensongères de la note : « Que dirait lord Palmerston et que dirait votre seigneurie même, si le gouvernement espagnol avait la prétention de qualifier les actes administratifs du cabinet britannique et de lui recommander une modification de politique intérieure ou l'adoption de mesures plus humaines et plus libérales envers la malheureuse Irlande? Que dirait-il, si le représentant de sa majesté catholique à Londres osait s'exprimer dans des termes aussi durs que ceux qu'emploie votre seigneurie sur les mesures exceptionnelles de répression par lesquelles le gouvernement anglais se prépare à repousser l'agression dont il se voit menacé dans ses propres domaines? Que dirait-il si le gouvernement espagnol réclamait, au nom de l'humanité, plus de commisération et de justice envers les malheureux Hindous? Que dirait-il enfin, si nous lui rappelions que les faits récemment survenus dans le continent offrent une leçon salutaire à tous les gouvernemens, sans excepter

celui de la Grande-Bretagne, et qu'il serait dès-lors opportun d'appeler aux affaires l'illustre Robert Peel, l'habile homme d'état qui, après avoir conquis dans son pays la faveur générale de l'opinion, a su encore se concilier les sympathies et l'estime de tous les gouvernemens européens? Il dirait ce que, par les mêmes motifs et non sans moinsde raison, dit aujourd'hui le gouvernement espagnol : Qu'il ne reconnaît à aucune puissance ni le droit ni le pouvoir de lui imposer des règles de conduite et de se permettre des récriminations qu'il repousse comme attentatoires à la dignité d'une nation indépendante et libre. Animé donc de ces sentimens, qui sont inséparables du point d'honneur espagnol (*hidalguia*), inséparables de toute politique qui se respecte, le gouvernement de sa majesté catholique ne peut s'empêcher de protester de la façon la plus énergique contre le contenu des dépêches de lord Palmerston et de votre seigneurie, et, considérant qu'il ne peut les conserver sans détriment pour sa dignité, il les renvoie ci-jointes à votre seigneurie. Il déclare par la même occasion que, s'il arrivait une autre fois que votre seigneurie ne se limitât pas dans ses communications officielles aux points de droit international et prétendît, outrepassant les bornes de sa haute mission, se mêler des affaires particulières du gouvernement espagnol, je me verrais dans la nécessité de lui renvoyer ces communications sans autre réponse. »

La rupture était complète, et M. Bulwer semble effrayé tout le premier d'avoir si bien réussi. Jamais depuis cinquante ans, même aux époques où l'Espagne pouvait se retrancher dans notre alliance, langage plus fièrement explicite n'avait répondu aux exigences anglaises, et c'est au moment où l'incendie républicain lui coupait toute issue sur le continent que le gouvernement espagnol osait ainsi brûler ses vaisseaux. Que dira-t-on au *Foreign-Office* de cette révolte inouie? Lord Palmerston ne sera-t-il pas tenté de croire que la force pourrait bien être ici du côté de l'audace, et ne désavouera-t-il pas, pour atténuer l'échec de sa politique, l'agent qui l'avait si profondément engagé? A tout hasard, M. Bulwer juge prudent de pallier la crudité de sa dépêche du 9. Il adresse au duc de Sotomayor une série d'explications embarrassées et maladroites. Il était trop tard. Le duc de Sotomayor prend acte des aveux de M. Bulwer, en maintenant ses propres déclarations, et, n'ayant plus de motif de persister dans l'attitude du dédain qui ne discute pas vis-à-vis d'un adversaire qui descend lui-même de la menace à la discussion, il saisit cette occasion pour relever point par point l'odieux des procédés, l'étrangeté des prétentions du *Foreign-Office*.

En même temps qu'il essayait, mais en vain, d'amortir provisoirement l'affaire du côté du gouvernement espagnol, M. Bulwer affectait, vis-à-vis de son gouvernement, un langage qui, dans le cas d'un chan-

gement de tactique chez celui-ci, devait mettre à couvert la responsabilité de l'ambassadeur. Fait significatif et qui réfute d'avance l'excuse invoquée après coup en faveur de lord Palmerston, c'est M. Bulwer, accusé plus tard d'avoir compromis le *Foreign-Office* par sa légèreté et son emportement, qui donnait ici à son chef un conseil implicite, mais éloquent, de modération. C'est lui qui, dans sa dépêche du 10 avril, discutant les résultats probables du triomphe de la révolution à Madrid, écrivait ces paroles : « Il n'est pas douteux que la confusion sera grande, car ceux des personnages de quelque importance que la police a laissés tranquilles se sont rendus suspects à leur propre parti. Il arrivera donc ceci, que les hommes importans du parti, tant ceux qu'on a arrêtés et éloignés que ceux qui sont restés tranquilles dans leurs demeures, seront impuissans à calmer le tumulte et à régulariser le désordre de la victoire populaire. » M. Bulwer ne veut, on le voit, dissimuler à son chef ni l'imminence d'une révolution (ce qui était, par parenthèse, une nouvelle apologie des précautions prises par le gouvernement espagnol), ni les terribles probabilités qu'amènera la *victoire populaire*. Quoi qu'on lui ordonne, M. Bulwer se lave d'avance les mains du sang versé. Scrupules bien imprévus de la part de M. Bulwer, mais à coup sûr légitimes! Si l'agent, le simple agent, qui a ici un affront personnel à venger, et qui, dans la manifestation de ses rancunes, peut, à la rigueur, s'appuyer sur la lettre des instructions antérieures du *Foreign-Office*, hésite ainsi, au moment de frapper le dernier coup, devant les conséquences de sa complicité avec l'émeute républicaine, que fera lord Palmerston, lui, le gardien de l'honneur diplomatique de l'Angleterre, lui, l'organe et le représentant direct du seul pays qui ait su résister à la fièvre révolutionnaire du jour, et que la Providence semble avoir désigné pour remplir, au sein de l'universelle anarchie, le magnifique rôle de modérateur; lui, enfin, dont l'amour-propre n'est pas visiblement engagé dans le débat, et qui trouve un prétexte honorable de rétractation dans les termes conditionnels de sa note du 16 mars?

Ce qu'il fera? Il relèvera l'audace défaillante de M. Bulwer, il revendiquera une solidarité pleine, entière, définitive avec M. Bulwer, avec l'homme qui a osé prêter à la conspiration républicaine le patronage officiel de l'Angleterre. Dans sa réponse du 20, lord Palmerston approuvait sans réserve la conduite de l'agent britannique, et il prenait sur lui, pour rendre cette approbation plus encourageante et plus efficace, de la donner au nom du cabinet tout entier. Ce n'est pas tout : sans même attendre les explications du gouvernement espagnol, comme s'il craignait de laisser à celui-ci le temps d'enlever tout prétexte d'irritation à l'Angleterre, comme s'il avait hâte de saisir au vol une occasion de rupture laborieusement préparée, il enjoignait à M. Bulwer

de notifier au duc de Sotomayor la teneur insultante de cette approbation.

Faut-il cependant l'avouer? il me répugne tout le premier de croire à la triste préméditation qui ressort de cette série de faits. On a tant abusé dans certaine école des vieilles récriminations contre le machiavélisme de la diplomatie anglaise, contre son inexorable parti pris d'égoïsme, contre son mépris du droit dès que le profit cesse d'être à côté du droit; il y a, dans ce thème déclamatoire, tant de niaise injustice entre un petit nombre d'assertions motivées, que je crains, malgré moi, d'ajouter ici une page ridicule de plus à cette ridicule histoire des crimes de l'Angleterre. En vain je me dis que la note du 16 mars serait absurde, si elle ne prouvait pas chez lord Palmerston le parti pris de pactiser avec les révolutionnaires espagnols; que la dépêche annexée, le 9 avril, par M. Bulwer à la note du 16 mars et la communication anticipée de ce document au *Clamor publico* seraient absurdes, s'il n'y fallait pas voir une adhésion officielle de l'ambassadeur britannique à la cause de l'insurrection; que le langage tenu, le 20 avril, par lord Palmerston serait enfin absurde, si on refusait de considérer ce langage comme l'aveu brutal, définitif, de cette étrange attitude politique: je ne sais, malgré tout, quel instinct d'incrédule équité se révolte au fond de mon esprit contre cette accumulation de preuves. Comment croire que le *Foreign-Office*, qui combattait, dès cette époque, en Allemagne, en Italie, en Hongrie, les écarts de l'esprit révolutionnaire, et qui patronait ouvertement, en Portugal, un ministère bien autrement *modéré*, bien autrement hostile aux radicaux que le gouvernement espagnol, dérogeât systématiquement à cette ligne de conduite vis-à-vis de celui-ci? J'aime mieux tout attribuer au hasard ou plutôt aux involontaires entraînemens de cet esprit primesautier, de cette irritabilité excessive, qui gâtent parfois les éminentes qualités de lord Palmerston. En écrivant la note du 16 mars, le noble lord songeait sans doute aux bombardemens, aux horribles exécutions militaires ordonnés, six ans auparavant, par son protégé Espartero. Pouvait-il supposer que le gouvernement légitime et normal de 1848 serait de meilleure composition pour la révolte que le gouvernement faible et contesté de 1842? Un sentiment d'humanité a donc, admettons-le, dicté seul cette note. L'incorrigible légèreté de M. Bulwer a fait le reste, et, si le *Foreign-Office* a si vivement épousé les griefs de M. Bulwer, c'est que le procédé un peu sommaire du duc de Sotomayor n'a, dès le premier moment, apparu à lord Palmerston que par son côté blessant. Que le duc de Sotomayor consente à excuser, à expliquer, à légitimer ce procédé, qu'il en appelle des susceptibilités de lord Palmerston à sa loyauté et à sa justice, et celui-ci, heureux qu'on lui offre une occasion honorable de rentrer, vis-à-vis de l'Espagne, dans la ligne de conduite qu'impo-

sent au *Foreign-Office* l'intérêt bien entendu et la dignité de la politique anglaise, acceptera à coup sûr ces avances, répondra à cet appel conciliant. Je m'arrête. Il était dit que lord Palmerston prendrait lui-même à tâche d'interdire ici toute supposition bienveillante. C'était bien un appel calculé à l'anarchie, un froid guet-apens qu'avait prémédité le chef du *Foreign-Office*. C'est l'impossible qui a raison.

Les avances du gouvernement espagnol ne se font pas attendre. Dès le 15 avril, le duc de Sotomayor avait recommandé à M. Isturitz, ambassadeur à Londres, d'exposer à lord Palmerston la nécessité et la convenance du remplacement de M. Bulwer, et le ministre espagnol, sans dévier de l'attitude ferme et digne qu'il avait prise dans le débat, basait sa demande sur des raisons de nature à désarmer la susceptibilité la plus ombrageuse. Ce n'est pas au nom de l'honneur espagnol outragé, ce n'est pas comme réparation, c'est au nom des sympathies du cabinet de Madrid pour l'Angleterre et dans l'intérêt des bonnes relations des deux pays que le duc de Sotomayor demandait le rappel de l'envoyé britannique. Le gouvernement espagnol pouvait se faire justice à lui-même; il la sollicitait. Il pouvait réclamer satisfaction pour le passé, et ne réclamait que sécurité pour l'avenir. Il pouvait tout au moins exiger, et il priait. Il pouvait en appeler au droit des gens, et n'en appelait qu'au bon vouloir du gouvernement anglais, laissant ainsi d'avance à celui-ci tout l'honneur d'une loyale initiative. Il pouvait faire remonter enfin à lord Palmerston la responsabilité entière du guet-apens diplomatique du 9 avril, et donner au chef du *Foreign-Office*, devant la Grande-Bretagne et l'Europe, le rôle d'accusé : il lui donnait spontanément le rôle de juge, et personnifiait tous les griefs de l'Espagne en M. Bulwer seul... Vains efforts! l'Espagne se faisait ici l'avocat de lord Palmerston contre lui-même. Pour unique réponse aux avances si conciliantes de MM. de Sotomayor et Isturitz, lord Palmerston renouvelait l'approbation donnée à M. Bulwer et signifiait que la présence de celui-ci était nécessaire en Espagne.

Ne fallait-il pas que l'envoyé anglais achevât son œuvre à Madrid? L'encouragement (1) si explicite donné à M. Bulwer avait singulièrement ranimé son zèle, un instant indécis; aussi l'œuvre allait vite : le 7 mai, une partie de la garnison de Madrid donnait, à l'appel de quelques sous-officiers, le signal d'une nouvelle insurrection, et cette fois le triomphe de l'ordre était chèrement acheté. Le capitaine-général de Madrid était au nombre des morts. D'où étaient sortis les quelques bourgeois qui avaient apparu l'arme au poing au milieu des soldats insurgés? De l'ambassade anglaise, où ils s'étaient réfugiés depuis le

(1) Par une coïncidence significative, bien qu'on ait voulu la présenter plus tard comme fortuite, M. Bulwer recevait à la même époque la décoration de l'ordre du Bain.

mouvement du 26. D'où étaient sortis les encouragemens donnés aux soldats insurgés? De l'ambassade anglaise encore, comme l'enquête l'a révélé; de l'ambassade anglaise, qui leur avait fait distribuer de l'argent et leur avait promis asile en cas d'insuccès.

Dès le lendemain, sans menaces, sans récriminations (car à quoi bon frapper qui n'a plus droit de se défendre?), le duc de Sotomayor, par une lettre écrasante de froide courtoisie, invitait M. Bulwer, dans l'intérêt de sa propre sûreté, à quitter Madrid dans un délai de vingt-quatre heures. Quelqu'un devait prendre la chose plus froidement encore que M. de Sotomayor : c'était M. Bulwer, lequel répondait, avec une magnifique indifférence, qu'en effet la résidence de Madrid commençait à lui déplaire, et qu'il profiterait tôt ou tard, mais à ses heures, des passeports que voulait bien lui envoyer le duc de Sotomayor. Tant de quiétude et d'audace dans le flagrant délit étaient vraiment inexplicables. Huit jours plus tard, des rapports simultanément adressés au gouvernement espagnol par les autorités des provinces basques, de Valence, de Carthagène, de Murcie, d'Alicante, de Séville, donnèrent le mot de cette énigme.

Dans les provinces basques venait de se manifester une fermentation inquiétante, et l'*influence* qui avait suscité les troubles de Madrid était signalée comme dirigeant le mouvement. Sur le littoral du midi et de l'est, l'apparition de deux agens de M. Bulwer avait coïncidé avec des préparatifs non équivoques d'insurrection. Les instructions données à ces agens, je ne parle que des instructions officielles, de celles qui étaient écrites au point de vue d'une publicité possible, étaient significatives. L'un d'eux, le colonel Fitch, recevait, par exemple, de M. Bulwer, à la date du 2 mai, entre autres recommandations, celle-ci : « Vous parcourrez la côte jusqu'à Valence, en recueillant tous les renseignemens propres à m'éclairer sur les dispositions morales de ces provinces. » Quel intérêt légitime, avouable, pouvait avoir l'ambassade anglaise à faire la police de l'esprit public des provinces méridionales? Le voici. En même temps que le colonel Fitch se dirigeait vers le littoral de l'est, un bateau à vapeur anglais tournait sa proue vers le même point et jetait l'ancre en vue de Torrevieja. Ce vapeur était chargé d'armes, et l'on comprend que l'utilité de cette singulière cargaison dépendait plus ou moins des « dispositions morales » de la population côtière. Derrière le colonel Fitch et le colonel Jordan, son auxiliaire, de petites bandes factieuses sortaient de terre comme par enchantement. Les nombreux contrebandiers du *campo de San-Roque* et de la *Serrania de Ronda* se livraient à des mouvemens inaccoutumés, s'annonçant l'un à l'autre qu'ils allaient recevoir « des armes et de l'argent, » et que Séville donnerait *dans deux jours* le signal du *pronunciamento*.

Dans la province d'Alicante, le *cabecilla* Bas disait aux populations, qu'il cherchait à soulever, que « l'affaire était sûre, puisque M. Bulwer en prenait la direction. » Le *cabecilla* Carsi annonçait, de son côté, que M. Bulwer « aiderait l'insurrection par mer. » A Alicante même, des hommes connus par leurs relations avec M. Bulwer promettaient à l'insurrection l'appui de la marine anglaise. Dans la province de Valence, le *cabecilla* Sendra allait annonçant partout que l'Angleterre le soutenait, et qu'un colonel anglais « devait lui faire un envoi d'armes de Gibraltar. » L'apparition d'une croisière espagnole, disons-le en passant, vint déranger les calculs de Sendra, qui aussitôt disparut. Les insurgés n'étaient pas, du reste, ici les plus impatiens. Dès le 10 mai, un navire anglais, venant d'un port de la Grande-Bretagne et passant en vue de Carthagène, hélait une barque espagnole pour demander « si la reine Christine était encore à Madrid, si le général Narvaez continuait d'être à la tête du gouvernement, et si l'insurrection de Barcelone et des autres provinces n'avait pas encore éclaté. » Étrange prescience! On savait donc d'avance en Angleterre que la nouvelle de l'insurrection de Madrid pouvait arriver à Carthagène le 10 et que cette insurrection éclaterait par conséquent le 7? Le 12 mai enfin, un bataillon de la garnison de Séville faisait écho, mais sans plus de succès, au soulèvement militaire de Madrid, dont l'issue n'était pas encore connue. Ici nous voyons décidément très clair. Ce n'est plus seulement l'influence de M. Bulwer qui va apparaître derrière les révolutionnaires, c'est sa main, son nom, sa propre signature.

Qui commandait le bataillon révolté de Séville? Une créature de M. Bulwer, comment dirai-je cela?... son beau-frère par le cœur et l'alcôve. La politique espagnole serait inintelligible, si l'on ne se résignait à soulever parfois un coin de mantille. Aussi bien je n'ai commis cette indiscrétion qu'après les dépêches diplomatiques et les journaux. Cet officier devait son grade à la protection de M. Bulwer. Il se montrait reconnaissant. C'est au nom de M. Bulwer, c'est en montrant les lettres de M. Bulwer, auquel, avait-il eu la franchise de dire dans sa harangue, l'unissaient « les plus intimes relations; » c'est en protestant enfin que l'Angleterre se chargeait de propager l'insurrection dans le reste de l'Espagne, que le commandant Portal, puisqu'il faut le nommer, était parvenu à soulever le corps placé sous ses ordres. Comme pour mieux symboliser le but éminemment, exclusivement anglais du mouvement, le bataillon de Portal avait dirigé ses premières tentatives contre la demeure du duc et de la duchesse de Montpensier, qui venaient d'arriver à Séville. Les illustres proscrits avaient déjà reçu à Londres, où ils s'étaient réfugiés après février, un accueil indigne. Lord Palmerston leur avait brutalement refusé les moyens de se rendre

directement en Espagne. Les rancunes du *Foreign-Office* devaient, comme on voit, les poursuivre jusqu'au terme du périlleux pèlerinage que cet odieux refus leur avait imposé.

Voilà donc le secret de la mystérieuse confiance de M. Bulwer. Au moment même où le gouvernement espagnol se félicitait d'avoir étouffé la révolution au centre, la révolution, d'après les calculs de M. Bulwer, allait éclater simultanément à toutes les extrémités, et le cabinet Narvaez, emprisonné dans ce cercle menaçant, devait le premier demander grace. La déception fut cruelle pour l'agent britannique; l'incendie qu'il avait mis deux mois à préparer n'avait duré que le temps nécessaire pour éclairer la main qui tenait la torche. En présence de cet échec décisif, M. Bulwer ne se fit plus trop prier, et quitta enfin Madrid.

M. Bulwer n'était pas plus tôt parti, que tout changeait de face en Espagne. Madrid renaissait, pour ainsi dire, à sa vie normale. La fiévreuse inquiétude, les vagues terreurs qui, depuis le 26 mars, surtout depuis le 7 mai, agitaient les habitans, et qui se traduisaient par l'interruption complète des affaires, avaient disparu avec l'homme qui en était la cause vivante. L'état de siége, la suspension des garanties constitutionnelles, ne se révélaient plus que par la sécurité insolite de la population et par l'absence significative des principaux meneurs progressistes, qui avaient jugé prudent de prendre des passeports anglais en même temps que M. Bulwer prenait ses passeports espagnols. Enfin, comme si tous les succès devaient couronner à la fois la patiente, mais vigoureuse attitude du cabinet de Madrid, les journaux de Londres lui apportaient l'approbation anticipée de l'opinion et du parlement anglais.

J'avais hâte de sortir de ces tristes détails. Non, l'odieuse intrigue élaborée au *Foreign-Office* n'avait pour complice ni l'Angleterre, ni son gouvernement. Avant même d'en connaître l'issue, sans vouloir prendre conseil du succès ou de la défaite, à la simple révélation des premières dépêches échangées entre M. Bulwer et le duc de Sotomayor, la Grande-Bretagne avait protesté par toutes ses voix contre l'étrange attitude de l'ambassade de Madrid. Aux applaudissemens prolongés de la chambre haute, lord Stanley et lord Aberdeen désavouaient, l'indignation aux lèvres, le rôle que faisaient jouer à l'Angleterre lord Palmerston et M. Bulwer; ils déclaraient que l'Espagne n'aurait pu, sans se déshonorer, subir les prétentions outrageantes du *Foreign-Office*, et ils sommaient celui-ci de couvrir l'honneur britannique par une rétractation loyale. Dans la chambre des communes, une enquête était impérieusement exigée et allait être poussée jusqu'aux dernières limites, sans l'empressement généreux de sir Robert Peel à étouffer un débat

qui n'aurait écrasé lord Palmerston qu'en faisant jaillir de compromettantes révélations sur tout l'ensemble de la politique anglaise. Au banc ministériel enfin, le marquis de Lansdowne, démentant formellement l'approbation que lord Palmerston avait pris sur lui de donner à M. Bulwer « au nom du gouvernement tout entier, » exprimait le profond regret de celui-ci sur l'usage que cet agent avait fait de ses instructions.

L'honneur de l'Angleterre est à peu près sauf, mais non son influence, du moins cette influence absorbante et tracassière qui avait pour but l'isolement politique et commercial de l'Espagne, pour prétexte les services rendus, pour moyen l'alliance des progressistes constitutionnels. La chute de Louis-Philippe, en plaçant le gouvernement espagnol dans l'alternative de subir le protectorat britannique ou de rester seul entre les attaques combinées de l'opposition du dedans et de la propagande républicaine du dehors, semblait offrir à cette influence, jusque-là éludée plutôt que contestée, l'occasion d'un triomphe définitif et sans partage : fait bizarre! elle aura précisément péri par là. Lord Palmerston s'est cru dispensé de tout ménagement en face de l'isolement subit du gouvernement espagnol, et c'est dans ce surcroît de dangers que l'indépendance péninsulaire a trouvé son salut. Non content de dominer le cabinet de Madrid, lord Palmerston a voulu l'écraser, et celui-ci a puisé dans le sentiment d'un péril suprême l'énergie d'un suprême effort. Non content d'exploiter, comme en 1840, les susceptibilités politiques de l'opposition constitutionnelle, lord Palmerston s'est audacieusement armé du montemolinisme et des idées républicaines, et a condamné par là cette opposition à la neutralité, en lui enlevant tout prétexte honorable d'accepter le concours britannique. Cette abstention forcée des progressistes parlementaires n'a pas peu contribué à l'insuccès des deux insurrections. Non content d'utiliser les circonstances qui asservissaient de fait l'Espagne à l'Angleterre, lord Palmerston a cru frapper un coup décisif en proclamant cet asservissement en droit, et le droit s'est écroulé avec le fait. Pour sauver l'ascendant moral de l'Angleterre en Europe, whigs et tories, parlement et gouvernement, se sont vus réduits à désavouer les brutales prétentions du *Foreign-Office*, à proclamer la gratuité des services rendus, à constater l'autonomie pleine et entière de la Péninsule. Chaque menace du *Foreign-Office* se sera donc transformée en garantie. Si la secousse de février n'a servi qu'à équilibrer l'édifice chancelant de la monarchie espagnole, si les principes même qu'invoquait le gros de l'opposition progressiste pour excuse de son anglomanie la rivent désormais à une politique nationale, si l'Espagne a conquis enfin avec son repos intérieur sa liberté d'action à l'extérieur, si le gouvernement d'Isabelle

s'est vu délivré du même coup des inconvéniens nouveaux et des inconvéniens anciens de l'alliance anglaise, de ceux qu'il repoussait comme de ceux qu'il était résigné à subir, de prétentions qu'il ne pouvait tolérer et d'une reconnaissance à laquelle il n'aurait pas osé de lui-même se soustraire, c'est aux audacieuses manœuvres de lord Palmerston qu'il faut faire honneur de ce triple résultat.

Je n'ai plus besoin de justifier l'étendue que j'ai donnée ici à l'incident Bulwer. Cet incident, presque inaperçu et déjà oublié, n'est rien moins que le point de départ de la régénération de la Péninsule. Il clôt pour elle tout le passé et domine tout l'avenir, son avenir extérieur surtout. Je m'explique. Il n'y a pour tout pays que deux moyens d'influence extérieure : l'épée ou le comptoir, la force qui impose ou l'intérêt qui lie, un puissant état militaire ou un large système d'alliances douanières qui, en appelant sur le marché national le commerce de tous les pays voisins, provoque ces pays à se surveiller l'un l'autre, à neutraliser leurs visées individuelles de prépondérance, à lutter de complaisance et de ménagemens vis-à-vis de la puissance qui leur a ouvert ce marché. Si l'Espagne est si étrangement déchue en Europe, c'est qu'elle a été privée à la fois de ces deux moyens d'action. Le déplorable état de ses finances lui interdit de relever son armée et sa marine. L'élévation de ses tarifs ne se prête à aucune extension de ses rapports commerciaux. Par une triste connexité, ces deux causes de déchéance dérivent ici l'une de l'autre. Si l'Espagne est pauvre, c'est-à-dire militairement faible, c'est qu'elle est commercialement isolée par son régime douanier. Les tarifs actuels ont, en effet, pour le trésor le triple inconvénient d'anéantir la meilleure partie de son revenu extérieur en offrant des encouragemens énormes à la contrebande, de nécessiter une surveillance très coûteuse et de stériliser le revenu intérieur en arrêtant le progrès de la production nationale, qui, sous l'empire de ces tarifs, ne peut espérer aucun débouché sérieux au dehors. Le mal engendre le mal : la pénurie du trésor, l'impossibilité où se trouve le gouvernement espagnol de rétribuer le personnel administratif, entretiennent, surexcitent chez celui-ci des habitudes de concussion, qui, en dehors de leurs inconvéniens moraux, sont pour les finances publiques une cause nouvelle de dépérissement. Le développement de la contrebande constitue d'autre part l'état en lutte permanente avec une population nombreuse où se recrute le personnel de toutes les *guerrillas,* autre cause de sacrifices pour le trésor, d'abaissement pour le crédit public, de ralentissement dans les affaires privées, et par suite de décroissance de l'impôt. L'Espagne ne peut donc restaurer son crédit, avec son crédit sa force, avec sa force son ascendant extérieur, que par la réforme douanière.

Les divers ministères modérés qui se sont succédé en Espagne l'ont depuis long-temps compris; mais toute tentative dans ce sens avait constamment échoué devant les exigences de l'Angleterre, qui ne voulait de réforme douanière qu'à son profit. C'est là le prix que le *Foreign-Office* n'avait cessé de mettre, depuis 1836, à son bon vouloir. Je pourrais, à cet égard, citer des dépêches de lord Clarendon et de M. Aston qui ne le cèdent guère, sous le rapport de la franchise, à celles de lord Palmerston et de M. Bulwer. Ce que la politique anglaise prétendait en d'autres termes, c'est que l'Espagne s'isolât en sa faveur du reste du continent, de la France surtout, et cela sans compensation sérieuse; car, en droit comme en fait, par les traités existans comme par la différence de parcours et de frais de transport, les produits portugais se seraient trouvés privilégiés de façon à exclure du marché britannique la plupart des produits espagnols. Ne voulant ni souscrire à ces prétentions, ni indisposer trop ouvertement l'Angleterre, le gouvernement de Madrid en était réduit à s'abstenir, et restait en définitive dans le *statu quo* démoralisateur et ruineux de l'ancien système douanier. L'intérêt français aurait pu seul contrebalancer ici les exigences britanniques; mais la France n'avait pas d'intérêt majeur à faire cesser ce *statu quo*. Par la nature de nos produits, par les relations forcées qu'une frontière commune d'environ cent lieues établit entre les deux pays, par les facilités qu'offre à la contrebande cette immense ligne de contact, nous trouvions, en dépit des tarifs espagnols, un débouché considérable dans la Péninsule. L'alliance commerciale des deux nations ne pouvait pas sensiblement l'accroître, et le gouvernement de Louis-Philippe, en vue de ces résultats minimes, n'aurait pas voulu hasarder une lutte, qui lui eût jeté sur les bras et la diplomatie anglaise et les protectionnistes français. Le cabinet de Madrid lui-même, en face des susceptibilités anti-françaises des progressistes, n'osait pas réclamer ouvertement notre concours. Deux fois seulement, en 1836 et en 1840, le gouvernement espagnol avait essayé de briser la double entrave que les préjugés du parti exalté et les exigences de l'Angleterre opposaient à l'essor commercial de l'Espagne : deux insurrections anglo-progressistes l'en avaient puni. Aujourd'hui, il peut recommencer l'essai impunément. Grace à lord Palmerston, le charme malfaisant qui pesait sur les destinées péninsulaires est rompu; cette impasse où l'Espagne semblait condamnée à consommer sa lente agonie est ouverte. Le gouvernement et le parlement britanniques ont trop solennellement rétracté les exigences qui paralysaient la réforme douanière pour qu'elles se reproduisent jamais à l'avenir, et, le cas échéant, ces exigences ne trouveraient plus dans la Péninsule leur ancien point d'appui. La gauche espagnole n'a plus désormais le droit de voir un

drapeau progressiste dans le drapeau d'une influence qui a osé tendre à la fois la main à l'absolutisme et à la démagogie. Et d'ailleurs, plaçons-nous au point de vue politique des progressistes : que pourraient-ils aujourd'hui redouter d'un rapprochement plus intime entre l'Espagne et la France, seul danger qui leur fit repousser autrefois la réduction générale des tarifs? L'extension du pacte de famille? L'envahissement des doctrines de notre juste-milieu? Grace au ciel, nous avons un peu marché! C'est à nous maintenant de traiter les progressistes de rétrogrades.

Les modérés eux-mêmes n'ont pas plus de motifs que les progressistes de redouter, à l'heure qu'il est, le contact de la France. Étrange revirement! la république française était l'épouvantail qui devait refouler l'Espagne dans les bras de l'Angleterre, et cet épouvantail est devenu pour l'Espagne un bouclier. A chaque menace qui arrivait de Londres au cabinet espagnol, la France aura fait écho par un acte rassurant ou amical. Ainsi, au moment même où le cabinet de Madrid expulsait M. Bulwer, jetait le gant à l'orgueil britannique et devait s'attendre, du côté de l'Angleterre, à un redoublement de dangers, le suffrage universel protestait chez nous contre la propagande démagogique de l'intérieur et de l'extérieur, proclamait le respect des nationalités, et sur les Pyrénées comme sur le Quiévrain, comme sur le Rhin, comme sur les Alpes, changeait en neutralité bienveillante l'attitude d'abord hostile de la révolution. J'ai fait la part de la loyauté qui dirigea le parlement britannique au début de l'incident Bulwer; mais, si notre propagande républicaine avait persisté après l'expulsion de cet agent, le parlement, devant l'humiliation publique que venait de subir la diplomatie anglaise, serait-il resté inoffensif? Aurait-il résisté à la tentation de se prévaloir des dangers qui assaillaient le gouvernement espagnol sur les Pyrénées pour obtenir une réparation éclatante? C'est douteux. Je ne voudrais pour preuve de la sourde irritation du parlement que sa complaisance à fermer les yeux sur les actes ultérieurs de lord Palmerston; car lord Palmerston, tout désavoué qu'il est, n'a pas renoncé à son œuvre. Au vu et au su de Londres, il s'est fait, de concert avec un banquier tristement célèbre, l'entremetteur et le pourvoyeur de cette monstrueuse coalition qui a promené, pendant dix mois, dans la Péninsule, le drapeau carlo-républicain. Nouveau mécompte! la campagne s'ouvrait à peine, que la neutralité de notre révolution vis-à-vis de l'Espagne se transformait en concours. Le gouvernement de juin avait à faire oublier le gouvernement de février, et il a déployé, disons-le, dans ce rôle le zèle un peu outré qui caractérise toute réaction. Mettant au service du gouvernement espagnol les procédés expéditifs de l'état de siége, la police du général Cavaignac a suffi presque à elle

seule à dévoiler et à désorganiser la conspiration carlo-républicaine. Par un juste retour des choses d'ici-bas, les hommes du *National* auront plus contribué peut-être que les hommes de M. Guizot à l'affermissement du trône d'Isabelle II.

J'aime à rencontrer dans le livre de M. Hernandez le témoignage de cette coopération, car la haute impartialité de l'écrivain donne un grand prix à l'éloge. Dans la discussion de cet incident Bulwer, dont chaque détail remue une fibre en tout cœur espagnol, M. Hernandez a constamment su rester maître de lui-même, patriotique sans colère, indigné sans préventions, sincère sans aigreur, polémiste et historien tout à la fois. C'est bien là une habile et courageuse *défense de la dignité nationale*, de cette dignité bien entendue qui sait au besoin faire parler avant la susceptibilité le droit. Pour mieux caractériser et les procédés inouis de lord Palmerston et la légitimité de la détermination prise par le cabinet Narvaez, l'auteur est allé étudier, dans le dépôt d'archives de Simancas, les précédens diplomatiques des deux pays : son livre fourmille de documens curieux, et qui suffiraient seuls à lui donner une grande valeur historique. Je voudrais plus de précision et moins de sous-entendus dans la partie *actuelle* de cet ouvrage. Le lecteur espagnol peut seul comprendre à demi-mot, et le livre de M. Hernandez devrait être européen.

Je ne sais si, pour ma part, j'ai bien fait saisir au lecteur français ce qui, dans l'incident Bulwer, doit influer sur les rapports à venir de l'Espagne et de la France. Pour résumer, tout, dans cet incident, aura procédé par contradictions et par surprises. Février avait anéanti l'alliance franco-espagnole, et, pour avoir voulu joindre à l'effort des événemens son propre effort, le *Foreign-Office* a rendu cette alliance plus nécessaire et plus facile que jamais. L'Angleterre monarchique a cru habile de souffler le désordre en Espagne, et elle n'a réussi qu'à fournir à la France républicaine l'occasion d'y protéger l'ordre. La république française, qui était le principal danger du gouvernement espagnol, est devenue son principal point d'appui. Le parti modéré, que la chute de Louis-Philippe mettait à la merci de l'Angleterre, a été soustrait à la fois, et par l'Angleterre elle-même, aux engagemens diplomatiques et aux résistances intérieures qui paralysaient sa liberté d'action. La possibilité de la réforme douanière enfin, ce réveil de l'ascendant espagnol en Europe, est sortie d'une situation qui semblait condamner l'Espagne à devenir la succursale anglaise du Portugal.

L'Espagne saura-t-elle utiliser l'instrument de régénération qu'une succession providentielle de hasards lui a mis à la main? Tout le fait espérer. M. Mon vient de présenter un projet d'abaissement des tarifs, qui, s'il est accepté, détournera vers la Péninsule une bonne partie du

mouvement commercial du continent et appellera forcément sur la production nationale le bénéfice d'une large réciprocité. L'occasion est unique, le champ plus vaste que jamais. Au moment même où l'alliance française et l'alliance anglaise se dégageaient pour l'Espagne, l'une de ses obstacles, l'autre de ses inconvéniens, l'Europe absolutiste rompait vis-à-vis du gouvernement de Madrid sa réserve hostile de treize années. La Prusse et l'Autriche, qui avaient cru devoir jeter entre elles et le libéralisme espagnol le cordon sanitaire de leur diplomatie, se voyaient atteintes et cernées à leur tour par l'épidémie révolutionnaire. Au bruit menaçant des trônes qui, de toutes parts, s'écroulaient, elles cherchaient avec effroi sur le continent les derniers points d'appui du principe monarchique, et s'étonnaient de ne trouver la vieille société intacte, la royauté forte, qu'en cette Espagne pestiférée dont, jusque-là, elles avaient repoussé la main. Vienne et Berlin s'empressaient de faire de cordiales avances à Madrid. Naples a définitivement pactisé avec l'Espagne constitutionnelle, et, pour la première fois depuis trois quarts de siècle, la bannière des Bourbons groupe à l'heure qu'il est sous son ombre les soldats des deux pays. L'hostilité du saint-siége, qui maintenait en Espagne un germe permanent d'insurrections, s'est également évanouie devant les terribles nécessités du moment. L'Espagne est redevenue, de l'aveu de Rome, la terre des rois catholiques, et, parmi ces pontons vermoulus dont la railleuse énumération fait sourire à Londres les amis du *Foreign-Office*, elle a pu trouver quelques carènes assez dociles pour porter à Gaëte le témoignage armé de sa réconciliation. Tous ses malheurs s'étaient enchaînés, tous ses succès s'enchaînent. Au sein de ce cataclysme effrayant qui, depuis quinze mois, broie ou démoralise en dedans, isole ou fait s'entre-choquer au dehors les nationalités naguère les plus fortes et les mieux équilibrées, l'Espagne, la malheureuse Espagne, qui jouait devant l'orgueil satisfait des nations le rôle de l'ilote ivre, a conquis tout à la fois sa liberté extérieure, son équilibre constitutionnel, son repos moral.

GUSTAVE D'ALAUX.

DE L'HISTOIRE

ANCIENNE

DE LA GRÈCE.

HISTORY OF GREECE,
BY G. GROTE. TOMES V ET VI.

Constatons d'abord le succès remarquable d'un livre dont nous avons déjà signalé le mérite scientifique et littéraire (1). La première édition est épuisée; une seconde vient de paraître. Tout en félicitant l'auteur, félicitons aussi son heureux pays, qui possède tant de lecteurs pour une œuvre grave et sérieuse. Le temps n'est plus où de semblables ouvrages pourraient espérer un pareil succès parmi nous. Autrefois, les révolutions des républiques antiques ont intéressé nos pères, mais ils vivaient sous la monarchie absolue; nous, qui faisons des révolutions, nous n'avons plus le temps de lire l'histoire ancienne. Ses leçons nous profiteraient cependant, surtout présentées avec l'impartialité, la sagesse, la saine raison qui caractérisent le talent de M. Grote.

(1) Voyez les livraisons du 1er avril 1847 et du 1er août 1848.

Nous voici arrivés à l'époque la plus brillante des annales de la Grèce. Les volumes dont nous avons à rendre compte sont remplis par l'invasion médique, le développement de la puissance maritime d'Athènes, l'administration de Périclès, enfin le commencement de la lutte terrible excitée parmi tous les peuples helléniques par la rivalité d'Athènes et de Lacédémone, guerre impie qui, en épuisant les forces d'une nation généreuse, allait la livrer bientôt sans défense aux rois de Macédoine. Dans les volumes précédens, l'auteur avait à coordonner, souvent à interpréter des documens rares et mutilés, débris informes et toujours suspects : aujourd'hui, des témoignages plus nombreux et assurément beaucoup plus respectables servent de base à son travail; mais de là aussi une difficulté nouvelle. L'autorité d'Hérodote et de Thucydide est si imposante, qu'en présence de ces grands noms l'historien moderne a peine à conserver la liberté de ses appréciations. Toutefois M. Grote n'est point de ceux qui se laissent éblouir par la renommée même la plus légitime. Plein de respect pour ces maîtres immortels, pénétré de toute la vénération qu'il leur doit en sa qualité d'érudit et d'historien, M. Grote n'oublie pas cependant ses devoirs de juge et sait que tout témoin est sujet à faillir. M. Grote m'a tout l'air de ne croire que ce qu'on lui prouve.

Soumise à cette critique sévère, l'histoire prend une gravité qui ne sera sans doute pas du goût de tout le monde. Aujourd'hui surtout, que la méthode contraire a de brillantes autorités en sa faveur, on reprochera peut-être à M. Grote de rejeter impitoyablement les aimables fictions qu'une école moderne recherche et se complaît à commenter. — Le docte Bœttiger, dans une dissertation latine, avait déjà prouvé *par vives raisons*, comme le docteur Pancrace, que l'histoire d'Hérodote a tous les caractères du poème épique. Le brave homme, c'est du Grec que je parle, n'y entendait point finesse, car il attachait une étiquette sur son sac, en donnant le nom d'une muse à chacun des livres de sa composition. Le ciel nous préserve de faire le procès d'Hérodote à cette occasion! nous ne le rendons même pas responsable de ses modernes imitateurs. Seulement nous tiendrons, avec M. Grote, que le temps n'est plus où la poésie et l'histoire peuvent s'unir et se confondre. A chacun son métier. Laissons à Hérodote ses neuf muses, et ne nous étonnons pas si M. Grote nous enlève quelques-unes de nos jeunes illusions.

Ces réflexions s'offrent d'elles-mêmes quand on lit dans l'auteur anglais le récit de la mort de Léonidas et de ses compagnons. Hérodote nous montre Léonidas célébrant ses propres funérailles avant de quitter Sparte, et allant de sang-froid se battre contre trois millions d'hommes avec ses trois cents compagnons, uniquement pour apprendre au grand roi à quelles gens il allait avoir affaire. Hérodote dit expressément que Léonidas ne connaissait pas le défilé des Thermopyles, et que

ce fut seulement après s'y être établi qu'il crut un instant à la possibilité de fermer l'entrée de la Grèce aux barbares. Ce dévouement solennel, ces jeux funèbres, tout cela est homérique, c'est-à-dire sublime. Malheureusement la réflexion vient, et l'on se rappelle que la diète des Amphictyons siégeait aux lieux mêmes où mourut Léonidas, et qu'en sa qualité de roi de Sparte, Léonidas ne pouvait pas ignorer la position des Thermopyles, s'il ne les avait pas visitées lui-même; que de plus, en sa qualité de petit-fils d'Hercule, il avait nécessairement ouï parler d'un lieu célèbre dans les légendes héroïques de sa divine famille; enfin on voit, par le témoignage même d'Hérodote, que les Grecs confédérés appréciaient toute l'importance des Thermopyles, puisqu'ils y avaient dirigé un corps considérable, et que leur flotte, en venant stationner à la pointe nord de l'île d'OEubée, avait en vue d'empêcher les Perses de tourner cette position par un débarquement opéré sur la côte de la Locride, en arrière du défilé.

J'ai eu le bonheur, il y a quelques années, de passer trois jours aux Thermopyles, et j'ai grimpé, non sans émotion, tout prosaïque que je sois, le petit tertre où expirèrent les derniers des trois cents. Là, au lieu du lion de pierre élevé jadis à leur mémoire par les Spartiates, on voit aujourd'hui un corps-de-garde de *chorophylaques* ou gendarmes portant des casques en cuir bouilli. Bien que le défilé soit devenu une plaine très large par suite des atterrissemens du Sperchius, bien que cette plaine soit plantée de betteraves dont un de nos compatriotes fait du sucre, il ne faut pas un grand effort d'imagination pour se représenter les Thermopyles telles qu'elles étaient cinq siècles avant notre ère. A leur gauche, les Grecs avaient un mur de rochers infranchissables; à leur droite, une côte vaseuse, inaccessible aux embarcations; enfin, entre eux et l'ennemi s'élevait un mur pélasgique, c'est-à-dire construit en blocs de pierre longs de deux ou trois mètres et épais à proportion. Ajoutez à cela les meilleures armes alors en usage et la connaissance approfondie de l'école de bataillon. Au contraire, les Perses, avec leurs bonnets de feutre et leurs boucliers d'osier, ne savaient que courir pêle-mêle en avant, comme des moutons qui se pressent à la porte d'un abattoir. On m'a montré à Athènes des pointes de flèches persanes trouvées aux Thermopyles, à Marathon, à Platée; elles sont en *silex*. Pauvres sauvages, n'ayez jamais rien à démêler avec les Européens! S'il y a lieu de s'étonner de quelque chose, c'est que ce passage extraordinaire ait été forcé. Léonidas eut le tort d'occuper de sa personne un poste imprenable et de s'amuser à tuer des Persans, tandis qu'il abandonnait à un lâche la garde d'un autre défilé moins difficile, qui vient déboucher à deux lieues en arrière des Thermopyles. Il mourut en héros; mais qu'on se représente, si l'on peut, son retour à Sparte, annonçant qu'il laissait aux mains du barbare les clés de la Grèce?

Voilà dans sa nudité le fait raconté par Hérodote en poète et en poète grec, c'est-à-dire qui recherche le beau et le met en relief avec autant de soin que quelques poètes aujourd'hui recherchent le laid et se complaisent à la peinture des turpitudes humaines. La fiction, dira-t-on, vaut mieux que la vérité. Peut-être; mais c'est en abusant des Thermopyles et de la prétendue facilité qu'ont trois cents hommes libres à résister à trois millions d'esclaves, que les orateurs de l'Italie sont parvenus à laisser les Piémontais se battre tout seuls contre les Autrichiens.

Ce n'est pas chose nouvelle que de reprendre Hérodote, et le bonhomme a été si mal traité autrefois, qu'en faveur de la justice tardive qu'on lui rend aujourd'hui, il pardonnera sans doute à M. Grote quelque réserve à se servir des admirables matériaux qu'il nous a laissés. Contredire Thucydide est une hardiesse bien plus grande, et l'idée seule a de quoi faire trembler tous les érudits. J'ai cité tout à l'heure une erreur, volontaire ou non, d'Hérodote; en voici une de Thucydide beaucoup plus grave, et qui n'a point échappé au sévère contrôle de M. Grote. Sa critique est-elle juste? On peut le croire: pour convaincre Thucydide, M. Grote n'emploiera d'autres preuves que celles que lui fournira Thucydide lui-même.

Il s'agit du jugement célèbre qu'il porte contre Cléon. C'est à Cléon, pour le dire en passant, que nous devons « l'histoire de la guerre du Peloponnèse, » car il fit bannir Thucydide, qui, voyant se fermer pour lui la carrière politique, écrivit l'histoire de son temps. La postérité, loin d'en savoir gré à Cléon, a toujours fait de son nom un synonyme de la bassesse acharnée contre le talent. Et, comme si ce n'était pas assez de la plume de fer de l'historien, Aristophane, avec ses railleries acérées, est venu donner le coup de grace au malencontreux corroyeur. *La Guerre du Peloponnèse* et *les Chevaliers*, n'en est-ce point assez pour enterrer un homme dans la fange? Aussi tout helléniste tient Cléon pour un tribun factieux et pour un concussionnaire. Suivant M. Grote, Cléon *n'est point encore jugé*, et cette opinion si nouvelle mérite qu'on l'examine de près. Rappelons-nous que M. Grote n'est point un partisan à outrance de la démocratie, et qu'il fuit le paradoxe. Ce n'est pas parce que Cléon fut un corroyeur, ce n'est pas parce qu'il fut l'idole de la lie du peuple que M. Grote prend sa défense, le seul sentiment de la justice l'anime, et c'est pour avoir lu avec attention les pièces du procès qu'il en demande la révision.

Oublions d'abord, nous dit-il, les facéties plus ou moins venimeuses d'Aristophane, qui n'est pas plus une autorité en matière d'histoire ancienne que les spirituels auteurs du *Punch* ou du *Charivari* n'en sont une pour l'histoire de notre temps. Un rapprochement curieux donne la valeur du témoignage d'Aristophane. La représentation des *Nuées*

précéda d'un an celle des *Chevaliers;* on en peut conclure que vers ce temps-là, pour frapper ainsi à tort et à travers Socrate et Cléon, Aristophane n'était pas toujours honnêtement inspiré.

Quant à Thucydide, M. Grote nous prouve que le grand historien, homme de guerre fort médiocre, laissa prendre à sa barbe, et par une impardonnable négligence, une place très importante, qu'il devait et qu'il aurait pu facilement défendre. Il pensait à autre chose ce jour-là; peut-être écrivait-il l'oraison funèbre des Athéniens morts à Samos, tandis que Brasidas surprenait Amphipolis. Thucydide fut jugé selon les lois de son pays. Cléon exagéra peut-être son manque de vigilance; quant aux conséquences de sa faute, elles étaient déplorables, et les juges ne furent pas plus sévères alors que ne serait aujourd'hui un conseil de guerre dans un cas semblable. Éloigné des affaires par un parti politique, Thucydide a jugé ce parti, et surtout son chef, avec une rigueur où se trahit un sentiment d'inimitié personnelle. Lui-même en fournit des preuves par la manière dont il apprécie les actes de ses adversaires. Choisissons l'exemple le plus notable, la prise de Sphactérie par Cléon.

La guerre du Péloponnèse durait depuis plusieurs années avec des chances diverses, sans que la fortune se déclarât ouvertement pour Athènes ou pour Lacédémone. Dans le Pnyx, on était divisé sur la politique à suivre. Les uns, on les appelait les oligarques, inclinaient à la paix; les autres, c'étaient les démocrates, voulaient continuer la guerre avec un redoublement d'activité. Les premiers, habitués à reconnaître l'ancienne suprématie de Sparte, étaient prêts à s'y soumettre encore, croyant qu'on pouvait faire bon marché d'une insignifiante question d'amour-propre, lorsqu'il s'agissait d'acheter par cette concession le retour de la prospérité matérielle. Les autres, au contraire, s'indignaient d'accepter une position secondaire, et revendiquaient pour leur patrie le droit de ne traiter avec Sparte que d'égale à égale. Cléon fit prévaloir la politique belliqueuse, et, en dirigeant lui-même les opérations militaires, il porta à la rivale d'Athènes le coup le plus terrible qu'elle eût encore reçu. Toute la flotte lacédémonienne fut capturée à Sphactérie, et un corps de troupes, où l'on comptait cent vingt Spartiates, bloqué dans cette île, mit bas les armes devant Cléon. Jusqu'alors on avait réputé les Spartiates invincibles sur terre. Ils vivaient sur leur vieille réputation des Thermopyles, et l'on croyait qu'on pouvait peut-être les tuer, jamais les prendre. Cette renommée tomba avec Sphactérie. Lacédémone fut humiliée, et demanda la paix. Pour quelque temps, la supériorité d'Athènes fut établie dans toute la Grèce.

C'est pourtant cette expédition de Sphactérie que Thucydide s'est efforcé de rabaisser comme la plus facile des entreprises, bien plus, comme une faute politique énorme. Ceux qui voulaient la paix achetée

par des concessions sont, à ses yeux, les seuls gens habiles, et, à l'appui de son opinion, Thucydide rattache à l'affaire de Sphactérie les désastres qui accablèrent Athènes quelques années plus tard. Cette manière d'argumenter est aussi facile que de faire des prédictions après les événemens; mais il oublie que ces désastres furent les conséquences de fautes déplorables qu'on ne peut imputer à Cléon. Athènes, enivrée de ses succès, méprisa ses ennemis, les irrita, les humilia sans les écraser; puis, comme tous les présomptueux, elle finit par expier cruellement sa folle témérité. Tout cela ne prouve rien contre Cléon. Peut-être après la prise de Sphactérie eut-il le tort de ne pas conseiller une paix glorieuse, mais il ne s'ensuit pas qu'il ne l'eût pas préparée par la vigueur de ses dispositions.

Aux yeux de M. Grote, Cléon est le représentant d'une classe de citoyens nouvelle encore en Grèce au temps de Thucydide, et formée par les institutions populaires de Clisthènes et de Périclès. La constitution athénienne avait ouvert à tous les citoyens la carrière des emplois politiques, mais long-temps elle ne put détruire les vieilles habitudes et le respect enraciné pour les familles illustres. Un fait analogue s'est reproduit à Rome. Lorsque les plébéiens eurent obtenu, après de longs efforts, le droit de prétendre au consulat, ils ne nommèrent d'abord que des patriciens. De même à Athènes, les familles illustres et les grands propriétaires territoriaux furent long-temps, malgré la constitution la plus démocratique, en possession de fournir seuls à la république ses généraux et ses hommes d'état. Périclès, en remettant la discussion de toutes les affaires à l'assemblée du peuple, avait créé le pouvoir des orateurs. Il était lui-même le plus éloquent des Grecs, et il offrit pendant près de quarante années le spectacle admirable d'un talent merveilleux, faisant toujours prévaloir la raison et le bon sens. Après lui, l'éloquence continua à régner dans les assemblées; mais bien souvent, dans les démocraties, c'est la passion et la violence du langage qu'on appelle de ce nom. Sans doute, Cléon n'eut pas plus l'éloquence de Périclès que son incorruptible probité, mais il continua pourtant sa politique, et l'on ne peut alléguer contre lui aucune violence, aucune mesure contraire aux lois de son pays. On cherche en vain dans ses actes de quoi justifier l'indignation et la haine qui s'attachent à sa mémoire. Vraisemblablement, Cléon demeura au-dessous de sa tâche, car ce n'est pas impunément qu'on succède à Périclès; mais on peut croire, avec M. Grote, que le grand grief de ses contemporains fut qu'homme nouveau, pour parler comme les Romains, il aspira le premier aux honneurs, et qu'il constata le premier l'égalité des droits de tous les citoyens.

Bien des gens aujourd'hui sauront un gré infini à Cléon d'avoir été corroyeur, et se le représenteront comme un ouvrier démocrate tan-

nant le cuir le matin et pérorant le soir dans les clubs. Il n'en est rien, et ce point vaut la peine qu'on s'y arrête; je laisserai M. Grote un instant pour rechercher quelles gens étaient les démocrates d'Athènes, quatre cents ans avant J.-C. — Cléon sans doute était corroyeur, c'est-à-dire qu'il possédait, exploitait des esclaves, lesquels préparaient les cuirs, mais il n'était pas plus artisan que plusieurs de nos candidats parisiens aux élections de 1848 n'étaient ouvriers, bien qu'ils en usurpassent le titre. Un homme libre ne travaillait guère de ses mains à Athènes, et comment cela lui aurait-il été possible? Tout citoyen d'Athènes était à la fois juré, soldat et marin. Tantôt il lui fallait siéger dans sa dicastérie, et passer souvent plusieurs journées à juger des procès, moyennant trois oboles par séance; tantôt on le plaçait devant une rame et on l'envoyait en station pour plusieurs mois dans l'Archipel; ou bien, couvert des armes qu'il lui fallait acheter de ses deniers, il partait pour la Thrace ou la côte d'Asie, payé, il est vrai, un peu plus cher qu'un juge, lorsqu'il possédait un cheval ou bien les armes d'uniforme dans l'infanterie de ligne. S'il eût été artisan, que seraient devenues cependant ses pratiques? qui aurait pris soin de sa boutique et des instrumens de son métier? L'homme libre, le citoyen se battait, votait dans l'*agora*, jugeait au tribunal, mais il aurait cru s'avilir en faisant œuvre de ses dix doigts. Pour travailler, on avait des esclaves, et tel qui n'aurait pas eu le moyen d'avoir un bœuf dans son étable était le maître de plusieurs bipèdes sans plumes ayant une ame immortelle. Ces esclaves faisaient les affaires domestiques et exerçaient la plupart des métiers, concurremment avec un certain nombre d'étrangers qui, protégés par les lois d'Athènes, faisaient fleurir l'industrie dans la ville, à la condition de ne jamais se mêler de politique. On sait que s'immiscer des affaires de la république, pour un étranger domicilié, pour un *métœque*, c'était un cas pendable.

On est tenté de se demander si cette abominable institution de l'esclavage n'était pas intimement liée avec l'existence des démocraties antiques, et si elle n'était pas au fond la base de l'égalité politique entre tous les citoyens. Dans l'antiquité, nul homme libre ne devait son existence à un autre homme libre. C'était de la république seule qu'il recevait un salaire, et, son esclave étant *sa chose*, il pouvait se dire à bon droit qu'il n'avait besoin de personne. La différence de fortune marquait cependant des distinctions inévitables entre les citoyens; mais comment ne pas reconnaître pour son égal celui qui délibère avec vous dans le même tribunal, qui serre son bouclier contre le vôtre dans la même phalange ou sur le même vaisseau? Ajoutez que, débarrassé par ses esclaves des préoccupations de la vie matérielle, le citoyen d'une ville grecque demeurait tout entier à la vie politique. Il avait le temps d'apprendre les lois de sa patrie, d'en étudier les institutions et de se

les rendre aussi familières que le peuvent faire chez nous les hommes qu'on appelle par excellence les *représentans du peuple*. Enfin, ce qui est particulièrement essentiel dans une démocratie, la communauté de pensées nobles et généreuses, l'amour de la gloire et le respect de soi-même, tous ces sentimens étaient entretenus et fortifiés sans cesse parmi ces citoyens qui, riches ou pauvres, laissaient à des esclaves tous les travaux manuels et bas.

Car il faut bien le dire, il y a des professions inférieures les unes relativement aux autres, et, quelque partisan de l'égalité que l'on soit, il est impossible de les avoir toutes en même estime. Interrogez ces ouvriers qui travaillent ensemble à bâtir un édifice. Voyez la fierté de celui qui vous dit qu'il est maçon et l'air humilié ou colère de cet autre, obligé de convenir qu'il est *garçon*. Le premier se croit le bras droit de l'architecte, le second sait qu'il n'est que le bras droit du maçon, pour lequel il prépare les pierres et le plâtre. Que sera-ce si l'on compare des professions encore moins rapprochées, si l'on oppose, par exemple, aux *travailleurs de la pensée* les travailleurs de l'aiguille ou du hoyau? Les premiers, qui ont des idées philosophiques, aujourd'hui surtout, ne se croiront peut-être pas plus utiles que les autres à la chose publique et fraterniseront volontiers avec les artisans; mais ces derniers se défendront-ils toujours d'un sentiment de jalousie et ne réclameront-ils pas quelquefois l'égalité de droits d'une façon qui ne sera ni modérée ni fraternelle? Dans nos sociétés modernes, la position de l'ouvrier vivant du salaire que lui donne un de ses concitoyens tient de celle de l'homme libre et de celle de l'esclave. Dans les sociétés antiques, les deux positions étaient nettement tranchées, et, à vrai dire, tout homme libre était un être privilégié, un aristocrate.

Ces tristes réflexions m'ont entraîné un peu loin du livre de M. Grote. J'y reviens pour signaler un de ses chapitres les plus remarquables, celui où il raconte et explique l'étonnante prospérité d'Athènes, si voisine de sa ruine, complète en apparence, à la suite de l'invasion persane. Rien de plus extraordinaire et de plus intéressant, en effet, que d'étudier un si prodigieux changement de fortune. Les mêmes hommes qui avaient vu deux fois l'Acropole au pouvoir du barbare, leurs temples détruits, leurs maisons livrées aux flammes, ces mêmes hommes, pour qui le sol de la patrie n'avait été long-temps que le tillac de leurs galères, se retrouvaient causant à l'ombre des portiques de marbre du Parthénon, au tintement de l'or mesuré par boisseaux dans le trésor de Minerve; devant eux s'élevaient les statues d'or et d'ivoire, ouvrages de Phidias, ou, s'ils portaient la vue plus au loin, elle s'arrêtait sur une mer couverte de vaisseaux apportant au Pirée les productions de tout le monde connu. Bien plus, ces vieux marins que les Perses avaient réduits quelque temps à la vie des pirates, maintenant commodément

assis dans un vaste théâtre, s'attendrissaient aux malheurs de ce grand roi qu'ils avaient si vigoureusement châtié huit ans auparavant (1). Devenus juges compétens de la poésie la plus sublime, ils pleuraient aux lamentations de Darius et d'Atossa chantées par un des leurs, par un soldat de Salamine et de Platée.

La génération d'Eschyle vit les plus grands malheurs et la plus grande gloire d'Athènes. Cette gloire, cette prospérité, furent dues à la révélation de sa puissance maritime. Xercès obligea les Athéniens à devenir matelots, et ils régnèrent sur la mer après la bataille de Salamine. Ardens à la poursuite du barbare, ils fondèrent une ligue où entrèrent toutes les villes grecques qui avaient des vaisseaux, c'est-à-dire toutes les villes commerçantes. Bientôt leurs alliés, moins belliqueux, se rachetèrent du service militaire en payant des trirèmes athéniennes. Dès ce moment, ils cessèrent d'être alliés, ils devinrent tributaires; mais cela se fit sans violence et par une transition presque insensible. Les contributions que payaient les alliés devaient autrefois être employées à faire la guerre aux Perses et à les éloigner des mers de la Grèce; mais les Perses avaient demandé la paix, et aucun pavillon étranger ne se hasardait plus en vue des côtes de la Grèce, toujours bien gardées par les vaisseaux athéniens. Athènes cependant continuait de percevoir les contributions de guerre : elle les employait à bâtir ses temples, à fortifier ses ports. M. Grote me paraît un peu indulgent pour cette interprétation des traités. « La domination d'Athènes, dit-il, était douce, intelligente, et ses alliés, riches et tranquilles sous sa protection redoutable, n'avaient point de plaintes réelles à former. » Cela n'est pas douteux; mais, de quelque manière que l'on envisage la question, il est impossible de ne pas voir dans ce protectorat qui s'impose graduellement tous les caractères d'une usurpation.

En général, on surprend chez M. Grote une certaine partialité pour Athènes, et aussi je ne sais quelle aversion, qui se trahit comme à son insu, contre sa rivale, Lacédémone. Il y a peut-être dans ce sentiment une réaction involontaire contre l'esprit anti-démocratique qui a dicté la plupart des histoires de la Grèce écrites en Angleterre. M. Grote a protesté avec raison contre cette tendance. D'un autre côté, à examiner de près les institutions et le caractère des deux républiques rivales, comment se défendre de cette séduction exercée par un peuple si spirituel, si communicatif, et qui a tant fait pour l'humanité? A cette démocratie d'Athènes, qui sait respecter la liberté de l'individu, qui toujours répand autour d'elle les bienfaits de ses arts et de sa civilisation perfectionnée, que l'on oppose le gouvernement oligarchique

(1) Le Parthénon fut achevé en 432 avant Jésus-Christ. La tragédie des *Perses* fut représentée en 472. La bataille de Salamine est de 480.

de Sparte, méfiant, cruel, souvent absurde, ennemi de tout progrès, jaloux de ses voisins et s'isolant par système. Ici un peuple enthousiaste pour les grandes choses, entraîné quelquefois à des fautes par une généreuse ambition, plus souvent par pur amour de la gloire; là une nation, disons mieux, une caste brutale, dominatrice, ignorante et ne connaissant d'autre droit que la force, voulant tout rapetisser au niveau de son ignorance, et n'ayant pour toute vertu qu'un patriotisme étroit ou plutôt un orgueil exclusif. Athènes nous apparaît comme une école ouverte où toutes les qualités, tous les instincts se développent et se perfectionnent pour le bonheur de l'humanité; — Sparte, comme une caserne où l'on ne prend qu'un esprit de corps arrogant, où l'on façonne les hommes, pour ainsi dire, dans le même moule, jusqu'à les faire penser et agir par l'inspiration de cinq inquisiteurs. Qui pourrait hésiter entre ces deux gouvernemens, qui pourrait refuser ses sympathies à celui d'Athènes?

En lisant les deux derniers volumes de l'histoire de la Grèce, je me suis rappelé un aphorisme célèbre de Montesquieu, et me suis demandé si, en Grèce, le principe de la démocratie a été en effet la *vertu*. — L'homme qui a préparé la grandeur d'Athènes en lui ouvrant la mer, celui qui a repoussé l'invasion persane, Thémistocle, était, pour appeler les choses par leur nom, un traître et un voleur. A Salamine, il obligea les Grecs à jouer le tout pour le tout; mais lui, il avait pris ses mesures pour être le premier citoyen de la Grèce, si la Grèce était victorieuse, ou le premier vassal de Xercès, si ses compatriotes succombaient dans la lutte. — Pausanias, le vainqueur de Platée, s'il ne trahissait pas les Grecs dans cette bataille qu'il semble avoir gagnée malgré lui, Pausanias, peu après, se vendit aux barbares après avoir pillé et rançonné les Grecs. Démarate, roi banni de Sparte, devenu courtisan de Xercès, ne lui demandait pour conquérir la Grèce que quelques sacs d'or. Il se faisait fort de gagner les principaux citoyens de chaque ville, et il est probable que, si ses conseils eussent été suivis, les Grecs d'Europe eussent été asservis comme leurs frères de l'Asie-Mineure. En effet, la cupidité paraît avoir été le vice dominant dans toutes ces petites républiques, et partout l'homme en place se servait de son pouvoir pour faire des gains illicites. Ces hommes même qui, par leur éducation bizarre, par leur orgueil immodéré, semblent plus que les autres Grecs à l'abri de la corruption, — car quelles jouissances pouvait procurer l'argent à ceux qui mettaient toute leur vanité à se priver des douceurs du luxe? — les farouches Spartiates, une fois hors de leur séminaire, se livraient effrontément aux exactions les plus odieuses. Aristide, Périclès, célèbres l'un et l'autre par leur désintéressement, sont des exceptions au milieu de la corruption de leur patrie, et la renommée qu'ils durent à leur probité suffirait à montrer combien était gé-

néral le vice dont ils furent exempts. Comment se fait-il que cette société si avide, que cette démocratie si facile à corrompre, subsista long-temps et périt peut-être plutôt par ses fautes que par ses vices? A mon avis, le grand principe de la démocratie grecque, c'est le respect de la loi, c'est-à-dire le respect de la majorité. C'était la première idée qu'un Grec recevait en naissant et qu'il suçait pour ainsi dire avec le lait. Toutes les républiques de la Grèce se montrent à nous divisées en factions ennemies; ces factions se combattent, en paroles s'entend, sur la place publique, et le parti vaincu se soumet paisiblement à la décision de la majorité. L'idée d'en appeler à la violence est presque inconnue, et cette discipline des partis, ce respect pour la chose jugée que nous admirons aujourd'hui dans le parlement anglais, paraît avoir été familière à tout citoyen grec. Le goût et le talent de l'éloquence étaient innés chez ce peuple privilégié. Persuader par la parole, telle était l'ambition de chacun, et, comme chacun espérait persuader un jour, il obéissait avec empressement au vœu d'un orateur aujourd'hui bien inspiré, assuré qu'on lui obéirait à lui-même une autre fois. Le récit de la retraite des dix mille est, je pense, un des exemples les plus remarquables de cette obéissance absolue que les Grecs montraient aux décisions de la majorité. Les dix mille, jetés au cœur de l'Asie sans chefs et sans organisation, se formaient en assemblée dans leur camp, discutaient leurs marches, leurs mouvemens de retraite, et exécutaient à la lettre les mesures prises à la pluralité des voix. Or, quels étaient ces soldats? Des aventuriers, rebut de républiques en guerre les unes contre les autres, des gens perdus de dettes et de crimes, et faisant métier de vendre leur bravoure au plus offrant. Si un pareil ramas d'hommes se disciplinait si facilement, on peut juger de ce qu'étaient des citoyens pères de famille, attachés au sol de la patrie et nourris dans le respect de leurs institutions. Concluons que, si on ne peut rendre les hommes plus vertueux, il est possible de les rendre plus disciplinés, plus attentifs à leurs intérêts. C'est le résultat que les législateurs grecs avaient obtenu, et, plus que jamais, nous devrions étudier leurs institutions aujourd'hui.

P. Mérimée.

DES ÉLECTIONS

ET

DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Le public de Paris commence à se remettre, avec sa mobilité habituelle, de la profonde consternation où il s'était laissé tomber le lendemain des élections. Ce qui nous surprenait, pour notre part, en parcourant naguère encore cette capitale stupéfaite, c'est qu'après le 24 février et le 27 juin, elle pût encore être surprise de quelque chose. Une ville qui avait vécu trois mois sous le régime du gouvernement provisoire, qui avait vu pendant trois jours des ruisseaux de sang sillonner ses rues, avait donné, nous le pensions, dans ces épreuves, à la fois la mesure de son mal et la mesure de ses forces. Échappés d'un tel péril par un tel effort, il y avait lieu de nous croire désormais à l'abri de l'illusion comme de l'épouvante. Une sécurité trompeuse ne semblait plus permise à ceux qui avaient senti un gouvernement et une armée s'évanouir une fois tout d'un coup entre leurs mains; mais la terreur ne devait plus pouvoir atteindre ceux qui, sans gouvernement, sans armée, avaient su, une fois aussi, secouer l'étreinte des factions. Donnerons-nous toujours le spectacle de ces alternatives d'héroïsme et de timidité? Ne cesserons-nous jamais de croire que tout est sauvé, ou que tout est perdu?

Mais, disait-on, les partis ne sont pas découragés; mais de funestes

doctrines, une fois comprimées dans leur expression violente, ont fait un travail souterrain; mais des parties saines du corps social ont été entamées par la contagion; mais le suffrage universel, hardi et sensé aux deux épreuves précédentes, s'est montré en plus d'un lieu languissant dans l'exercice de ses droits, crédule à de fausses promesses, accessible à des appétits brutaux. Vraiment en sommes-nous là? c'est là ce qui nous étonne! Et à quoi pensions-nous depuis quinze mois, si de pareils faits nous prennent au dépourvu? Parce que le socialisme était battu dans nos faubourgs et réfuté dans nos livres, pensions-nous avoir déraciné, une fois pour toutes, ses véritables points d'appui? Ne lui restait-il pas sa grande base d'opérations, la crédulité du pauvre qui souffre, l'impatience du subordonné qui obéit, le malaise des ambitions mécontentes, cette misère, son œuvre et son instrument, qu'il produit et qu'il exploite, en un mot tout ce grand domaine que les vices, les malheurs et les passions humaines tiennent sans cesse ouvert à son infernale puissance? Il semait dans ce vaste champ à ciel découvert; vous le saviez, vous le voyiez faire : il moissonne aujourd'hui. Ce n'est pas rassurant sans doute, mais c'est assez naturel. Et nos nouvelles institutions politiques, est-ce que nous ne savions pas qu'elles ne gardaient que trop l'empreinte de l'esprit de désordre des temps malheureux où elles ont pris naissance? est-ce que tant d'hommes, parmi leurs auteurs, dont la main était plus habituée à ébranler la société qu'à la combattre, n'y avaient pas laissé leur cachet? N'étions-nous pas prévenus, dès le premier jour, qu'elles laissaient toutes les écluses ouvertes au flot révolutionnaire, et que, si l'esprit de résistance essayait de s'appuyer sur elles, le seul poids du corps ferait fléchir ces digues bâties sur le sable? Cela est arrivé, voilà tout. Naïf comme l'enfance, fécond en heureuses inspirations, éclairé souvent par les traits d'un bon sens naturel, le suffrage universel, encore bien nouveau parmi nous, a eu la mobilité et l'inexpérience de son âge. Il a cru à la parole du premier venu; il s'est joué parfois de lui-même. Mécontent, et à bon droit, d'un présent que les révolutions lui ont fait si dur, déçu dans plus d'une attente, il a ouvert l'oreille aux espérances fallacieuses d'un avenir idéal. Les médecins ne l'ayant pas guéri sur-le-champ, il a voulu essayer des empiriques. Tel qui adorait au 10 décembre le grand nom de Napoléon vient d'évoquer les revenans de 93, et cela toujours par le même motif, par l'agitation que donne le malaise, par cette confiance aveugle qui pousse les masses dans les bras d'un homme, par le puéril espoir d'en finir d'un coup avec tout ce qui gêne. L'artificieux système du scrutin de liste, que nous avons dénoncé dès le premier jour et qui se résume à tenir les candidats et les électeurs hors de vue les uns des autres, a aussi porté ses fruits attendus. Il a donné au scrutin électoral tout le hasard d'une loterie où la société, j'en con-

viens, n'a pas gagné tous les lots; mais tout cela était prévu, prédit, écrit, pour ainsi dire, par avance dans le texte même de nos lois. Vous qui vous récriez, vous aviez donc oublié deux choses : la révolution et la constitution de 1848!

Hélas! oui, nous l'oubliions, mais d'autres ne l'oubliaient pas. Pendant que Paris déridait son front et dépouillait ses vêtemens de deuil, pendant que nous allions admirer son éclat renaissant dans ses fêtes et ses promenades ranimées, pendant que nous respirions la douceur de l'air et que notre poitrine soulagée reprenait haleine, d'autres, à nos côtés, sous nos yeux, ne perdaient pas une seule minute de ces jours de trêve. Incessamment mêlés à la foule, ils allaient compter tout ce que le spectacle de la richesse, même modeste et bienfaisante, peut faire passer d'impressions pénibles dans le cœur des moins heureux. Ils versaient de nouveau le venin dans les blessures à peine cicatrisées. Pendant que nous regardions défiler ces belles troupes, symbole de l'ordre et défense de nos nuits tranquilles, ils se souvenaient qu'à un jour donné ces armes étaient tombées comme d'elles-mêmes des mains qui les tenaient, et, pénétrant dans les rangs, ils s'ingéniaient à retrouver le secret de ces étranges défaillances. Si les orages de l'an passé avaient laissé entre eux quelques différends, ils les accommodaient en silence. Coups de fusil échangés sur la place publique, coups de poing assénés dans la salle des conférences, outrages empruntés aux grossiers vocabulaires des halles, calomnies réciproques, tout était effacé, tout cédait à l'entraînement d'une haine commune. Des listes où se trouvaient côte à côte ceux qui avaient ordonné la mitraille en juin et ceux qui l'avaient reçue en pleine poitrine émanaient de l'officine du parti, et la consigne, répétée tout bas de bouche en bouche, passait de Dunkerque à Perpignan. Pendant ce temps, que faisaient les défenseurs de l'ordre? Ils dépensaient à plaisir, en fantaisies individuelles, un petit trésor de forces amassé au prix du sang. Chaque couleur, chaque nuance avait son candidat de prédilection. Beaucoup ne trouvaient pas leurs opinions suffisamment bien représentées, si elles ne l'étaient en leurs personnes. La plupart des départemens s'isolant, dans une humeur assez légitime, mais exagérée, contre la capitale, procédaient chacun à sa guise, sans envoyer de lumières et sans accepter de conseils. S'agissait-il de prêcher l'union? l'éloquence ne tarissait pas. S'agissait-il de la pratiquer? tout le monde faisait ses réserves. Le marchand de Paris s'inquiétait de la réaction : l'excès du bien lui paraissait, disait-il avec complaisance, redoutable autant que l'excès du mal. Le paysan de Bretagne voulait, en fait d'opinion, des traditions et des quartiers irréprochables; le protestant du midi préférait le *credo* révolutionnaire au symbole de la foi catholique. Si les hommes éminens de chacun des anciens partis politiques s'essayaient à opérer entre eux des transac-

tions équitables, il fallait voir à quelles récriminations de leurs amis, à quelles méfiances de leurs anciens adversaires cette tentative patriotique les laissait en butte. Toute prétention de mettre au pas les ambitions et les vanités était accueillie avec une humeur mal déguisée et une raillerie de bon goût dans cette société que la moindre règle fatigue, que la moindre supériorité offusque, et où tout ce qui reste de discipline semble, par un piquant contraste, s'être réfugié dans le camp des partis anarchiques. Et le gouvernement, ce gouvernement appelé de tant de vœux, entouré de tant d'écueils, marchant sur un terrain mobile, en présence d'une hostilité acharnée et sous le feu d'une conspiration permanente, quel appui trouvait-il dans ceux qui l'avaient porté là? Il était le gouvernement; c'est tout dire. N'est-il pas convenu, en France, que le gouvernement est né pour servir d'exercice à la critique des bons esprits? N'est-il pas convenu qu'on doit demander toute protection au gouvernement et ne lui prêter jamais aucun appui? Tout gouvernement n'est-il pas, sous peine de mort, condamné à être infaillible? Voilà à quels jeux nous nous livrions de nouveau sur la glace à peine épaissie qui nous séparait de l'abîme. Dieu merci! cette fois l'abîme n'a fait que s'entr'ouvrir sous nos pas, juste assez pour nous effrayer, pas assez pour nous engloutir.

Nous voudrions en effet, en examinant de sang-froid la situation nouvelle que les élections nous ont faite, conserver ce qu'il y a de salutaire dans cet effroi sans affaiblir à nos propres yeux tout ce qui nous reste de moyens et de garanties de salut. Une assemblée dont les deux tiers au moins sont sincèrement dévoués à notre cause, tel est le produit de ces élections, qui ont donné lieu à tant d'espérances et à tant de craintes. C'est bien assez pour nous défendre; nous sommes heureux que ce ne soit pas assez pour nous rassurer complétement. Si cette assemblée comprend son rôle, tel au moins qu'il nous apparaît, c'est à nous maintenir dans cet état, non pas d'alarmes, mais de vigilance, qu'elle doit travailler sans relâche. Sa tâche est de nous convaincre de la profondeur de notre mal autant que de nous en préserver. La perte a été dans l'illusion. Le salut est dans la lumière. Qu'aucune tranquillité de la surface ne lui fasse donc perdre de vue ce qui s'agite à des couches où notre regard pénètre difficilement, ce qui se médite dans ces retraites où la révolution a depuis long-temps l'habitude de faire sa veillée d'armes dans l'ombre et dans le silence; qu'aucune question accessoire, qu'aucun intérêt passager ne vienne distraire son attention. L'assemblée doit faire en sorte qu'entre le socialisme et la société aucun nuage ne s'interpose.

Autant qu'on en peut juger par la simple liste des noms propres, la nature de sa composition lui rend cette position nette non-seulement facile, mais obligatoire. Il n'est personne qui n'ait remarqué quelle

préférence le suffrage universel avait manifestée cette fois, dans l'un comme dans l'autre camp, pour les opinions bien tranchées et les caractères bien connus. Là où il s'est montré intelligent des dangers publics, il a été chercher, sans hésiter, parmi les vétérans de la vie politique ceux dont la conduite passée avait fait preuve de décision et d'énergie. Les noms qui effrayaient la timidité de certaines opinions moyennes sont au contraire ceux qui, par leur éclat, ont agi le plus efficacement sur l'esprit simple des masses. La majorité de l'assemblée comptera dans son sein, à quelques exceptions près qui sont dans toutes les bouches et que nous espérons ne pas regretter toujours, les serviteurs les plus éminens des deux monarchies passées. En les mettant côte à côte sur les mêmes bancs et le plus souvent sur les mêmes listes, en oubliant leurs torts communs, le corps électoral a voulu sans doute leur donner l'exemple d'oublier aussi leurs griefs réciproques. Il n'a vu qu'une seule chose : leur dévouement aux principes sociaux et la fermeté qu'à des époques et sous des drapeaux différens ils avaient déployée pour les défendre. En revanche, là où l'entraînement révolutionnaire s'est emparé des populations, aucun excès de langage, aucun dévergondage d'imagination ne les a fait reculer. Ni le danger de désorganiser devant l'étranger menaçant les rangs de notre belle armée et d'humilier la dignité du commandement, ni la crainte de dégrader les annales de notre histoire par les monumens d'une brutale ignorance, ni le cynisme des provocations sanguinaires, rien n'a arrêté l'expression de leurs instincts égarés. De ces deux mouvemens en sens contraire, impétueux et francs l'un et l'autre comme tout ce qui est populaire, doit sortir l'assemblée la plus distinctement tranchée en deux partis dont les fastes parlementaires aient jamais fait mention. Tout différera, on le voit déjà, entre les bancs opposés de cette chambre nouvelle, à commencer par le langage et par l'aspect extérieur. La société comptera ses meilleurs défenseurs pour faire tête à ses plus farouches assaillans. Nous aurons, d'un côté, beaucoup de renommée, et de l'autre, faute de mieux, au moins beaucoup de bruit. Nous nous en applaudissons pour notre part : si la France a quelque sentiment et quelque mémoire d'elle-même, nous verrons bien dans lequel de ces deux miroirs il lui plaît de se regarder pour se reconnaître.

Mais cela même indique à la majorité de l'assemblée la seule ligne de conduite qui soit ouverte devant elle. Dire que le jour des transactions bâtardes entre l'ordre et le désordre est passé, c'est dire aussi que le temps des partis énergiques est venu. Le sort de l'assemblée qui vient de finir est instructif. Elle a eu deux phases bien différentes. Dans la première, elle a défendu l'ordre compromis, mais elle l'a toujours défendu à la dernière heure et aux moindres frais de répression possible, se laissant pousser, presser par l'opinion et les événemens, et ne

faisant jamais pour protéger la société que juste ce qu'elle ne pouvait négliger sans périr. Plus d'une fois, elle a admis tous les principes du désordre, sauf à en comprimer violemment les conséquences. Dans la seconde, une inquiétude étrange s'est emparée d'elle et a comme égaré son esprit. La haine de certains hommes, une sollicitude sans motif pour la forme républicaine que rien ne menaçait, l'ont tout d'un coup, pour ainsi dire, fait reculer dans le camp même de ceux qu'elle venait de vaincre. Elle a risqué, sur ses derniers jours, de faire renaître dans la capitale les scènes sanglantes qui, à son début, avaient failli l'emporter elle-même. Ces deux conduites contradictoires, l'une insuffisante et l'autre dangereuse, expliquent l'impopularité qui l'a frappée aux yeux du pays. Dans la retraite où la plupart d'entre eux vont retourner, les hommes qui se sont intitulés républicains purs et par excellence réfléchiront sans doute sur les motifs de ce verdict populaire. Ils comprendront qu'ils ont ignoré le sentiment public en mettant une question, quelle qu'elle fût, au-dessus de la question sociale, qui seule doit occuper le terrain. Ils comprendront que ce n'est pas la faute de la réaction, si la France, bien que rattachée à la république, est pourtant trop inquiète du nécessaire, depuis le 24 février, pour porter beaucoup d'intérêt à ces questions de forme de gouvernement, qui sont le luxe de la politique. Ils sentiront que c'est pour en avoir fait leur unique et exclusive affaire que des deux côtés on les a remerciés de leurs services. Il leur restera ensuite à faire leur choix entre les deux véritables et sérieux partis qui nous divisent. Du côté de l'ordre, tous les rangs leur restent ouverts : j'ignore si, de l'autre, on se montrera aussi tolérant, et si, avant de les admettre, on ne leur demandera pas de régler certains comptes. C'est leur affaire. En attendant qu'ils aient décidé de quel côté ils vont porter leur concours, on peut toujours tirer parti de leur exemple.

Ce qu'ils n'ont pas fait, c'est précisément ce que l'assemblée nouvelle a mission de faire. Marcher droit au-devant de l'ennemi de la société, défier hardiment ses attaques, se maintenir toujours sans doute sur le terrain de la légalité; mais, dans cette enceinte encore assez vaste, ne pas l'attendre, mais le chercher, voilà ce que la France se promet de voir faire à cette assemblée dès le premier jour. Elle se dit que ce ne doit pas être en vain que, par deux batailles et deux scrutins, qui ont été aussi des batailles, elle est enfin parvenue à remettre du même côté, à diriger dans le même sens, le droit et la force, l'exécution et la loi. Elle a accepté tous les défis que lui a jetés l'esprit révolutionnaire : elle s'est tirée de tous ses piéges; elle a pris patience avec tous ses subterfuges et tous ses délais; elle a donné à ses nouvelles institutions toutes les consécrations, tous les baptêmes démocratiques qu'il a pu rêver; elle espère avoir aussi conquis le droit de le regarder en face et de faire

hardiment usage contre lui des forces qu'il lui a laissées. Qui sera fort, qui aura le droit de parler et d'agir, si ce n'est un président et une assemblée, élus l'un et l'autre par des millions de suffrages, marchant de concert et s'appuyant l'un sur l'autre? Où sera l'expression de la volonté nationale, où sera le droit du commandement, si on ne les reconnaît pas à ces signes? Nous avons plongé par deux fois notre gouvernement nouveau-né, chétif et tremblant, dans les pleines eaux populaires, au grand hasard de l'y submerger; c'est bien le moins, puisqu'il en sort vivant, qu'il en sorte aussi invulnérable.

Un tel droit appuyé sur une telle force inquiète, il est aisé de le voir, tous les chefs les plus avisés d'une minorité chez qui l'emportement n'exclut pas toute prudence. Ils ne perdent aucun artifice pour arriver à faire douter la majorité d'elle-même. Les menaces de la rue, les clameurs sur les bancs ne vont pas tarder à s'élever. On a à ce sujet de bons précédens à suivre. Les fervens disciples du nouvel évangile vont chercher leurs modèles et leurs encouragemens dans les actes de leurs apôtres et les vies de leurs premiers saints. Ils rappellent déjà avec complaisance comment les vains efforts, les scrupules impuissans des majorités honnêtes, dans nos premières assemblées révolutionnaires, ont été comprimés par l'audace des minorités. La majorité, dit-on, était constitutionnelle aussi dans l'assemblée qui fit le 10 août. La majorité de la convention arriva pleine d'horreur contre les massacres de l'Abbaye, et ce fut elle qui créa les comités de salut public. Ce serait faire une cruelle injure à l'assemblée nouvelle que de s'arrêter un instant à de pareilles comparaisons. Quand les noms qui la composent ne seraient pas si bien connus, il est tel excès de menace qui, passant son but, donnerait du cœur aux plus timides. L'histoire profite à tout le monde, et chacun sait, de nos jours, que la faiblesse ne sauve de rien, et que, quand les échafauds sont dressés, les Vergniaud ne tardent pas à y suivre les Malesherbes. Mais, si les cœurs sont fermes, les esprits souvent sont atteints de débilités singulières. Il y a une fatale disposition à croire que le mal qui dort est apaisé, et à taxer de provocation imprudente toute précaution un peu sévère prise pour l'avenir. Je ne sais quelle mollesse de conviction nous dispose aussi à croire que le droit et la vérité se trouvent toujours entre deux parties contendantes et deux opinions opposées, quelles qu'elles soient. Toutes ces faiblesses de notre temps vont être exploitées habilement, il faut s'y attendre. Aussi la tactique la plus dangereuse à la longue, bien qu'elle ait paru ridicule de prime abord, serait celle que le grand apôtre du socialisme lui conseillait l'autre jour avec une astuce à peine déguisée. S'établir tranquillement dans l'enceinte de la constitution, y revendiquer les droits que les gouvernemens libres accordent aux oppositions régulières, établir par conséquent une discussion publique, ouverte, quotidienne, dans le sein

même de l'assemblée, sur les principes éternels de la morale et du droit naturel; traiter la propriété et la famille comme ces institutions passagères que la loi a faites et peut défaire, et sur lesquelles tout le monde est appelé à donner son avis; compter ensuite pour le succès ou la faveur qui s'attache à toute opposition, en France, sur les divisions naturelles aux majorités parlementaires, tel était le plan de modération subite proposé à la secte étonnée par le plus téméraire des novateurs. Il serait par trop piquant de s'y laisser prendre, et qu'un matin la France apprît que, sur un scrutin de division, par une coalition imprévue, le socialisme a renversé la société, comme un cabinet d'opposition remplaçait autrefois un cabinet conservateur.

Le danger d'une pareille conduite est trop évident; la méprise qui y donnerait lieu est trop grossière. Il y a sans doute des socialistes protégés par la constitution et les lois dans leur qualité d'électeurs, d'écrivains, de représentans; mais le socialisme lui-même, Dieu merci, n'est point encore une opinion constitutionnelle. La constitution protége les personnes, mais condamne très expressément les doctrines. Et dans quel moment le socialisme viendrait-il prendre, pour ainsi dire, droit de bourgeoisie dans l'enceinte de nos institutions? Nous avons connu l'an dernier, après et surtout avant la révolution de février, un socialisme bénin, innocent, qui prétendait avoir une panacée certaine pour guérir, sans opération douloureuse, tous les maux de la société. Il se vantait de pouvoir donner aux uns sans prendre aux autres. Reste-t-il encore des socialistes pareils? Nous l'ignorons. Assurément ils n'ont plus le verbe haut ni le cœur à l'ouvrage. Nous avons connu aussi un socialisme raisonneur et systématique qui avait tout un mécanisme préparé pour organiser une société nouvelle, et qui ne demandait que quelques jours de dictature pour en venir à bout. Il s'habillait en projet de loi, il s'efforçait de prendre figure humaine. Il s'appelait impôt progressif, droit au travail, phalanstère, organisation du travail. Malheureusement, comme sous ces formes différentes il avait une espèce de corps, il s'est aperçu qu'il donnait prise. Les divers systèmes se sont trouvés à la fois obligés de répondre aux raisonnemens des adversaires et exposés aux injures des concurrens. Pris entre deux feux, de logique par devant et de violence par derrière, ils ont jugé prudent de battre en retraite. Il n'y a plus maintenant de système socialiste sur le terrain; il n'y a plus que des passions socialistes; il n'y a plus de songes dans l'air, il n'y a plus que des cupidités dans les cœurs. Pour se plier aux esprits simples des paysans, il a fallu parler net et vider, comme on dit, le fond du sac. Si nous sommes bien informés de ce qui s'est passé aux élections dernières, le socialisme, dans les campagnes, a employé juste autant de raisonnement qu'il en faut pour démontrer qu'avec cent arpens possédés par un propriétaire, on peut faire cent proprié-

taires d'un arpent. C'est à cela aujourd'hui que se bornent ses démonstrations arithmétiques. A chaque pas qu'il fait, le socialisme perd donc un masque et découvre un trait nouveau de sa brutalité native. Et c'est sous ce visage repoussant, pendant que ses sectateurs font retentir les airs de cris sinistres, qu'il viendrait demander à être toléré tranquillement sur le terrain de la loi, et à faire compter avec lui les majorités immenses, légales et régulières du pays! Cela n'est pas donné comme sérieux et ne peut être pris comme tel. C'est le socialisme le premier qui s'est mis en dehors de nos lois, et qui a fait contre elles et toute la société dont elles émanent le fameux serment d'Annibal. A chacun son terrain et ses armes. Au socialisme tout le fond de passions sauvages, ignorantes, rebelles, qui fermentent au fond des grandes masses d'hommes. A nous le terrain de la loi que nous avons assez chèrement reconquis pour avoir le droit de nous y asseoir et de nous y fortifier.

La majorité de l'assemblée est donc parfaitement libre, en respectant les personnes et les droits constitutionnels de la minorité, de déclarerspontanément la guerre aux opinions et de courir sus au socialisme. Elle a le droit de le considérer, tel qu'il est, comme la gangrène de la civilisation dont elle doit se délivrer ou périr. Bien entendu d'ailleurs, et nous n'avons pas attendu les élections pour le dire, que le remède ne consiste pas seulement dans de simples lois défensives et dans des appareils de compression extérieure. Si le socialisme a ses effets qu'il faut arrêter, il a ses causes intérieures qu'il faut faire disparaître. Mais ce qui fait la position grande et unique de cette majorité, c'est qu'elle renferme en elle-même toutes les faces du gouvernement du pays. D'ordinaire, dans les pays constitutionnels, deux grands partis divisent les assemblées : l'un sollicitant le progrès dans les institutions, l'autre défendant les traditions et opposant aux impulsions de l'esprit novateur une salutaire résistance. De leur lutte, de leurs succès alternatifs doit naître, dans les pays ainsi constitués, un progrès légal et continu. Ces deux partis n'ont jamais existé bien nettement parmi nous, et ceux qui en prenaient le titre n'en remplissaient qu'imparfaitement les devoirs. De là les tiraillemens et la fin précoce du gouvernement constitutionnel. Par l'effet de notre révolution profonde et subite, l'assemblée nouvelle se trouve à la fois investie de cette double tâche. Elle a devant elle tout un état politique désorganisé à refaire, tout un état social menacé à défendre. Jamais il n'y eut à faire à la fois une telle œuvre de conservation et une telle œuvre d'initiative et de progrès. Détraquée par tant de vicissitudes successives et violentes, la France appelle des institutions nouvelles qui lui permettent de vivre en paix quelques jours. Menacée par un mal implacable qui ronge la moelle de ses os, elle appelle des moyens énergiques qui taillent dans le vif et arrêtent la contagion. La répression est nécessaire et doit être

active; la répression n'est pas suffisante. Il faut combattre avec l'épée d'une main, édifier avec la truelle de l'autre : il est impossible, d'une part, de laisser l'esprit révolutionnaire souffler de partout sa propagande insensée; mais, s'il faut lui faire des barrières qui le contiennent, il faut aussi qu'il trouve quelque part, dans les institutions politiques, administratives, municipales du pays, des murailles qui ne tombent pas toujours devant lui. Il faut qu'il ne trouve pas toujours toutes les portes ouvertes par l'inertie des gens de bien, et un accès facile dans des cœurs ou aigris par la misère, ou corrompus par une instruction superficielle et perverse. Il est nécessaire assurément d'assujétir à un peu de règle le désordre effronté des intelligences; mais le désordre de nos lois, où les traditions du pouvoir absolu se heurtent avec les conditions de la liberté, croit-on qu'il soit possible de le laisser durer plus long-temps? La majorité de l'assemblée nouvelle doit donc se montrer animée de tout l'esprit de résistance qui doit se trouver dans un parti conservateur énergique et de tout l'esprit de réforme dont doit faire preuve une opposition intelligente. Elle n'a rien à attendre, dans cette tâche, d'une minorité chimérique et violente, dont la destruction est le seul but, avec qui le progrès n'a rien à voir. C'est en elle-même, dans la nature même de son mandat, dans l'inspiration du sentiment public dont elle est l'organe, qu'elle doit puiser sa résolution Elle n'a de conseils à prendre que de sa raison, et de compte à rendre qu'à la France. Quant à ses adversaires, elle doit discuter avec qui raisonne, et imposer silence à qui menace.

*****

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1849.

Quelques jours avant la campagne d'Allemagne, en 1813, la police avait appris que le bruit de la mort de l'empereur avait couru dans les départemens. M. Réal, directeur ou ministre de la police, venant travailler avec Napoléon, ne crut pas devoir lui parler de ce bruit, par discrétion sans doute, et pour lui épargner une idée toujours pénible. L'empereur, qui savait le bruit répandu, dit à M. Réal : — Eh bien! vous ne me parlez pas du bruit de ma mort qui a couru dans les départemens? — Je n'ai rien appris à ce sujet, sire. — Eh! mon Dieu! je ne m'étonne pas de ce bruit, et je sais bien ce que vous direz tous, quand vous apprendrez ma mort. —Comment, sire? — Vous direz : Ouf! et ce sera là mon oraison funèbre.

Nous ne voulons pas comparer la mort de l'assemblée nationale à la mort de Napoléon. L'assemblée nous accuserait de la comparer à un despote, et la mémoire de Napoléon aurait peut-être aussi quelque chose à redire à la comparaison. Cependant nous avons bien envie aussi de dire : Ouf! et de nous en tenir là pour l'oraison funèbre de l'assemblée nationale. Cependant nous serons justes pour l'assemblée nationale, et nous reconnaîtrons les services qu'elle a rendus à la France; mais nous demandons quelques jours de répit pour être justes. Elle est née moins mal qu'on ne le craignait, eu égard aux parrains que M. Ledru-Rollin avait voulu lui donner; elle a vécu mieux qu'on ne le pensait, mais elle est mal morte, et de même qu'il y a un proverbe italien qui dit qu'une belle mort refait une mauvaise vie, de même on peut dire qu'une mauvaise mort gâte une bonne vie. L'assemblée nationale n'a pas su mourir. M. le général Cavaignac avait su mourir; il avait su transmettre à son successeur le pouvoir intact et complet, défendu avec la même énergie dans les derniers jours que dans les premiers. Il avait été digne et calme. L'assemblée nationale n'a pas suivi cet exemple. Elle a été violente et faible. Elle a semblé avoir toutes sortes de mauvaises pensées dont elle ne pouvait pas faire de mauvaises actions,

et c'est là ce qui paraissait l'irriter. Quelles prétendues conspirations chaque jour dénoncées à la tribune! Quelle manie de croire qu'ils ne pouvaient périr que par un coup d'état et disparaître que dans une tempête! Un coup d'état! et pourquoi? Pour hâter d'un jour ou deux la mort des républicains du 24 février? Qui donc a jamais pensé à tuer des mourans? Si on eût dit qu'il s'allait faire un coup d'état contre l'assemblée législative qui a trois ans à vivre, nous ne l'aurions pas cru, mais nous l'eussions compris; il y avait de quoi. On peut être tenté, en effet, de se débarrasser d'un adversaire qui a trois ans à durer; mais qui n'a pas la patience d'attendre la fin d'un adversaire qui n'a plus que trois jours à vivre? Le coup d'état que les républicains craignaient du président n'avait point de cause.

Si les mourans de l'assemblée nationale avaient voulu dire la vérité, ils auraient dit qu'ils ne pouvaient pas prendre leur parti de n'être plus rien après avoir pensé qu'ils étaient tout, qu'ils ne consentaient pas à croire qu'il pût encore y avoir une république quand ils ne seraient plus là pour en être les directeurs. Est-ce que le soleil se lèvera demain comme à son ordinaire? Est-ce que ma mort ne changera rien à l'ordre éternel du monde? Est-ce que les choses se passeront, quand je n'y serai plus, comme elles se passaient quand j'y étais? Oui, elles se passeront de vous après votre mort comme elles se passaient de vous avant votre naissance. Ce sont ces vieilles vérités que nos législateurs ont oubliées; pardonnons-leur cet oubli de la fragilité humaine et ne nous occupons plus des agitations de l'assemblée nationale pendant ces quinze derniers jours, ou plutôt n'en disons un mot que pour rendre hommage à la noble et consciencieuse éloquence de M. Odilon Barrot. Quelle lutte de tous les instans pendant ces quinze derniers jours! quelle généreuse indignation contre les outrages adressés au président de la république! Comme le président est responsable, il est par conséquent toujours accusable, et par conséquent aussi toujours respectable : voilà les maximes que M. Barrot a rappelées avec une admirable fermeté de caractère et de talent. Quelle habileté en même temps et quelle honnêteté à repousser les avances de mauvais aloi qui lui étaient faites! Consentez, lui disait-on, à laisser croire qu'on veut à côté de vous détruire la république : il sera bien entendu que vous n'aurez rien su ni rien vu. Ainsi, d'un côté des momies de probité, et de l'autre côté des aigrefins politiques, voilà comme on espérait couper en deux le ministère. C'était là, à travers toutes les conspirations qui se dénonçaient à la chambre, une petite conspiration qui se poursuivait à la tribune, et qui a été déconcertée par la clairvoyance et la loyauté de M. Barrot. M. de Falloux, que les affidés de la petite conspiration que nous dénonçons à notre tour ne mettaient pas dans le nombre des momies de probité, s'est irrité du rôle qu'on lui faisait, rôle contraire à l'honneur; mais il s'en est irrité en homme politique et en homme de talent. Il a fait un discours excellent, qui a été du même coup un acte habile de politique. Il a rendu au parti modéré l'offensive qu'il avait perdue fort mal à propos depuis les élections.

Nous avons parlé d'un instant de faiblesse et d'ébranlement dans le parti modéré depuis les élections. Nous n'hésitons pas à reporter la première date de cette faiblesse à l'abandon que le parti modéré a fait de M. Léon Faucher.

C'est le soir même où se fermait l'urne électorale que l'assemblée a blâmé

une dépêche du ministre de l'intérieur. M. Léon Faucher n'a pas voulu supporter ce blâme immérité, et il s'est retiré. Ce n'était pas la première fois que le ministère avait reçu un échec à la chambre; mais cette fois ce n'était pas le ministère tout entier qui était battu, c'était un seul ministre, et il était battu non-seulement par ses adversaires, mais par ses amis. C'est là ce qui a décidé M. Faucher à donner sa démission. Le ministère, en effet, n'était pas tenu d'avoir la majorité dans l'assemblée; il n'était pas tenu de plaire à des mourans, ce qui est difficile. Les échecs du ministère ne comptaient donc pas, mais à une condition, c'est que ces échecs étaient communs à tout le ministère : une fois qu'ils étaient particuliers à un ministre seul, et que le ministère tout entier et le parti modéré ne les prenaient pas à leur compte, une fois que la communauté était rompue, le ministre délaissé ne pouvait plus garder le pouvoir. Nous regrettons, pour notre part, que M. Léon Faucher ait été forcé de prendre le parti qu'il a pris; nous ne pouvons pas oublier le courage et la fermeté qu'il a montrés pendant son ministère. Il a renouvelé l'administration départementale, il l'a relevée de son abattement moral et politique, il a lutté avec énergie contre les factions. Ce sont là des services. M. Léon Faucher savait, il est vrai, les services qu'il rendait : est-ce un tort? Il mesurait l'idée qu'il avait de lui-même aux difficultés qu'il savait avoir surmontées, aux périls qu'il savait avoir vaincus : est-ce un défaut? Oui, car il faut qu'un ministre soit à la fois hardi et modeste, ferme et doux, décisifs et réservé, parfait enfin. J'ai toujours vu les majorités ministérielles reprendre par la médisance ce qu'elles donnaient par la confiance.

Peut-être sommes-nous trop favorables à M. Faucher; c'est qu'après tout, nous serions tentés de croire que, dans cette occasion, M. Faucher a péri parce qu'il fallait un holocauste à la divinité expirante de l'assemblée constituante. Songez aux orages qui grondaient autour du ministre depuis la lettre du président et l'ordre du jour du général Changarnier. Certes, si le général Changarnier eût pu être l'holocauste, cela eût accommodé bien des gens; mais les gens d'épée n'ont pas de vocation naturelle pour le martyre. En se détournant de la tête du général Changarnier, la foudre parlementaire a rencontré celle de M. Léon Faucher, et il a péri comme étant parmi les hommes du gouvernement le plus raide de ceux qui ne sont pas militaires.

L'abandon de M. Faucher a été la première faiblesse du parti modéré. La panique qui a suivi le dépouillement du scrutin à Paris a été la seconde faiblesse. Avec la furie française que nous mettons dans nos chagrins comme dans nos joies, nous avons changé un désappointement en consternation. Nous sommes tombés de haut, je le sais, nous sommes tombés du haut de nos espérances; mais, parce que nous espérions trop, est-ce à dire qu'il ne nous reste pas encore de quoi être contens?

Nous avons partagé, nous l'avouons, les illusions du parti modéré; mais ces illusions ont eu des causes différentes. Nous dirons franchement la cause des nôtres : nous espérions beaucoup, parce que nous avons foi dans le bon sens du pays, et que nous pensions que l'expérience du gouvernement provisoire avait dû éclairer tout le monde sur le mérite des promesses de la démagogie. C'est sur ce point que nous nous trompions; nous avions oublié un mot profondément vrai de M. de Lafayette : c'est que dans les gouvernemens démocra-

tiques il faut plus de temps à la vérité pour se faire reconnaître que dans tous les autres gouvernemens.

Il y a eu dans les illusions du parti modéré d'autres causes que celle que nous venons d'indiquer. Ce pays-ci a besoin de souffrir pour comprendre. Il ne voit le mal que lorsqu'il le sent; il n'a de discipline qu'en face du danger, il ne conçoit la règle que sous la forme de la nécessité. Or, cet hiver, il y a eu quelques éclaircies d'aisance et de sécurité, et, voyant ce rayon de soleil, les bourgeois de Paris se sont dit à l'envi : Voilà le bon temps revenu ! La révolution de février n'a été qu'un accident et une surprise : voilà tout réparé ou à peu près; il y a des bals, des concerts, des soirées! Vous voyez bien que la république n'est pas si méchante qu'elle en avait l'air. Ceux qui n'avaient pas le cœur à la danse, ceux-là se taisaient, de peur de s'entendre dire qu'ils étaient d'anciens satisfaits, aujourd'hui désespérés. D'ailleurs, disaient les politiques, il faut bien faire aller le commerce. — Mauvais principe, et avec lequel on a établi les ateliers nationaux. Créer du travail aux ouvriers et du commerce aux marchands, quand tout cela ne vient pas de soi-même, c'est une duperie ruineuse; c'est faire en politique ce que font dans les jardins chinois ceux qui mettent des ponts où il n'y a pas de rivière.

Croire qu'il n'y aura plus de tempête parce que le soleil a reparu, qu'il n'y aura plus de vent parce que l'air est calme, croire toujours que tout est fini, vieille maladie de notre pauvre pays qui se promet sans cesse l'éternité aux lendemains de ses mille et une révolutions! Voilà l'illusion qui a égaré le parti modéré. Quant à nous, nous ne faisons pas contre fortune bon cœur; cependant nous sommes tentés de nous applaudir que les élections n'aient pas plus réussi, car nous aurions eu à lutter contre les divisions de notre parti; mieux vaut lutter contre l'ennemi commun. A mesure que l'on espérait voir la montagne s'abaisser, les nuances et les distinctions se faisaient dans le parti modéré, tellement que ces commencemens de division sont, à l'heure qu'il est, un des embarras de la situation.

Non-seulement nous avons besoin du danger pour avoir de la discipline; nous en avons besoin aussi pour comprendre ce que nous oublions sans cesse, à savoir que nous sommes en révolution. Ici expliquons bien notre pensée. Il y a une constitution, et beaucoup de gens en concluent que la révolution est finie. Pour eux, en effet, une révolution qui a fait sa constitution est une révolution close et finie. Nous respectons beaucoup l'histoire légale des événemens; mais, quand nous voulons savoir un peu ce que sera l'avenir, nous tenons plus grand compte de l'histoire morale et politique que de l'histoire légale. Or, que nous dit l'histoire morale et politique de notre pays depuis le 24 février? Elle nous dit que la révolution ne s'est pas faite au 24 février, mais qu'elle se fait tous les jours depuis le 24 février. Le 24 février est un coup de main qui a détruit la royauté; mais, de bonne foi, est-ce de la royauté, est-ce de la forme politique du gouvernement qu'il s'agit en ce moment? N'est-ce pas du maintien de la famille et de la propriété? Voilà les deux dynasties que l'on veut détruire. Où sont ceux qui voulaient se borner à des changemens politiques? Ils ont disparu dans les élections Pourquoi? Parce qu'ils procédaient seulement du 24 février. Le 24 février n'est pas une révolution. Il a créé la république, mais la république elle-même n'est pas une révolution. C'est le socialisme qui est la révolu-

tion, une révolution qui ne date pas du 24 février, sachons-le bien, mais qui datera peut-être des élections de 1849.

La révolution du 24 février a à peine duré un an, et encore, pendant cette année, elle s'est presque toujours trouvée en face de son terrible remplaçant, le socialisme. Elle lui a tout-à-fait cédé la place dans les élections de 1849. Voilà quel est d'un côté le sens de ces élections. Elles ont déblayé le champ de bataille de toutes les fictions politiques nées du 24 février; elles ont mis face à face les deux grands partis de l'ordre et du désordre social.

L'homme qui aujourd'hui doit avoir le mieux le secret de cette situation, c'est M. Ledru-Rollin. Il doit la sentir comme on sent le danger. Il est maintenant dans l'opposition le dernier des montagnards, le dernier de ceux qui se soucient des questions politiques; les autres ne se soucient plus que des questions sociales, c'est-à-dire de la satisfaction des grossiers appétits qu'ils ont excités. Il est, par son talent et par son goût du commandement, le chef de l'opposition; mais dans le combat il a changé d'armée et de drapeau. Aussi le voilà vraiment devenu chef de parti, c'est-à-dire l'esclave de ceux qu'il conduit et la première victime qu'immolera la victoire.

De même que le parti modéré s'est cru vaincu parce qu'il n'a pas remporté la victoire qu'il espérait, le parti socialiste s'est cru vainqueur parce qu'il n'a pas essuyé la défaite qu'il attendait; et, de même aussi que le parti modéré n'a pas su retenir le cri de ses désappointemens, le parti socialiste n'a pas su non plus retenir ses chants de triomphe. Il s'est cru le maître, et il a dicté ses conditions :

1° l'amnistie générale. — Qu'en pense M. Ledru-Rollin? Les prisons lui rendraient ses rivaux du 16 avril et du 15 mai 1848, des rivaux qu'il vaincrait à la tribune, mais qui l'attaqueraient dans les clubs.

2° Une politique révolutionnaire; et, par exemple, nos soldats prendraient à Rome le drapeau de M. Mazzini. Nous craignons bien qu'un peu de cet article de la capitulation offerte par M. Proudhon n'ait passé dans la transaction qu'avait imaginée M. de Lesseps. Heureusement la fierté de M. Mazzini nous a sauvés de la clémence de M. Proudhon.

3° L'annulation des élections partout où elles auront été influencées par les dépêches de M. Léon Faucher ou par tout autre moyen, c'est-à-dire partout où des représentans du socialisme n'ont pas été élus.

4° Défense, sous peines sévères, d'appeler le socialisme autrement que l'opposition constitutionnelle. L'abolition de la propriété, de la famille, de la religion, de Dieu, questions de politique constitutionnelle en effet! Il est vrai que, quelques jours après, le socialisme, renonçant à se faire appeler du nom d'opposition constitutionnelle, se définissait, avec cette sagacité dialectique qui est un des talens de M. Proudhon, non plus comme une doctrine précise ayant son programme et sa règle, mais comme un assemblage d'idées vagues et confuses. « Il y a, disait M. Proudhon, dans la tête de ce géant aux millions de bras du saint simonisme, du fouriérisme, du babouvisme, de la dictature, de la triade, de la réglementation gouvernementale, voire même de l'économisme anglican et malthusien, toutes les utopies spéculatives du socialisme, toutes les utopies rétrospectives du capital et du privilége. Le socialisme en ce moment est tout à la fois l'hydre et le sphinx pour lequel il faudrait un Œdipe et un Hercule. » Il

est impossible de mieux dire, et nous voyons une fois de plus que, pour une bonne définition, M. Proudhon est prêt à perdre vingt amis. Mais, le socialisme étant une fois défini de la sorte, essayez donc, je vous en prie, de satisfaire *cette opposition constitutionnelle*, qui est à la fois le sphinx et l'hydre!

La dialectique de M. Proudhon rend ainsi de temps en temps quelques bons services à la raison; mais il ne faut pas croire que, pour être indéfinissable et insatiable, le socialisme en soit moins dangereux. C'est un monstre qui n'a pas le sens commun; j'en veux bien croire son cornac. Qu'a-t-il besoin d'ailleurs d'avoir le sens commun? C'est la tour de Babel que le socialisme : soit! mais c'est la tour de Babel ayant pour garnison les sept péchés capitaux. C'est là ce qui fait sa force. On chante aux soldats :

Un sou par jour, troupier socialiste,
N'est pas assez pour tous tes agrémens.
Pendant sept ans, ton sort devient trop triste;
Comme à Boichot, il te faut vingt-cinq francs!

Plates et sottes chansons assurément, et dont nous aurions grande envie de rire en d'autres temps; mais de nos jours

Un sot trouve toujours un plus sot *qui l'égare*.

On est étonné quand on lit les publications soit en vers, soit en prose, de la tour de Babel où se sont cantonnés nos ennemis, on est étonné de voir combien la niaiserie est pernicieuse et méchante. Il n'y a pas un bon sentiment qui ne soit sottement perverti, pas une tradition qui ne soit bêtement défigurée, pas une renommée qui ne soit absurdement calomniée. Et, puisque nous sommes en train de citer des vers, ne lisions-nous pas dernièrement dans une mnémonique de l'histoire de France, ces vers sur le roi Louis-Philippe :

Il tombe enfin sur les victimes
Qu'à ses pieds entassent ses crimes!

Il n'est tombé que sur les amnistiés de sa clémence. Comment, dira-t-on, se trouve-t-il des gens pour écrire ces platitudes calomnieuses ? Hélas! c'est qu'il se trouve des gens pour les croire. On peut sonder l'abîme de la perversité humaine, et on peut même en trouver le fond; mais on ne pourra jamais trouver le fond de la niaiserie humaine.

Contre cette marée montante de la sottise et de la méchanceté, quelles digues avons-nous? Nous avons, pour nous défendre, toutes les armes qu'on peut avoir. Il s'agit seulement de savoir s'en servir. Nous avons le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, et ces deux pouvoirs représentés par une assemblée nouvelle et un ministère nouveau. Qu'ont à faire ces deux pouvoirs au dedans pour maintenir l'ordre et le repos, au dehors pour défendre la paix de l'Europe et l'honneur de la France?

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'assemblée législative n'a encore siégé que trois fois, et ce serait bien se presser que d'en indiquer dès aujourd'hui l'esprit et le caractère. Si les élections avaient tout-à-fait répondu aux vœux du parti modéré, on aurait demandé à l'assemblée de régénérer le pays, de mettre le bien où était le mal, la stabilité et la durée où est l'instabilité et le

caprice, les bonnes doctrines où sont les mauvaises; on lui aurait demandé l'impossible, car il n'y a que l'impossible qui soit beau dans ce monde; et, comme elle n'aurait pas pu le donner, on n'aurait pas manqué bientôt de lui jeter la pierre. Nous aimons mieux le désappointement dans les élections que le désappointement à propos de l'assemblée. Modestes aujourd'hui après l'expérience, nous ne pouvons plus demander à l'assemblée que de défendre la société. Nous ne lui disons plus de faire le superflu; nous nous contentons du nécessaire.

Comment organiser cette défense nécessaire? Quels moyens employer? Ici viennent les gens qui croient à l'efficacité quotidienne des coups d'état, comme si, en face des questions sociales, les coups d'état pouvaient quelque chose. Les coups d'état peuvent parfois trancher les questions politiques; mais, dans les difficultés sociales, il n'y a d'autre remède que la vigilance et l'attention perpétuelle sur soi-même et sur les autres. Le lendemain d'un coup d'état, la question sociale serait la même que la veille. C'est le malheur de notre temps d'incrédulité morale et religieuse, de croire aveuglément aux mots obscurs et prétentieux. Le prolétaire croit à l'organisation du travail, et le bourgeois croit aux coups d'état.

Laissons de côté ces étiquettes de charlatans, et voyons ce que peuvent faire une assemblée et un ministère unis de cœur et de tête. Ils peuvent faire des lois, lois de répression contre la méchanceté, lois d'assistance publique contre la misère. Comme chacun fait son rêve en ce moment-ci, je voudrais, si je me faisais un dictateur, qu'il fût à la fois saint Vincent de Paule et Richelieu Voilà mon type, ou plutôt voilà le genre d'esprit que nous souhaitons à la nouvelle assemblée, non-seulement la charité et la force, mais l'intelligence dans la charité et la modération dans la force.

Nous avons indiqué dans quel esprit l'assemblée doit résister et assister. Elle a ce qu'il faut pour accomplir cette double tâche; elle a de grandes intelligences et des caractères éprouvés; elle a un grand nombre d'anciens pairs et d'anciens députés, et nous aimons qu'il y ait dans son sein un noyau d'hommes expérimentés dans la conduite des affaires publiques. Il y a aussi beaucoup de représentans nouveaux, et nous ne nous en plaignons pas. Ces hommes, nouveaux dans la vie politique, ont l'avantage d'exprimer fidèlement les sentimens et même les préjugés du pays. Ils se corrigent des préjugés, et leur exemple fait de proche en proche l'éducation du cercle qui les entoure. Ils ont de plus une ardeur et une fermeté que le long usage des choses et des hommes diminue parfois chez les personnages politiques. Loin donc de souhaiter que, dans notre pays, la conduite des affaires publiques se renferme dans un petit nombre de personnes et qu'il se forme ce qu'on appelle une classe d'hommes politiques, nous souhaitons que beaucoup d'hommes nouveaux arrivent dans les assemblées nationales. Nous sommes sûrs, d'ailleurs, que notre vœu sera toujours accompli et au-delà; mais nous avons besoin de dire pourquoi nous formons un pareil vœu: sans cela nous risquerions de passer pour des optimistes par nécessité, c'est-à-dire pour des gens battus et contens.

Nous nous souvenons d'un mot de lord Ponsonby, autrefois ambassadeur à Constantinople, et que nous rapportait dernierement un de nos compatriotes. On causait de la révolution de juillet et des hommes nouveaux qu'elle avait amenés sur la scène. « Ce que j'admire chez vous, disait lord Ponsonby, c'est que

tous les quinze ans à peu près, vous changez entièrement votre personnel politique, et que la France est en mesure de fournir ainsi un nouveau personnel chaque fois qu'il le faut. » L'admiration de lord Ponsonby touchait, je crois, de bien près à l'épigramme, et nous concevons qu'avec les habitudes de l'Angleterre où une puissante aristocratie, habilement divisée en deux partis, garde le gouvernement entre ses mains et paraît changer sans jamais se détruire, nous concevons que ces renouvellemens intégraux puissent étonner; mais que voulez-vous? notre pays ne comporte pas autre chose. Sa politique et son administration y perdent peut-être quelque chose; mais toutes les fois qu'une administration a voulu durer, toutes les fois qu'une politique a essayé de se perpétuer, nous y avons perdu bien davantage, car cela a fini par une révolution. Il faut donc, chez nous, que la figure du monde politique change sans cesse : il faut que chacun y ait part. Les parts sont bien petites; mais nous faisons notre politique à l'image de notre propriété. Nous n'avons pas de grandes propriétés, nous n'en avons que de petites, et ce morcellement de la propriété est ce qui nous a sauvés. Chacun a eu son morceau de terre à défendre. S'il y avait eu beaucoup de grandes propriétés, la majorité, hélas! se fût peut-être bien vite entendue pour les partager. Peut-être même est-ce le danger de l'heure présente que la guerre s'établisse non pas entre ceux qui ont beaucoup et ceux qui n'ont rien, personne chez nous n'a beaucoup, mais entre ceux qui ont peu et ceux qui n'ont rien. Quoi qu'il en soit, avec une société ainsi faite, de même qu'il y a beaucoup de petits propriétaires, il faut qu'il y ait aussi beaucoup d'hommes qui prennent part à la politique : il faut que tout le monde puisse entrer dans le forum. Mais de cette manière, dira-t on, il arrivera de deux choses l'une : ou bien on ne fera pas de bonne politique dans des assemblées aussi mobiles, — cela est possible, — ou bien la politique et l'administration s'éloigneront chaque jour davantage du sein des assemblées nationales; — cela est possible encore. Cependant comme le contraire, c'est-à-dire la concentration de la discussion et de la délibération politiques entre les mains d'une classe spéciale choisie dans la nation est une chose encore plus impossible avec notre caractère national; comme la tentative de créer une classe de ce genre, soit avec l'aristocratie bourgeoise sous la restauration, soit avec la bourgeoisie aristocratique sous la monarchie de juillet; comme cette tentative a perdu tous les gouvernemens qui l'ont faite, comme la constitution de 1848 a voulu des assemblées tantôt de neuf cents membres et tantôt de sept cent cinquante pour multiplier et mobiliser du même coup les membres de la puissance publique, nous sommes forcés de prendre notre parti de ces renouvellemens plus ou moins intégraux du personnel politique dans les assemblées nationales et de chercher le remède au mal dans le mal même, c'est-à-dire de faire en sorte que le pays s'attache à son gouvernement, voyant que tout le monde y prend part à son tour. Il faut nous dire que si, de cette façon, nous ne sommes pas toujours très bien gouvernés, nous avons du moins le plaisir de nous gouverner nous-mêmes.

Nous n'exprimerions pas toute notre pensée sur le personnel de l'assemblée législative, si nous n'exprimions pas nos regrets sur l'absence de quelques hommes qui faisaient partie de l'assemblée constituante, et que le suffrage universel a écartés. Comme c'est le privilége du regret de pouvoir être impartial à son aise, nous regrettons du même coup d'anciens amis et d'anciens adver-

saires, M. de Maleville et M. de Lamartine, M. Duvergier de Hauranne et M. Marie; nous regrettons aussi M. Marrast, M. Garnier-Pagès, en souvenir du mal qu'ils ont empêché et du bien qu'ils ont rendu possible. M. Vivien et M. Rivet sont au conseil d'état; cela ne nous console pas de ne point les voir aussi dans l'assemblée. Nous bornons nos regrets à ceux qui ne sont absens que depuis deux jours; quant à ceux qui sont absens depuis un an, nos regrets seraient encore plus impartiaux et plus étendus.

Quoique la nouvelle assemblée ne siége que depuis trois jours, elle a déjà eu le temps de montrer un des traits les plus caractéristiques et les plus prévus de l'esprit qu'elle apporte. Nous avons souvent, en province, entendu traiter la question de savoir si le gouvernement doit rester à Paris. Cette question, pour nous, n'a jamais fait l'objet d'un doute, à la condition cependant que le gouvernement sera, quoiqu'il soit à Paris, le gouvernement de la France tout entière, et non pas d'une seule ville, à la condition que le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif ne seront pas forcés d'être toujours sur la brèche, et qu'on ne sera pas obligé de bâtir en forme de forteresse la première salle d'assemblée nationale qu'on voudra accommoder aux nécessités de notre temps et de notre pays. Les représentans des départemens apportent dans l'assemblée un sentiment qu'ils n'abjureront pas, quoi qu'il arrive : c'est le sentiment que la révolution de 1848 est la dernière révolution que Paris aura imposée aux provinces. Les départemens se sont approprié la république du 24 février qu'ils n'avaient pas voulue; ils se la sont appropriée pour la corriger et la régler. Le 10 décembre dernier, ils ont conquis le pouvoir exécutif, et, par les élections du 13 mai, ils ont conquis le pouvoir législatif. Le 10 décembre, Paris a perdu la mauvaise prépondérance que voulaient lui donner les hommes de la dictature. L'assemblée législative achèvera de le déposséder du privilége qui faisait sa ruine, et qui le rendait à la fois dangereux et malheureux. Paris est, dit-on, la capitale de la civilisation, et, tant que Paris mérite ce titre, le gouvernement s'honore et s'affermit en y résidant; mais si, au lieu d'être la capitale de la civilisation, Paris pouvait jamais devenir la capitale du socialisme, le gouvernement s'affaiblirait et se dégraderait en y résidant. Ce qu'il y a de pis pour un gouvernement, c'est de résider dans un corps-de-garde. Tel est cependant le sort nécessaire des gouvernemens qui vivent en face des émeutes.

Le sentiment que nous venons d'indiquer a éclaté fort énergiquement dans les paroles de M. Ségur d'Aguesseau dès la seconde séance de l'assemblée législative. M. Ségur d'Aguesseau ne demande pas mieux que de crier vive la république! mais il y a une république qui se crie à Paris par les voix tyranniques de l'émeute; c'est cette république-là que M. Ségur d'Aguesseau repousse. Il y a une autre république, celle qu'accepte la volonté libre et réfléchie des départemens; c'est celle-là, la république de la liberté, que veut M. Ségur d'Aguesseau. On a crié au girondinisme! Au moins ces girondins-là ne commencent pas par pactiser avec la montagne. Cela nous donne bonne espérance pour leurs têtes et pour les nôtres.

La séance du 29 a montré quel était le sentiment de la nouvelle majorité. La séance d'hier a montré quel était aussi le caractère de la nouvelle minorité. Nous ne voulons pas l'accuser de violence préméditée : nous ne croyons pas qu'elle veuille rendre les discussions impossibles; mais nous croyons que, dans

la nouvelle minorité, la nature l'emporte sur la volonté. Il nous est permis de supposer que, parmi les membres de la montagne, il n'y en a pas beaucoup qui se fussent préparés dès long-temps à la vie politique. Ils s'étaient fait peut-être une autre vocation; ils avaient plus de goût pour la vie à ciel ouvert que pour la vie de cabinet ou de chambre. Il leur sera donc difficile de prendre promptement les habitudes qui rendent la délibération possible. Il y a dans le monde bien des moyens de soutenir son avis, depuis les syllogismes de l'école jusqu'au ceste et au pugilat de l'antiquité, sans oublier les coups de fusil; mais il est évident que ces divers modes d'argumentation ne sont pas tous de mise dans le même lieu et dans le même temps. Il a toujours semblé que les argumens devaient s'appareiller selon leur nature et s'accommoder aux diverses enceintes; aussi les syllogismes s'appareillent ordinairement aux syllogismes, et se placent mieux dans une école ou dans une salle de délibération que dans une place publique. Le pugilat, au contraire, et le ceste convenaient mieux aux cirques antiques. Les coups de fusil, enfin, sont réservés aux champs de bataille et aux rues, hélas! de nos villes désolées par la guerre civile. C'est une expérience nouvelle que d'essayer de mettre dans la même enceinte ces divers modes de raisonnement, et nous craignons qu'ils n'aient de la peine à vivre ensemble. Il y a donc pour l'assemblée législative une question qui n'avait pas encore été posée à l'ouverture des assemblées délibérantes : c'est de savoir si elle a le tempérament délibératif, si, en un mot, elle peut délibérer.

Nous n'avons pas parlé jusqu'ici des combinaisons ministérielles et nous n'en parlerons pas. Nous attendons que le *Moniteur* se soit expliqué. Jusque-là, à quoi bon faire des conjectures, exprimer des préférences ou des répugnances? Tout cela sème la zizanie, et nous avons tous besoin d'union. Quant à nous, le ministère que nous voulons est le ministère qui aimera assez la loi pour la faire exécuter, le ministère qui sera fort par la loi et pour la loi, et qui aura une épée à mettre auprès du scrutin de l'assemblée législative pour la défendre contre un 15 mai. Croire, en effet, que les gens du 15 mai ne viendront pas un jour ou l'autre tâter le pouls à l'assemblée législative, c'est une grande erreur. Ils y viendront : ce jour-là, il ne faut pas qu'il y ait pour fermer les portes de l'assemblée un *général du peuple,* mais un général de la loi.

Nous nous apercevons, en finissant, que nous n'avons rien dit de notre expédition d'Italie; mais qu'en dire? Si nous nous avisons d'en approuver les premières pensées et les premières opérations, on ne manquera pas de dire qu'alors nous en blâmons la seconde pensée; et si nous approuvons la seconde pensée, Dieu sait à quoi nous nous exposons pour la troisième pensée! Avec une expédition dont le milieu désavoue le commencement et dont la fin désavouera sans doute le milieu, que faire, sinon se taire, quand on ne veut pas faire d'opposition, et quand on est, comme nous, décidé à être de l'avis du ministère, pourvu qu'il en ait un et qu'il n'en ait pas trois? Nous prendrons donc le parti d'attendre le dénoûment et le dernier avis du ministère, afin d'être sûrs de ne l'avoir pas, malgré nous, contredit en le suivant.

— La crise dans laquelle se débat l'Europe orientale vient d'entrer dans une phase nouvelle où les parties intéressées ont dû formuler, avec plus de franchise et de clarté, leurs prétentions et leurs desseins. Une convention entre le czar et le sultan, au sujet des principautés danubiennes, donne à l'armée russe la liberté d'action et la sécurité dont elle avait besoin pour tenir parole à l'empereur d'Autriche. En revanche, les Magyars ont brûlé leurs vaisseaux, ils ont rompu avec la dynastie de Habsbourg; ils ont proclamé leur indépendance, sauf à être dès maintenant assez embarrassés de cette indépendance. Nous remercions les Magyars de nous avoir appris ce qu'ils veulent dans leurs rapports avec l'Autriche, après nous avoir tenus dans le doute depuis tantôt une année de guerre. Ils voulaient l'indépendance qu'ils ont naguère refusée des mains de la France impériale; les voilà libres et armés, debout sur le sol magyar. « C'est là, suivant le plus populaire de leurs poètes, qu'il faut vivre ou qu'il faut mourir. » Nous avions toujours prié le ciel de détourner de leurs têtes cette grande alternative, dans la crainte d'une calamité qui fût pour eux la dernière; mais le sort en est jeté, et nous ne pouvons plus que contempler avec sympathie les vicissitudes de leur fortune.

Un grand intérêt se trouve désormais engagé dans leur cause, c'est celui d'une autre nation sur la tombe de laquelle la diplomatie a chanté plus d'une fois la prière des morts, et qui pourtant n'a point perdu tout espoir ni tout moyen de revivre. Bien que le corps de la nation polonaise n'ait point encore reçu le branle, et que cette révolution, venue trop vite, doive peut-être se voir étouffée dans son germe, nous suivons l'émigration polonaise avec curiosité, quelquefois avec tristesse, dans ses efforts souvent irréfléchis, toujours impétueux, pour rallumer le foyer d'une nouvelle insurrection nationale. Nous déplorons vivement les défauts de cette race de raisonneurs indisciplinés, et cependant il faut bien admirer la vitalité qu'elle a su conserver sous le poids de tant de longues catastrophes. Les Polonais donnent à l'Europe un sentiment de ce que peut pour le bien et pour le mal l'émigration polonaise avec ses griefs si patriotiques et son cœur si justement ulcéré.

C'est, aux yeux de l'Europe libérale, la principale importance de la question hongroise, de contenir aujourd'hui la question de Pologne. Les Magyars, en reconnaissance des services rendus à leur cause par Bem et Dembinski, semblent avoir accepté cette solidarité avec toutes ses conséquences. Un égoïsme prudent aurait pu leur conseiller une transaction, un accommodement avec l'Autriche; ils ont, comme toujours, agi d'enthousiasme, et si l'enthousiasme inspire parfois des folies, il dicte aussi quelquefois des résolutions généreuses. Dans toutes les occasions où les Magyars ne se laissent point entraîner par leur funeste manie de dominateurs et de conquérans, ils sont généreux : à défaut du sang-froid, accordons-leur du moins cette qualité, pour laquelle ils n'ont d'égaux que dans la race espagnole.

M. Kossuth a donc franchi le Rubicon; la diète de Debreczin a prononcé la déchéance de la maison de Habsbourg; elle a brisé tous les liens qui rattachaient la Hongrie à l'empire d'Autriche; elle a replacé le royaume de saint Étienne dans la famille des peuples indépendans : en face de la Russie et de l'Autriche coalisées, la diète a remis le destin tout entier, la vie ou la mort de la race magyare

au jugement des armes. « Dieu est avec nous, » dit souvent M. Kossuth aux paysans qu'il passionne par ses improvisations dithyrambiques. « Dieu est avec nous, dit aussi l'empereur de Russie, notre but est saint. » Dans l'intention de rendre plus certaine cette protection divine, la diplomatie russe redouble d'activité auprès des divers cabinets de l'Europe. Pendant qu'elle reconnaît la république française, elle tente à Constantinople un suprême effort pour désintéresser la Turquie à bon compte dans les affaires de l'Autriche.

On sait comment a échoué une première proposition du général Grabbe en vertu de laquelle les détroits eussent été ouverts à la marine militaire de la Russie dans l'intérêt d'une alliance étroite entre le czar et le sultan. Cette proposition a été repoussée catégoriquement et vivement. Le général Grabbe cependant, à la vue de l'incertitude de la diplomatie anglo-française, ne s'est point tenu pour battu. Avec l'aisance d'un diplomate qui ne se déconcerte point pour une défaite, il s'est contenté de quitter le terrain sur lequel il avait reçu cet échec, afin d'agir sur un autre point. Le divan ne demandait pas mieux que de repousser de nouveau toute convention qui engagerait sa politique, à la condition pourtant que les cabinets amis, la France et l'Angleterre, feraient quelque effort pour sauvegarder le principe de la suzeraineté ottomane dans les principautés du Danube; mais, les deux cabinets ayant fini par déclarer ou par laisser voir clairement qu'ils regardaient la lutte de la suzeraineté et du protectorat comme une question de traités entre le sultan et le czar, et non comme une question de droit des gens européen, le divan devait accueillir toute pensée d'arrangement qui garantirait l'évacuation des principautés et éloignerait ainsi une bonne fois les charges et les périls d'une occupation indéfiniment prolongée. Le général Grabbe faisait de ce principe de l'évacuation la base du nouvel arrangement qu'il offrait de signer. Sans doute ses propositions étaient de nature à inquiéter douloureusement les populations valaques. Si, en effet, il stipulait en principe que la Valachie devrait être un jour évacuée, ce terme n'était pas fixé. Puis le protectorat dont le joug pesant avait été le motif de la révolution allait toujours subsister. On promettait assurément aux Valaques une réforme de leur constitution; mais cette réforme devait s'accomplir sous l'influence de l'occupation, et c'est assez dire qu'elle avait peu de chances d'être libérale. La Turquie a cédé. Ce n'est point sa faute; elle a constamment lutté pour obtenir des conditions plus équitables en faveur de ces principautés qu'elle défend avec loyauté contre la terreur et l'oppression des armées du protectorat. Que la responsabilité en revienne à qui de droit; dans l'isolement où l'Europe libérale s'obstine à laisser la Turquie et où lord Palmerston semble prendre un malin plaisir à la conduire, elle pouvait difficilement repousser une convention qui, à défaut d'un gain plus grand, sauve du moins le principe de la suzeraineté ottomane en Valachie.

Pour le czar, le point important de cette sorte de convention, c'est qu'elle lui permet, sans perdre beaucoup de terrain dans les principautés, d'en tirer immédiatement un corps d'armée capable d'agir en Hongrie, tandis qu'un autre corps de trente mille hommes reste en observation sur la frontière de la Transylvanie jusqu'à la pacification de cette principauté. L'influence russe eût pu perdre là une grande bataille après son premier échec; elle a remporté, au contraire, un avantage dont l'armée magyaro-slave ressent dès aujourd'hui le

contrecoup. Les Valaques paient ainsi les premiers frais de l'intervention russe en Autriche, et la Turquie, dont les Hongrois attendaient peut-être la bienveillance et l'appui moral, est réduite à se prêter aux combinaisons qui leur sont hostiles.

Après les paroles belliqueuses de M. Drouyn de Lhuys en faveur de la Hongrie, on a pu s'attendre à voir du moins une résistance organisée à Constantinople pour protéger le divan contre cette fatalité non pourtant inexorable de l'influence russe. L'attente était illusoire : si l'on a défendu la position que la fortune offrait à la Turquie et à ses alliés, on ne l'a défendue qu'avec mollesse, et cette profonde et persévérante prudence que nous admirons avec une patriotique douleur, cette habileté moscovite non encore assez bien comprise, nous a montré une fois de plus ce qu'elle peut contre l'inexpérience et la timidité de notre diplomatie. Les obstacles ont donc été écartés par la Russie, et une nouvelle carrière s'ouvre en Autriche à l'activité de son cabinet. Nous sommes persuadés qu'il compte pour vaincre tout autant sur cette même prudence traditionnelle dont il est si remarquablement doué que sur la force des armes. Ses moyens d'action en Hongrie sont politiques autant que militaires. Le principal est dans cette terrible machine de guerre qu'on est convenu d'appeler le panslavisme. Opprimés naguère par les Magyars, trahis hier par le cabinet de Vienne, inquiets d'un avenir qui se présentait à eux plein d'éclat le jour où Jellachich sauvait l'empire et faisait un empereur, les Slaves autrichiens, en général, envisagent jusqu'à nouvel ordre, avec une égale défiance, le triomphe des Magyars et celui des Autrichiens. « Nous avons prophétisé, dit un journal de la Croatie, que si la diète constituante de Kremsier était dissoute, il n'y aurait plus jamais d'autre diète autrichienne. Nous l'avons dit et nous le répétons, la charte octroyée sera mise comme épitaphe sur le tombeau de la monarchie.... Celui qui se noie s'accroche même à un rasoir, dit notre proverbe croate. Depuis les triomphes de Dembinski, la cour a vite changé de langage vis-à-vis de nous. Effort inutile! car le fatal *trop tard*, avec toutes ses lugubres conséquences, est sorti de nos cœurs désespérés. » En Bohême, les efforts de l'Autriche sont les mêmes, et le langage des populations ressemble aussi très fort à celui des Croates. « Aux sollicitations du cabinet, dit une feuille de Prague, nous et les nôtres nous n'avons à répondre que par le silence et l'indignation. Nous qui seuls empêchâmes aux jours d'octobre notre nation de marcher en masse contre Vienne, nous qui seuls, jusqu'à présent, possédions la confiance de nos concitoyens, nous sommes réduits à céder maintenant la place à nos rivaux politiques, sans pouvoir leur opposer autre chose qu'un sombre silence. » Tels sont les sentimens, telle est l'attitude de ces mêmes peuples, qui avaient embrassé avec tant d'ardeur et d'enthousiasme la cause de l'Autriche.

Si M. Kossuth avait eu la prudence d'accorder aux Slaves le principe de l'égalité internationale qui tue les Magyars comme peuple conquérant et dominateur, mais qui les sauve comme race, la colère des Slaves du nord et du sud contre l'Autriche pouvait tourner au profit de l'insurrection hongroise; mais les Magyars, très loyaux pourtant envers les Polonais, n'ont point encore accompli ce sacrifice si coûteux à leur amour-propre, malgré les sollicitations incessantes des Polonais et de tous les slavistes libéraux, et, tant qu'il y

aura à cet égard l'ombre d'un doute, il n'est point d'alliance possible entre les Magyars et les Slaves. Plutôt l'appui des Russes que le joug des Magyars ou des Allemands! c'est le cri mille fois déplorable qui n'est pas encore dans toutes les bouches, mais qui est déjà au fond de toutes les consciences. En face de ces populations irritées, qui veulent à tout prix jouer désormais un rôle, combien l'influence du panslavisme armé ne devient-elle pas puissante! Quoi de plus facile à la Russie, tout en défendant le jeune empereur autrichien, que de se présenter aux Slaves sous cette apparence de protectrice qui lui a si grandement réussi depuis un siècle dans les affaires de l'empire ottoman! Quoi de plus aisé pour le czar, à l'aide de cette vaste et hardie propagande qui sait si bien emprunter le langage convenable à toutes les circonstances, que d'exploiter cette grande crise du slavisme chez les populations déroutées de la Hongrie méridionale! C'est pour l'Europe le côté vraiment périlleux de l'intervention russe. La langue illyrienne, plus rapprochée du russe que le polonais et le tchèque, est parlée jusqu'aux portes de Venise et aux rochers du Tyrol. Dans l'état présent des esprits, par suite de l'aveugle orgueil des Magyars et de la politique inintelligente de l'Autriche, l'influence russe a le champ ouvert, et peut-être un jour aura-t-elle le chemin libre jusqu'au pied des Alpes. Qu'on le remarque donc bien, l'intervention de la Russie en Autriche n'est point dangereuse simplement parce qu'elle consolide l'alliance des deux cabinets long-temps amis, parce qu'elle se montre plus ou moins menaçante pour la révolution européenne, parce qu'elle entraîne du même coup la Turquie et la Prusse dans le mouvement de la politique moscovite; elle est dangereuse principalement parce qu'elle fournit à la Russie le moyen d'être utile à des peuples qui lui sont unis par le lien de race si puissant dans l'Europe orientale, et qu'elle met le czar en position de faire acte d'empereur slave. Que faut-il pour lui arracher des mains ce grand instrument de conquête? Une victoire décisive de l'armée hongroise et une alliance des Magyars avec les Serbes, les Croates et les Tchèques sous la médiation de la Pologne; cette victoire et cette alliance, on ne peut pas les espérer. Au reste, et quelle que doive être l'issue de la guerre actuelle, la question ne sera pas résolue de si tôt; elle contient dans son sein le germe de bien d'autres guerres.

Après tout, ce mot de guerre n'a plus rien qui nous émeuve, tant nous avons pris l'habitude de l'entendre depuis un an de loin et de près. La paix, le calme des esprits, pourraient seuls nous surprendre; mais quel état sur notre continent nous présente aujourd'hui ce spectacle? Si l'Angleterre, avec ses fortes traditions de liberté constitutionnelle, fait face avec bonheur aux difficultés du temps présent, elle a aussi ses préoccupations au dedans et au dehors, et il n'y a peut-être en ce moment dans le monde que la jeune Amérique du Nord qui ose envisager l'avenir avec une pleine sécurité. Heureux pays, qui ne trouve point de plus grave sujet d'émeute qu'un engouement de théâtre et une rivalité de tragédiens! Que cette tranquillité laborieuse et féconde soit le partage d'une république démocratique, c'est un fait dont nous aimons à nous réjouir comme d'un phénomène rassurant pour ceux qui ont la perspective de vivre sous le régime de la démocratie républicaine. Il est vrai, l'Amérique du Nord est placée physiquement, par la nature même, dans des conditions sociales qui ne sont point celles de notre sol encombré, et elle possède des institutions mieux appro-

priées que les nôtres à leur but, assez larges et assez fortes pour se prêter aux divers besoins du progrès et de la conservation. La société américaine est depuis long-temps entrée dans la pratique de la démocratie constitutionnelle, tandis que nous autres, avec tous nos efforts, nous ne parvenons point à sortir des usages de la démocratie révolutionnaire. L'exemple de l'heureuse tranquillité de l'Amérique septentrionale est donc rassurant, sans être décisif. Il peut, en tout cas, nous profiter en nous éclairant. Ainsi les liens qui ont rattaché la France à ce pays dès son origine se resserrent aujourd'hui d'eux-mêmes, par cette circonstance nouvelle d'une conformité de constitution politique.

En songeant à ces grands intérêts matériels et moraux, nous nous demandons avec quelque surprise pourquoi l'on a si peu fait jusqu'à présent pour rendre plus étroites les relations de la France avec l'Amérique du Nord. Comment expliquer, en effet, que, dans une situation internationale si propre à de nombreux et constans rapports, la France ne soit point encore reliée aux États-Unis par une voie de communication directe et régulière? Le gouvernement monarchique, dans la dernière année de son existence, s'était préoccupé de la création de ces paquebots transatlantiques dont le projet, déjà ancien, avait eu tant de peine à aboutir. Peut-être n'a-t-on pas oublié que des fonds d'encouragement avaient été votés par les chambres pour la compagnie qui se chargeait de l'entreprise. Deux paquebots ont accompli le voyage; le troisième est rentré au port après avoir fait huit lieues en mer, et l'entreprise, soit inintelligence, soit mauvais vouloir, n'a pas eu d'autres suites. Il nous semble qu'il appartiendrait au gouvernement nouveau de porter son attention sur un intérêt si grave. Le manque de communication directe, régulière et rapide entre le Havre et New-York gène et peut même paralyser, sous de certains aspects, les rapports que ces deux grandes sociétés ont tant de raisons de multiplier. Les Américains, pour leur compte, sont parfaitement convaincus des excellentes conséquences qu'amènerait l'établissement d'une ligne transatlantique, et, en date du 4 avril, la législature de l'état de New-York a autorisé la constitution d'une compagnie qui se propose de tenter à son tour l'entreprise si malheureusement conduite par la compagnie française. Nos commerçans se laisseront-ils devancer? Le gouvernement ne trouvera-t-il point quelque moyen de provoquer leur émulation en imitant, au besoin, celui des États-Unis, qui assure à la compagnie de New-York une allocation de 375,000 francs pour le transport régulier de la malle? N'aurons-nous pas enfin assez de hardiesse et de résolution pour en finir avec cet état de choses d'aujourd'hui, dans lequel nous sommes à la merci de l'Angleterre pour toutes nos communications avec l'Amérique? Nous avons lieu de croire que c'est une des préoccupations constantes du ministre de France à Washington, M. Poussin, dont les écrits fort appréciés montrent une vive intelligence des avantages diplomatiques et commerciaux que la France devrait tirer de relations plus suivies avec l'Amérique septentrionale. L'expérience qu'il a des intérêts et des hommes de cette république et l'activité qu'il porte dans l'accomplissement de sa mission nous autorisent à espérer que sa présence aux États-Unis ne restera point stérile. Le temps des ambassades d'apparat est passé, et puisque nous sommes représentés à Washington par un homme de connaissances spéciales, il serait malheureux que ce ne fût point pour y

traiter des questions sérieuses d'utilité internationale. Nous n'ignorons point les embarras dont le gouvernement est assailli : ceux du ministère des affaires étrangères sont particulièrement grands; mais, à notre avis, il n'est point encore chez nous de difficulté qui soit assez impérieuse pour faire oublier les intérêts que nous signalons ici au département des affaires étrangères. Pour mieux dire, en présence des agitations qui tendent à fermer peut-être pour long-temps les débouchés du continent à notre commerce, nous tenons pour plus pressante que jamais la nécessité de développer et de faciliter du côté de l'Amérique le mouvement de nos exportations; au milieu des incertitudes de nos alliances européennes et des obstacles que rencontre chaque jour notre diplomatie sur le terrain du vieux monde, nous regardons comme admirablement opportuns et prévoyans les efforts qui seront faits pour resserrer cette ancienne et naturelle amitié de la France avec le Nouveau-Monde. C'est à Washington surtout que la France peut être républicaine, et les opinions ne sauraient être partagées sur la convenance d'une amitié internationale si manifestement justifiée par la communauté des intérêts et des principes.

Parmi les plus tristes symptômes de notre époque troublée, ne faut-il pas compter le silence des poètes? Il y a quelques années, la critique pouvait à bon droit signaler et regretter même une trop grande diffusion de l'inspiration poétique; aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. A ceux qui nous reprocheraient de publier trop peu de vers, nous pourrions répondre que la faute en est surtout aux poètes, qui nous refusent trop souvent l'occasion de les accueillir. En attendant que le calme nous ramène les muses, voici d'aimables stances qui nous arrivent sans signature du fond de la province, et il nous a paru qu'il y aurait quelque charme à respirer, dans notre atmosphère fiévreuse, cette fraîche bouffée des campagnes normandes.

ESQUISSES NORMANDES. — LE MOULIN.

Je connais un joyeux moulin
  Sur la colline verte;
Sa porte, loin du grand chemin,
  Reste toujours ouverte.

On y voit entrer, à midi,
  Garçons et jeunes filles,
Et les vieux, d'un pas alourdi,
  Armés de leurs faucilles.

La nappe blanche étale aux yeux
  La soupe appétissante,

Les brocs noirs de cidre mousseux,
La galette fumante.

Et la meunière, au grand œil noir,
Belle sans vouloir l'être,
Invite chacun à s'asseoir
A ce festin champêtre.

Puis, vers le soir, l'heureux moineau,
Niché dans le vieux lierre,
Vient becqueter le blé nouveau
Aux doigts de la meunière.

De cet hospitalier moulin
Agent toujours fidèle,
Le vent accourt chaque matin
Faire tourner son aile.

A son tic-tac l'oiseau s'enfuit,
L'herbe sèche frissonne,
Et je ne sais quel léger bruit
Dans la chambre résonne.

C'est le moment où tous les yeux
S'entr'ouvrent pour sourire.
Pourquoi chacun est-il heureux?
Ah! qui pourrait le dire?

Pour moi, si j'aime ce séjour,
Ce n'est, je vous le jure,
Ni séduit par toi, fol Amour,
Ni par vous, ô Nature!

C'est que, sans apporter de grain
Et sans humble prière,
L'indigent y reçoit son pain
Des mains de la meunière.

JULES L.

Il serait facile de prouver que la crise où le pays est en ce moment plongé est intellectuelle autant que politique, et peut-être pourrait-on démontrer aussi facilement que, si la crise politique a tant de gravité, c'est par la raison que l'intelligence a trop vite abdiqué ses priviléges et son rôle. Ce fait est trop clair pour n'avoir pas été saisi par les hommes considérables de l'Université aux-

quels leurs talens, plus encore que leurs fonctions, ont donné charge d'ames. Et cependant pourrait-on affirmer que l'enseignement réponde aujourd'hui aux vastes nécessités de sa mission morale? L'enseignement philosophique surtout manque à la jeunesse inquiète de notre fiévreuse époque. Peut-être y a-t-il plus qu'on ne suppose de cœurs ouverts pour recevoir les vérités substantielles et fortes que l'on venait, vers la fin de la restauration ou au lendemain de 1830, chercher au pied des chaires de la Sorbonne et du Collége de France. Peut-être y aurait-il moins d'indifférence que l'on n'imagine pour les hommes qui, dans ces chaires redevenues vivantes, oseraient parler de devoir et de destinée humaine avec l'autorité de la science. Pourquoi donc ce spectacle consolant nous est-il refusé? Ce ne sont point les hommes qui manquent. Non, et, Dieu merci, les mêmes professeurs qui étaient en 1830 entourés d'une si grande et si légitime popularité sont encore parmi nous. Pour ne citer que celui dont les leçons nous paraîtraient le plus nécessaires comme remède à l'anarchie intellectuelle d'à-présent, nous nommerons M. Cousin. Parmi les hommes de cette laborieuse et vive génération qui arriva à la suite de nos grandes guerres européennes, M. Cousin est aussi l'un des esprits les plus jeunes et les plus capables de retrouver, en face des sophismes contemporains, l'ardeur avec laquelle il combattait naguère contre d'autres erreurs. Une merveilleuse vivacité se rencontre unie en lui à l'étendue de l'intelligence, et il possède, avec les dons précieux de l'écrivain éminent, le charme et la puissance d'une parole éloquente. C'est à M. Cousin qu'il appartiendrait plus qu'à personne de poser sous leur nouvel aspect les questions philosophiques sur lesquelles la société sent par instinct le besoin d'être promptement et grandement éclairée.

Une semblable résolution ne nous plairait pas seulement parce qu'elle serait hardie et généreuse, mais parce qu'elle servirait encore d'encouragement à ces mêmes professeurs qui partagèrent autrefois avec M. Cousin les faveurs de l'opinion, et que les affaires ont détournés de leur but scientifique. Oui, il y a parmi les hommes qui comptent encore comme titulaires à la Sorbonne des noms naguère applaudis, que nous aimerions à retrouver aux premiers rangs de l'enseignement. N'est-ce pas d'eux, en effet, que l'on pourrait dire : Leur silence est une calamité publique? C'est une calamité d'autant plus déplorable que le don d'attirer et de passionner la jeunesse semble être depuis quelques années le privilége des esprits faux et des intelligences apocalyptiques. On ne peut constater qu'un petit nombre d'exceptions brillantes, de voix courageuses, qui ont continué de se faire entendre au milieu du tumulte de nos passions politiques. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de revenir sur ce sujet. Nous n'avons voulu aujourd'hui qu'indiquer, parmi tant de questions d'où dépend la discipline de l'esprit public, celle qui paraît à la fois les comprendre et les dominer toutes.

V. DE MARS.



LETTRE

A M. DE FALLOUX

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES,

CONTENANT

LE RÉCIT D'UNE ODIEUSE PERSÉCUTION

ET

LE JUGEMENT PORTÉ SUR CETTE PERSÉCUTION

PAR LES HOMMES LES PLUS COMPÉTENTS ET LES PLUS CONSIDÉRABLES DE L'EUROPE ;

SUIVIE

D'un grand nombre de Documents

RELATIFS AUX SPOLIATIONS QUI ONT EU LIEU, A DIFFÉRENTES ÉPOQUES,
DANS LES BIBLIOTHÈQUES ET LES ARCHIVES DE LA FRANCE.

PAR G. LIBRI,

MEMBRE DE L'INSTITUT, ETC.

Afin de mieux faire comprendre tout l'intérêt qui s'attache à ce livre, dont la première édition a été presque entièrement enlevée en quelques jours, et dont il se prépare déjà une seconde édition ; afin qu'on puisse mieux sentir tout l'odieux de la persécution dont M. Libri a été l'objet, nous donnons ici la traduction littérale d'un article inséré dans l'*Atheneum* du 12 mai dernier, par M. de Morgan, secrétaire de la Société royale astronomique de Londres, et l'un des savants les plus illustres de l'Angleterre. La lecture de cet article, dans lequel on voit quelles sont les marques de confiance que le Parlement d'Angleterre vient d'accorder à l'homme dont le nom a été couvert d'opprobre en France, doit nous faire profondément réfléchir sur le danger des jugements portés dans des moments de trouble et de révolution. Le *sommaire* du livre

de M. Libri, qu'on trouvera à la suite de l'article de M. de Morgan, explique l'empressement du public pour la lecture d'un ouvrage dans lequel sont traitées les questions les plus graves de personnes et de bibliographie. Voici d'abord l'article de M. Morgan :

D'après l'ancienne coutume de quelques nations, les corps des malfaiteurs étaient livrés au scalpel du chirurgien. M. Libri a suivi cette coutume : ayant réussi, de l'avis de tout homme impartial, à exécuter ses calomniateurs, il s'occupe maintenant à les disséquer. Voici sa première dissertation sur leurs restes mutilés, et il donne à entendre à plusieurs reprises qu'il y en aura d'autres. La présente lettre, avec son monceau de suppléments, est un ouvrage de 327 pages, si curieux sous le point de vue bibliographique, que nous aurions dû nous y arrêter longuement quand bien même il n'eût pas eu droit à notre attention (à nous qui avons, dès le commencement, suivi cette affaire) par son rapport avec les accusations portées contre l'auteur, car il tourne bien à la honte de ceux qui ont publié ces accusations, et qui ne veulent plus maintenant ni les soutenir ni les désavouer.

Nous renvoyons nos lecteurs au compte que nous avons rendu (n° 1074, p. 527) de la réfutation triomphante de M. Libri. Cette réfutation nous frappe plus que ne ferait une justification ordinaire. Qu'un homme, qui a été forcé de fuir pour défendre sa vie, ait pu en pays étranger parvenir à répondre à toute allégation renfermant la moindre circonstance définie, c'est là une chose plus qu'heureuse. M. Libri a réimprimé, en français, un grand nombre d'articles de différents journaux anglais et étrangers, tous exprimant la même opinion et prononçant non-seulement son acquittement, mais un verdict de culpabilité contre ses accusateurs. Nous ne suivrons pas M. Libri dans ses nombreuses preuves additionnelles, établissant que véritablement il n'a pas volé à la France pour dix mille livres sterling de livres ; mais nous pouvons lui pardonner d'avoir insisté sur sa défense tout en faisant ses attaques ; nos lecteurs préféreront connaître ces dernières. — Avant d'aller plus loin, nous ferons remarquer un ou deux points sur lesquels des éclaircissements sont donnés.

M. Libri a avancé, nos lecteurs s'en souviendront, qu'il avait offert toute sa collection, livres et manuscrits à la fois, à la Bi-

bliothèque royale de Paris, sous la condition qu'ils ne seraient pas séparés. Il a avancé aussi que M. Guizot se rappelait cette offre. C'était en quelque sorte faire un appel à ce dernier, et nous pouvons en donner le résultat. Nous affirmons maintenant savoir personnellement que M. Guizot se souvient de cette offre, de la condition qui y était mise et du refus de cette condition, choses qui ont été portées à sa connaissance lorsqu'il était au pouvoir. En déclarant qu'il se souvient de ces trois faits, M. Guizot donne son assentiment à la publication d'une telle assertion.

Nos lecteurs se souviendront de la *lettre menaçante* qui a été mise entre les mains de M. Libri à l'Institut, lui donnant le conseil de fuir pour épargner au peuple français un acte de vengeance qui répugnerait à son caractère. Il ajoutait à cela que ses amis lui conseillèrent de suivre cet avis. Bien que nous ayons cru et croyions toujours qu'il aurait fallu qu'il fût fou pour rester dans un pays où une pièce telle que le Rapport Boucly a pu être le commencement officiel d'une procédure criminelle, nous ne savions pas exactement quelle importance attacher à la lettre menaçante, et le conseil de fuite donné par les amis de M. Libri nous en disait plus que la lettre qui motivait ce conseil.

M. Libri ajoute maintenant une terrible signification à cet avertissement, en nous faisant savoir que l'homme qui a écrit et signé ce billet qu'il a remis de ses propres mains à M. Libri, est M. Terrien, rédacteur du *National*, à ce moment le plus puissant de tous les journaux. Le nom de M. Terrien a été supprimé dans la première publication, parce que M. Libri avait reçu un avis qui pouvait faire supposer que M. Terrien avait réellement cru agir avec bienveillance. Convaincu depuis, par une longue série d'attaques calomniatrices faites contre lui dans le *National*, que sa réserve n'a pas été appréciée, M. Libri porte au rédacteur de ce journal un coup qui restera dans l'histoire de la science.

Passons maintenant de M. Terrien à M. Arago. Nous avions mis celui-ci et M. Lamartine en demeure de se défendre contre une vive présomption de malveillance, leur imputant (ou au moins à l'un d'eux) la publication du Rapport Boucly, comme aux chefs principaux du gouvernement provisoire en ce qui concernait les matières littéraires, leur reprochant d'avoir adopté

ce ramas de rumeurs scandaleuses comme si c'eussent été des faits accrédités. M. Lamartine, nous l'ignorions, avait donné un démenti. Dans son journal officiel, le *Moniteur* (22 mars 1848), on lisait ceci : « C'est par erreur que quelques journaux ont « annoncé qu'un document judiciaire relatif à M. Libri avait été « tiré des archives du ministère des affaires étrangères ; aucun « document n'est sorti de ce ministère pour être livré à la pu- « blicité. » Quelques journaux expliquent ceci en disant que le Rapport a été trouvé au ministère des affaires étrangères par un citoyen qui y a pénétré pendant les troubles. M. Libri leur rappelle cependant que la foule n'a pas envahi le ministère des affaires étrangères, que certains journalistes seulement y sont entrés, et que la publication du Rapport dans le *Moniteur*, journal officiel du gouvernement provisoire, ne peut avoir eu lieu que du consentement des membres ou d'une partie des membres de ce gouvernement. « Pourquoi ne pas dire (ajoute M. Li- « bri) qui a donné cet ordre ? Faut-il que je raconte cette his- « toire, dont je connais tous les détails ? » Tout ce que nous savons de M. Arago, c'est qu'il se plaint de ce que M. Libri imagine qu'il aurait sanctionné une telle publication, et il dit que c'est là la plus grave de toutes les imputations injurieuses qu'il a eu à supporter de la part de M. Libri. Ceci n'est pas un démenti. S'il est vrai que M. Arago a été l'instigateur de cette publication, sans doute cette appréciation de l'accusation de M. Libri peut être juste. L'imputation fondée sur la vérité est celle qui produit le mieux son effet. D'un bout de l'Europe à l'autre, la science désigne M. Arago comme l'auteur probable de cette publication et lui demande d'expliquer la part qu'il y a prise. En Allemagne, un article qui se termine par le nom illustre d'Encke exprime clairement le plus profond regret qu'un semblable document ait été publié par l'organe officiel d'un gouvernement parmi les membres duquel était M. Arago, l'*ennemi déclaré* de la victime. M. Arago a à se défendre contre ces présomptions, plus fortes qu'aucune de celles qui ont jamais été produites contre M. Libri.

D'après les lettres du domestique de M. Libri, à Paris, il paraît que les commissaires chargés de l'examen — ou de ce que l'on appelle l'examen — de ses livres, entrent dans sa bibliothèque, quelquefois plusieurs ensemble, *quelquefois il n'en vient qu'un seul*, emportant et *rapportant* des paquets de livres.

Comme cette Commission est composée entièrement d'élèves de l'École des chartes, qui ont des raisons particulières pour être hostiles à M. Libri ; — comme cette Commission a été dissoute une fois et reconstituée pour se débarrasser d'un membre impartial; — comme il est défendu au domestique lui-même d'être dans l'appartement (la raison qui a été donnée est qu'il *gênait* les commissaires); comme ce domestique ne peut pas inspecter ce qu'ils apportent et ce qu'ils remportent, M. Libri a quelque raison de donner à entendre qu'il pourrait bien sortir de sa bibliothèque des livres qui n'en ont jamais fait partie. Si, un jour ou l'autre, on trouve une bonne collection de livres volés dans les *appartements* de M. Libri, ce sera une question délicate de savoir qui les y aura mis. Une année et demie écoulée sans qu'on ait rendu compte d'un si grand nombre de visites, de ces entrées et sorties des commissaires et des livres, fera naître de très-forts soupçons, à moins que des explications très-claires ne soient données et soutenues.

Maintenant passons à la principale substance du second écrit de M. Libri. Nous avons depuis longtemps pensé que des vols commis dans les bibliothèques de France étaient et sont très-communs : il y a à Londres tant de livres à vendre portant les estampilles de ces bibliothèques ! Nous avons eu sous les yeux, il y a peu de temps, un rapport fait par d'Alembert à l'Institut, et contresigné par Clairaut, qui devait évidemment avoir été volé. A la première réfutation des accusations dirigées contre M. Libri, nous n'avons pas pu nous empêcher de nous imaginer que les gens qui avaient publié le Rapport Boucly, considéraient le *métier* de voleur de livres comme si commun, qu'ils pensaient réellement que le moindre témoignage suffirait pour faire croire au public qu'un homme qui avait des livres *devait* en avoir volé au moins une partie. En Angleterre, quand on veut perdre un homme, on l'appelle un tripotier (jobber), en France, un voleur de livres; M. Libri a beaucoup à dire sur les pratiques qui sont maintenant de mode. Il prouve, par un écrit de la main de celui qu'il employait au catalogue de ses livres, qu'il avait donné des instructions pour qu'on mît à part tous les livres estampillés, afin qu'ils fussent rendus aux bibliothèques dont ils portaient l'estampille, et qu'il rendait constamment les livres ainsi estampillés qu'il avait lui-même achetés. Mais il donne aux Français une leçon si remplie d'esprit et d'une sévérité si

amusante, que certes les oreilles d'une nation si sensible au ridicule lui tinteront à la réprimande. Il s'est adressé depuis quelque temps à un petit nombre de libraires de Londres, pour faire rechercher dans leurs magasins les livres portant des estampilles de bibliothèques, sans aucune marque indiquant qu'ils aient été vendus comme doubles. Quatre libraires lui ont procuré en quelques jours quatre-vingt-deux volumes presque tous des bibliothèques de France. Une semblable démarche à Paris a produit presque immédiatement un nombre tel que l'ensemble s'est élevé à deux cent trois. De même furent trouvées des centaines d'autographes, des lettres tirées des Archives nationales, des rapports de l'Institut, etc. Parmi les autographes, M. Libri en choisit quarante ou cinquante (réservant ceux qui donneront lieu à des recherches ultérieures) et les envoie, avec tous les livres, au ministre de l'instruction publique. Il demande en même temps que le ministre nomme une Commission pour examiner la manière dont ces livres et ces manuscrits sont sortis des mains de ceux qui avaient charge de les garder, et qu'après cet examen ils soient rendus aux divers établissements auxquels ils semblent appartenir. C'est un curieux présent à faire à un gouvernement. Si l'on accède à cette demande, il y aura une enquête du plus grand intérêt. Si on la repousse, il y aura de telles présomptions contre l'honnêteté de ceux qui ont accès aux bibliothèques de France, qu'il faudra bien du temps avant qu'elles s'effacent. C'est la seconde fois que M. Libri offre en don des livres à la nation française ; la première fois sa condition a été refusée. Si elle l'est encore cette fois, et si les livres sont rendus à M. Libri, par défaut (*by default*), nous lui recommandons de les donner au *British Museum*, en mettant dans chacun une feuille volante imprimée, expliquant comment il se trouve là. Nous supposons bien que le ministre n'adoptera pas le terme moyen de renvoyer simplement les livres aux bibliothèques sans nommer une Commission ; car ce serait admettre le vol et refuser de rechercher qui l'a commis.

D'après le témoignage de M. Picchioni, maintenant à Paris, autrefois au collége d'Eton, M. Lalanne, un des commissaires qui apportent des livres chez M. Libri et qui en emportent, a dit en pleine rue, à M. Merlin, sous-bibliothécaire au ministère de l'intérieur, que l'*Ecole des chartes ne sera contente que lorsqu'elle aura fait pendre M. Libri*. Jusqu'à présent, si un mau-

vais jeu de mots peut être permis, l'Ecole des chartes n'a rien fait que long feu [1].

M. Lepelle écrit à M. Libri qu'il est bien connu qu'un commissaire de police répondit de la manière suivante à une remontrance de M. Chabaille (ce membre de la Commission, qui en fut évincé à cause de ses dispositions en faveur de l'accusé) : « Que voulez-vous ? Il n'est pas étonnant que l'affaire de M. Libri traîne en longueur, il a été livré pieds et poings liés à ses ennemis. » Ceci sera certifié en temps et lieu par M. Chabaille lui-même. Le nom de M. Libri a servi de tentation pour bien des jeux de mots. Un journal français, *le Corsaire*, dès le 23 mars de l'année dernière, publia sur l'influence fatale des noms un article finissant ainsi : « Libri ! *C'est précisément ce qui l'a perdu !* » La phrase aurait dû être, nous l'acceptons ainsi : *« ce qu'il a perdu !* » Ses livres sont perdus, mais il n'est pas perdu lui-même. Heureusement, de lui rien n'est attaché pieds et poings liés en France que sa bibliothèque, et lui-même est dans un pays de franc jeu, de justice et d'équité.

C'est une habitude du gouvernement français, soit monarchique, soit républicain, d'agir par intimidation, de réprimer l'opposition, si c'est possible, par la menace. En mars 1848, M. Libri adressa une courte réfutation des calomnies Boucly aux journaux français, qui refusèrent de la publier. M. Durand, libraire, tâcha d'obtenir cette insertion dans plusieurs d'entre eux. Tandis qu'il s'occupait de cela, il reçut un ordre de comparaître au Palais de Justice, où le juge d'instruction lui dit d'un ton de reproche : « Vous êtes en correspondance avec M. Libri. » La réponse fut négative, ce qui était vrai alors.... Néanmoins, ajouta le juge, vous tâchez de faire insérer une lettre de lui dans les journaux ». Il le reconnut ; la copie fut exhibée, et M. Durand dut consentir à la laisser aux juges. Ceci est une excellente leçon sur la différence qu'il y a entre les noms et les choses. Le mot de *liberté* a été depuis soixante ans prononcé en France mille fois autant que dans tous les autres pays de l'Europe ensemble. Le magistrat ne pensait guère que sa courte conférence avec M. Durand servirait dans toute l'Europe à com-

[1] Il y a ici dans l'anglais un jeu de mots intraduisible en français, et qui porte sur le mot pendre (*to hang*). *To hang fire*, mot à mot *pendre le feu*, signifie *faire long feu*.

menter les maximes qui semblent devoir prévaloir dans la jeune République. Un grand nombre de nos lecteurs croiront avec peine que c'est la même chose que si le lord-maire, ou M. Hardwick, ou tout autre magistrat chargé de rendre la justice, avait mandé un commerçant de Londres et lui avait fait déposer une lettre qu'il aurait eu l'intention d'envoyer aux journaux en faveur d'un accusé. Nous aimons à pouvoir dire que l'esprit de résistance devient plus fort. Beaucoup de gens se sont fait honneur en fournissant à M. Libri des renseignements, avec permission d'user de leur nom. — Quelques-uns ne se sont pas sentis assez forts pour aller jusque-là. Nous citerons en première ligne, parmi ceux qui se sont déclarés prêts à combattre le chef de vingt légions, M. Paul Lacroix, le célèbre bibliophile Jacob. M. Lacroix a entrepris un catalogue descriptif des manuscrits qui sont ou ont été en la possession de M. Libri, établissant leur provenance sur des documents et des témoignages. La tâche, quelque rude qu'elle soit, sera facile pour ce célèbre bibliographe.—Nous avons entendu parler de sa connaissance approfondie des bibliothèques, de sa prodigieuse mémoire pour tous les faits relatifs aux manuscrits en particulier, d'une façon telle que nous ne voulons pas la reproduire devant nos lecteurs sans l'appuyer du témoignage que nous en avons reçu nous-même. M. Lacroix s'est occupé récemment de la grande collection de manuscrits que M. Libri a vendus il y a déjà quelques années à lord Asburnham, et il promet de rendre un compte très-détaillé de la manière dont on se les est procurés. Tout cela est superflu en ce qui concerne l'acquittement de M. Libri pour tout autre pays que la France. Mais M. Lacroix ne semble pas travailler pour M. Libri seul ; c'est dans son propre intérêt et dans celui de tous les amateurs. Il nous donne à entendre que des accusations de cette nature sont le sort commun de tous ceux qui rassemblent des livres ou des manuscrits en France : — circonstance assez naturelle dans un pays où, à ce qu'il paraît, les bibliothèques ont à souffrir des vols considérables, sans qu'on y porte une grande attention ; probablement, les collectionneurs de livres de profession, qui sont peu nombreux en France, sont les plus innocents en général. Mais leur réputation a pu souffrir par suite de la négligence des bibliothécaires. M. Libri donne une liste des livres qu'il a envoyés à Paris pour être examinés : il donne aussi une liste de cent cinquante-trois manuscrits qui

ont disparu de la bibliothèque de l'Institut,—comme on le voit par le mot *manque*, écrit à côté de leurs titres, dans le catalogue. Il ne pense pas que dix des membres de l'Institut soient instruits de cette perte, sur laquelle il appelle l'attention de l'autorité.

Toute cette affaire se réduit depuis longtemps, en ce qui concerne M. Libri, à la question de savoir si M. Libri recouvrera les biens qu'il a laissés en France, avec compensation pour le dommage qui doit indubitablement résulter de la manière dont ces biens ont été administrés. Dans tous les cas, il peut mesurer l'étendue de ses pertes; mais la nation française ne peut pas aussi bien mesurer les siennes si elle persiste dans ce déni de justice, déguisé sous cette farce d'une Commission à 10 fr. par tête, *per diem*. La honte en retombera particulièrement sur les classes littéraires et scientifiques, et elles s'en apercevront dans leurs rapports avec le reste de l'Europe. La conduite de ceux qui se sont prévalus de la révolution, pour satisfaire leurs haines privées, portera atteinte à l'honneur national. Certes, une nation peut plus facilement qu'un individu racheter ses torts, puisque ses tribunaux peuvent toujours en faire retomber les conséquences sur qui de droit.—Mais une telle réparation, pour être efficace, ne doit pas trop tarder. En attendant, l'Angleterre a récemment donné une marque publique et éclatante de son opinion. M. Libri a été appelé devant une Commission de la Chambre des communes, pour donner des renseignements (*give evidence*) sur les bibliothèques de France et d'Italie.

Voici maintenant le *sommaire* de la *Lettre de M. Libri à M. de Falloux* :

Avertissement. — Me taxera-t-on d'impatience? p. v. — Abrégé des persécutions dont je suis l'objet, *ibid*. Le comte Marsigli, viii. — M. Pierre Leroux, p. xiii. — Opinion de M. Guizot sur les entraînements de la Justice. *ibid*. — État de la question, p. xv.

Lettre a M. de Falloux. — Le cumul sans places, p. 1-2. — Le général Carnot expulsé de l'Institut par ordonnance : son fils fait rayer mon nom des programmes des Cours, p. 2-3. — M. Terrien, rédacteur du *National*, p. 5. — Menace d'une vengeance populaire, p. 5-6. — M. Lalanne s'en tient à vouloir me faire pendre, p. 6. — Un italien de moins, p. 7.—Quand M. Arago n'agit pas les siens agissent pour lui, *ibid*.—Attention délicate des journaux français, *ibid*. —Le *National* fait son affaire personnelle de la persécution dirigée contre moi, *ibid*. — Grosse injure que je fais à M. Arago, p. 7-8.— Injure encore plus grosse que lui font M. Encke, secrétaire de l'Académie des Sciences de Berlin, M. de Morgan, secrétaire de la Société astronomique de Londres, etc., etc., *ibid*. — Qui veut-on atteindre, en me calomniant? p. 9-10. — Un des plus détestables exploits de la Terreur, p. 11. — Le Comité de législation a-t-il condamné le gouvernement provisoire à l'amende? p. 12.—Comment mon affaire est jugée

---

Imprimerie de HENNUYER et Ce, rue Lemercier, 24, Batignolles.

